SOCIETE
FRANCAISE
d'ETUDE
de la CERAMIQUE
ANTIQUE
en GAULE

ACTES DU CONGRES D'ORANGE

12 - 15 MAI 1988

- * LES PRODUCTIONS CERAMIQUES DE LA VALLEE DU RHONE.
- * ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE.

Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ETUDE DE LA CÉRAMIQUE ANTIQUE EN GAULE

Association régie par la loi de 1901 : Créée en 1962 sous l'appellation G.E.C.A.G. (Groupe d'Etude de la Céramique Antique en Gaule); Restructurée en 1973 sous l'appellation S.F.E.C.A.G.

Présidents d'honneur

Jean-Jacques HATT (président-fondateur, de 1962 à 1978);
 Hugues VERTET (président, de 1978 à 1984).

Composition du Bureau (1987-1990):

Philippe BET, Armand DESBAT, Georges GIMARD, Colette LAROCHE, Jean-Yves MARIN, Yves RIGOIR, Lucien RIVET, Nicole ROHMANN.

SOCIETE
FRANCAISE
d'ETUDE
de la CERAMIQUE
ANTIQUE
en GAULE

ACTES DU CONGRES D'ORANGE

12 - 15 MAI 1988

- * LES PRODUCTIONS CERAMIQUES DE LA VALLEE DU RHONE.
- * ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE.

Textes rassemblés et présentés par Lucien RIVET •

Au rythme des Congrès annuels et de la publication des Actes, la S.F.E.C.A.G. a trouvé sa vitesse de croisière. Il n'y a pas de doute que les informations que nous suscitons et que nous véhiculons répondent à un besoin dans la communauté des céramologues : c'est ce qu'indique clairement la croissance du nombre des adhérents (pourquoi ne pas le dire ?). Et si, tous les ans, nous réussissons à franchir chacun des caps (puisqu'on parlait en termes de navigation), c'est grâce au concours efficace que nous prêtent différentes personnes ou organisations.

Comme chaque année, donc, je me dois de mettre à l'honneur les uns et les autres: loin d'être une charge fastidieuse et répétitive c'est, au contraire, l'occasion de

leur témoigner une reconnaissance très actuelle et très sincère.

Le Congrès National d'Orange (12-15 mai 1988) a été une réussite totale, aussi bien au plan du contenu des communications (et des discussions qu'elles ont suscitées) que de celui, secondaire, peut-être, mais ô combien nécessaire, de la qualité du cadre d'accueil.

- Maryse WOEHL, Conservateur du musée d'Orange,

- Martha BARDOU (Conservateur-Adjoint)

 et Michel-Edouard BELLET (Responsable du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse) se sont démenés pour que leCongrès se déroule dans de bonnes conditions: ils y ont pleinement réussi car les conditions furent excellentes.

- La Ville d'Orange et la Ville de Vaison-la-Romaine, Christine BEZIN (Conservateur du musée de Vaison-la-Romaine) nous ont chaleureusement accueillis et ont

grandement facilité notre séjour.

- Jean-Paul JACOB (Directeur des Antiquités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur), Guy BERTUCCHI (Conservateur), Michel BONIFAY (ITA) et Gaëtan CONGES (Conservateur) sont venus exposer, avec compétences, pour la conférence inaugurale, quelques-unes des recherches céramologiques qu'ils mènent actuellement dans la région.

- le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse et le Conseil Général

de Vaucluse ont également contribué au bon déroulement du Congrès.

Un mot encore -lourd de sens- sur ceux d'entre nous qui , aux commandes du projecteur ou à la présidence des séances, en tenant opérationnel le magnétophone (pour saisir l'intégralité des discussions) ou à l'accueil, ont occupé les différents postes d'équipage (oserais-je écrire que je souris à l'idée de me considérer...."De Palos, de Moguer, routiers et capitaines"...)

Que tous soient donc sincèrement remerciés pour leur dévouement, leur gentillesse,

leur efficacité.

La réalisation des Actes du Congrès requiert des moyens importants (et même

de plus en plus importants...).

Ce sont, en premier lieu, des moyens financiers car, bien entendu, nos ressources propres n'autorisent pas (même "à prix coûtant", c'est-à-dire selon le processus que nous utilisons) la réalisation d'un ouvrage de plus de 250 pages. Nous sommes donc redevables des organismes qui acceptent de financer, en partie, cette quatrième livraison:

le Conseil Général de Vaucluse ;

le Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.
 Nous les remercions donc bien vivement pour leur concours.

Ce sont, parallèlement, d'autres bonnes volontés et d'autres patiences, et plus particulièrement celles de Nicole ROHMANN et de Philippe BET; il est inutile d'épiloguer sur le sujet puisque ce sont eux qui font l'essentiel du travail (on me force à écrire que j'y participe également). Cela ne veut pas dire que nous sommes isolés: je ne les citerai pas pour ne pas faire de palmarès, mais il y a quelques membres du Bureau qui, sans en avoir l'air, nous apportent un fameux soutien!

Le Président de la S.F.E.C.A.G. Lucien RIVET

SOMMAIRE

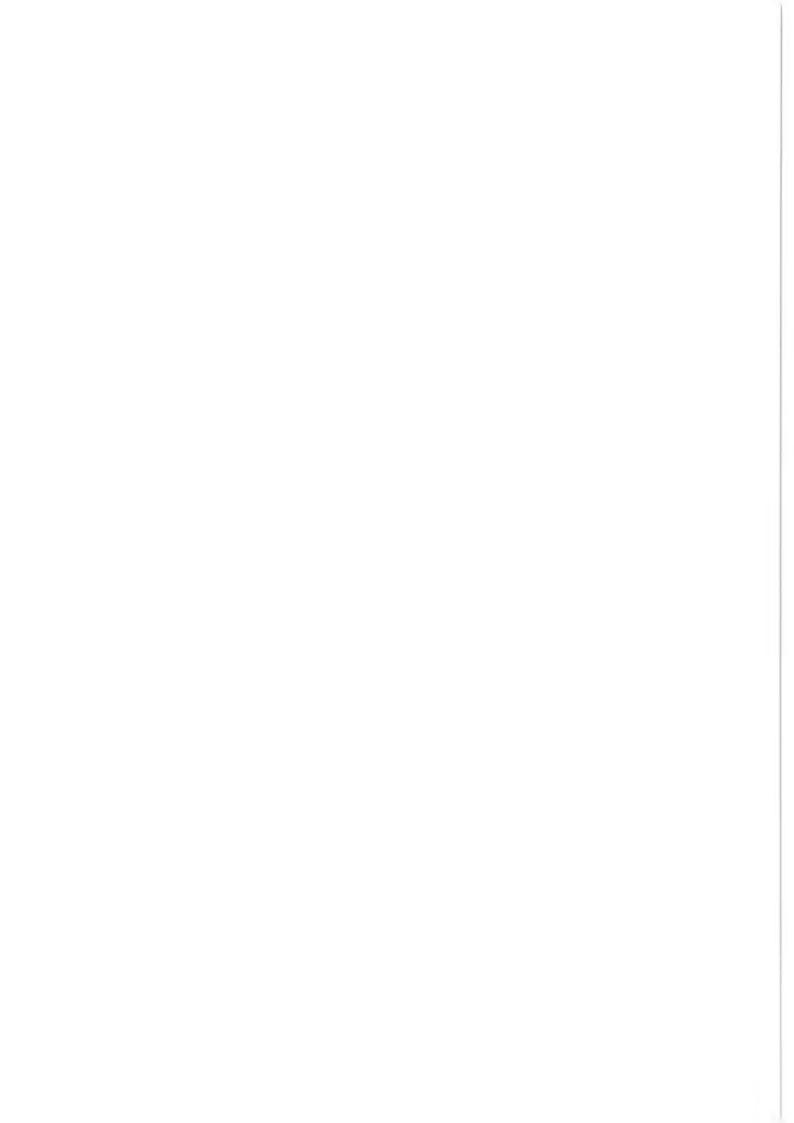
LES PRODUCTIONS CERAMIQUES DE LA VALLEE DU RHONE	
Soyons claire B	11
Philippe BORGARD, Dominique CARRU Oenochoes augustéennes à anse torsadée de la basse vallée du Rhône: une production tournée vauclusienne d'époque augustéenne	13
Anne SCHMITT Les productions d'amphores dans la moyenne vallée du Rhône : mise au point sur quelques types	25
Joël-Claude MEFFRE Le dépotoir gallo-romain des Aplanats (Beaumes-de-Venise, Vaucluse) : céramique kaolonitique et céramique fine à vernis argileux	35
Michel-Edouard BELLET Les céramiques à revêtement argileux du site du Cours Pourtoules à Orange (Vaucluse)	43
Patrick THOLLARD La place des productions régionales dans le mobilier de la couche d'abandon du site du Mas des Thermes à Orange (Vaucluse)	53
Jacques GOURY L'officine de potiers de Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard)	61
Anne SCHMITT La sigillée claire B : problèmes d'origine	67
Christian DEVALQUE Un nouveau bol (forme 37) de "sigillée claire B" à décor découvert à Piolenc (Vaucluse)	71
Lucien RIVET Anciens et nouveaux médaillons d'applique d'Istres et de Marseille	75
Jean PITON Etude comparative entre les importations africaines et les productions de la vallée du Rhône (fin IIIe - début IVe s.)	81
Armand DESBAT La sigillée claire B : état de la question	91
Eléments pour une synthèse sur la sigillée claire B	101

ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE

Jacques BERATO, Nicole BERATO, Franck DUGAS La céramique modelée des sites du Touar (Bronze Final IIIB - Premier Age du Fer) et de Castel Diol (Première moitié du Ve s. avant notre ère), Les Arcs, Var	111
Christian VERNOU Du nouveau sur les céramiques fines augustéennes importées à Saintes (Charente-Maritime)	121
Christian GIROUSSENS Les estampilles sur céramiques sigillées de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône)	131
Colette LAROCHE La céramique "terra nigra" de Besançon : fouilles de Saint-Jean, 1982	145
Michel PASQUALINI Céramiques dans le bassin de l'Argens et la région de Fréjus (Var) entre le ler et le Ille siècle de notre ère. Les productions régionales	155
Bernard LIOU Le contenu des amphores, typologie et épigraphie : quelques cas aberrants ou embarrassants	171
Daniel BRENTCHALOFF L'amphore à saumure de type Fréjus-Lenzbourg	179
Claude JIGAN Les vases à glaçure plombifère trouvés en Normandie : état de la question	189
Patrick BLASKIEWIC Z Réactualisation de la black-burnished ware 1 (B.B.1.) et son implication sur les courants commerciaux transmanche au Bas-Empire	209
Alain FERDIERE Elaboration du répertoire des poinçons décoratifs des sigillées du groupe Centre-Ouest	215
Philippe BET Groupes d'ateliers et potiers de Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine	221
Margarita ORFILA Ceramicas lucentes y derivadas de las sigillatas procedentes de Sa Mesquida, Santa Ponca, Mallorca	
Jacqueline et Yves RIGOIR Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes du sud-est du Vaucluse	251
Liste des participants	267



	LES PRODUCTIONS CERAMIQUES DE LA VALLEE DU RHONE
*	



SOYONS CLAIRE B!

Les productions de sigillée claire B résistent à la connaissance et, aujourd'hui comme hier, on tourne encore autour des problèmes (mais ce ne sont pas toujours les mêmes) sans réussir à mettre véritablement le doigt sur des certitudes parfaitetement concrètes.

Pour n'être point trop pessimiste, relevons cependant les progrès accomplis.

A l'origine sont les fouilles de Vintimille des années 1938-40 et leur publication par Nino LAMBOGLIA en 1941, puis en 1951 et, enfin, en 1958 et en 1963 (1). Inventeur étonnament éclairé, il identifie la catégorie de sigillée claire B, mais également celles de A, de C, de D et de Luisante. A une erreur près pour la claire B (la forme 33), il donne la typologie de base de cette vaisselle, avec vingt formes lisses et deux formes décorées, ainsi que le cadre chronologique, entre le milieu du IIe et le milieu du IIIe siècle.

Lorsque Anne DARTON, étudiante en maîtrise de Paul-Albert FEVRIER, disparaît dans un accident de voiture entre Avignon et Vintimille, on peut récupérer les notes très avancées de l'étude complémentaire (très "lamboglienne"), centrée sur quelques sites de Provence occidentale, à laquelle elle travaillait : la publication qui a pu en être faite, en 1972, rajoute une douzaine de formes à la typologie.

Vinrent, enfin, les fouilles de Lyon et la thèse d'Armand DESBAT pour réaliser la synthèse la plus récente sur le sujet et fournir des données concrètes, dans une problématique novatrice ; la typologie est largement complétée (2), assortie de

précisions chronologiques.

Pour autant, la sigillée claire B reste un problème. Les communications qui suivent, on pourra le constater, n'éclairent pas spécialement le sujet ; d'aucuns pourront même penser qu'elles le compliquent. Pourtant, les choses paraissent (et je dis bien paraissent) simples ; il s'agit d'une céramique qui :

du point de vue des formes, semble bien cadrée (3);

- sur le plan chronologique, paraît bien s'inscrire (sous réserve de précisions qui, effectivement, ne font pas de la claire B un solide "fossile directeur") entre les années 150 et 250-300 (4);

- géographiquement, correspond bien à une diffusion essentiellement rhodanienne

(5);

- fondamentalement, est un problème du fait que l'on n'a jamais, encore, ni trouvé ni fouillé un de ses centres majeurs de production (que l'on a voulu, il y a quelques années, pressentir autour de Lyon ou de Vienne/Saint-Romain-en-Gal pour des raisons qui tiennent, sans doute en grande partie, à l'activité archéologique qui s'y est développée durant ces quinze dernières années) (6).

Pour en rester à une approche simple, quand on parle de claire B, en définitive, il faut qu'il s'agisse bien de claire B; or c'est, sans doute, sur ce terrain que les céramologues s'accordent mal. Cela suppose une définition précise et, peut-être, restrictive (que l'on pourra trouver assez facilement dans les pages qui suivent).

Pour définir la claire B, on peut également relever ce qu'elle n'est pas :

elle n'est pas la Luisante qui dispose, entre autre, d'un répertoire typologique

elle ne s'apparente pas à certaines productions précoces du ler siècle qui n'ont en commun que l'aspect et l'apparence ; en toute logique, on devrait pouvoir les individualiser assez aisément soit par la chronologie, soit par la typologie, soit par la géographie ; éventuellement, dans ce cadre, peut se poser le problème des influences et des imitations.

En revanche, la claire B regroupe une production très marginale de vases moulés ainsi qu'une production de vases à médaillons d'applique, des problèmes spécifiques se posant pour l'une et l'autre.

Mais il est vrai que la réalité archéologique ou céramologique se présente, le plus souvent, de façon plus complexe..., qu'elle ne se plie pas toujours à la logique...

et que tout dépend, alors, de la manière d'aborder les choses,

C'est sans doute pour cela que l'on attend beaucoup, sinon tout, des analyses de laboratoire, c'est-à-dire d'un acte qui, à priori, peut ou doit apporter une solution définitive et un résultat indiscutable. Il n'en est rien, moins encore (ou, en tout cas, tout autant) dans le domaine de la claire B que dans tout autre : les analyses n'ont jamais pu remplacer la découverte et la fouille d'un atelier (7) ! On en est là (8).

Lucien RIVET



NOTES

On trouvera les principales références bibliographiques pour N. LAMBOGLIA, A. DARTON et A. DESBAT dans les différentes communications qui suivent.

(2) Et je remercie bien vivement mon ami A. DESBAT de réserver à la S.F.E.C.A.G. la primeur de cette publication ; il avait déjà publié, par ailleurs, les dessins des différentes formes de claire B mais n'avait pas mentionné les numéros typologiques, à l'époque, pour différentes raisons.

(3) Avec des formes très fréquentes mais également des formes extrêmement rares, comme pour toute catégorie de céramique.

Les données chronologiques fournies par les sites de consommation sont des repères très sûrs dont la seule faiblesse est d'être sujette à l'interprétation archéologique, c'est-à-dire à un facteur plus ou moins subjectif ; pour le deuxième siècle, (4) l'imprécision ne peut être que de l'ordre d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années. Cerner la période de fin de production, de la Claire B comme de toute autre céramique, demeure un problème plus difficile.

(5) Il nous manque une carte de répartition quantitative et proportionnelle de la sigillée claire B. Un tel document, assorti des paramètres de la typologie et de la chronologie, ne manquerait pas de faire apparaître des lignes de force. J'en profite pour préciser que, si la claire B est, effectivement, très abondante dans tous les sites (de même que dans les musées) de la vallée du Rhône, elle n'est pas totalement absente (ce qu'on pourrait induire d'une discussion), loin s'en faut, des sites

provençaux,

(6) Ainsi qu'à la qualité de la vaisselle et à la diversité des formes rencontrées.

Dans l'état actuel des connaissances, on évoque deux ou trois grands centres de production et quelques ateliers secondaires, les uns et les autres dans la vallée du Rhône ; sans doute faudra-t-il entendre cette appellation au sens large.

(8) Je pense utile de rappeler que l'on se trouve dans une situation très comparable, à plusieurs points de vue, avec les DS.P. (ou sigillées "paléochrétiennes").

Philippe BORGARD Dominique CARRU

OENOCHOES A ANSES TORSADEES DE LA BASSE VALLEE DU RHONE : Une production tournée vauclusienne d'époque augustéenne

Des travaux récents du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, diverses publications ou informations émanant de chercheurs provençaux, nous ont conduit à identifier une production céramique originale, particulière à la vallée du Calavon (1) (Fig. 1).

Cette production appartient à la grande famille des céramiques communes tournées du ler siècle avant J.-C. et de l'époque augustéenne, souvent dites "céramiques tournées à pâte claire" ou à "pâte jaune". Ce mobilier est fréquent, en Provence comme en Languedoc (2). Certains éléments de cette famille sont vraisemblablement d'origine italique, d'autres ont été fabriqués localement (3) : tel est le cas du produit qui nous intéresse. Dans la région du Calavon, il représente une proportion variable mais jamais négligeable des productions à "pâte jaune".

Nous définissons ci-après les critères spécifiques de ce type de vase, très caractéristique et reconnaissable le plus souvent même au delà d'un degré de fragmentation avancé. A travers sa diffusion et quelques unes de ses particularités de fabrication, une brève approche des ateliers qui l'ont produit est tentée (4). En s'aidant des divers contextes de découverte, nous essayons également de préciser la période durant laquelle ces vases furent utilisés (5).

1. CRITERES SPECIFIQUES

Le produit étudié est un vase tourné, complété par des éléments modelés

rapportés (Fig. 2).

Sans que l'on puisse parler à son propos d'une fabrication vraiment stéréotypée, il est cependant doté d'un certain nombre de caractéristiques que l'on retrouve invariables sur chacun des specimens étudiés. Ces critères sont aussi bien techniques que morphologiques.

1.1. La pâte

La pâte est calcaire, homogène, les inclusions individualisables à l'oeil nu sont rares et toujours de taille réduite, voire totalement absentes.

1.2. La forme

La forme générale est celle d'une oenochoe ou, si l'on préfère, d'une aiguière.

L'anse unique (6) est torsadée. Elle se raccorde, d'une part à la panse au niveau du diamètre maximal, d'autre part sur le bord supérieur de la lèvre. Elle est constituée par un boudin d'argile de section circulaire, creusé de stries rectilignes et torsadé.

Le fond est plat ou légèrement bombé. Il est parfois cerné extérieurement par un fin bourrelet (7).

Le bec verseur est très développé. Sa confection nécessite le rajout d'une plaque d'argile.

Le corps même du vase est d'une forme extrêmement simple rappelant celle d'une urne. L'objet fini tire essentiellement son originalité des éléments rapportés que sont le bec et l'anse.

1.3. Le décor

Les vases sont toujours inornés : des traces irrégulières couvrant la surface externe sont le résultat d'un lissage rapide à l'éponge. La surface interne, brute de tournage, présente des stries concentriques caractéristiques.

1.4. La cuisson

La cuisson, de type oxydante, est généralement très homogène. Les parois externes varient du beige-jaune au rosé, parfois à l'orangé, mais sont de teinte uniforme pour un même vase. L'intérieur peut être légèrement plus sombre. La pâte, une fois cuite, est relativement dure, bien qu'une impression contraire puisse être donnée par l'aspect des surfaces de plusieurs vases ou tessons : celles-ci sont crayeuses, pulvérulentes,

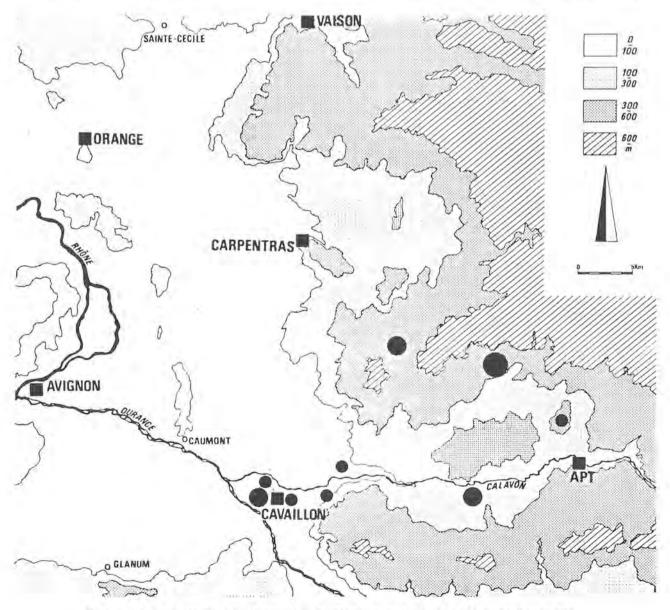


Figure 1 - La vallée du Calavon. Diffusion des cruches à anse torsadée (Carrés : cités antiques; Points : lieux de découverte).

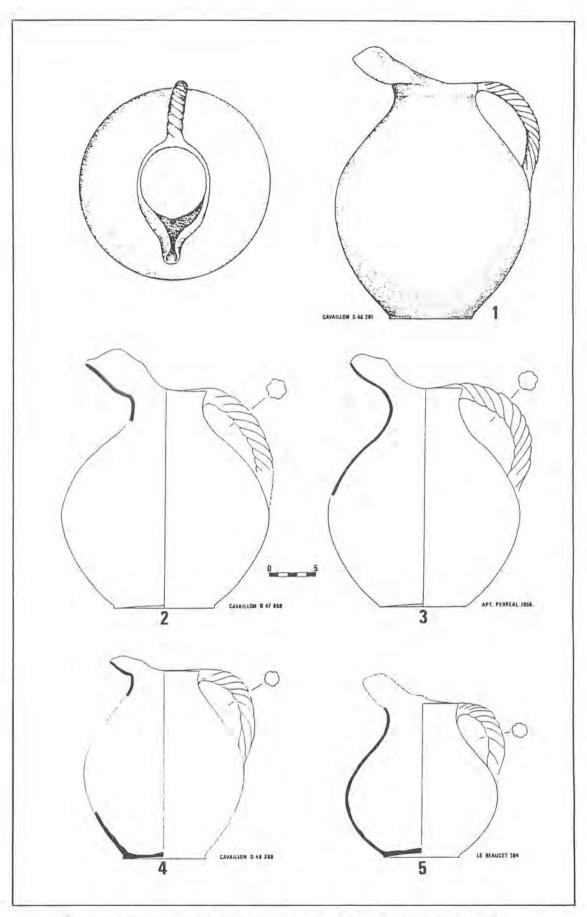


Figure 2 - Cruches à anse torsadée. 1, 2, 4 : Cavaillon; 3 : Saint-Saturnin d'Apt; 5 : Le Beaucet.

mais le phénomène est probablement dû aux seules attaques d'un milieu de conservation peu propice.

1.5. La contenance

Diverses mesures (8) effectuées sur les exemplaires les plus complets ont permis de différencier deux modules. Les variations au sein d'un même groupe sont parfois importantes (Fig. 3), mais elles se répartissent sans ambiguïté autour de deux séries privilégiées :

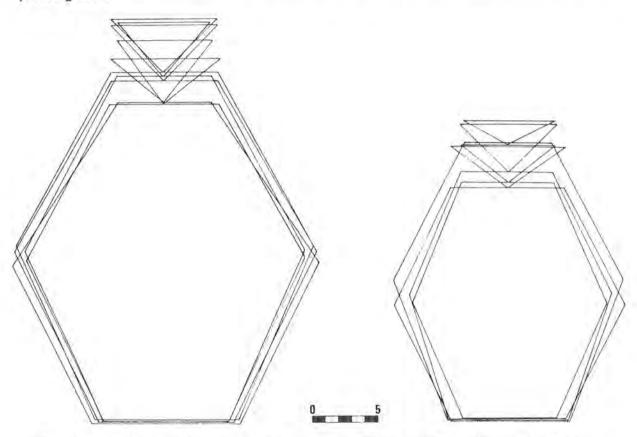


Figure 3 - Variations de mesures sur les exemplaires complets de cruches à anse torsadée (Cf. texte). Mise en évidence de deux modules.

- Le plus grand module a une contenance moyenne de 4,7 l., pour une hauteur pouvant atteindre 30,2 cm et un diamètre maximal de 23 cm.
- Le petit module contient 2,6 l. environ, pour une hauteur pouvant atteindre 22,5 cm et un diamètre maximal de 17,6 cm.

2. REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES TROUVAILLES

Une enquête, beaucoup plus développée que ne le laisse supposer la liste suivante, nous a permis de recenser une dizaine de sites ayant fourni des éléments de "cruches à anse torsadée". Ces sites se trouvent presque tous dans la partie méridionale du département de Vaucluse (Fig. 4). Sauf exception, le produit qui nous intéresse semble donc n'avoir été diffusé que sur une aire relativement restreinte.

Une évaluation de la représentativité de ce matériel est tentée sur chacun de ces sites, à partir du nombre de fragments d'anses torsadées retrouvés (247 fr. au total). Les autres éléments du vase, pouvant prêter à confusion, n'ont pas été pris en compte.

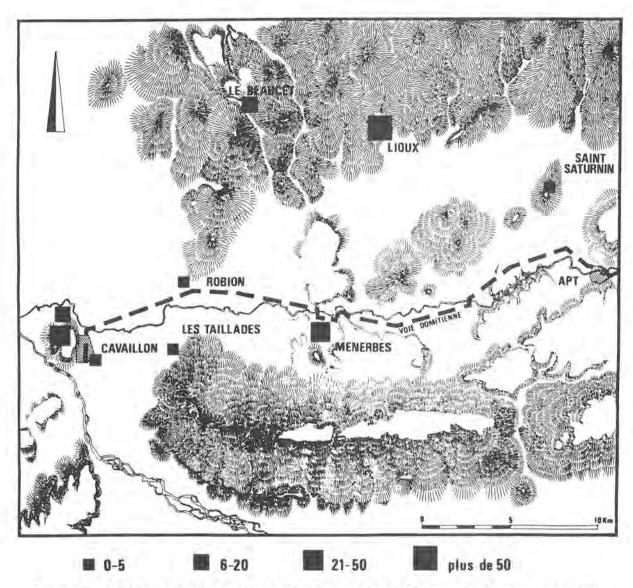


Figure 4 - Vallée du Calavon : lieux de découverte et fragments d'anses torsadées.

2.1. Les sites

2.1.1. Cavaillon. Versant nord de la colline Saint-Jacques.

Les premières mentions d'oenochoes a anses torsadées sont dues à A. DUMOULIN, à l'occasion d'une fouille réalisée à Cavaillon, en 1935, au pied du versant septentrional de la colline Saint-Jacques (9). Un ensemble de puits comblés par un matériel céramique souvent abondant, fut alors mis au jour. Ce matériel s'échelonne depuis le Premier Age du Fer jusqu'au lle s. ap. J.-C., mais appartient surtout à la deuxième moitié du ler s. av. J.-C. et au tout début du siècle suivant (6 fr. d'anses, dont certains se rattachent à des oenochoes graphiquement complètes).

Deux fouilles de sauvetage, réalisées en 1984 et 1987 par le Service d'Archéologie de Vaucluse, révélaient dans la même zone, au quartier des Grands-Grès (1 fr. d'anse) et en bordure du chemin des Iscles du Temple (2 fr. d'anses), des fosses appartenant au même contexte, contenant un matériel comparable.

2.1.2. Cavaillon. Colline Saint-Jacques

Le musée de Cavaillon (10) possède une collection résultant de ramassages de surface effectués sur le sommet de la colline Saint-Jacques (22 fr. d'anses

torsadées). L'oppidum qui occupe cette éminence a fourni de longue date, un abondant matériel, mais celui-ci a le plus souvent été dispersé sans avoir été étudié.

2.1.3. Cavaillon. Centre-Ville.

Deux fouilles menées par le S.A.C.G., en 1986 et 1987, dans le centre de Cavaillon, l'une à l'emplacement maintenant occupé par un immeuble de la C.N.R.O.B. (4 fr. d'anses) (11), l'autre sur le site du "Grand Couvent" (7 fr. d'anses), ont produit en stratigraphie des oenochoes à anse torsadée. Ces deux chantiers ont révélé la présence, sous la ville actuelle, d'une trame urbaine ancienne remontant au plus tard au ler s. avant J.-C.

2.1.4. Robion. Tour de Sabran (San-Peyre).

Un site important, incluant un vaste habitat et une nécropole, est connu de longue date à la Tour de Sabran. Il se développe en bordure de la Voie Domitienne, en rive droite de la vallée du Calavon, à son débouché sur la plaine de Cavaillon. Des ramassages de surface anciens ont fourni une anse torsadée (1 fr.), conservée dans les réserves du Musée Archéologique de Cavaillon.

2.1.5. Les Taillades. Saint-Gens.

Au quartier de Saint-Gens, également situé à l'ouest de la basse vallée du Calavon, se trouvent les restes d'un vaste établissement antique. Des prospections de surface, menées en 1983 par le S.A.C.G., ont permis de recenser un élément d'anse torsadée (1 fr.).

2.1.6. Aix-en-Provence. Entremont.

Parmi le matériel exhumé par R.AMBARD sur le célèbre oppidum se trouve une anse torsadée (1 fr.), très comparable à celles recueillies dans le Vaucluse.

2.1.7. Le Beaucet. La Baume.

Ce site est connu par la fouille d'un important dépotoir (11 fr. d'anses torsadées) daté autour du changement d'ère. Il se trouve en bordure d'un vallon faisant communiquer la plaine du Calavon et celle du Comtat. Parmi le matériel recueilli, cinq oenochoes, graphiquement presque complètes, ont été publiées (12).

2.1.8. Menerbes. Les Bas-Heyrauds.

Le quartier des Bas-Heyrauds marque un étranglement de la vallée du Calavon, passage obligé pour la Domitienne. Celle-ci borde ici un vaste habitat (mutatio?) très partiellement fouillé par le S.A.C.G., en 1985. Les recherches ont, entre autre, révélé un four de potier. De nombreux fragments de cruches à anse torsadée (49 fr. d'anses) proviennent des niveaux liés au fonctionnement de ce four (fin du ler s. av. J.-C.).

2.1.9. Lioux. Verjusclas.

Construit en bordure des plateaux de Vaucluse, dominant la plaine de Gordes, ce sanctuaire rural, fouillé de 1983 à 1985 par le S.A.C.G. (13), a révélé plusieurs centaines de fragments d'oenochoes à anse torsadée (145 fr. d'anses). Ceux-ci étaient rassemblés dans un dépotoir datable de la fin du ler s. av. J.-C.

2.1.10. Saint-Saturnin/Gargas. Péréal.

Trois cruches à anse torsadée, graphiquement complètes, et plusieurs fragments de ce type de vase (4 fr. d'anses), proviennent des fouilles effectuées par A.DUMOULIN sur l'oppidum de Péréal. Ce matériel est conservé au Musée Municipal d'Apt (14).

2.2. Conditions de découverte. Répartition des sites.

Un rapide commentaire s'impose, sur les lieux et les conditions de découverte

de ce mobilier :

Le site de Verjusclas et celui des Bas-Hérauts peuvent respectivement être identifiés avec un sanctuaire et une officine de potier. Les autres lieux de trouvaille sont vraisemblablement des habitats, ou, du moins, se rattachent à des habitats.

Plusieurs des trouvailles ont été réalisées lors de prospections de surface (colline Saint-Jacques, Tour-de-Sabran, Saint-Gens), d'autres proviennent de fouilles anciennes (Entremont, Péréal) : elles proviennent de contextes archéologiques mal connus. Les fragments découverts lors de travaux récents sont pour la plupart issus de dépotoirs (ou dépôts) malheureusement isolés et susceptibles de rassembler un matériel chronologiquement peu homogène (piedmont septentrional de la colline Saint-Jacques, la Baume, Verjusclas). Seuls les sites du centre-ville de Cavaillon et des Bas-Héraut ont en définitive fourni des oenoches à anses torsadées bien stratiphiées.

On constatera sans peine que la presque totalité des sites énumérés est concentrée dans la vallée du Calavon, le long de la Voie Domitienne, entre Cavaillon et Apt. L'un d'eux, le dépotoir du Beaucet, est légèrement excentré mais se trouve en communication directe avec la dépression du Calavon. Seul Entremont est réellement à l'écart de cet ensemble.

L'aire de dispersion ainsi définie est vraisemblablement assez proche de l'aire de diffusion réelle du produit. Nous devons cependant remarquer que les investigations archéologiques, et donc les occasions de découverte sont rares, à l'est (Alpes de Haute-Provence et Haut-Lubéron), comme au nord-est (Plateau de Vaucluse) de cette zone. Par contre des villes assez largement explorées comme Avignon, Orange, Vaison-la-Romaine ou Glanum n'ont jamais fourni, à notre connaissance, le moindre fragment de cruche à anse torsadée, bien qu'ayant livré des niveaux susceptibles d'en contenir.

3. VARIATIONS DE DETAIL

A l'intérieur de la classe homogène que nous avons définie apparaissent des variations de détail. Trois types de variations nous ont semblé particulièrement intéressants et susceptibles de permettre l'identification de producteurs différents. Ce sont :

- la qualité de la pâte.

- le sens de torsion de l'anse.

- le diamètre et le nombre de stries de l'anse.

D'autres critères ont été examinés, mais une répartition anarchique démontre leur côté aléatoire. Tel n'est pas le cas de ceux que nous avons retenus.

Afin d'homogénéiser nos observations et pour tenir compte de la disparité des éléments recueillis, notre étude a porté uniquement sur les fragments d'anses.

3.1. Critères discriminants

3.1.1. La pâte.

Deux qualités de pâte sont aisément différenciables à l'oeil nu, regroupant l'ensemble des objets examinés.

Un premier groupe (A) se caractérise par la compacité de la pâte et le haut degré d'épuration de l'argile. Les inclusions non plastiques sont extrêmement fines et se composent essentiellement de particules de mica blanc.

Le second groupe (B) possède des caractères diamétralement opposés : la pâte est aérée. Elle comporte de nombreuses vacuoles allongées (aspect sensiblement feuilleté) et des inclusions assez importantes de nodules rougeâtres. Les particules de mica sont totalement absentes.

3.1.2. Le sens de torsion.

Les deux sens de torsion possibles ont été observés. Pour emprunter un

vocabulaire utilisé par les tisserands, nous les avons identifiés par les expressions "torsion en S" (torsion à droite, dans le sens rétrograde) et "torsion en Z" (torsion à gauche, dans le sens trigonométrique).

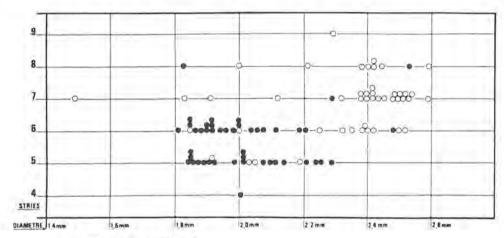
3.1.3. Diamètre des anses.

Tout comme il existe deux modules de cruches, il existe deux classes distinctes d'anses, mais contrairement à ce que l'on aurait pu penser, le diamètre des anses n'est pas nécessairement lié à la taille du vase.

Les anses ayant la plus faible section (diamètre moyen : 2,2 cm) comportent généralement 5 ou 6 stries. Celles de section plus large (diamètre moyen : 2,5 cm) en comptent 7 ou 8.

3.2. Répartition des sous-groupes.

Les trois critères ci-dessus définis, nous ont permis de distinguer deux groupes. L'un est plus particulièrement répandu à l'ouest de la zone de distribution du produit, l'autre est mieux représenté à l'est. Deux sites sont particulièrement représentatifs de l'une ou l'autre tendance : Ménerbes et Lioux (Fig. 5).



- O MENERBES . ANSES EN S
- . LIOUX . ANSES EN Z

Figure 5 - Mise en évidence de deux sous-groupes d'anses.

Les 49 anses recensées à Ménerbes sont à pâte micacée (type A), à torsion en "S" et généralement de fort diamètre (47% possèdent 7 stries). L'homogénéité absolue de ce lot (si l'on excepte les quelques anses de petite taille) nous incite à reconnaître dans l'officine de Ménerbes le lieu de production du matériel observé.

A l'inverse, 46 des 94 anses étudiables de Lioux sont à torsion en "Z" et plutôt de faible diamètre (une seule possède 7 stries). 44 de ces anses appartiennent au groupe de pâte (B). Les deux anses modelées dans une pâte du type (A) ont une section particulièrement importante.

Les anses trouvées dans le centre-ville de Cavaillon, sur le piémont nord de la colline Saint-Jacques ou au Beaucet sont toutes en "S" et à pâte de type (A). Elles se rattachent aux productions de Ménerbes, mais possèdent un diamètre généralement réduit.

Les anses en "S" de Lioux sont au nombre de 48 : 24 sont à pâte de type (A), les autres sont à pâte de type (B). Celles relevant du type (A) sont toutes de grand diamètre. Elles présentent donc exactement les mêmes caractéristiques que les anses de Ménerbes.

Le matériel des autres sites se rapproche tantôt de celui de Ménerbes, tantôt de celui ci-dessus décrit de Lioux. Il possède parfois des caractéristiques originales (Fig. 6).

0170	TO	RSION					6 0		MBRE	DE							6577
SITE	1 - 70	Z	s	Z	s	Z	5	1	s	Z	5	z	s	9,	s	7	TOTAL
MENERBES	49				3		11		24		8		_1		2		49
LIOUX	76	69		1	4	19	-11	23	20	1	3	2	2		30	23	145
CAV. STJACQUES	11	11			1	1	6				3				1	1	22
CAV. VERSANT N	9				2		4	E	2		1						9
CAV.CENTRE V.	4	1					3				1		-	-			4
LE BEAUCET	10	11					6	1	3		1						11
TAILLADES		i				1											1
ROBION		1				1		1									1
ST SATURNIN	2	2				1		1	1		1						4
AIX ENTREMON	r	1								1							- 1
TOTAL	161	86	I														24

Figure 6 - Répartition des anses par site, selon leur façonnage (sens de torsion, nombre de stries).

3.3. Lieux de production. Diffusion.

Les observations qui précèdent permettent de présenter les hypothèses suivantes :

- Ménerbes, qui a fourni plusieurs dizaines de cruches à anse torsadée strictement identiques entre elles (15), est un site caractérisé par l'implantation d'un four de potier au moins. Un seul surcuit d'oeonochoe a été recueilli, mais nous pensons que l'homogénéité parfaite du matériel attesté témoigne de la proximité immédiate du lieu de production.

 A partir de Ménerbes, la région proche a été approvisionnée en cruches à anses torsadées, et en particulier les sites du Beaucet, de Cavaillon, de Lioux et de Péréal (16).

- Des vases très comparables mais présentant des caractéristiques de détail différentes sont attestés à Lioux et Péréal : ils ont été produits dans une "succursale" de Ménerbes, implantée plus en amont dans la vallée du Calavon.

Les deux types de production sont parfois associés, mais leur diffusion est plutôt complémentaire. L'une des productions, plus répandue, couvre l'ensemble de la vallée du Calavon, à partir de Ménerbes (?), mais plus particulièrement sa partie occidentale, en aval du centre producteur (?). Elle atteint Entremont. L'autre est diffusée en amont de la moyenne vallée du Calavon et dans la région d'Apt.

4. CHRONOLOGIE

Le faible nombre des séries stratigraphiques bien développées et bien datées, ayant révélé des oenochoes à anse torsadée, rend difficile la datation de cette production.

En considérant les limites chronologiques extrêmes envisageables pour l'ensemble des sites et couches à anses torsadées, on obtient une fourchette assez large couvrant la deuxième moitié du ler siècle av. J.-C. et les premières années du ler siècle ap. J.-C. jusqu'en 15/20 ap. J.-C.

Une approche un peu plus fine peut être obtenue grâce aux données recueillies

à Cavaillon et Ménerbes.

- Sur le chantier de la C.N.R.O.B., à Cavaillon, des productions à anses torsadées sont scellées par un sol bétonné mis en place entre les années - 20 et 0.

- A Ménerbes, les niveaux incluant des anses torsadées sont recouverts par un

remblai probablement déposé autour du changement d'ère.

- Le puits n°10, fouillé au pied du versant nord de la colline Saint-Jacques (Cavaillon), contient plusieurs exemplaires complets d'oenochoes, lesquels ne représentent donc vraisemblablement pas des éléments résiduels. Le comblement de ce puits est datable de la dernière décennie du ler siècle av. J.-C., au plus tôt entre les années - 20 et - 10.

Notons également l'association extrêmement fréquente des "anses torsadées" et des productions sigillées italiques ou des imitations de "campanienne A" à pâte

jaune. Celles-ci apparaissent vraisemblablement vers - 20 / - 30 (17).

L'association avec les vases forme 1, groupe 6, série 1 des "ateliers des Alpilles" est encore plus courante. Ce type apparaîtrait après les années - 20, vers 15/10 av. J.-C. (18).

En définitive, et sous toutes réserves, nous proposerions comme principale période de production pour les anses torsadées, la période s'étalant depuis 20 av. $J_{*-}C_{*-}$ jusqu'aux premières années de notre ère.

5. COMPARAISONS

L'enquête que nous avons menée, afin de découvrir des éléments de comparaison avec les cruches du Calavon, nous a permis de recenser d'autres productions à anse torsadée.

Plusieurs fragments d'anses torsadées sont issus de zones proches de la vallée du Calavon, et appartiennent également à des cruches à pâte jaune. Ils ont été découverts sur les sites vauclusiens de Pourtoules (centre-ville d'Orange), du Peyron (Sainte-Cécile-les-Vignes) et du Valerne (Mormoiron) (19). Quoique très comparables aux anses du Calavon, ces éléments ne peuvent être rattachés aux productions de cette vallée.

Des cruches à anse torsadée et pâte jaune, légèrement différentes, sont également mentionnées sur l'oppidum d'Ensérune (Nissan-les-Ensérune, Hérault) (20).

Une autre forme, utilisant la technique de l'anse striée puis torsadée est un pot globulaire à préhensions plaquées. Ce vase tourné à pâte jaune se rencontre dans les Bouches-du-Rhône, aux Baux-de-Provence (21) et sur l'oppidum de la Cloche à Rognac (22).

Toutes ces productions sont datées de la fin du ler siècle av. J.-C. ou du début du siècle suivant.

Elles attestent un engouement certain pour les anses du type torsadé, autour du changement d'ère, mais ne permettent guère d'établir quelle est l'origine de ce "décor", peu courant en dehors de l'époque augustéenne.

Il semble difficile d'établir une filiation entre notre produit et les rares vases

à anse torsadée antérieurs que nous avons recensés (23).

Quant à la forme générale de l'oenochoe, on soulignera qu'elle est peu attestée dans le répertoire indigène. Ne peuvent guère être citées pour comparaison que la forme 1 des céramiques communes à pâte grise réfractaire dites "vaisonnaises" (24) ou la forme 2.4.1. des "Ateliers des Alpilles" (25), toutes deux fabriquées à partir de la même période que les cruches du Calavon, ou à peine plus précocement.

Il est vraisemblable que des vases métalliques italiques sont à l'origine de ces

productions (26).

Les oenochoes à anses torsadées, produits locaux de la basse vallée du Rhône, d'époque augustéenne, apparaissent en définitive originales et novatrices. Leur forme

même, la technique utilisée pour leur fabrication, ne font pas référence à des modèles indigènes.

Nous serions tentés de voir à travers ces vases tournés, dénotant une habileté certaine, sinon l'oeuvre d'un potier italique expatrié, du moins l'appropriation par un atelier indigène, à date relativement précoce, de conceptions esthétiques et techniques d'origine italique.



NOTES

- Ce cours d'eau, essentiellement vauclusien, est l'un des principaux affluents de la Durance. Il arrose notamment les villes (1) de Cavaillon et d'Apt.
- Il représente, dans les niveaux d'habitat et les dépotoirs domestiques vauclusiens que nous avons étudiés, 5 à 10% du matériel. (2)
- DEDET (B.), PY (M.), Introduction à l'étude de la Protohistoire en Languedoc Oriental, Cahier n°5 de l'A.R.A.L.O., Caveirac, (3) 1976, p. 92. Il est évident que d'autres produits étaient concomitamment fabriqués dans les mêmes ateliers. Nous pensons avoir, au
- (4) cours de notre enquête, reconnu un certain nombre d'entre eux, mais nous ne développerons pas ici ce sujet.
- A notre connaissance, un seul article s'attarde, encore qu'assez rapidement, sur ce produit : ARCELIN (P. et Ch.), CAILLET (5) (R.). "Un dépotoir préromain au lieu-dit La Baume (Le Beaucet, Vaucluse)", dans Documents d'Archéologie Méridionale, 1, 1978, p. 113-146.
- (6) Deux exemplaires d'anses torsadées doubles, formés de deux anses torsadées simples accolées, l'une en "S", la seconde en "Z", ont été récemment trouvés à Cavaillon (chantier du "Grand Couvent"). Tous les autres exemplaires que nous avons étudiés semblent avoir comporté une anse unique simple, en "S" ou en "Z" (se reporter pour la définition de ces expressions, au paragraphe 3).
- Ces deux dernières caractéristiques (bombement, bourrelet) sont probablement liées à des déformations involontaires (7) survenues en cours de séchage.
- Ces mesures concernent : la hauteur totale du vase (hauteur de la panse plus hauteur du coi), les diamètres moyens de (8) l'ouverture, du col et du fond, et le diamètre maximal de la panse.
- DUMOULIN (A.), "Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse)", dans Gallia, XXIII, 1, 1965,
- Nous remercions vivement Mme Sylvie GRANGE, Conservateur des musées de Cavaillon, et son équipe, pour l'aide qu'ils nous ont apportée au cours de nos recherches.
- (11) BELLET (M.-E.), BORGARD (Ph.), "La fouille du C.N.R.O.B., à Cavaillon (Vaucluse)", dans Bulletin de Provence, nº16, 1988 (à paraître).
- Cf. note (5). Grâce à l'obligeance de P.ARCELIN et L.BATTU, que nous remercions bien volontiers, nous avons pu revoir ce matériel, à présent conservé au dépôt de Vaison-la-Romaine.
- Un compte rendu de cette fouille est brièvement exposé dans : Premiers temps chrétiens en Gaule Méridionale, catalogue (13) de l'exposition, Lyon, 1986, p. 120-122.
- M. André KAUFFMANN, Conservateur du Musée Archéologique d'Apt, nous a fort aimablement guidé parmi les collections de son musée. Nous l'en remercions vivement.
- En particulier, les trois critères discriminants que nous avons individualisés sont les mêmes pour toutes les anses recensées sur le site, sans exception.
- Quelques exemplaires, tous découverts à l'ouest de Ménerbes, bien que micacés, ne présentent pas exactement les caractéristiques de cet atelier (?).
- ARCELIN (P.), "Note sur les céramiques à vernis noir tardives en Provence Occidentale", dans Archéologie en Languedoc, 1, 1978, p. 120. (18) ARCELÍN (P.), La céramique modelée au ler s. av. J.-C. dans les Bouches-du-Rhône, thèse de 3ème cycle (dactylographiée),
- Aix-en-Provence, p. 261 et sq.
- (19) Ces renseignements nous ont été aimablement fournis par M. Joël-Claude MEFFRE (Le Peyron) et MM. Patrick REY, Michel GONZALEZ et Gilles GURBIEL (Le Valerne),
- (20) JANNORAY (J.), "Informations", dans Gallia, XII, 2, 1954, p. 420, fig. 10, n°2.
 (21) ARCELIN (P.), "Nouvelles observations sur. la nécropole préromaine de la Catalane, aux Baux-de-Provence (B.-du-Rh.)", dans Ecole Antique de Nîmes, 15, 1980, p. 103-104.
- CHABOT (L.), "Découverte de fours à pain en pisé dans les oppida de la Tène III, dans la périphérie de l'Etang de Berre (B.-du-Rh.)", dans Cahiers du Centre de Coordination des Sociétés Archéologiques de Provence, 6 avril 1979, p. 2 et 14.
- On mentionnera toutefois une marmite à pâte "jaune pâle extérieurement, rose intérieurement", munie de deux anses torsadées, retrouvée parmi le mobilier de l'épave de la Chrétienne "C", datée du deuxième quart du lle s. avant J.-C.: JONCHERAY (J.-P.), L'épave "C" de La Chrétienne, Premier supplément aux Cahiers d'Archéologie Subaquatique, 1975, p. 88, Fig. 39 A.
- (24) GOUDINEAU (Chr.), "Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison", dans Revue Archéologique de Narbonnaise, X, 1977, p.155, Fig. 1. (25) Cf. ARCELIN, 1979, p. 273 et sq.
- (26) Cf. à ce sujet : GOUDINEAU, 1977, p. 155 et 157.

DISCUSSION

Président de séance : J.-J. HATT

Bernard LIOU: Je suis très satisfait de faire la connaissance de cette forme: j'ai l'impression que l'on n'avait pas mesuré toute son importance. Je suis absolument persuadé que dans les matériels non encore étudiés et publiés de sites importants (il y en a une à laquelle je pense plus particulièrement, Vaison) on doit trouver des anses torsadées et des éléments de ces vases. Quant à la diffusion, j'ai l'impression que dans cette région, dans la basse vallée du Rhône, on va en trouver nettement

plus au large que dans la vallée du Calavon.

Dominique CARRU: Nous avons fait une première enquête qui, effectivement, peut paraître sommaire; mais nous avons compulsé toutes les publications du Languedoc, regardé dans les réserves d'Orange, d'Avignon, dans les niveaux augustéens qui ont été très largement fouillés: nous n'en avons pas trouvé. Par contre et, peut-être, complémentairement, nous avons trouvé d'autres productions à pâte claire; je pense, notamment, aux urnes à anses collées qui sont très répandues dans le couloir rhodanien, à Saint-Laurent-des-Arbres, à Avignon, dans les Alpilles, etc. La fréquence des publications signalant ces céramiques a paru signifiante. Nous n'en signalons aucune à Vaison où nous avons fait les réserves et il nous apparaît que cela doit avoir un sens. Pourtant, il faudra pousser l'enquête.

Alain FERDIERE: Puisque vous cherchez des comparaisons relativement éloignées, je peux vous signaler, si vous ne l'avez pas vu, qu'une partie des cruches à engobe blanc, dites de l'Allier, comprend parfois des anses torsadées; elles sont à peu près

contemporaines, d'époque augustéenne.

Jean-Jacques HATT: Il y a aussi, semble-t-il, des anses torsadées à Bibracte.

Philippe BORGARD: Toujours dans les niveaux augustéens?

Jean-Jacques HATT : Oui, mais la cruche a une forme complètement différente. Petite observation : ne parlez pas trop de "puits funéraires".

Dominique CARRU: Je conçois parfaitement qu'il existe une imprécision, encore actuellement; c'est bien pour cela que j'en parle avec beaucoup de prudence.

Jean-Jacques HATT : Parlez de puits d'offrandes sans prudence. Je ne veux pas énumérer les raisons pour lesquelles on ne peut pas parler de puits funéraires, mais

vraiment, il ne faut plus en parler.

Michel PASQUALINI: La fouille de Ménerbes a livré, uniquement, des anses torsadées? Dominique CARRU: Ménerbes a été une fouille très partielle, comme je l'ai dit, et nous n'avons pas vraiment trouvé de dépotoir ou de rebuts de cuisson; on a un seul surcuit concernant les anses torsadées. Par contre, on a beaucoup de tessons fragmentés et on a la quasi-certitude que cet atelier a produit des pesons (on en trouve en très grand nombre), d'autres types de cruches à pâte claire, ainsi que des tores, des rondeaux, qui ne sont pas des éléments de calages dans les fours, mais que l'on retrouve généralement associés, justement, avec des céramiques des ateliers des Alpilles. Quant aux amphores, il est probable que ce four, vu l'importance de la coupole et de l'alandier, en ait produit mais nous n'en savons pas grand chose si ce n'est qu'il y a beaucoup de fonds annulaires du type des Gauloises, sans plus de précisions; on n'a pas de rebord de type G.4; c'est plutôt un type hybride. On a essayé de faire des restitutions qui se rapprocheraient du type G.7, mais vraiment sans certitude.

Michel PASQUALINI : Ne serait-il pas intéressant de faire un rapprochement avec les productions marseillaises de la même époque ?

Dominique CARRU: Oui, tout à fait. Michel PASQUALINI: L'avez-vous fait?

Dominique CARRU: La fouille a eu lieu en 1986 et, pour l'instant, on n'a pas eu vraiment le temps; nous nous sommes lancés dans l'étude, plus spécifique, de ces anses torsadées.

Anne SCHMITT (*)

LES PRODUCTIONS D'AMPHORES DANS LA MOYENNE VALLEE DU RHONE : MISE AU POINT SUR QUELQUES TYPES

A la suite d'études préliminaires réalisées au laboratoire sur du matériel provenant de sites archéologiques lyonnais, l'existence d'une production locale (ou, pour le moins, régionale) d'amphores comprenant des Dressel 1 similis, des Dressel 2/4 et des Dressel 9 similis a été mise en évidence (1).

La question se posait alors de savoir si d'autres types d'amphores avaient été produits à Lyon. Sachant que dans le cas des Dressel 1, Dressel 2/4 et Dressel 9 qui présentent un dégraissant abondant, celui-ci est ajouté, nous avons inclus dans notre enquête des amphores à pâte fine. Actuellement, les amphores étudiées (ou en cours d'étude) appartiennent aux types suivants : Dressel 1, 2/4 et 9, Pascual 1, Dressel 12 et 28, Haltern 70, Gauloises 3, 4 et 5.

La liste des exemplaires analysés est la suivante :

. Dressel 1	7 exemplaires	(Lyon 5, Suisse 1, Luxembourg 1)
. Dressel 2/4	49 exemplaires	(Lyon 28, Saint-Romain-en-Gal 13,
		Sainte-Colombe 2, Suisse 5,
		Luxembourg 1)
 Dressel 9 	37 exemplaires	(Lyon 29, Saint-Romain-en-Gal 3,
		Suisse 5)
. Pascual 1	2 exemplaires	(Lyon 1, Barcelone 1)
Dressel 12	4 exemplaires	(Lyon)
Dressel 28	5 exemplaires	(Lyon)
. Haltern 70	5 exemplaires	(Lyon 3, Saint-Romain-en-Gal 2)
. Gauloise 3	13 exemplaires	
		Suisse 1)
. Gauloise 4	8 exemplaires	(Lyon)
. Gauloise 5	5 exemplaires	(Lyon)
Dressel 12 Dressel 28 Haltern 70 Gauloise 3 Gauloise 4	5 exemplaires 5 exemplaires 13 exemplaires 8 exemplaires	(Lyon) (Lyon) (Lyon 3, Saint-Romain-en-Gal 2) (Lyon 8, Saint-Romain-en-Gal 4, Suisse 1) (Lyon)

soit au total: 135 exemplaires

I. CLASSIFICATION PRELIMINAIRE

Afin de déterminer si des amphores Pascual 1, Dressel 12 et 28, Haltern 70, Gauloise 3, 4 et 5 avaient pu être produites à Lyon (ou à Vienne), les 135 exemplaires précédents ont été analysés par fluorescence X et classés par analyse de grappes en affinité moyenne non pondérée, sur variables centrées réduites relatives aux 17 constituants chimiques suivants : K, Rb, Mg, Ca, Sr, Ba, Mn, Ni, Zn, Al, Cr, Fe, Si, Ti, Zr, Ce, V.

Le dendogramme obtenu (Fig. 1) permet de visualiser le degré de ressemblance des compositions chimiques de deux ou plusieurs échantillons (2) et de distinguer plusieurs groupes. Compte tenu de la multiplicité de ces groupes et de la petite taille d'un certain nombre d'entre eux, la classification ne peut être qu'imparfaite. Cependant, on peut distinguer 5 groupes notés de A à E ainsi composés :

Groupe A:

. Dressel 1	5 exemplaires sur 7	(Lyon)					
. Dressel 2/4	17 exemplaires sur 49	(Lyon 13, Sainte-Colombe 2,					
		Suisse 2)					
. Dressel 9	25 exemplaires sur 37	(Lyon 23, Saint-Romain-en-					
		Gal 1, Suisse 1)					
Dressel 28	3 exemplaires sur 5	(Lyon)					

Le groupe A ne comprend ni Pascual 1, ni Dressel 12, ni Haltern 70, ni Gauloises. Il rassemble les Dressel 1, Dressel 2/4 et Dressel 9 qui ont été considérées initialement comme lyonnaises. Certaines Dressel 28 se classant dans ce groupe, la question se pose de savoir s'il aurait pu y avoir à Lyon des productions de ce type.

Groupe B:

. Dressel 2/4	5 exemplaires sur 49	(Saint-Romain-en-Gal 2,
		Lyon 3)
Dressel 9	1 exemplaire sur 37	(Lyon)

Dans l'hypothèse où le groupe B serait également local, y a-t-il lieu d'attribuer aux productions lyonnaises les exemplaires de Dressel 12 qui s'y rattachent marginalement ?

Groupe C:

Dressel 2/4	9 sur 49	(Lyon 3, Saint-Romain-en-Gal 6)
Dressel 9	3 sur 37	(Lyon 2, Saint-Romain-en-Gal 1)
. Pascual 1	1 sur 2	(Lyon)
. Dressel 12	2 sur 4	(Lyon)
. Gauloise 3	6 sur 13	(Lyon 4, Suisse 1, Saint-Romain- en-Gal 1)

Le groupe C présentant plus d'affinité de composition avec le groupe D qu'avec les groupes A et B présumés lyonnais (cf. Fig. 1), deux questions se posent : le rattachement éventuel de ce groupe aux productions lyonnaises, la validité de la coupure entre les groupes C et D.

Groupe D:

. Dressel 1	1 sur 7	(Luxembourg)
. Dressel 2/4	4 sur 49	(Lyon 3, Saint-Romain-en-Gal 1)
. Dressel 9	1 sur 37	(Lyon)
Dressel 28	1 sur 5	(Lyon)
. Haltern 70	5 sur 5	(Lyon 3, Saint-Romain-en-Gal 2)
. Gauloise 3	3 sur 12	(Lyon 2, Saint-Romain-en-Gal 1)
. Gauloise 4	8 sur 8	(Lyon)

Les mêmes questions que pour le groupe C se posent pour le groupe D.

Groupe E:

 Gauloise 3 	3 sur 12	(Lyon 1, Saint-Romain-en-Gal 2)
. Gauloise 5	5 sur 5	(Lyon)

Ce groupe rassemble tous les exemplaires de Gauloises 5. L'hypothèse d'une origine lyonnaise de ce type d'amphores n'a jamais été avancée et ces exemplaires n'ont

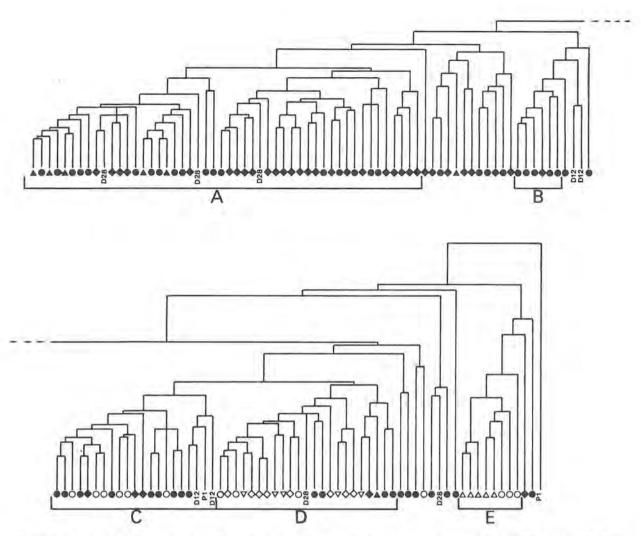


Figure 1 : Diagramme de classification par analyse de grappe des 135 exemplaires considérés :

été inclus dans notre étude que pour les comparer aux autres types d'amphores gauloises.

II. DISCUSSION

1. Les groupes A et B

Le groupe A rassemble des exemplaires de Dressel 1, 2/4 et 9 considérés comme lyonnais. Rappelons que nous ne nous occupons pas ici de savoir quels sont les exemplaires de Dressel 1, 2/4 et 9 qui appartiennent aux productions lyonnaises ou viennoises (cette étude devant être développée par ailleurs), mais uniquement de déterminer si d'autres types d'amphores peuvent avoir été produits localement. Dans ces conditions, on considèrera comme locales le plus grand nombre possible de Dressel 1, 2/4 et 9, de sorte que les exclusions observées pour les autres types d'amphores soient mieux assurées. C'est pour cette raison que, dans la suite de cet exposé, lorigine lyonnaise du groupe B a été acceptée à titre d'hypothèse de travail. Il est cependant acquis que sa composition correspond à une variante moins calcaire des productions lyonnaises, connue dans plusieurs autres fabrications locales, notamment parmi les céramiques sigillées de l'atelier de la Muette à Lyon.

Précisons, d'autre part, que les seuls critères chimiques ne permettent pas, au stade actuel des recherches, de séparer les productions lyonnaises des productions viennoises. Lorsque l'on parlera ici de productions locales ou lyonnaises, il faudra inclure, sauf indication contraire, la région viennoise.

On en terminera avec les productions locales en signalant la présence, dans le dégraissant ajouté des exemplaires du groupe A, de fragments de roches rhyolitiques. Ces roches sont présentes dans le complexe volcanique d'âge viséen affleurant en Beau jolais et dans la vallée de l'Azergues au nord de Lyon. Il est logique d'en retrouver des fragments dans les sédiments de l'Azergues, de la Saône et par suite du Rhône. La composition minéralogique du dégraissant ajouté des exemplaires du groupe A est donc en accord avec le contexte géologique régional (3).

2. Les groupes C et D

La comparaison des compositions chimiques de l'ensemble A+B et de l'ensemble C+D montre que ce dernier réunit des exemplaires dont certains présentent des taux de chrome plus élevés que ceux de l'ensemble A+B. Pour faciliter la comparaison, on a tracé les histogrammes donnant le nombre d'exemplaires par classe de teneur en chrome pour l'ensemble A+B et l'ensemble C+D (Fig. 2).

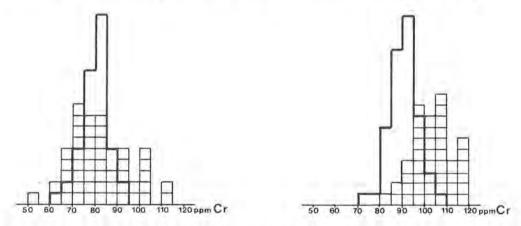


Figure 2 : Histogramme représentant le nombre d'exemplaires par classe de teneurs en chrome.

A gauche: Histogramme des teneurs en chrome des exemplaires de Dr.1, Dr.2/4 et Dr.9 de l'ensemble A + B (carrés figurés) avec en surimposition l'histogramme de l'atelier de sigillée de la Muette (contour en trait noir épais).

A droite: Histogramme des teneurs en chrome des exemplaires de Dr.1, Dr.2/4 et Dr.9 de l'ensemble C + D (carrés figurés) avec en surimposition l'histogramme de l'atelier d'imitation de sigillées de St-Romain-en-Gal (contour en trait noir épais).

De plus, pour comparer ces ensembles avec des productions locales assurées, leurs histogrammes ont été comparés à ceux des ateliers de sigillée de la Muette à Lyon et d'imitation de sigillée de Saint-Romain-en-Gal. Cette comparaison est possible malgré la grande différence de qualité de pâte entre des amphores et des sigillées car le chrome présent dans les céramiques provient essentiellement de la phase argileuse. Si l'on ajoutait du dégraissant aux sigillées, cela provoquerait conjointement une augmentation du taux de silice et une diminution du taux de chrome. On observerait donc un décalage de l'histogramme vers les valeurs faibles, ce qui accentuerait encore la différence entre l'ensemble C + D et les productions lyonnaises et viennoises.

L'examen de ces graphiques permet de faire trois observations :

- l'histogramme de l'ensemble C + D est décalé vers les valeurs élevées du chrome

par rapport à l'histogramme de l'ensemble A + B;

- l'histogramme de l'atelier de la Muette est très faiblement décalé vers les basses valeurs du chrome par rapport à celui de l'ensemble A + B, ce qui serait en accord

avec l'hypothèse d'une origine lyonnaise de cet ensemble.

- l'histogramme de l'atelier de Saint-Romain-en-Gal (décalé vers les valeurs élevées du chrome par rapport à celui de la Muette) reste cependant décalé vers les basses valeurs du chrome par rapport à celui de l'ensemble C + D.

D'autre part, l'étude pétrographique de quelques exemplaires d'amphores Gauloises et Haltern 70 se classant dans les groupes C et D a révélé la présence dans la matrice argileuse de fossiles marins et notamment de foraminifères.

Toutes ces observations nous conduisent à dire que s'il était lyonnais ou viennois, l'ensemble C + D correspondrait aux productions d'un ou plusieurs ateliers utilisant une argile, différente de celle utilisée dans le cas des Dressel 1, 2/4 et 9 des groupes A et B, se caractérisant par son pourcentage de chrome élevé et la présence de fossiles marins. Or, aucune production lyonnaise ou viennoise, connue à ce jour, n'utilise une argile de ce type. Il faudrait donc supposer l'existence d'un atelier inconnu, produisant avec une argile inconnue régionalement des formes dont la fabrication n'est pas attestée dans la région.

Il est plus simple, et donc plus probable, de considérer que cet ensemble n'est ni lyonnais ni viennois. Les argiles marines à foraminifères sont plus fréquentes dans la basse vallée du Rhône que dans la région lyonnaise et une étude plus approfondie de la nature exacte des fossiles et de l'évolution du taux de chrome dans les ateliers de céramiques de la vallée du Rhône devrait permettre de proposer une aire de provenance plus précise.

3. Le groupe E

Dans ce groupe se classent toutes les Gauloises 5 analysées ainsi que trois Gauloises 3.

Les compositions chimiques des exemplaires du groupe E sont très différentes de celles des exemplaires des groupes précédents avec notamment un rapport Calcium/Manganèse élevé, très supérieur à celui des autres groupes. Aucun atelier lyonnais n'ayant de telles caractéristiques, il y a une très forte probabilité pour que ce groupe ne corresponde pas à des productions de la région lyonnaise (hypothèse qui n'a d'ailleurs jamais été avancée). Il s'agit d'autre part d'un atelier différent de celui ayant produit les Gauloises 3 et 4 se classant dans les groupes C et D.

4. Les Dressel 12 et les Pascual 1

Seuls quatre exemplaires de Dressel 12 (dont deux sont situés en position marginale à proximité du groupe B, et deux autres en position marginale dans le groupe C) et un exemplaire de Pascual 1 (en position marginale dans le groupe C, associé à deux Dressel 12) ont été étudiés. Présentant des caractéristiques typologiques un peu diférentes de celles des exemplaires sûrement catalans, et une pâte assez proche des pâtes lyonnaises par l'aspect et la composition chimique, ces exemplaires pouvaient suggérer une production locale, d'autant que tous les cinq proviennent du site de l'atelier de la Muette à Lyon.

Comme on souhaitait vérifier s'ils étaient plus proches des productions catalanes que des productions de la région lyonnaise, ou inversement, on a choisi de placer les cinq exemplaires étudiés sur trois diagrammes de corrélation, permettant de distinguer les productions catalanes des productions de la région lyonnaise.

Les diagrammes de corrélation utilisés sont les diagrammes CaO-MgO (Fig. 3), CaO-Zr (Fig. 4), CaO-MnO (Fig. 5); ils comportent pour la région lyonnaise les exemplaires de Catalogne des exemplaires provenant de divers ateliers. On voit

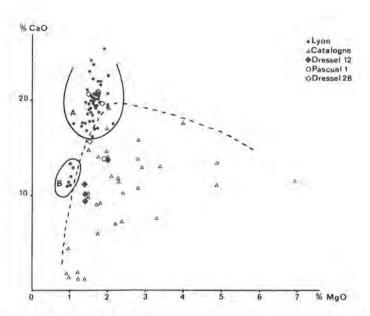


Figure 3 : Diagramme de corrélation CaO-MgO sur lequel sont portés les exemplaires de Dr.1, 2/4 et 9 des groupes A et B (marqués Lyon), différents échantillons catalans, ainsi que les exemplaires de Dressel 12, Pascual 1 et Dressel 28.

que les groupes A et B se distinguent du groupe des exemplaires catalans, même s'il existe quelques légères intersections.

On observe que sur ces trois diagrammes, les cinq exemplaires de Dressel 12 et Pascual 1 se placent parmi les exemplaires catalans, en position marginale, à proximité du groupe B.

D'autre part, l'étude pétrographique des quatre Dr. 12 et de la Pascual 1 a révélé l'absence de fragments de roches rhyolitiques, présents par ailleurs dans les exemplaires des groupes A et B.

Si ces exemplaires étaient lyonnais, au même titre que les Dressel 1, 2/4 et 9 des groupes A et B de la Fig. 1, il n'y aurait qu'une très faible probabilité pour que le hasard les eût tous placés, sur les diagrammes de corrélation, en périphérie du groupe B et du côté des productions catalanes, plutôt qu'ailleurs en A ou en B.

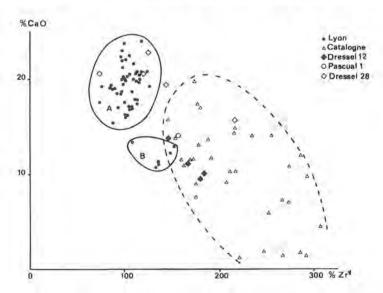


Figure 4 : Diagramme de corrélation CaO-Zr sur lequel sont portés les exemplaires de Dr.1, 2/4 et 9 des groupes A et B (marqués Lyon), différents échantillons catalans, ainsi que les exemplaires de Dressel 12, Pascual 1 et Dressel 28.

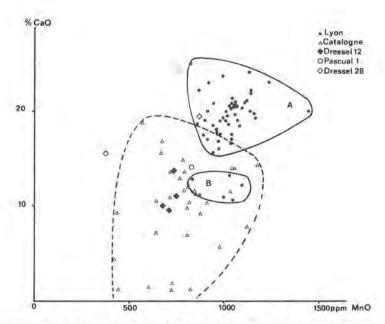


Figure 5 : Diagramme de corrélation CaO-MnO sur lequel sont portés les exemplaires de Dr.1, 2/4 et 9 des groupes A et B (marqués Lyon), différents échantillons catalans, ainsi que les exemplaires de Dressel 12, Pascual 1 et Dressel 28.

Il y aurait également une très faible probabilité pour que le dégraissant ajouté ne contienne pas de fragments de roches rhyolitiques.

Pour compléter ces observations, on a utilisé une méthode de comparaison plus précise que l'analyse de grappes : le calcul des distances généralisées ou distances de Mahalanobis. Cette méthode nécessite la constitution de groupes de références et pour obtenir de bons résultats il faut que le nombre d'exemplaires par groupe soit suffisamment élevé par rapport au nombre d'éléments chimiques considérés. Deux groupes de références ont été constitués : le groupe Lyon-1 comprend des Dressel 2/4 et Dressel 9 ainsi que des céramiques communes grossières, le groupe Lyon-2 comprend des Dressel 1, Dressel 2/4 et Dressel 9 ainsi que des céramiques communes. Le nombre d'exemplaires dans chaque groupe étant faible, il n'a été tenu compte que des huit éléments chimiques majeurs suivants : K, Mg, Ca, Mn, Al, Fe, Si, Ti.

Le calcul des distances de Mahalanobis permet de déterminer pour chaque

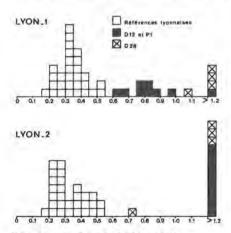


Figure 6 : Histogramme des distances de Mahalanobis.

En haut : Histogramme des distances de Mahalanobis des exemplaires du groupe Lyon-1.

En bas : Histogramme des distances de Mahalanobis des exemplaires du groupe Lyon-2. exemplaire du groupe de références sa position à l'intérieur du groupe. Les distances correspondantes ont été réunies sous forme d'histogrammes (Fig. 6). On a calculé les distances de Mahalanobis, par rapport à chacun de ces deux groupes, des exemplaires de Dressel 12 et Pascual 1 présents sur la grappe de la Fig. 1, ainsi que de 3 autres exemplaires de Dressel 12 et une autre Pascual 1. On note que tous ces exemplaires ont des distances de Mahalanobis très élevées par rapport aux exemplaires des groupes de références. Ceci permet d'affirmer que ces exemplaires n'appartiennent à aucun de ces deux groupes.

Comme pour les groupes C et D, c'est la conjonction des caractéristiques de compositions (chimique et pétrographique) particulières des pâtes et de formes non attestées régionalement qui suggère une origine étrangère à la région.

5. Les Dressel 28

Seuls cinq exemplaires de Dressel 28 ont été étudiés : trois se classent dans le groupe A (dont deux en position marginale), un autre en position marginale dans le groupe D et le dernier en position marginale entre les groupes D et E.

Dans le cas de l'exemplaire bien classé dans le groupe A, il faut noter qu'il s'agit d'une amphore à pied annulaire et fond ombiliqué dont l'attribution typologique est incertaine. Son cas ne sera donc pas traité ici.

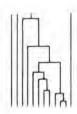
Sur les diagrammes de corrélation utilisés précédemment (cf. Fig. 3, 4 et 5), deux exemplaires se classent parmi les productions lyonnaises. Cependant ces diagrammes ne tiennent compte à chaque fois que de deux éléments chimiques et non de la composition globale de chaque exemplaire. Pour plus de précision, on a donc calculé les distances de Mahalanobis des quatre exemplaires de Dressel 28 par rapport aux deux groupes de références de la région lyonnaise, Lyon-1 et Lyon-2, définis ci-dessus.

Sur la Fig. 6, on observe que les Dressel 28 ont des distances de Mahalanobis très élevées par rapport aux exemplaires composant les groupes de références. Ceci permet d'affirmer qu'elles n'appartiennent à aucun de ces deux groupes.

III. CONCLUSION

Cette discussion peut sembler un peu complexe mais illustre bien le fait qu'avant d'avancer une hypothèse quant à l'origine d'une céramique, il est nécessaire d'avoir une attitude critique quant aux limites de chaque méthode de traitement de données utilisée.

En conclusion de cette étude, on peut dire que les seules productions lyonnaises assurées sont des Dressel 1 similis, Dressel 2/4 et Dressel 9 similis. Il y a une très forte probabilité pour que les amphores gauloises, Haltern 70, Dressel 12 similis, Pascual 1, et Dressel 28 étudiées jusqu'à présent au laboratoire, ne soient pas des productions lyonnaises ou viennoises (4). D'après nos observations, l'origine des amphores gauloises et des Haltern 70 est à rechercher dans la basse vallée du Rhône, celle des Dressel 12 similis et Pascual 1 en Catalogne, quant à l'origine des Dressel 28, aucun élément ne permet pour le moment de proposer une aire de provenance.



MOTES

- (*) Laboratoire de Céramologie, URA 3, 7 rue Raulin, 69365 Lyon Cédex 7.
- (1) Voir à ce sujet A.DESBAT, "Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire", dans SFECAG, Actes du Congrès de Caen, 1987, p. 159-166. Dans cette communication, des Haltern 70 et Dressel 12 similis ont été rattachées indûment aux productions lyonnaises d'après leur aspect extérieur et les ressemblances superficielles de leurs compositions, lesquelles n'avaient pas encore été étudiées en détail.

Plus la hauteur de la fusion entre deux exemplaires est faible, plus leurs compositions chimiques se ressemblent.

- Il faut préciser cependant que la seule présence de fragments de rhyolite ne suffit pas à attribuer une origine lyonnaise à ces exemplaires mais permettent simplement d'envisager une des multiples aires géologiques où l'on trouve de la rhyolite en place ou détritique. C'est la conjugaison des résultats de l'analyse chimique et de l'analyse pétrographique qui permettra de conclure à une origine lyonnaise.
- Dans la même optique, on a voulu vérifier si l'amphore à fond ombiliqué FAV 77/25 (numéro d'analyse : FAV 535) provenant du site de La Favorite à Lyon qui a été publiée comme pouvant être une production locale (5) appartenait aux deux groupes de références lyonnais. La valeur très élevée de ses distances de Mahalanobis par rapport aux groupes Lyon-1 et Lyon-2 (respectivement 1.132 et 2.480) permet de dire que cet exemplaire n'appartient à aucun de ces groupes et donc d'écarter l'hypothèse d'une origine lyonnaise.

C.BECKER, C.CONSTANTIN, A.DESBAT, L.JACQUIN, J.-P.LASCOUX: "Le dépôt d'amphores augustéen de La Favorite à Lyon, dans Figlina, 7, 1986, p. 86 et Fig.12.5 et 13.6.

BIBL LOGRAPHIE

BECKER C., CONSTANTIN C., DESBAT A., JACQUIN L., LASCOUX J.-P., "Le dépôt d'amphores augustéen de la Favorite à Lyon", dans Figlina, 7, 1986.

BECKER C., "Note sur un lot d'amphores régionales du premier siècle après J.-C. à Lyon (IIôt 24)", dans Figlina, 7, 1986.

DESBAT A., "Note sur les productions d'amphores à Lyon au début de l'Empire", dans SFECAG, Actes du Congrès de Caen, 1987.

DISCUSSION

Président de séance : M.-E.BELLET

Daniel BRENTCHALOFF: Vous avez considéré, je crois, que le groupe de Dressel 1, 2/4 et 9 (le groupe A) était lyonnais. Un problème se pose pour la rhyolite que vous avez découverte par lames minces dans les pâtes de ce groupe A. Connaissezvous d'autres gisements de rhyolite que celui que vous avez cité ?

Anne SCHMITT: Il y a des gisements de rhyolite dans la vallée de l'Azergues (au

nord de Lyon) et dans le Beaujolais, dans un massif volcanique d'âge viséen.

Daniel BRENTCHALOFF: Je connais un autre massif qui est important, c'est celui de l'Estérel.

Anne SCHMITT : Je n'ai pas dit que le fait de trouver de la rhyolite voulait dire que c'était lyonnais; j'ai dit que, parmi ces exemplaires qui sont attestés comme lyonnais, à la suite d'autres études effectuées par le laboratoire, on trouve de la rhyolite. J'ai donc dit que c'était en accord avec le contexte géologique régional.

Joël-Claude MEFFRE (*)

LE DEPOTOIR GALLO-ROMAIN DES APLANATS (BEAUMES-DE-VENISE, VAUCLUSE)

CERAMIQUE KAOLINITIQUE ET CERAMIQUE FINE A VERNIS ARGILEUX

Il s'agit d'un lot homogène de céramiques trouvées par P. FAYOT en 1974 au quartier des Aplanats à Beaumes-de-Venise (Vaucluse).

Ce lot comprend 1 328 tessons ; ils ont été mis au jour à l'occasion d'un labour profond en vue d'une plantation en vigne. P. Fayot s'est contenté de vider une fosse approximativement circulaire, emplie de cendre mêlée de tessons.

Cette structure, qui contenait en outre tegulae, objets en métal, faune, monnaies, a été interprétée par le fouilleur comme un dépotoir. Une visite sur le terrain en 1985 m'a amené à confirmer cette interprétation, puisque l'emplacement de la fosse se situe au Nord-Est en contrebas d'une zone d'épandage de vestiges qui offre toutes les caractéristiques d'un habitat.

La fouille a été pratiquée sans méthode par son inventeur. Peu avant sa mort, P. Fayot m'a confié le matériel céramique pour étude. Ce matériel va être remis au dépôt archéologique de Carpentras.

LES CATEGORIES DE CERAMIQUES.

L'histogramme de la figure 1 fait apparaître la répartition du matériel correspondant au vaisselier retrouvé dans le dépotoir (les fragments d'amphore ont été exclus).

Il a été établi d'après un lot de 294 vases identifiés d'après les bords et les fonds, pondérés par quelques formes représentées seulement par des fragments de flancs.

Céramigues fines :

1- sigillées sud-gauloises (4,42%). Formes présentes : 6 Drag. 35/36 à bord non barbotiné ; 1 Drag. 18/31 ; 1 Curle 11 à collerette barbotinée ; 2 Drag. 33 ; 2 panses décorées de Drag. 37.

Ce matériel appartient aux dernières productions de la Graufesenque (décors très empâtés ; timbre de Drag. 33 très fruste ; Drag. 35/36 non barbitinées).

2- sigillée Claire A (0,68%). 2 exemplaires représentés : 1 casserole (Fig.2,n°1). 1 frag. de couvercle. La casserole n'a pas d'équivalent typologique répertorié.

3- sigillée Claire D (0,68%). 2 exemplaires représentés aux formes indéterminées.

4- verre (1,02%). Au moins 3 exemplaires. Fragments très résiduels. Il s'agit vraisemblablement de formes du lle s.

5- sigillée Claire B (vernis argileux rhodaniens) (26,19%). 77 vases représentés. Les formes répertoriées sont les suivantes :

Desbat 3, un frag. d'assiette ou plat (1 exemplaire) ;

Desbat 5, un couvercle à bouton annulaire (?) (1 exemplaire);

Desbat 7, jatte renflée (1 exemplaire, Fig.2,n°5);

Desbat 8, bol décoré de Guillochis (25 exemplaires, Fig. 2, n°6 à 9);

Desbat 11, jatte à bord droit souligné d'une gorge (Fig.2,n°10);

Desbat 12, bol décoré hémisphérique (1 exemplaire, Fig.2,nº11);

Desbat 15, bol à bord rentrant (3 exemplaires, Fig.2,nº12);

Desbat 20, petit bol décoré d'une frise de bâtons parallèles (1 exemplaire, Fig.2,n°14);

Desbat 24/25, calices (?) à engobe brun (3 exemplaires, Fig.2,nº15,16);

Desbat 35, jatte à lèvre rentrante en amande (5 exemplaires, Fig.2,nº18);

Lamboglia 35, imitations de Drag. 35/36 (5 exemplaires);

Desbat 50, urnes à col droit et ressaut (5 exemplaires, Fig.2, nº19);

Desbat 65/66, urnes à col droit développé, lèvre renflée et décor guilloché sur la panse (8 exemplaires, Fig.2,n°20,21,22);

Desbat 67, urnes à décor de stries parallèles à engobe brun (Fig.2,n°23);

Desbat 68, urnes à bord évasé et renflement à la base du col, avec anse (5 exemplaires, Fig.2,n°24,25);

Desbat 69 (?), urnes à col souligné d'une baguette et anse (3 exemplaires, Fig.2,n°26,27,28).

On notera qu'il n'existe aucune forme fermée du type cruche ou pichet, de même qu'aucune forme de vase de grande capacité pouvant porter des médaillons d'applique.

Dans le lot, en revanche, on signalera quatre formes de vases qui nous paraissent pour l'instant inédites :

- Fig.2,n°3 et 4, correspondant à deux gobelets tulipiformes, à pâte tendre beige/orangée et engobe orangé;

- Fig.2,n°2, jatte comportant un large bandeau extérieur, à pâte orange, engobe très résiduel :

 Fig.2,nº17, gobelet de très belle facture, à paroi mince, rebord droit et décor de guillochis. Ce vase, qui devait reposer sur un piedouche, n'est pas sans rappeler des formes de verrerie. Pâte saumon clair, engobe orangé/rouge.

La forme D.35, à bord à lèvre en amande, presque inexistante à Lyon, est par contre souvent représentée sur les sites du Nord-Vaucluse. Ainsi, aux cinq exemplaires des Aplanats, on peut associer plusieurs exemplaires sur l'habitat "F." des sausses à Séguret (1), dans un contexte de la première moitié du lle s., ainsi que sur des habitats du lle s. à Buisson, Roaix, Vaison, Camaret, Piolenc.

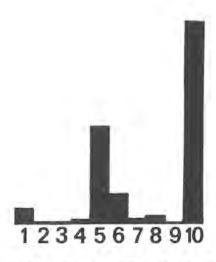


Figure 1 – Les différentes catégories céramiques rencontrées dans le dépotoir des Aplanats (Beaumes de Venise) :1 : sigillée sud-gauloise (4,42%) ; 2 : sigillée Claire A (0,68%) ; 3 : sigillée Claire D (0,68%) ; 4 : verres (1,02%) ; 5 : vernis argileux rhodaniens (26,19%) ; 6 : pâtes calcaires oxydantes (8,16%) ; 7 : pâtes sableuses rouges (1,70%) ; 8 : pâtes sombres micacées (2,04%) ; 9 : modelée (0,68%) ; 10 : kaolinitiques (54,42%).

La Forme D.8 est extrêmement bien représentée dans ce dépotoir (25 exemplaires). Il en est de même sur la majorité des habitats de notre région où cette forme est associée à du matériel du lle s. On la retrouve également avec engobe luisant et pâte serrée et dure aux IIIe et IVe s. (ex. : L'habitat du Pourqueyras à Piolenc, coll. Devalque).

La forme D.11 est très rarement représentée en milieu rural, ainsi que la forme D.5. La forme D.3 se rencontre quelquefois dans les mêmes contextes, sans toutefois excéder 2 ou 3%.

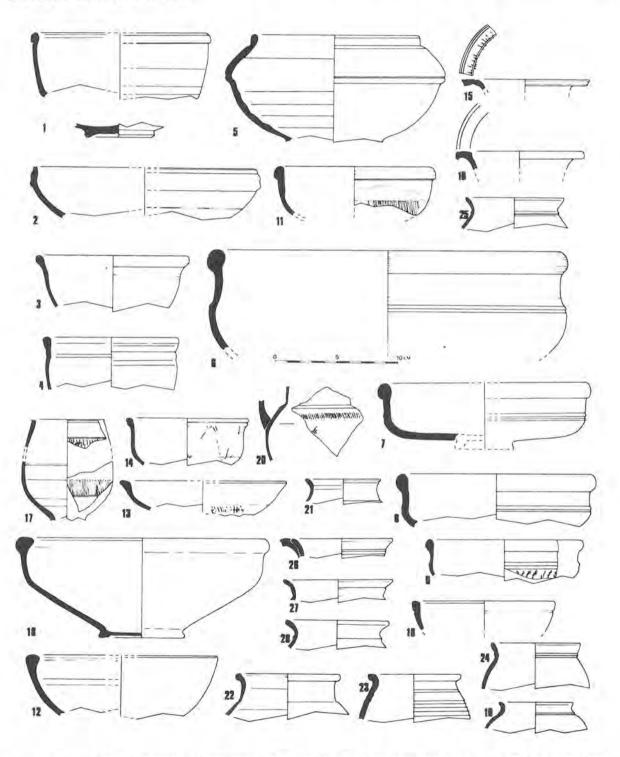


Figure 2 - Les Aplanats (Beaumes de Venise). Sigillées Claires A (n°1) et B (n°2 à 28).

Les pâtes de cet ensemble céramique sont de deux types:

- pâte orangée à orangé/beige homogène, très épurée, tendre, associée le plus souvent à un engobe orange souvent écaillé (formes D,3,5,8,11,12,20,24/25,35, Lamb.35, D.50,D.65/66,D.69).

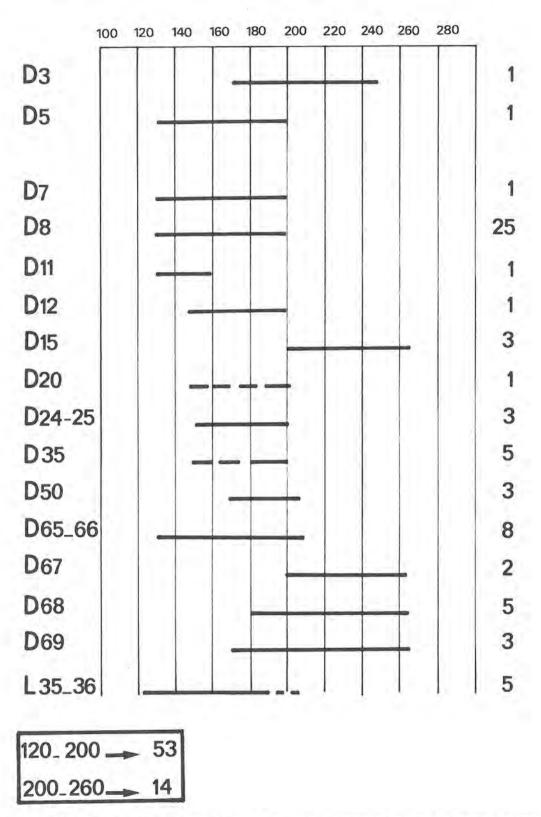


Figure 3 - Tableau synoptique des formes de céramiques à vernis argileux rhodaniens et leur chronologie.

 pâte beige ou beige/rosé, très épurée, souvent associée à des engobes foncés bruns ou luisants: (formes D.15, D.67).

La chronologie établie à Lyon montre que ces deux dernières formes sont à ranger avec des productions du IIIe s. Ce type de produits (ateliers différents ?) se trouve dans le Nord-Vaucluse dans le dépotoir des Fouquesses par exemple, au Rasteau, daté de la première moitié du IIIe s. (2).

Le tableau synoptique des chronologies (Fig.3), établi à partir des propositions d'A. Desbat pour Lyon, montre que sur les 77 vases identifiés, 53 ont leur fourchette établie entre les années 130-200, et 13 sur les années 180 à 260.

L'essentiel de contingent appartient donc à la deuxième moitié du lle s.

Céramiques d'usage courant :

6- produits à pâte calcaire oxydante (8,16%). 24 exemplaires répertoriés, parmi lesquels on notera l'importance des cruches à anse unique (10 ex.), 1 urceus à bord déversé, 3 urnes de grande capacité, 3 mortiers à collerette, 2 gobelets tulipiformes inédits et, enfin, 2 formes de grandes coupes à piédestal décorées à la molette (Fig.4,n°1 et 2). Ces coupes se retrouvent dans des contextes fin ler et lle s. Elles sont signalées au lle s. dans la Drôme (3), dans le dépotoir de l'Auberte à Crillon-le-Brave (4). N. Lamboglia en a trouvé à Vintimille dans des contextes identiques (5).

7- produits à pâte calcaire couleur brique, frangés de noir (1,70%). Il s'agit de 5 exemplaires, dont 2 assiettes à bord rentrant, 2 urnes à bord déversé en anneau, 1 exemplaire d'une forme à rapprocher des marmites tripodes.

Il s'agit de produits à pâte calcaire de couleur rouille additionnée de sable et de calcite finement broyée. De plus, la pâte est souvent micacée. Le fond et le bord sont frangés de noir. Le répertoire des formes est identique à celui des produits kaolinitiques (urnes, assiettes, plats). On les trouve sur les sites du Nord-Vaucluse. Ils semblent apparaître à la fin du ler s. Ils se développent et se diversifient au cours du lle s.

8- pâtes sombres micacées (2,04%). 6 exemplaires. C'est une pâte brune à noire, sableuse, comportant un faible pourcentage de calcite. Les surfaces extérieure et intérieure sont finement micacées. Il s'agit de marmites tripodes (3 exemplaires) ou de plats/écuelles (3 exemplaires). Récipients destinés à passer au feu. La marmite tripode renvoie au Ile s. telle qu'on la rencontre à Saint-Romain-En-Gal (6). Aux Sausses sur le site d'habitat "F.", j'en ai rencontré deux exemplaires dans un contexte identique (7).

10- céramiques kaolinitiques (54,42%). 160 exemplaires représentés. Avec ce contingent de produits, nous touchons à l'essentiel du vaisselier gallo-romain de ce dépotoir. Ce pourcentage est le reflet assez fidèle de ce que l'on peut rencontrer sur tous les sites d'habitat en milieu rural dans le Nord-Vaucluse, sous le Haut Empire, à partir de la fin du ler s. de notre ère (8).

En effet, le caractère presque industriel de production de ces terres cuites a été mis en évidence par J.C. ALCAMO (9), après que Ch. GOUDINEAU en ait établi une typologie intitiale, suite aux fouilles menées dans la Maison au Dauphin à Vaison (10). L'omniprésence de ces produits bien individualisés m'a amené à leur prêter une attention particulière et je me suis demandé s'ils pouvaient, à un moment ou à un autre, être utilisés comme critère de datation.

On retiendra de ceux-ci les caractères suivants :

a) ils requièrent une argile à forte proportion de kaolin, naturellement sableuse;

b) ces vases ont été fabriqués dans la moyenne vallée du Rhône (Uzège, Carrières de Bollène, région de Dieulefit, et peut-être le Sud-Ventoux (11) à partir de l'époque augustéenne et jusqu'au premier Moyen-Age (12);

c) les seuls fours attestés ont été retrouvés au quartier de l'Oulière à Bollène (urnes

à bandeau datables des Ve et VIe s.), (13) ;

d) ces produits sont très majoritairement cuits suivant le mode réducteur (mode B réducteur/réducteur);

e) nos propres observations tendent à prouver que l'essor des officines de produits

kaolinitiques réfractaires est à situer au début du lle s. de notre ère. C'est en effet à ce moment que se développe toute une gamme de récipients de cuisson parfaite, prenant à son compte le répertoire gallo-romain ambiant.

Du lle au IVe s. Ce répertoire pérennisera les formes du Haut Empire, variant

à l'infini les modules d'urnes, d'assiettes, de plats, de cruches...

J'ai esquissé une typologie de ces formes, essentiellement à partir du matériel datable des lle et Ille s. Cette typologie reprend la classification générale de Santrot (14) pour les produits d'usage courant. La figure 4 représentant le matériel des Aplanats, synthétise assez bien les éléments constitutifs du vaisselier de cette période:

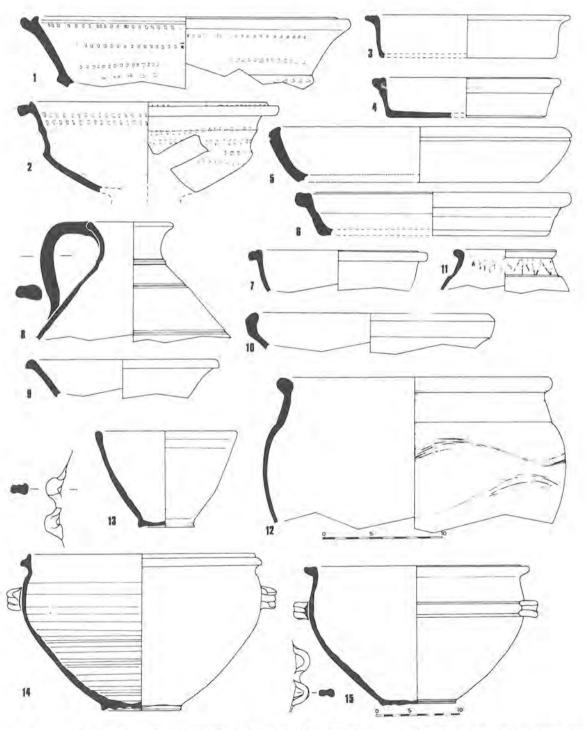


Figure 4 - Les Aplanats (Beaumes de Venise). Céramiques à pâte calcaire oxydante (n°1 et 2) et à pâte kaolinitique (n°3 à 15).

Forme 1: couvercle (16 exemplaires);

Forme II: assiettes, plats, terrines (44 exemplaires, Fig.4, no3,4,5,6,7,9);

Forme III-1: jattes tronconiques (ou jattes-couvercles, 11 exemplaires, Fig.4, nº10)

Forme III-5: jatte à préhension (2 exemplaires, Fig.4, nº14,15);

Forme IV: coupes (imitation de Drag.33, 15 exemplaires, Fig.4, nº13);

Forme X: urnes (environ 50 exemplaires, Fig.4, nº11,12);

Forme XVII: cruche à une anse (3 exemplaires, Fig.4, nº8);

Forme XIX: gourde (1 exemplaire);

Forme XXI: cruche à bec tréflé (10 exemplaires);

Parmi ces céramiques kaolinitiques à pâte oxydante, on signalera une forme d'assiette, 4 exemplaires d'urnes, 2 exemplaires de cruche à anse unique, 1 exemplaire de cruche à bec tréflé.

On en concluera que ce matériel est encore traditionnellement influencé par des formes d'origine italique comme les plats et terrines, ou les cruches ovoïdes à une anse. Le contingent des urnes, ainsi que les jattes-couvercles se situent dans la lignée des produits protohistoriques.

Plus spécifiques sont les cruches à bec tréflé, qui semblent imiter des produits métalliques, fabriquées dès l'époque augustéenne et exportées le long de la voie rhodanienne ou vers le Méditerranée.

Les formes de jattes à préhension (Fig.4,nº14 et 15) sont des produits uniques, à notre connaissance.

CONCLUSION

De par la variété des formes de céramiques fines à revêtement argileux, le dépotoir des Aplanats peut être daté du lle s., dans une fourchette qui peut être comprise entre les années 130 et le début du Ille s. (Fig.3). Cette datation est étayée par référence à la datation du matériel lyonnais publié par A. DESBAT.

Dans le même contexte, la présence de marmites tripodes à pâte micacée, l'existence d'une lampe de type Dressel 6 à canal et une monnaie de Faustine la jeune ont tendance à asseoir la datation dans la fourchette proposée.

Du même coup, il devient possible de dater plus rigoureusement le répertoire kaolinitique tant dans sa représentativité que dans ses caractères morphologiques.

NOTES

- (*) Dessins : Patricia FETET-MEFFRE
- J.C. MEFFRE, L'habitat "F" des Sausses (Séguret-Vaucluse). Aspects de la petite exploitation paysanne sous le Haut Empire autour de Vaison-la-Romaine, dans D.A.M., 1988 (à paraître).

(2) J.C. MEFFRE, Un dépotoir du Ille siècle au Rasteau (Vaucluse) : Les Fouquesses, R.A.N., 1989 (à paraître).

- J.C. ALCAMO, La dénomination des productions de vaisselle commune, Hors-série nº29, Revue (3) fig.IV 3 nº26.
- J.C. MEFFRE, Céramique kaolinitique du ler siècle de l'Auberte (Crillon-Le-Brave, Vaucluse), dans Bulletin Archéologique de Provence, 16, 1985. Voir p.7, fig.8, n°2.
- (5) N. LAMBOGLIA, Gli scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica romana, Campagne di scavo 1930-1940, Bordighera 1950. Voir fig.10, nº40 ou fig.78, nº38-39. (6) A. DESBAT, C. LAROCHE, E. MERIGOUX, Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon,

dans FIGLINA, 4, 1979, pl.III et V.

 J.C. MEFFRE, L'habitat "F" des Sausses, l.o., fig.13, n°29.
 Sur l'habitat des Sausses (site "F"), la céramique kaolinitique représente 42,54% des produits communs, contre 14,18% des pâtes oxydantes, 5,67% des pâtes sombres micacées et "brique", 3,5% des céramiques modelées, 2,12% des pâtes calcaires réductrices.

 (9) J.C. ALCAMO, La dénomination...o.c.
 (10) C. GOUDINEAU, Les fouilles de la Maison au Dauphin, recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine, 37e suppl. à Gallia, 1979 ; Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison, dans R.A.N., 10, 1977, p.153-169.

 J.C. MEFFRE, Céramique kaolinitique...Lo.
 Pour l'époque augustéenne, voir J.C. ALCAMO, A. MURET, Place de la poterie kaolinitique voconce dans l'habitat augustéen de Coumbauche (col. Des Tourettes, Montomaurin, Hautes Alpes), dans Bull. Archéo. de Provence, 12, 1983, p.1 à 9.

- [13] Signalons en outre que des dépotoirs de fours de potiers du Haut Empire ayant produit de la céramique kaolinitique ont été trouvés dans la Drôme. Voir : C. GOUDINEAU et R. GRAS, La céramique grise gallo-romaine, note complémentaire, dans R.A.N., 11, 1978, p.195-212; J.C. ALCAMO, La dénomination...o.c. p.97, fig.11.1 (Ateliers de la Répara, de Dieulefit, Châteauneuf du Rhône...)
 [14] M.H. et J. SANTROT, Céramiques communes d'Aquitaine, Paris, 1979.

Michel-Edouard BELLET

NOTE SUR LA CERAMIQUE A REVETEMENT ARGILEUX DU SITE DU COURS POURTOULES A ORANGE (VAUCLUSE)

Le site du cours Pourtoules à Orange a été fouillé entre 1984 et 1986. Il s'agissait d'une intervention de sauvetage avant la réalisation d'un parking souterrain. Cinq mille cinq cents mètres carrés ont été fouillés près du centre de la ville galloromaine, à 100 m du théâtre antique. La publication de cette fouille est en cours (1).

Trois états principaux ont pu être distingués :

Etat I: augustéen précoce, construit vers 15/10 avant J.-C.; il s'agit d'habitations.

Etat II: début du ler siècle et jusque vers 50/60 après J.-C. Il s'agit également d'un quartier d'habitations avec maisons et rue. Vers le milieu du ler siècle, le quartier est gagné par un marécage provoqué par les débordements de la rivière qui coule à proximité.

Etat III: à la fin du ler siècle (et peut-être très tôt vers Vespasien) un grand édifice, à la fonction mal précisée, mais à caractère public, est construit sur les ruines des habitations. Cet édifice est en activité durant tout le llème siècle mais des modifications nous ont fait discerner un état IIIa et un état IIIb. A l'exception d'une petite réoccupation partielle très localisée, peut-être dans le courant du IIIème siècle et plus tardivement, les lieux seront abandonnés au début du IIIème siècle et le site progressivement recouvert. Une discrète occupation médiévale limitée vers l'ouest existe cependant. En 1623, la construction d'une vaste enceinte, et les fossés qui lui sont liés, vont détruire une grande partie des vestiges gallo-romains.

L'intérêt de ce site, du point de vue céramologique, est évident : trois grandes étapes bien distinguées mais un matériel assez peu abondant (environ douze mille tessons seulement) dont un inventaire complet a été effectué.

Avant d'effectuer une présentation du matériel, il convient de s'entendre sur les définitions de la "céramique sigillée claire B" et de la "céramique à revêtement argileux".

Sans entrer dans les détails, rappelons que pour N.Lamboglia, qui le premier isole la sigillée claire B (2), il s'agit d'une céramique à vernis orange vif et une pâte plus claire et plus tendre que celle de la A, il note la diversité des enduits et des pâtes. Par la suite, A.Darton (3) reprend les travaux de N.Lamboglia, ajoutant quelques formes, mais se tient à la définition stricte de la B: céramique à vernis orangé. Dans des travaux plus récents, A.Desbat (4) convient que la définition de la sigillée claire B n'est pas très ... claire. Il note que l'appellation même de sigillée "claire" n'est pas correcte et qu'une définition à partir du seul vernis est insuffisante. Des productions de céramiques qui reçoivent un revêtement argileux et ont un vernis orange ou rouge, résultat d'un mode de cuisson du type A, sont repérables durant tout l'empire romain. La définition de la B sur les seuls critères techniques pose donc un problème, pense avec raison A.Desbat. Dans un article récent, le même auteur (5) tente par une étude de composition de définir des groupes de production à partir de formes de B et de luisante considérées comme appartenant au "répertoire"

de la B et de la luisante sans tenir aucunement compte des revêtements et de leur aspect ou couleur. On se demande alors sur quels critères ces tessons ont été choisis. S'il s'agit du répertoire de Lamboglia, celui-ci est basé sur l'aspect du vernis.

Tous les échantillons ont été pris dans la vallée du Rhône au sens large, de Lyon à Arles, Martigny mais aussi Fréjus ou Nîmes !!! En somme, on a un peu l'impression

de se trouver devant une B définie parce que c'est ... de la B!

Pour définir les groupes de production de la B, on prend des tessons définis comme appartenant à la sigillée sur le critère du vernis dont on dit par ailleurs, et avec raison, qu'il n'est pas significatif à lui seul. A ce point du raisonnement, on ne sait plus exactement si la B existe ou non. Pour tenter de trouver, sans connaissance archéologique des ateliers, ces mêmes ateliers à partir du consommateur encore faut-il être parfaitement clair sur la définition du produit de départ : ce n'est pas, loin de là, le cas ici.

Il existe des céramiques cuites selon les mêmes techniques (mode A = four à flammes nues, cuisson réductrice et post-cuisson oxydante) avec des formes parfaitement identiques mais recouvertes d'un vernis de l'orangé vif au rouge mat ou brillant en passant par toutes les variantes possibles et imaginables, y compris

parfois sur un même vase.

Il semble raisonnable de se tenir à une définition large des groupes de céramiques à revêtement argileux produites dans la vallée du Rhône. Le revêtement peut être rouge, orangé, orange brillant ou mat, marron et ces diverses nuances peuvent se trouver sur un même vase. Le classement doit alors s'effectuer au sein de l'ensemble de ces céramiques sans a priori d'aucune sorte. Une difficulté résulte de la grande extension de la période de production de ce type de céramique. Je suggère de renoncer à l'appellation de sigillée claire B. On la remplacera par celle donnée par d'autres, de céramique à revêtement argileux, que l'on définira comme une classe de céramiques ayant les caractéristiques techniques précédemment définies, diffusées dans la vallée du Rhône à diverses époques. Il s'agira ensuite de distinguer dans cette classification les sous-groupes où une céramique du type B de Lamboglia peut avoir sa place.

En effet, si on ne peut tenir compte seulement du vernis, de sa couleur ou de ses couleurs, du mode de cuisson (qui est dans tous les cas le même), il reste que l'on peut considérer la typologie. Certaines formes sont produites à une époque et pas à une autre. La typologie permet aussi de distinguer des groupes d'influence. Si on objecte que les céramiques antérieures au llème siècle découvertes par exemple abondamment à Vaison ou Fréjus appartiennent "à une autre production de tradition plus ancienne, avec une typologie différente et qui continue à se développer durant le llème siècle en parallèle avec la B"(6), que l'on nous explique sur quels critères

on les distingue?

Il faut donc considérer l'ensemble des céramiques à revêtement argileux, c'est ce que nous faisons ici.

Nous présentons un lot de 354 tessons représentant environ 3% du matériel archéologique exhumé. Six fragments de vases à médaillons d'applique ne sont pas traités. Le problème des pâtes n'est pas abordé.

Nous allons présenter les formes de céramiques à revêtement argileux dans leur

contexte chronologique.

Ces vases sont datés par l'archéologie et l'analyse stratigraphique et en relation avec cette analyse, par les monnaies et la sigillée avec les problèmes habituels quant à la datation de cette dernière. La superposition de ces trois sources de datation permet a priori une approche correcte. Un terminus nous est donné par l'abandon du site où, mis à part une petite occupation localisée, la monnaie la plus récente est de 205 de notre ère. Il n'y a aucun tesson de sigillée claire C, ce qui fixe une ultime limite aux années 220/250 selon la datation que l'on choisira pour l'apparition de cette céramique.

Formes ouvertes (Fig. 1)

On reconnaît des formes caractéristiques : n°1 (Lamb 4) connue à quatre exemplaires; n°2 : (Lamb 9A et B, 18 exemplaires) et des formes originales connues à un seul exemplaire (n°3, 4, 5). Ces formes existent dans la deuxième moitié du llème siècle et au début du llème siècle mais on sait que la forme Lamboglia 9 (n°2) apparaît dès la deuxième moitié du ler siècle, peut-être dans le deuxième quart de ce siècle.

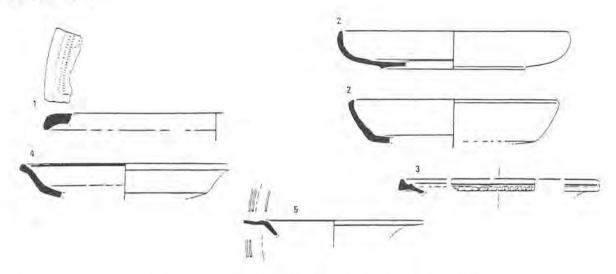


Figure 1 - Céramiques à vernis argileux : formes ouvertes - éch. 1/3.

Bols et coupes (Fig. 2)

Sont présentées ici des formes classiquement attribuées à la sigillée claire B. Ainsi les numéros 6 (Lamb 2, Desbat 8), 9 (Lamb 8, Desbat 15) très fréquentes puisque l'on en connaît respectivement 31 et 30 exemplaires. Les formes 7, 10, 11 sont également bien connues (Desbat 12 et Lamb 8). La forme n°8 est la forme Drag 27 connue en sigillée.

On peut dire que les formes 6, 7 et 8 existent au l'ème siècle (les 6 et 7 peutêtre dès la fin du ler siècle ?). Les numéros 9, 10 et 11 se rencontrent dans la deuxième moitié du l'ème siècle et au début du Illème.

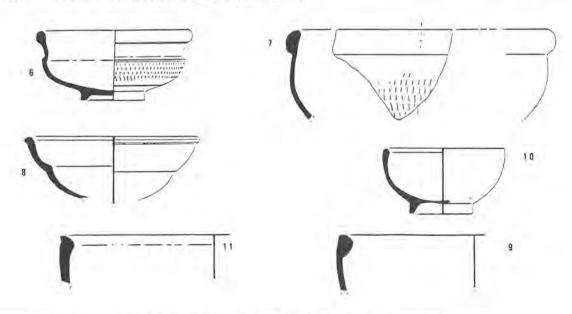


Figure 2 - Céramiques à vernis argileux : bols et coupes - éch. 1/3.

Bols et coupes (Fig. 3)

On rencontre ici aussi des formes classiquement attribuées à la sigillée claire B, ainsi le n°12 (Lamb 4/46, Desbat 24) connu à un exemplaire. Le numéro 14 (Lamb 24/25, Desbat 27) connu à 12 exemplaires. Ainsi que des formes plus rares comme le numéro 15 de la forme Desbat 15 connu à deux exemplaires. Les numéros 13 (Drag 33), 16, 17 (Darton 44?) sont inconnus dans les classifications classiques de la sigillée claire B.

Les numéros 12 et 13 sont connus au llème siècle et apparaissent peut-être dès la fin du ler siècle. Les numéros 15, 16 sont présents dans des contextes de la deuxième moitié du llème siècle. Le numéro 17 est connu dans la deuxième moitié du llème siècle et au Illème siècle en sigillée gauloise. Enfin, le vase 14 semble bien être présent dans un contexte de la deuxième moitié du ler siècle mais l'erreur de fouille n'est pas totalement à exclure dans ce cas particulier.

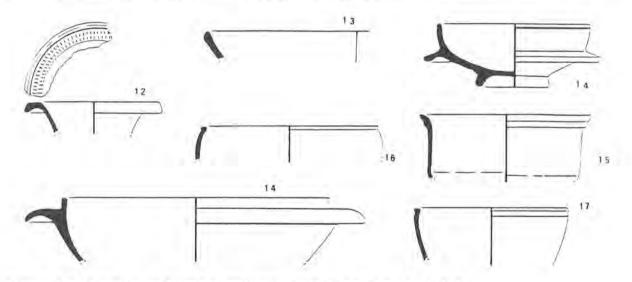


Figure 3 - Céramiques à vernis argileux : bols et coupes - éch. 1/3.

Couvercle et cruches (Fig. 4)

Le classique couvercle 18 (Lamb 18, Desbat 5) existe après 140 de notre ère et jusqu'au début du Illème siècle. La cruche à anse et col court n°19 (Desbat 85) existe dans un contexte du début du Illème siècle. Sa date d'apparition est peut-être le début du Illème siècle. Deux exemplaires du numéro 20 sont connus; cette forme plus étonnante à une datation mal assurée mais existe dans le courant du Ilème siècle.

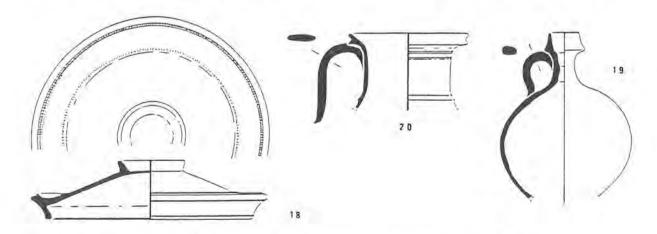


Figure 4 - Céramiques à vernis argileux : couvercles et cruches - éch. 1/3.

Cruches et urnes (Fig. 5 et 6)

Il existe 24 exemplaires de la très classique forme Lamboglia 14 (n°23). Le n°21 (Desbat 81) et 22 (Desbat 67) ne sont connus qu'à deux exemplaires chacun. Leur présence est attestée dans des contextes du début du Illème siècle pour les numéros 21 et 22 et dès la deuxième moitié du Ilème siècle pour le n°23. La petite urne n°24 existe dès le dernier quart du ler siècle. Le n°27 (forme non répertoriée) existe dans la deuxième moitié du Ilème siècle; le n°28 (forme non répertoriée) est hors stratigraphie. La petite urne n°24 est fréquente puisque 11 exemplaires existent qui apparaissent dans des contextes du dernier quart du ler siècle de notre ère. Deux exemplaires seulement du vase n°25 ont été trouvés sur ce site (Darton 14A) dont un avec des guillochis sur la panse; ils sont connus dans des contextes du début du Illème siècle. La forme numérotée 26 à paroi carénée peut ne pas être une cruche ou une urne; elle existe au Ilème siècle.

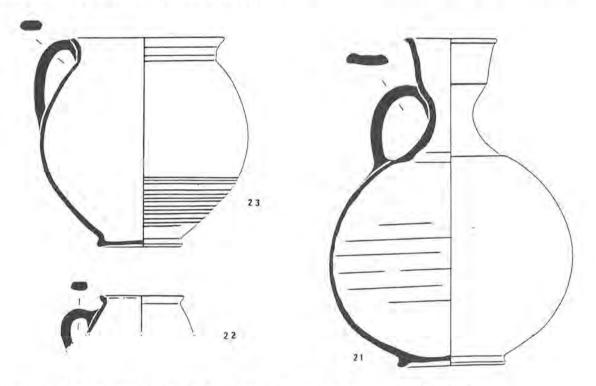


Figure 5 - Céramigues à vernis argileux : cruches et urnes - éch. 1/3.

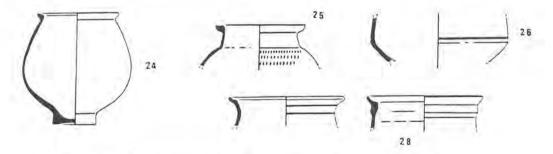


Figure 6 - Céramiques à vernis argileux : cruches et urnes - éch. 1.3.

Le répertoire des formes est classique : urnes, petits pots, plats, assiettes, cruches, etc. 28 formes différentes ont été reconnues parmi ces 354 tessons. Au moins 9 des 21 formes les plus classiques distinguées par N.Lamboglia ont été répertoriées ici. Toutefois, cette diversité apparente ne doit pas dissimuler que près de 50% des formes reconnues sont représentées par trois d'entre elles (n°6,

9, 23). De plus, si on ajoute les types numérotés 2, 14, 24 et 27 on parvient à un total supérieur à 75% : de nombreuses formes ne sont connues qu'à un seul exemplaire (Fig. 7). Enfin, certaines d'entre elles sont à l'évidence imitées de la sigillée gauloise (n°8, 17, 33).

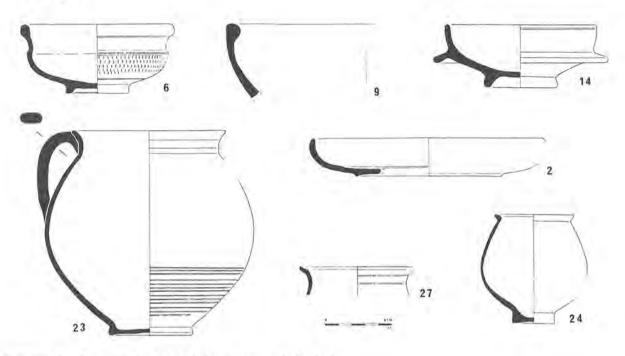


Figure 7 - Formes les plus fréquentes - éch. 1/3.

L'engobe présente toutes les gammes de couleurs entre l'orange vif brillant et le marron mat; le plus souvent un même vase peut être orange/rouge et marron. Les mêmes formes peuvent avoir des revêtements différents et on ne trouve pas de correspondance entre le traitement de la surface du vase et sa forme.

Les datations sont celles de la présence de céramique et non certainement celles de la fabrication. D'autre part, les caractéristiques du site ne permettent pas de parler de la céramique du Illème siècle. Toutefois, deux remarques très générales peuvent être faites.

1. Une céramique à revêtement argileux existe dès la deuxième moitié du ler siècle et plus précisément, vraisemblablement, vers le quatrième quart de ce siècle. Plusieurs de ces formes d'apparition précoce sont habituellement classées dans la sigillée claire B dont elles présentent les caractéristiques d'engobe : ce sont, par exemple, les formes Desbat 2, 8, 12, 27, 66 et peut être Desbat 24 (Fig. 8). Parmi celles-ci on note la présence de deux des formes les plus fréquentes (n°6 et 14).

La forme Desbat 8 (Lamb 2) est signalée comme d'apparition précoce; un exemplaire est connu dans une nécropole d'Apt, il est daté du début du llème siècle. Par contre la forme Desbat 2 (Lamb 9A) est considérée comme apparaissant vers 150. La forme Desbat 12 (Lamb 2/37) n'est pas datée correctement. Le type Desbat 24 n'est guère mieux assuré et considéré plutôt comme précoce. Cependant le vase Lamboglia 24/25 (Desbat 27) est très fréquent fin llème/début Illème siècle sans que cela préjuge de son apparition. A.Desbat pense à une apparition précoce de son type 66 (Darton 14A) mais note son abondance dans des contextes de la fin du Ilème siècle.

2. En comparant les dates d'apparition du matériel issu des fouilles de Lyon (7) et de celles d'Orange, on constate que, globalement, toutes les formes d'Orange paraissent d'apparition plus précoce. La présence de formes originales à Orange ainsi que dans le matériel provenant des anciennes fouilles de Vaison-la-Romaine, à peu de distance, (8) comme dans des découvertes beaucoup plus récentes (9) permet

d'envisager des centres de production différents et, pourquoi pas, une antériorité du groupe Orange/Vaison-la-Romaine sur celui de Lyon. Il n'existe toutefois pas dans ces deux villes de tessons à vernis noir, peut-être indice des productions les plus anciennes ?

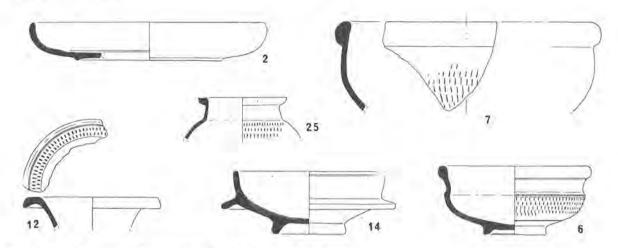


Figure 8 - Formes d'apparition précoce - éch. 1/3.

Chr. Goudineau avait déjà remarqué (10) que sur le site de la Maison au Dauphin, si on faisait abstraction de la sigillée claire B (au sens de Lamboglia), le matériel le plus récent recueilli dans les remblais sur lesquels la maison de l'état III s'édifiera suggèrerait une datation des années 70/100 après J.-C.

Selon le même ordre d'idée, les découvertes de la rue de la Portette (11), à Orange, conduirait à une datation de la fin du ler siècle de notre ère. En outre, l'absence totale de sigillée claire À constitue un indice dans le même sens. Sur le site du Cours Pourtoules, avec peut-être une exception, si on classe à part la forme "10A a strice" dont on peut de toute manière placer l'apparition dans la basse vallée du Rhône vers 75/80 après J.-C., on observe le même phénomène.

Il manque dans cette réflexion une analyse des constituants qui doit être effectuée sans a priori sur l'appartenance à un type de céramique qui, plusieurs indices le montrent, a toutes les chances de ne pas exister strictement dans la définition donnée par N.Lamboglia.



NOTES

- M.-E.BELLET, Ph.BORGARD, D.CARRU, Le site du Cours Pourtoules à Orange (Vaucluse), à paraître.
- N.LAMBOGLIA, "Nuove osservazioni sulla "terra sigillata chiara", I, tipi A e B, dans Rivista di studi liguri, XXIV, nº3 et 4, 1958, p. 257-330.
- A.DARTON, "Sigillée claire B de la vallée du Rhône", dans Revue d'Etudes Ligures, XXXVIII, 2, 1972, p. 137-189.
- (4) A.DESBAT, Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, dites sigillée claire B et luisante, Thèse de troisième cycle (dactylographiée), Lyon, 1980. A.DESBAT, M.PICON, "Sigillée claire B et "luisante" : classification et provenance", dans Figling, n°7, 1986, p. 5-18.
- (5)
- A.DESBAT, thèse, op.cit., p. 370. (6)
- A.DESBAT, thèse, op.cit..
- Observations de N.LAMBOGLIA, op.cit. et observations personnelles.
- Fouille de sauvetage, dite du Nord-Théâtre, 1988, sous la direction de D.CARRU, Service d'Archéologie du Conseil Général
- (10) Chr.GOUDINEAU, Les fouilles de la Maison au Dauphin, recherches sur la romanisation de Vaison-la-Romaine, XXXVIIème
- supplément à Gallia, Paris, 1979.

 (11) M.-E.BELLET, Ph.BORGARD, D.CARRU, M.WOEHL, "Une construction gallo-romaine rue Villeneuve et rue de la Portette à Orange (Vaucluse), Fouille de sauvetage 1984", dans Revue Archéologique de Narbonnaise, 18, 1985, p. 319-342.

DISCUSSION

Président de séance : L. RIVET

Lucien RIVET: Tu dis: "on prend la typologie de la claire B, on fait des analyses de pâte et on se mord la queue parce que les pâtes sont des pâtes de claire B, de même que les formes". Tu dis également qu'il faut faire des analyses sur les formes qui posent des problèmes et qui ne sont pas répertoriées par les typologies de LAMBOGLIA, de DARTON ou de DESBAT. Effectivement, je pense qu'il faut faire ces analyses et les faire, même, d'urgence. Mais le problème fondamental -et je ne pense pas que l'on puisse en discuter tout de suite- est celui des critères de datation: comment dates-tu ton Etat IIIA de l'époque de Vespasien? Par l'absence de sigillée claire A?

Michel-Edouard BELLET : J'ai dit que les datations reposent sur les sigillées, les données de fouilles et la datation archéologique, c'est-à-dire la stratigraphie et les recoupements de structures. Mais évidemment, je ne peux pas, comme cela,

faire la démonstration.

Lucien RIVET : Sinon, dans toutes les planches que tu as passées, ce sont, majoritairement, des vraies formes de la claire B, de la typologie de Lamboglia, à part une, le n°2 de la planche I, que tu appelles Lamb.9 et qui n'est pas, à mon

avis, une vraie Lamb.9.

S'affrontent donc, si je comprends bien, l'école d'Orange (ou celle de Vaison) et celle de Lyon (ou celle de Fréjus), cette dernière donnant des datations d'au moins un demi-siècle plus récentes. Je pense vraiment que la base de la discussion est l'analyse des pâtes, l'observation des formes et leur apparentement avec les sigillées, et même avec la campanienne... J'ai été surpris de ne pas voir dans les céramiques que tu as présentées des formes qui se détachent totalement de ce qui avait été donné par Lamboglia. Sur Fréjus, par exemple, on est inondé, dès l'époque augustéenne, par des céramiques qui sont, à n'en pas douter, comparables à la claire B (pâte, couleur, vernis, etc.). D'ailleurs, une bonne partie des problèmes remonte à cette époque, il y a quinze ans, quand nous nous étonnions de trouver ce type de céramique que nous appellions, de façon ironiquement dangereuse, de la pré-B. Je pense donc que le problème repose à la fois sur la chronologie et sur les espaces géographiques. Je ne sais plus à propos de quoi tu disais que vous n'aviez pas de claire A ; à l'intérieur des terres, dès qu'on s'éloigne de la frange littorale, la claire A n'est plus un critère de datation.

Armand DESBAT: Il est certain que l'on reviendra sur ces questions, notamment après la communication sur Arles, où je crois, aussi, que du point de vue chronologique, il y a des différences assez notables; mais il y a plusieurs problèmes soulevés par la communication de Michel-Edouard.

D'une part, en ce qui concerne l'article de Figlina ; les graphes qui sont donnés sont démonstratifs. Le problème était de montrer que la claire B et la Luisante correspondent à deux groupes ; il était intéressant de prendre des formes classiques de B et des formes classiques de Luisante pour montrer qu'on avait deux groupes

de composition. Ce n'était pas pour définir la B.

D'autre part, il est clair qu'une des difficultés auxquelles on est confronté, lorsqu'on ne passe pas par des analyses, est qu'on a affaire à des produits qui appartiennent à une famille technologique qui est très vaste (il est facile de faire prendre à n'importe quel collègue un tesson d'imitation de sigillée augustéenne pour de la B du IIIe siècle). On peut donc avoir des produits technologiquement très proches qui correspondent à des productions chronologiques et géographiques, et même à des cultures, assez différentes.

Autre problème, celui de la chronologie. Je n'ai pas d'éléments nouveaux pour les dates d'apparition de ces productions pour confirmer des productions dans la première moitié du IIe siècle, tel que je l'avais proposé dans ma thèse.

Reste le problème auquel on est confronté tous les jours, celui de la datation

d'un niveau archéologique sur des critères qui sont toujours les mêmes : la sigillée, les monnaies, etc, dont on ne peut être certain qu'ils représentent le matériel le plus récent de la couche. A l'inverse, le problème qui se posait encore il y a peu est celui des niveaux du IIIe siècle qui n'existaient pas (à Lyon ou Vienne) puisque l'on se référait à la sigillée de Lezoux dont on arrêtait la production à la fin du IIe siècle. Il faudrait, évidemment, revoir les critères de datation de ces niveaux de la deuxième moitié du Ier siècle. Le matériel est-il vraiment suffisant pour pouvoir affirmer que le dépôt est de la seconde moitié du Ier siècle ? Telle est la question fondamentale.

*

.

Patrick THOLLARD

DE LA COUCHE D'ABANDON DU SITE DU MAS DES THERMES A ORANGE (VAUCLUSE)

1. LE CONTEXTE

La fouille menée entre 1983 et 1986 sur le site du Mas des Thermes à Orange a mis au jour une maison construite, vers la fin du llème s. ap. J.-C., le long de l'enceinte de la colonie romaine, alors partiellement ruinée, et dont elle a réutilisé une partie de la courtine (1).

Bien que le site n'ait pas été exploré de façon exhaustive, le plan des vestiges (Fig. 1) montre une demeure orientée nord-sud (mais sans rapport avec l'orientation de l'enceinte). On reconnaît au sud une grande cour en U sur laquelle s'ouvrent, à l'ouest, une série de pièces adossées au rempart et, au nord, un groupe de pièces desservies par un vestibule. Par un couloir on accède à une autre cour, plus petite, entourée d'autres pièces dont une seule est bien reconnue (pièce 1).

L'architecture, les modes de construction et le décor donnent l'impression d'un habitat relativement modeste. L'élévation des murs est presque partout en banchage de terre assez grossière, reposant sur une fondation de moellons irréguliers liés à l'argile. Très peu de recherche dans le décor des sols : les plus riches sont en opus signinum grossier. Même remarque pour le décor mural composé de panneaux à fond uni. Bref, on est loin des riches demeures résidentielles – qu'on imaginerait d'ailleurs plus près du centre monumental de la ville antique (2).

Le matériel trouvé au cours de la fouille est donc bien caractérisé. Il appartient à un habitat urbain, dans un quartier périphérique, peut-être en rapport avec de l'artisanat, en tout cas dépourvu du luxe.

La communication présentée ici porte sur le matériel recueilli dans la couche d'abandon liée à la ruine progressive des bâtiments. La fouille n'a révélé aucune trace de destruction violente ni de réoccupation tardive. La fragilité des matériaux mis en oeuvre (essentiellement la terre) a dû faciliter un écroulement assez rapide en même temps qu'elle n'a pas donné lieu à des spoliations postérieures. Après l'abandon, aucune autre construction n'est venue s'installer sur le terrain jusqu'à l'époque contemporaine.

La couche d'abandon a livré plus de 13000 tessons. Leur étude est en cours (3). Cependant, il a paru intéressant d'en présenter ici les premiers résultats, portant essentiellement sur l'analyse quantitative.

Il s'agit de cerner, dans une période (le Illème s. ap. J.-C.) pour laquelle les exemples régionaux font cruellement défaut (4), le rôle joué par les céramiques régionales, c'est-à-dire essentiellement la sigillée claire B et la céramique commune grise (dite "vaisonnaise" ou encore "kaolinitique"), dont le calage chronologique reste délicat.

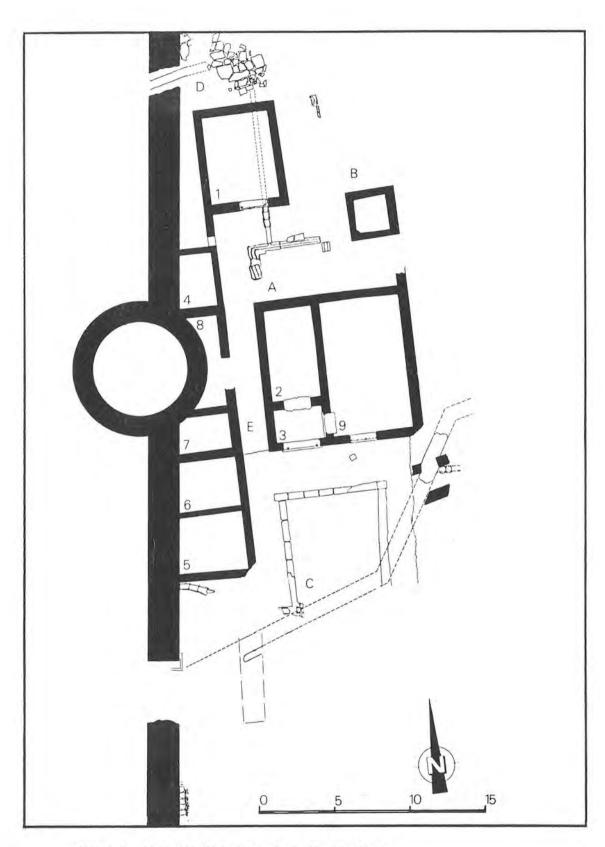
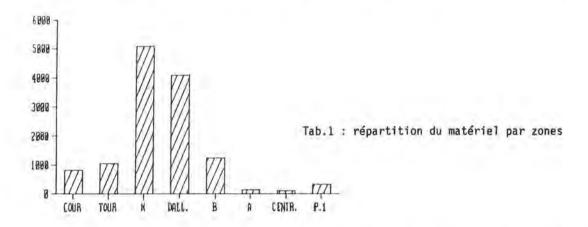


Figure 1.- Mas des Thermes, plan des vestiges.

2. REPARTITION GENERALE - PLACE DES PRODUCTIONS REGIONALES

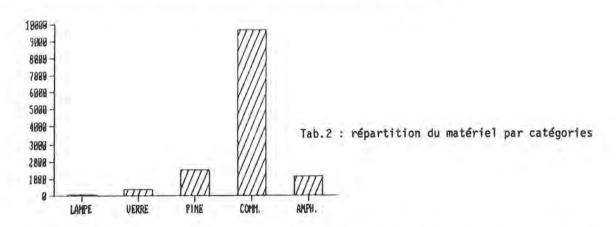
Le tableau 1 regroupe le matériel par zones (cour, tour, etc.) qui englobent les différents secteurs d'habitat (P.1 = 1 du plan; Tour = 4, 8, 7 et E; Centre = 2, 3 et 9; Cour = C; Dallage = D).

La zone K, à elle seule, représente 40% du matériel, ce qui pourrait indiquer qu'elle a servi de dépotoir durant la dernière période d'occupation du site.

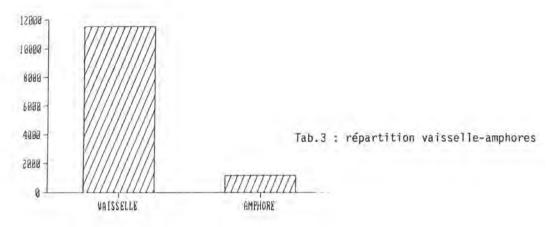


Ce phénomène mis à part, la répartition n'a rien que de très logique. Les zones couvertes (A, centre, P.1) ne contiennent que 5% du matériel qui se retrouve dans sa quasi-totalité dans les espaces découverts. Preuve supplémentaire que l'abandon n'a été ni précipité ni violent et que le site n'a pas été bouleversé par la suite. Les tableaux de répartition détaillés zone par zone, que nous n'avons pas présentés ici, confirment l'homogénéité de la distribution : les différents histogrammes gardent le même aspect que l'histogramme général.

Le tableau 2 donne la répartition des différentes catégories de matériel (distinguées classiquement) sur l'ensemble des zones. La prédominance de la céramique commune est très forte puisque cette catégorie représente les trois quarts de l'ensemble. Les tableaux de répartition détaillés catégorie par catégorie (non présentés ici) confirment par leur homogénéité la validité de la remarque.

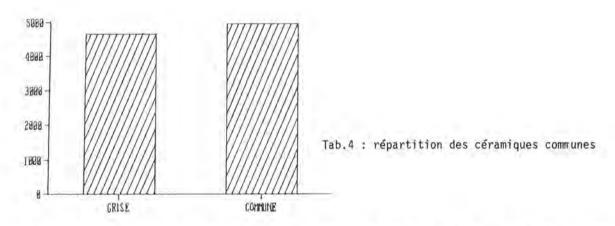


La proportion très élevée de céramique commune s'explique tout d'abord par la faible représentation des amphores et l'absence totale des dolia (tableau 3): c'est la caractéristique d'un site urbain plus tourné vers la consommation que vers la production et le stockage. Parce que, on le sait bien, les amphores traduisent des échanges économiques (ce sont des conteneurs de produits) et non des modes

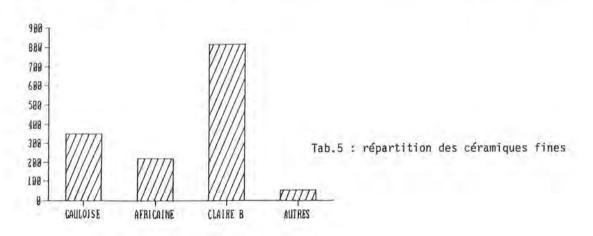


de vie (qui se devinent dans la vaisselle) (5). Sur un site plus rural comme Ambrussum, par exemple, la proportion d'amphores augmente de manière significative (6).

Mais la forte poussée de la céramique commune s'explique aussi – et c'est là une caractéristique propre à la région d'Orange – par l'importance de la commune grise "vaisonnaise". Le tableau 4 montre que cette dernière représente autant que toutes les autres catégories de commune réunies. Cela tient à la qualité même de cette production (argile kaolonitique très résistante) et à sa forte diffusion régionale (cf. les autres communications de ce colloque) qui en font à la fois une vaisselle de cuisine et de table.



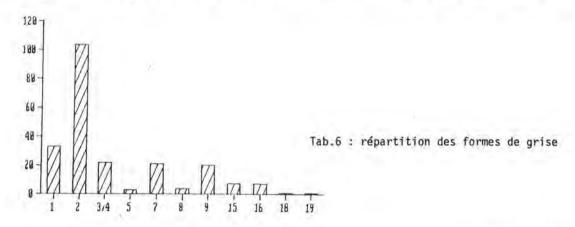
La comparaison des productions de céramique fine (tableau 5) dénote aussi fortement la spécificité régionale de l'échantillon. La sigillée claire B représente plus de la moitié de l'ensemble.



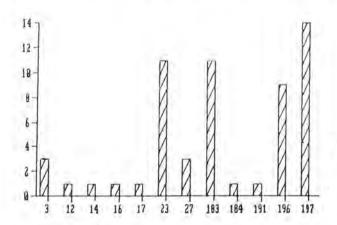
3. IMPORTATIONS ET PRODUCTIONS REGIONALES : PROBLEMES CHRONOLOGI-QUES

Les tableaux 6 à 8 donnent la répartition des formes de commune grise, africaine et sigillée claire B.

La répartition des formes de commune grise suit la typologie esquissée par Chr. Goudineau (7). Première constatation. Le tableau 6 souligne la permanence des mêmes formes durant tout l'empire, caractéristique générale des céramiques communes et obstacle bien connu à leur utilisation comme fossile directeur. Nuançons. Si certaines formes restent telles quelles pendant plus de trois siècles (l'oenochoé à bec tréflé, forme 1), d'autres, comme les urnes (forme 2) connaissent des variantes dans lesquelles on pourra certainement reconnaître une évolution. A ce stade de l'étude, nous nous sommes contenté d'une répartition générale, sans doute trop superficielle. Il n'en demeure pas moins que la forme la plus représentée est celle des urnes, forme de tradition s'il en est. Mais nul doute qu'une étude typologique plus détaillée fera apparaître les particularités de l'ensemble du Mas des Thermes.

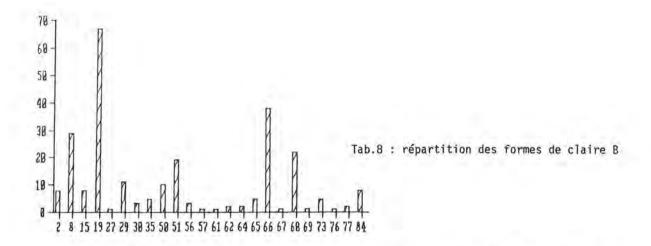


Le tableau 7 donne la répartition de l'africaine (typologie Hayes). Les formes représentées en majorité sont parmi les plus courantes de la fin du llème s. et de la première moitié du Illème s. : casseroles 23 (Lamb. 10), 183 et 197, couvercles 196.



Tab.7 : répartition des formes d'africaine

Le tableau 8 de la sigillée claire B (typologie Desbat) montre que les formes dominantes sont les bols à collerette (Darton 44) associés aux bols 8 (Lamb. 2) et aux cruches à une anse 66 et 68. Cela nous situe également entre la fin du llème s. et la première moitié du Illème s. ap. J.-C.



Comme le dernier état de la construction se situe à la fin du llème s. ap. J.-C., nous proposerons (très prudemment) comme date d'abandon les années 200-250 avec une fourchette assez large tenant compte du fait que dans une couche d'abandon (qui n'est pas consécutive à une destruction violente), toute la céramique peut être, en fait, considérée comme résiduelle.

Deux points, cependant, peuvent paraître étonnants pour la période du Illème s. : la forte représentation de la sigillée gauloise (plus d'un quart de la céramique fine) et celle bien faible de la céramique africaine représentée en majorité, on l'a vu, par de "l'africaine de cuisine". On s'imagine mal en plein Illème s. avec autant de gauloise et aussi peu de claire A ou C. Ce fait a constitué souvent un argument pour faire remonter l'apparition de la sigillée claire B dès la fin du ler s. ap. J.C. (cf. la communication de M.-E. Bellet). Or, la fouille du Mas des Thermes montre que le problème ne doit pas être posé seulement en termes de chronologie mais aussi de variation de faciès régional. A l'évidence, la sigillée claire A qui se rencontre abondamment sur des sites côtiers ou portuaires de Narbonnaise est très rare dès qu'on remonte dans l'intérieur des terres, que ce soit au llème ou au Illème s. ap. J.-C. Du coup, l'absence (ou la présence) de sigillée claire A sur un site n'est pas un critère suffisant de datation. Orange (comme Vaison) est une ville de l'intérieur des terres, de l'arrière-pays. Elle est soumise à d'autres influences commerciales et d'autres traditions, elle est liée à d'autres circuits que Narbonne ou Arles, par exemple. Il est révélateur que le matériel trouvé à Orange s'apparente bien plus à celui d'Ambrussum qu'à celui d'Arles, la proximité géographique n'ayant dans ce domaine qu'une valeur relative. Et dans nos raisonnements sur les circuits commerciaux (comme dans ceux sur la géographie historique et administrative) notre vision géographique moderne voile bien souvent celle de l'antiquité : dans sa description du monde antique, Strabon distingue toujours nettement la frange côtière, plus civilisée, de l'arrière-pays, toujours plus enclin à demeurer barbare.

Ainsi, encore au Illème s. ap. J.-C., Orange (et l'on pourrait en dire autant de Vaison) apparaît assez imperméable aux importations africaines tandis que des traditions y maintiennent la sigillée gauloise et que l'importance régionale de la sigillée claire B s'impose sur les autres productions.



NOTES

- (1) Sur l'enceinte et le quartier qui se développe dans ce secteur de la ville, cf. A.-G.MAGDINIER et P.THOLLARD, "L'enceinte romaine d'Orange", dans "Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain", Actes du Colloque international de Nîmes, dans Ecole Antique de Nîmes, 18, 1987, 77-96.
- (2) La présence de déchets de tabletterie sur le sol du dallage, au nord de la pièce 1, inciterait à donner (du moins partiellement) une vocation artisanale à ce secteur.
- (3) Avec la collaboration de Geneviève CARON (qui a également aidé à la préparation de cette communication) et de Bernard DANGREAUX.
- (4) Les seuls points de comparaison se trouvent à Vaison-la-Romaine : quartier des boutiques du terrain Thès, thermes du nord (fouilles Y. de KISCH, 1968-1978). Mais si l'on trouve des niveaux d'abandon dans le même horizon chronologique, le matériel, non encore publié, est trop peu abondant pour permettre des comparaisons fructueuses.
- (5) Cf. M.BATS, La vaisselle céramique d'Olbia de Provence (Hyères, Var), Recherches sur l'alimentation et les manières de table, thèse de 3ème cycle, Université de Provence, 1985 (à paraître dans les suppléments de la R.A.N.).
- (6) CI.RAYNAUD, "Céramiques du début du Illème s. dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)", dans Figlina, 7, 1986, 51-64. J.-L. FICHES, "Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)", dans D.A.F., 5, 1986.
- (7) Chr. GOUDINEAU, "Note sur la céramique commune grise gallo-romaine de Vaison", R.A.N., X, 1977, p. 153-169 (le second article : Chr. GOUDINEAU et R. GRAS, "La céramique grise gallo-romaine, note complémentaire", R.A.N., XI, 1978, p. 196-212, présente d'autres formes mais ne complète pas la typologie). Nous l'avons complétée en donnant le numéro 18 à l'amphorette (fig. 10, 4) et le numéro 19 au vase à goulot étroit (fig. 8, 6 et 7) publiés dans l'article de 1978.

DISCUSSION

Président de séance : L.RIVET

Lucien RIVET: Je voudrais donner mon sentiment dans deux domaines.

D'abord par rapport à la sigillée claire A : on constate une étonnante quantité de céramique africaine de cuisine, en particulier les formes du type Hayes 196 et 197 et Hayes 23. Je considère cette production comme étant de la pré-A, fabriquée avant la A à vernis brillant et qui, de toute façon, a une fonction tout à fait différente de celle de la A puisque c'est une céramique de cuisson.

Une deuxième chose, qui me réjouit : on n'a pas vu un seul tesson dans ta communication. En revanche, tu nous as gratifiés de tableaux et de comptages; tu as fait du quantitatif et cela doit en satisfaire plus d'un dans la salle. Ces tableaux sont riches d'hypothèses à formuler, par rapport aux modes alimentaires, par exemple, par rapport aux développements locaux de certains marchés de céramique, comme la grise, etc. Tu dis que la grise remplace peut-être la claire A; je ne le pense pas. J'ai été étonné qu'il y ait beaucoup d'urnes en grise, en tout cas plus que de Goud. 1; ni l'une ni l'autre ne remplacent la Claire A. J'ai également été étonné par les formes de B qui ne se substituent pas aux formes de claire A; il y a peu de formes plates : tu as surtout des coupes et des pichets.

Patrick THOLLARD: En ce qui concerne les dessins, s'ils ne sont pas présentés c'est, d'une part parce qu'ils ne sont pas faits (900 ou 1000 en grise, 900 en claire B, etc.), d'autre part parce que, du même coup, on a encore quelques petites modifications d'identification à faire.

Jean-Jacques HATT : Est-il possible que l'habitation ait été abandonnée vers 170 de notre ère ?

Patrick THOLLARD: On peut envisager la chose, à partir du moment où on a un terminus post quem pour la construction de la maison qui ne s'y oppose pas. Rien n'interdit une datation aussi rapprochée pour sa destruction.

Jean-Jacques HATT: Parce qu'il y a là une évolution qui se dessine dans les fouilles récentes, c'est l'abandon de beaucoup de sites urbains, partiellement ou totalement, à cette époque-là; est-ce à mettre sur le compte d'une épidémie, en Gaule, ou d'autre chose? A Strasbourg, notamment, il y a eu toute une partie des habitations extramuros qui ont été rasées et remplacées par une place. A Argenton-sur-Creuse, il y a eu un grand bâtiment qui servait à conserver les grains qui a été en partie détruit et remplacé par quelques habitations de fortune. Je crois qu'à Saint-Romain-en-Gal

il y a quelque chose d'un peu comparable.

Patrick THOLLARD: C'est possible, mais je serai toujours partisan de donner une chronologie toujours un peu plus récente, c'est-à-dire de ne pas faire remonter les chronologies très très haut. A l'expérience, un bon échantillon de matériel donne une date, certes, mais, s'il s'agit d'une couche d'abandon, celle-ci peut être beaucoup plus récente; on peut avoir du matériel en décalage avec des monnaies, un matériel typique du IIIème siècle que l'on retrouve avec des monnaies du IVème siècle; dans ces contextes du IIIème siècle, cela nous semble encore un peu aberrant. C'est le problème de la validité chronologique des faciès céramiques.

*

Jacques GOURY

L'OFFICINE DE POTIERS DE SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS (GARD)

Cette communication, quoique fragmentaire, a pour but de présenter les résultats de cinq ans de recherches effectués sur l'atelier de céramique gallo-romain de Saint-Julien-de-Peyrolas (1). Il convenait, en effet, de compléter les quelques articles réalisés à ce sujet (2), d'autant que la découverte, en 1987, d'un four circulaire avec son dépotoir, laissait supposer une production de sigillée claire.

Le site se trouve sur la rive droite de la rivière Ardèche, dans sa zone de confluence avec le Rhône, à 10 km environ au nord-ouest de la ville de Pont-Saint-Esprit.

L'atelier se compose, pour l'essentiel, de quatre fours, disposés en batterie autour d'une même aire de chauffe. Trois des fours, de forme rectangulaire et de grandes dimensions (19,60m2), peuvent se rattacher au type II de F. LENY (3). Le four ciculaire, d'une surface de 1,60 m2, s'apparente au type I. De nombreux dépotoirs, résultant du fonctionnement de l'atelier, sont disposés à l'extérieur ou adossés contre les alandiers des fours.

La production de l'atelier est orientée principalement vers la fabrication de matériaux de construction tels que les tuiles, les briques, les carreaux, les tubulures, à laquelle venait s'ajouter temporairement une production restreinte d'amphores à fond plat de type G.1 tardif et de mortiers, dont certains portent sur la lèvre l'estampille S A B I U M (Fig.1).

Pourcentages de poteries

CATEGORIES

TYPES

Céramique fine : 546 fr (3,9%)

B : 526 fr.

Luisante : 16 fr.

D: 3 fr.

Céramique commune : 9735 fr. (70,9%)

Sableuse oxydante : 7285 fr. Sableuse réductrice : 2450 fr.

Amphore : 3355 fr. (24,5%)

Gauloise sableuse : 1992 fr. Gauloise calcaire : 42 fr.

Céramique résiduelle 102 fr. (0,7%)

(Nombre total de tessons : 13737)

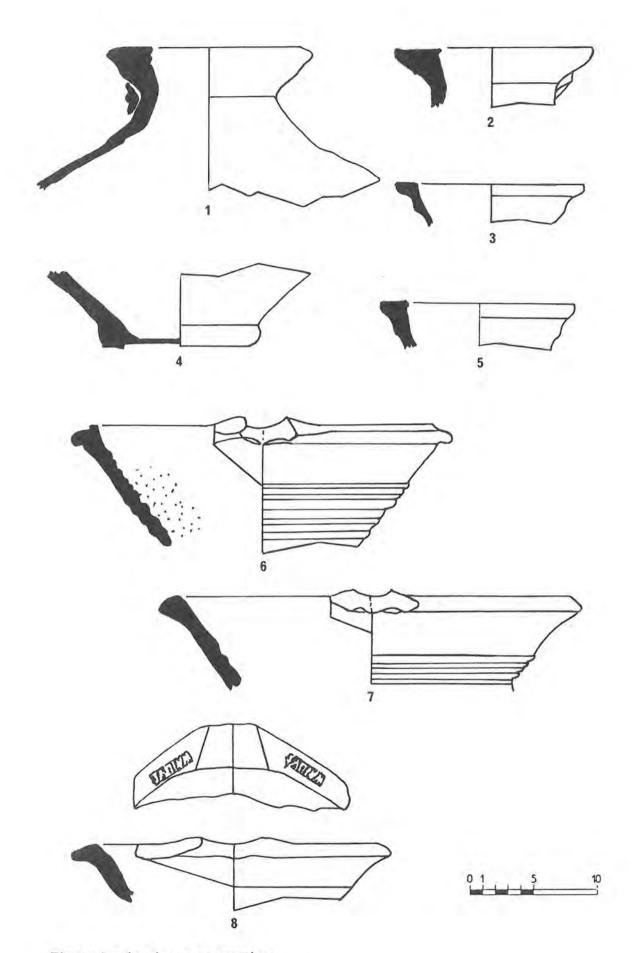


Figure 1 - Amphores et mortiers.

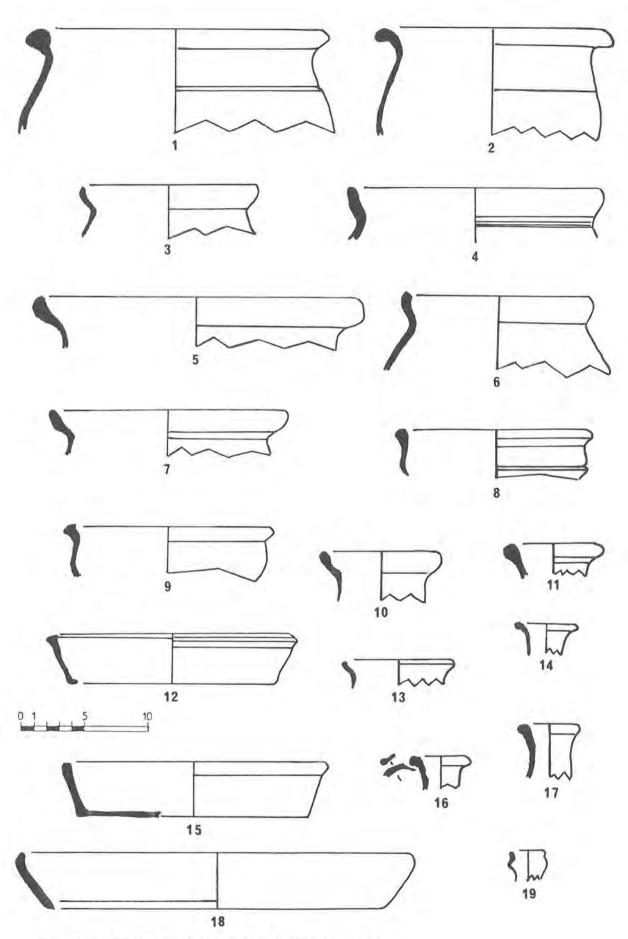


Figure 2 - Céramiques communes à pâte sablonneuse.

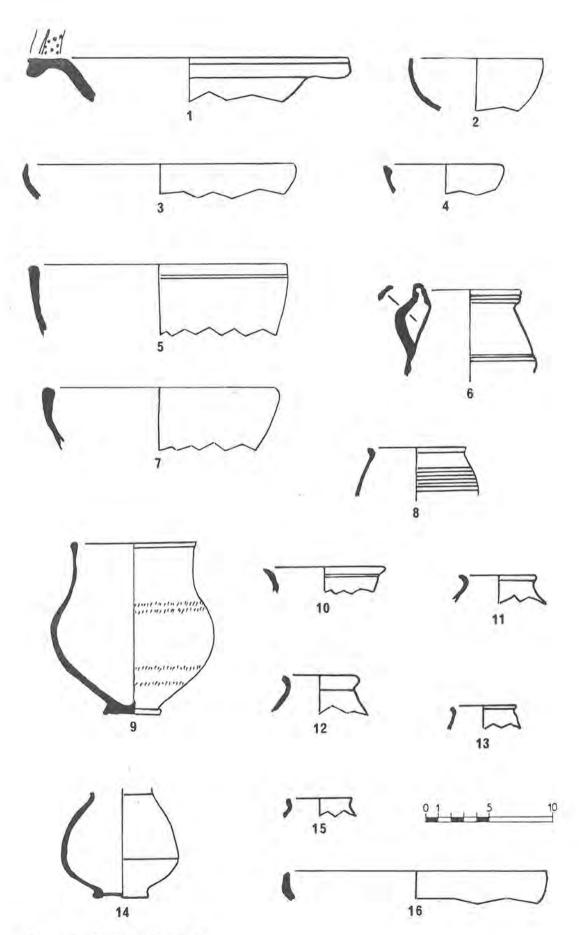


Figure 3 - Sigillée claire B.

La céramique commune à pâte sableuse a été produite par le four circulaire. Les formes sont simples et peu variées, mais l'exécution est soignée comme le prouve la finesse des parois et les traces de tournassage (Fig.2).

La céramique claire B a été trouvée, dans sa totalité, dans le dépotoir appuyé contre l'alandier du petit four circulaire. Le lot de céramique comprend de nombreux surcuits. Le vernis, de couleur orangée, est généralement mal conservé.

Catalogue des formes (4) de la sigillée claire B :

FORME DESBAT	NOMBRE D'EXEMPLE	POURCENTAGE		
1	Ĭ	1,15 %		
2	4	4,60 %		
15 gd. module	37	E7 E0 %		
15 petit module	13	57,50 %		
51	1	1,15 %		
57	3	3,45 %		
58	1	1,15 %		
60	1	1,15 %		
62	1	1,15 %		
66	2	2,30 %		
67 gd. module	2	2,30 %		
67 petit module	4	4,60 %		
68	10	11,50 %		
69	3	3,45 %		
77	3	3,45 %		
91	1	1,15 %		

La forme la plus produite à Saint-Julien est la forme 15 (Fig.3, n°5 et 7). Sa variante, de plus petit module (Fig.3, n°2 et 4) mériterait, semble-t-il, d'être considérée comme une forme à part entière.

Si nous admettons que l'atelier a fonctionné de la fin du lle siècle au premier quart du IVe siècle (6), il faudra prolonger, pour la région de Pont-Saint-Esprit, les datations proposées par A. DESBAT pour la région de Lyon (7).

Les analyses, faites sur quelques échantillons de forme 15, laissent apparaître que l'atelier de Saint-Julien ne correspond pas aux trois grands groupes de compositions mis en évidence par A. DESBAT et M. PICON (8). Par contre, les compositions de Saint-Julien sont proches d'un certain nombre de B tardives, provenant de sites de consommation. L'atelier de Saint-Julien-de-Peyrolas a de fortes chances d'être un des ateliers de claire B tardive qui produisent encore au IVe siècle (9).

NOTES

- (1) Les fouilles ont été effectuées conjointement par la Société Archéologique de la basse vallée de l'Ardèche, et le Groupe Archéologique de l'A.A.C.C.E.A. de Pierrelatte.
- J. GOURY, "L'atelier de céramique gallo-romain des Fonts à Saint-Julien-de-Peyrolas", dans Rhodanie, 12, 1984, p.3 à
 J. GOURY, "Un atelier de céramique du milieu du IIIe siècle à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard)", Ardèche Archéologie, 4, 1987, p.21-24.
- (3) F. LENY, "Les fours de tuiliers gallo-romains", Documents d'Archéologie Française, 12, 1988.
- (4) Les numéros des formes correspondent à la typologie de A. DESBAT. Les pourcentages sont établis par rapport aux bords.
- (5) Céramique probablement résiduelle.
 (6) Les analyses effectuées par le Laboratoire d'Archéologie de Rennes a proposé comme datation pour un des grands fours: 280 après J.C. +/- 15.
- (7) A. DESBAT, Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, dites sigillées claires B et luisantes. Etude du matériel lyonnais des IIe et IIIe siècles, thèse de 3e cycle (dactylographiée), Lyon III, 1980.
- (8) A. DESBAT et M. PICON, "Sigillée claire B et "luisante" : classification et provenance", Figlina, 7, 1986, p.5-18.
- (9) Il faudra, cependant, compléter les analyses pour confirmer cette hypothèse.

Anne SCHMITT (*)

LA SIGILLEE CLAIRE B: PROBLEMES D'ORIGINE

Les précédentes études sur la sigillée claire B réalisées au Laboratoire de Céramologie de Lyon avaient permis de mettre en évidence trois grands groupes de composition correspondant à des ateliers dont la localisation restait inconnue (1). Le problème de l'origine de la sigillée claire B restait donc posé. En attendant d'être en mesure de traiter la guestion dans son ensemble, il semblait du moins utile de développer les raisons qui avaient permis d'affirmer que les grands centres de production ne se situaient ni à Lyon ni à Vienne. De plus, depuis le congrès d'Orange, l'analyse d'exemplaires provenant des deux ateliers récemment découverts à Saint-Peray (Ardèche) (2) et à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard) (3) a apporté des éléments nouveaux extrêmement intéressants.

L'hypothèse lyonnaise ou viennoise

De nombreux exemplaires de sigillées claires B provenant de divers sites de consommation de la vallée du Rhône ont été comparés aux productions des ateliers de sigillées de La Muette et de Loyasse à Lyon et de l'atelier d'imitations de sigillée de Saint-Romain-en-Gal (4). Les analyses ont été faites par fluorescence X et la classification par analyse de grappes, en affinité moyenne non pondérée, sur variables centrées réduites relatives aux 8 constituants chimiques suivants : K, Mg, Ca, Mn, Al, Fe, Si et Ti.

Le dendogramme obtenu (Fig. 1) permet de visualiser les ressemblances de composition existantes. Deux ensembles s'individualisent très nettement : dans l'un se rassemblent les sigillées de Lyon et les imitations de sigillées de Saint-Romainen-Gal, dans l'autre la plupart des exemplaires de sigillées claires B (cet ensemble se subdivisant lui-même en deux groupes) (5).

Seuls deux exemplaires de Saint-Romain-en-Gal se trouvent mêlés aux sigillées

claires B, mais en position très marginale entre les deux groupes.

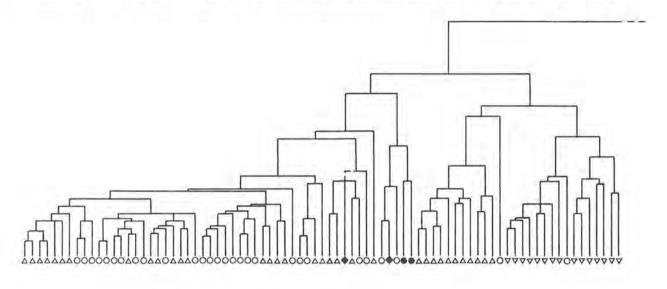
Les compositions des céramiques de Lyon-Vienne et celles des sigillées claires B sont très différentes comme en témoigne la hauteur à laquelle se rattachent ces deux groupes. Cela permet d'écarter l'hypothèse d'une origine lyonnaise ou viennoise des groupes de sigillées claires B. Cependant, plusieurs moules de médaillons d'applique ont été découverts dans la région viennoise. Deux exemplaires provenant de Sainte-Colombe ont été analysés. Or, ils se classent avec deux autres exemplaires de sigillée claire B parmi les références lyonnaises et viennoises. On peut donc supposer l'existence d'un atelier certainement de faible importance dans la région viennoise.

Les données pétrographiques

L'étude pétrographique de quelques exemplaires de sigillées claires B appartenant à chacun des groupes a permis de déterminer la nature des inclusions présentes dans la pâte. On y trouve des grains de quartz, feldspaths et micas de granulométrie fine. Cette association minéralogique est extrêmement banale et ne permet ni de caractériser les différents groupes de production de la claire B, ni de proposer une aire géologique de provenance.

Les nouveaux ateliers

La découverte récente de deux ateliers ayant produit de la sigillée claire B à Saint-Peray (Ardèche) et à Saint-Julien-de-Peyrolas (Gard) a permis de réaliser une nouvelle série d'analyses portant cette fois sur 20 éléments chimiques. Mais seuls quelques exemplaires provenant de sites de consommation ont été réanalysés selon le même procédé. La classification a été réalisée par analyse de grappes en



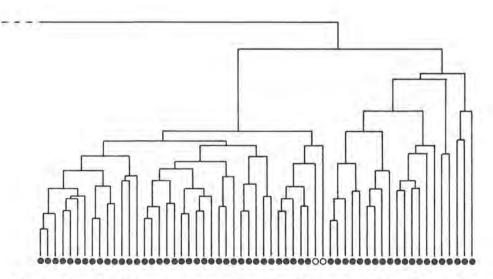


Figure 1 : Dendrogramme de classification par analyse de grappes des exemplaires de sigillées claires B provenant de divers sites de consommation, des exemplaires de sigillées provenant des ateliers de la Muette et de Loyasse à Lyon et des exemplaires d'imitation de sigillées provenant de l'atelier de St-Romain-en-Gal.

- △ Sigillées de la Muette
- ∇ Sigillées de Loyasse
- O Imitations de sigillées de Saint-Romain-en-Gal
- Sigillées claires B et médaillons d'applique
- Moules de médaillons d'applique

affinité moyenne non pondérée sur variables centrées réduites relatives au rapport à l'alumine des 14 constituants chimiques suivants : K, Rb, Mg, Sr, Ba, Mn, Ni, Zn, Cr, Fe, Ti, Zr, Ce, V. L'utilisation de ces rapports de concentration permet de minimiser les effets dus aux fluctuations de la silice et de la chaux particulièrement importantes ici.

Le dendogramme obtenu (Fig. 2) permet de mettre en évidence 3 ensembles:

- Dans l'ensemble A se classent les exemplaires de l'atelier de Saint-Peray ainsi

que 8 exemplaires provenant de sites de consommation.

- Dans l'ensemble B se classent les exemplaires de l'atelier de Saint-Julien-de-Peyrolas et 5 exemplaires provenant de sites de consommation, ainsi que 2 exemplaires provenant de sites de consommation, ainsi que 2 exemplaires provenant de l'atelier de Saint-Peray (mais sans doute mal classés, d'après leur composition, par suite de la trop petite taille des groupes).

- Dans l'ensemble C se classent les exemplaires appartenant au groupe de FELIX

provenant de divers sites de consommation.

Les résultats de l'analyse de grappes ne permettent pas à eux seuls d'attribuer une origine aux quelques exemplaires provenant de sites de consommation qui ont pu être réanalysés jusqu'à présent (à 20 constituants chimiques). Toutefois, les ressemblances observées (ensemble A), associées aux données archéologiques, ne semblent laisser aucun doute sur l'origine d'une partie au moins des sigillées claires B.

L'atelier de Saint-Peray a certainement produit une partie notable des sigillées claires B. On peut déjà dire qu'il ne s'agit pas de l'atelier de FELIX (groupe C). Il restera à déterminer, en multipliant les analyses sur les sites de consommation, quelle est exactement son importance et si d'autres ateliers peuvent avoir été d'une importance comparable.

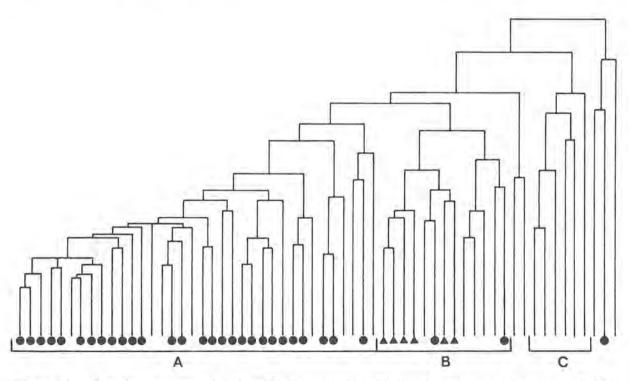


Figure 2 : Dendrogramme de classification par analyse de grappes des exemplaires de sigillées claires B provenant des ateliers de St-Peray et de St-Julien-de-Peyrolas ainsi que d'exemplaires provenant de divers sites de consommation.

L'atelier de Saint-Julien-de-Peyrolas n'a encore été que très peu étudié au laboratoire. On notera simplement que certaines sigillées claires tardives présentent des affinités de composition avec les productions de cet atelier. Il n'est pas exclu que des recherches ultérieures confirment qu'on se trouve là en présence de l'un des ateliers qui ont produit de la sigillée claire B tardive dont on avait déjà noté les particularités de composition faisant penser à des origines différentes de celles de la B des llème et Illème siècles.

ANNEXE

Caractéristiques chimiques de l'atelier de Saint-Peray

Eléments majeurs

n=26	Na ₂ 0	K 20	Mg0	Ca0	Mn0	A1203	Fe ₂ 0 ₃	Si0 ₂	Ti02	P204
m	0.73	3.0	2.0	8.6	.099	17.5	6.2	60.9	0.79	0.54
s	0.07	0.2	0.2	1.7	.017	0.8	0.4	1.9	0.03	0.45

Eléments traces

n=26	Rb	Sr	Ba	Zn	La	Cr	Zr	Ce	V
m	.0166	.0278	.0687	.0157	.0051	.0105	.0203	.0095	.0104
5	.0012	.0033	.0082	.0028	.0012	.0006	.0016	.0007	.0011

NOTES

^(*) Laboratoire de Céramologie, URA 3, 7 rue Raulin, 69365 LYON CEDEX 7.

⁽¹⁾ Voir à ce propos : A.DESBAT et M.PICON, "Sigillée claire B et "luisante" : classification et provenance", dans Figlina 7, 1986, p. 5-17.

⁽²⁾ Atelier découvert fortuitement dont le matériel a été remis à M. DAL-PRA, Conservateur du musée de Soyons, que nous remercions de nous avoir confié des échantillons pour analyses. Voir communication de Monsieur GOURY dans le même volume.

⁽⁴⁾ A.CANAL, S.TOURRENC: "Les ateliers de potiers trouvés à Saint-Romain-en-Gal", dans Figlina, 4, 1979, p. 85-94.

⁽⁵⁾ Les études précédentes avaient permis de mettre en évidence 3 groupes de composition qui se réduisent ici à 2 par suite des conditions d'obtention de la grappe.

Christian DEVALQUE

UN NOUVEAU BOL (FORME 37) DE "SIGILLEE CLAIRE B" A DECOR DECOUVERT A PIOLENC (VAUCLUSE)

Située à 5 km au Nord de l'antique Arausio, la commune de Piolenc conserve dans son sol les vestiges d'une occupation gallo-romaine très dense.

Nos prospections sytématiques, loin d'être terminées, ont d'ores et déjà permis la localisation de 42 sites de plus ou moins grande importance. L'un d'eux, au quartier des Pourqueyras, révélé en 1970 par des travaux agricoles, est exceptionnel : il couvre plusieurs hectares et correspond très probablement à une riche villa.

Aucune fouille n'a été menée, mais d'innombrables ramassages de surface après les labours ont fourni, en presque 20 ans, un matériel archéologique considérable. Les monnaies vont d'une obole de Marseille à des petits bronzes de Valentinien II (375-392). Le matériel céramique comporte de la campanienne et de l'arétine en faible quantité, de la sigillée sud-gauloise, de la sigillée claire B et de la luisante en abondance, enfin de la sigillée claire africaine et de la paléochrétienne en faible quantité.

L'occupation du site a donc perduré du ler siècle avant J.-C. au Ve ou au Vle s. après.

Les céramiques "claire B" et "luisante" sont très abondantes et, quoique trouvées hors stratigraphie, mériteraient l'étude approfondie d'un spécialiste. Nous n'en retiendrons aujourd'hui que quelques tessons appartenant à un bol (forme 37) à décor.

De telles céramiques ont déjà été trouvées à Vintimille, Glanum, Valence et Vaison, et publiées par N.LAMBOGLIA, C.BEMONT et A.DARTON (cf. bibliographie), mais elles restent suffisamment rares pour que nous nous soyons permis de présenter ici le bol de Piolenc.

Celui-ci avait un diamètre extérieur à la lèvre d'environ 21 cm. Nous en avons trouvé deux ensembles de trois tessons et un petit tesson isolé a été récolté par M.André BISCARRAT de Piolenc.

Tous les tessons proviennent de la partie supérieure du bol, depuis la lèvre jusqu'à mi-hauteur du décor figuré.

De toute évidence, la cuisson de la poterie a été très irrégulière. L'engobe présente des plages rouge-orangé vif, très écaillées, sous lesquelles la pâte, toujours fine et tendre, est rosée, et des plages brun à brun-noir, presque métallescentes, sous lesquelles la pâte est beige. Les plages orangées couvrent toute la paroi interne du bol, le bord externe de la lèvre et la partie supérieure du bandeau lisse. La partie inférieure de ce dernier et toute la zone décorée sont brunes.

Le premier ensemble de trois tessons montre de haut en bas :

- la lèvre, en forme de boudin, de 10 mm de diamètre;
- une fine rainure de 1 mm:
- un bandeau lisse de 16 à 17 mm de haut;
- une rangée d'oves sans languette (type I des auteurs);

- un cordon de bâtonnets verticaux de 3 mm de haut;

- la partie supérieure de la zone à motifs figurés; celle-ci est découpée en métopes par des fûts de colonnes torses (type 22 de C.BEMONT) surmontés d'un chapiteau constitué d'un ove sous un petit motif rectangulaire à queue d'aronde (type II de C.BEMONT).

Trois métopes sont partiellement visibles :

. la première est décorée d'une feuille (type 24 de C.BEMONT) comprise entre le cordon de bâtonnets supérieur et un demi-cercle appuyé sur les deux chapiteaux contigus (type 6 de C.BEMONT).

. la métope médiane comporte un personnage canéphore maintenant de son bras

droit la corbeille posée sur sa tête.

. la troisième est identique à la première : feuille dans un demi-cercle.

Le deuxième ensemble de trois tessons montre de haut en bas:

. la fine rainure de 1mm.

. le bandeau lisse d'environ 17mm de haut.

. la rangée d'oves sans languette (type I des auteurs).

. le cordon de bâtonnets verticaux de 3mm de haut.

. la partie supérieure de la zone à motifs figurés. Une seule métope est partiellement visible avec les deux colonnes à chapiteau qui l'encadrent. Un petit lapin à gauche (type 27 de C. BEMONT) surmonte un cratère (type 25 de C. BEMONT). Sous le pied du cratère on aperçoit l'extrémité supérieure d'un motif indéterminable. Sur la droite, on observe une infime partie de la métope adjacente avec le départ d'un demi cercle identique à ceux qui contiennent la feuille sur l'ensemble précécent.

Le petit tesson isolé montre de haut en bas :

. la rangée d'oves sans languette (type I des auteurs).

. le cordon de bâtonnets verticaux de 3mm de haut.

. la partie supérieure d'un chapiteau avec le départ d'un demi-cercle.

Il est seulement dommage qu'aucun fragment de la partie inférieure du décor figuré n'ait été retrouvé : cela empêche toute restitution du décor complet.

Si on compare le bol de Piolenc à celui de Vintimille, on observe qu'ils ont en commun les poinçons suivants : oves, bâtonnets, colonnes torses, chapiteaux constitués d'un ove surmonté d'un rectangle à queue d'aronde, feuille de vigne dans un demi-cercle appuyé sur deux chapiteaux contigus personnage canéphore. Par contre, les métopes sont presque égales sur le bol de Piolenc alors qu'elles présentent deux modules différents, en alternance, sur le bol de Vintimille. De plus, sur ce dernier, le personnage canéphore se trouve sous la feuille de vigne dans le demi-cercle alors que sur le bol de Piolenc il se trouve dans la métope adjacente à celle qui renferme la feuille de vigne dans le demi-cercle.

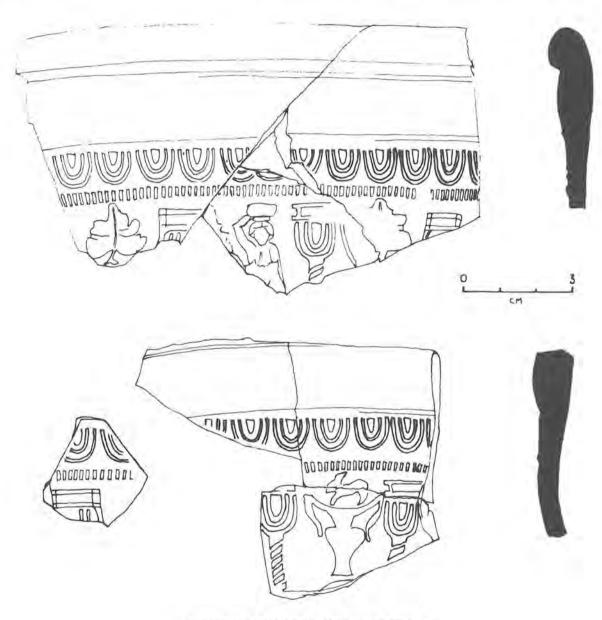
Si on compare le bol de Piolenc au bol I de Glanum dit bol Gilles, on observe qu'ils ont en commun les poinçons suivants : colonnes torses, demi-cercle appuyé sur deux chapiteaux contigus, rectangle à queue d'aronde, feuille de vigne, cratère, petit lapin à gauche. Par contre, l'organisation générale du décor est différente, le nombre de métopes étant réduit sur le bol Gilles ; de plus, le bas des chapiteaux est différent et la position de la feuille de vigne est inversée.

Si on compare le bol de Piolenc au bol 2 de Glanum, on observe qu'ils ont en commun la même organisation du décor avec des métopes presque égales et les mêmes poinçons suivants : oves, colonnes torses, feuille de vigne dans un demi-cercle appuyé sur deux chapiteaux contigus, petit lapin à gauche, rectangle à queue d'aronde, personnage canéphore. Par contre, la base des chapiteaux est différente et le personnage canéphore, placé sous la feuille de vigne sur le bol 2 de Glanum, se trouve dans la métope adjacente à celle contenant la feuille de vigne sur le bol de Piolenc.

Enfin, si on compare celui-ci à l'un des bols de Valence, on observe qu'ils ont en commun les poinçons suivants : colonnes torses, petit lapin à gauche, personnage canéphore. Par contre, sur le bol de Valence, les oves possèdent une languette, les

bâtonnets sont plus courts et inclinés, les métopes présentent deux modules très différents.

Malgré certaines variations dans la composition du décor et l'utilisation de certains poinçons différents, on constate que le découpage du décor en métopes par des colonnes torses apporte un indéniable caractère d'unité aux bols étudiés.



Piolenc (Vaucluse) : bol de forme 37

Ce pourrait être là seulement l'expression d'une inspiration commune. Mais l'usage de poinçons identiques sur deux et parfois trois des cinq bols leur confère un incontestable "lien de parenté" au niveau de la fabrication.

Il est bien évident que, découvert hors stratigraphie, le bol de Piolenc n'apporte aucun élément chronologique. Il faut d'ailleurs noter que seul le bol de Vintimille est daté des environs de l'an 200 par N. LAMBOGLIA.

L'aire de diffusion de ce type de céramique n'est pas non plus modifiée par le bol de Piolenc.

Néanmoins, il nous a paru utile de signaler aux spécialistes cette découverte qui apporte nécessairement un complément d'information quant à cette fort intéressante série de bols.

Bien sûr, il reste à élucider le problème de ses origines, mais le développement actuel des travaux menés sur la céramique rhodanienne et le progrès rapide des connaissances dans ce domaine amèneront peut-être bientôt sa résolution.



BIBLIOGRAPHIE

LAMBOGLIA N. - "Nuove osservazioni sulla "terra sigillata chiara" (tipi A e B)", dans Revue d'Etudes Ligures, XXIV, 1958, n°34, p. 257-330.

BEMONT C. - "Décors à colonnettes sur des bols de sigillée claire B", dans Gallía, XXXVIII,1970. fasc.2, p.214-234.

DARTON A. - "Sigillée claire B de la vallée du Rhone", dans Revue d'Etudes Ligures, XXXVIII, 1972, n°2, p.137-189,

DISCUSSION

Président de séance : A. DESBAT

Armand DESBAT: Cette communication permet de soulever le problème de la série de bols à relief. Evidemment, la découverte de Piolenc vient confirmer l'homogénéité de cette série qui est, finalement, peu représentée dans l'ensemble de la sigillée claire B: elle permet de reposer la question de son appartenance: s'agit-il vraiment de sigillée claire B ou s'agit-il de la production d'un atelier X de la vallée du Rhône? On se retrouve, une fois de plus, confronté au problème de l'origine. On peut rappeler que quelques analyses réalisées sur des vases de sigillée claire B montraient une composition différente des groupes majoritaires de production de sigillée claire B. Il peut donc s'agir d'un atelier à découvrir, un petit atelier qui viendrait se rajouter à la liste des ateliers de la vallée du Rhône ayant produit des vases à vernis non grésé.

De SMET: (inaudible).

Armand DESBAT: Dans sa publication, LAMBOGLIA reconnaît qu'il a mis dans la claire B des vases qui n'ont ni la même pâte, ni le même vernis et qui sont, plus vraisemblablement, des imitations de sigillée. La question se pose pour ces bols.

Daniel BRENTCHALOFF: LAMBOGLIA, à partir du bol qu'il a décrit, n'en déduit pas l'existence d'un atelier, ni à Vintimille, ni ailleurs.

Armand DESBAT: Comme l'a montré C. DEVALQUE, ce type de découverte est tout de même assez rare ; il y a une série bien homogène de ces Drag.37, avec les mêmes poinçons, qui doit correspondre à un même atelier.

Daniel BRENTCHALOFF : Avant même de parler d'une production particulière, cela peut indiquer une circulation de moules.

Armand DESBAT: C'est, aussi, une possibilité. Il faudrait faire une série d'analyse sur tous les exemplaires actuellement connus pour voir s'ils appartiennent à un seul groupe ou à plusieurs.

74

Lucien RIVET

ANCIENS ET NOUVEAUX MEDAILLONS D'APPLIQUE D'ISTRES ET DE MARSEILLE

Je donne trois raisons à la rédaction de cette note. Premièrement, réactualiser quelques médaillons anciennement publiés et plus ou moins bien dessinés ; deuxièmement, donner à connaître quatre autres médaillons, inédits ; troisièmement, présenter des dessins précis de ces objets.

Une éventuelle quatrième raison tient à l'occasion que j'ai voulu saisir compte

tenu du thème abordé dans ce congrès ("les productions rhodaniennes").

Tous ces médaillons sont fragmentaires ou ont été retaillés : il est donc souvent difficile de déterminer sur quelles formes ils étaient appliqués.

Médaillon nº1

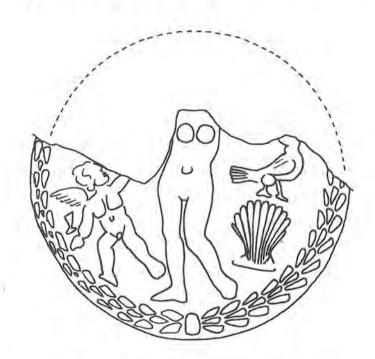
Mars debout, barbu et casqué, tourné à droite ; devant lui, palme et guirlande. Bordure : feuilles de lauriers sur deux rangs (1).



- Provenance : Fos-sur-Mer (très vraisemblablement découvert immergé dans l'anse Saint-Gervais).

- Support : sans doute sur un vase cylindrique de forme DESBAT 59 (2).
- Diamètre: 10 cm.
- Pâte : relativement dure, bien cuite.
- Engobe : à l'extérieur, rouge-orange, bien adhérent ; à l'intérieur, non engobé.
- Lieu de conservation : musée d'Istres (3).
- Commentaire: médaillon déjà publié mais non figuré (4). On connaît maintenant,
 à Lyon (5), un exemplaire parfaitement identique (palme et feuilles de lauriers superposables).

Vénus anadyomène, debout et encadrée, à gauche, par un Amour ailé, à droite par une coquille sur laquelle est posée une colombe. Bordure : feuilles de lauriers sur trois rangs (6) ; perle à la base.

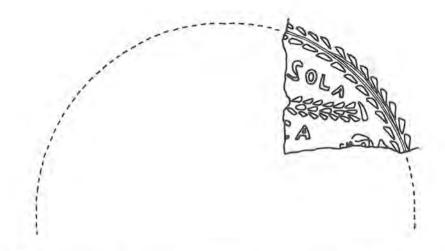


- Provenance : Fos-sur-Mer (découvert en 1949, très vraisemblablement immergé dans l'anse Saint-Gervais).
- Support : peut-être sur un vase à panse assez globulaire du type DESBAT 76 ou 77 (7).
- Diamètre: 8,5 cm.
- Pâte : très tendre.
- Engobe : à l'extérieur comme à l'intérieur, il a disparu ; il ne subsiste que, dans les creux, des traces bordeaux foncé à l'extérieur, grisâtres à l'intérieur.
- Lieu de conservation : musée d'Istres (8).
- Commentaire : médaillon déjà publié et figuré (9). Un exemplaire lyonnais, découvert en 1967, lui est parfaitement superposable (10).

Médaillon nº3

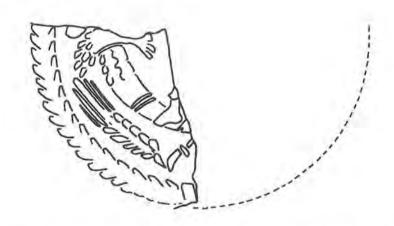
Fragment de scène érotique. Guirlande encadrée, au-dessus et au-dessous, de deux terminaisons d'inscription : (TU)SOLA / (NI)CA. Bordure : feuilles de lauriers sur deux rangs séparés par un liseret (11).

- Provenance : Fos-sur-Mer (très vraisemblablement découvert immergé dans l'anse Saint-Gervais).
- Support : sans doute sur un vase cylindrique à épaulement marqué de forme DESBAT 59 (12).
- Diamètre: 10,5 cm.



- Pâte : bien cuite.
- Engobe : à l'extérieur, traces blanc-crème ; peut-être même caractéristique à l'intérieur.
- Lieu de conservation : musée d'Istres (13).
- Commentaire : inédit. Aucun parallèle n'a pu être trouvé avec les exemplaires actuellement connus (14).

Fragment de Victoire. Gerbe et corne d'abondance. Bordure : feuilles de lauriers (empâtées) sur deux rangs ; perle à la base.



- Provenance : Fos-sur-Mer (très vraisemblablement immergé dans l'anse Saint-Gervais).
- Support : sur vase fermé globulaire, peut-être DESBAT 76 ou 77 (15).
- Diamètre: 8,5 cm.
- Pâte : tendre.
- Engobe : aucune trace ni à l'extérieur, ni à l'intérieur.
- Lieu de conservation : musée d'Istres (16).
- Commentaire: inédit. Aucun parallèle n'a pu être trouvé avec les exemplaires actuellement connus, mais ce fragment complète, éventuellement, le médaillon de Victoire (au-dessus d'une corne d'abondance) de WUILLEUMIER-AUDIN n°324 (17).

Médaillon nº5

Buste de Minerve, tête de profil tournée à droite ; casque attique à crête; sans doute une lance à droite ; chouette sur l'épaule droite. Bordure : simple tore.

- Provenance : Arles (18).



- Support : sur vase fermé de forme indéterminée.
- Diamètre : 6 cm.
- Pâte et engobe : non déterminés (19).
- Lieu de conservation : musée Borély, Marseille (20).
- Commentaire : déjà publié et figuré (21).

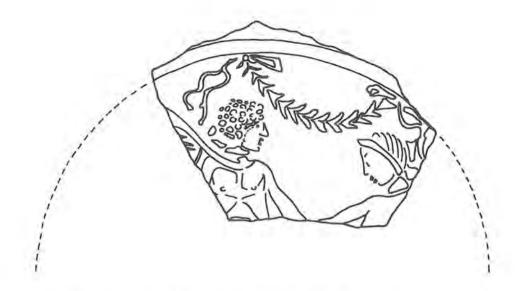
Buste de Mars, en armes, tourné vers la gauche ; lance au bras droit, bouclier rond au bras gauche. Peut-être la trace d'une guirlande en haut et à gauche. Bordure: simple tore.



- Provenance : Arles (22).
- Support : peut-être sur un vase à trois anses de forme DESBAT 76 ou 77 ? (23).
- Diamètre : 6 cm.
- Pâte et engobe : non déterminés.
- Lieu de conservation : musée Borély, Marseille (24).
- Commentaire : déjà publié et figuré (25). Un exemplaire identique (superposable) est maintenant connu à Lyon (26).

Médaillon nº7

Scène érotique : jeune homme tenant une jeune fille par la main ; guirlande centrale. Bordure : simple tore.



- Provenance : indéterminée ; sans doute midi de la Gaule (27).
- Support : non déterminé.
- Diamètre: 12,5 cm.
- Pâte et engobe : non déterminés.
- Lieu de conservation ; musée Borély, Marseille (28).
- Commentaire : déjà publié et figuré (29).

Victoire (?) ou Cérès (?) devant un autel ; palme à l'arrière. Bordure : simple tore.



- Provenance : Nîmes (fouilles A. FRAISSINET-JOURRE).
- Support : non déterminé.
- Diamètre: 8,5 cm.
- Pâte et engobe : non déterminés.
- Lieu de conservation : musée Borély, Marseille (30).
- Commentaire : inédit. Aucun parallèle n'a pu être trouvé avec les exemplaires actuellement connus.

Les vases à médaillons d'applique appartiennent à la famille des sigillées claires B tout en en constituant une branche un peu à part (31). Or, en Provence, si on trouve en relative abondance de la sigillée claire B, on ne rencontre jamais de vases à médaillons d'applique, la diffusion de ces derniers étant, en ces lle et Ille siècles, très majoritairement limitée à la vallée du Rhône (32). On l'a vu, les médaillons conservés à Marseille proviennent d'Arles ou de Nîmes. En revanche, les quatre médaillons d'Istres -qui proviennent de Fos-sur-Mer- permettent d'entrevoir un courant commercial un peu particulier qui passe par le port des Fossae Marianae (33). Inutile de dire qu'on aimerait en savoir un peu plus sur l'éventuelle diffusion et la répartition de ces médaillons par voie maritime.



NOTES

- Du type 2b, en se référant au classement de DESBAT, 1980-81, p.62-63.
- (2) Pour cette typologie, cf. l'article de DESBAT, 1988, dans cette même livraison des Actes ; cette forme 59 correspond à la forme 7 dans l'ouvrage précédemment cité.
- (3) Nous remercions blen vivement Martine SCIALLANO, Conservateur du musée d'Istres, de nous avoir autorisé à étudier
- les quatre médaillons actuellement déposés dans ses murs. Non inventoriés dans l'anclen fonds. Cité dans WUILLEUMIER-AUDIN, 1952, n°106, mais de plus grande taille ; un exemplaire semblable, trouvé en Savole, dans WUILLEUMIER, 1943, p. 142, Fig. 3.
 DESBAT, 1980-81, p.80-81, médaillon M.114. Un autre exemplaire, également lyonnais, montre une organisation du décor
- (5) identique (buste, palme et guirlande): DESBAT, 1980-81, p.90-91, médaillon M.136, mais ce dernier est sensiblement plus petit et la bordure est à trois rangs de feuilles de lauriers.
- Type 4 de DESBAT, 1980-81.
- Soit les formes 4 ou 5 de DESBAT, 1980-81. (7)
- [8] Inv. 1 Fos 183 C (465) de l'ancien fonds.
- WUILLEUMIER-AUDIN, 1952, nº186. Le dessin est assez proche de la réalité ; on notera que depuis cette publication, (9) un morceau de médaillon a été perdu, au-dessus de l'Amour, qui représentait le bras droit de Vénus tenant un miroir.
- (10) DESBAT, 1980-81, p.90-91, médaillon M.134. Type 3b de DESBAT, 1980-81.
- (11)
- [12]
- Soit la forme 7 de DESBAT, 1980-1981. Non inventorié dans l'ancien fonds du musée d'istres. (13)
- Bien qu'étant différent, on peut le rapprocher de WUILLEUMIER-AUDIN nº71. (14)
- Soit les formes 4 ou 5 de DESBAT, 1980-81. (15)
- (16) Inv. 1 Fos 182 C (464) de l'ancien fonds.
- Nous remercions très vivement et très amicalement A. DESBAT pour ce commentaire ; il me signale également un médaillon provenant de Saint-Romain-en-Gal qui montre le même sujet avec la légende AVG. FELICITER.
- (18) Sans plus de précisions (cf. note 19).
- Les quatre médallions qui suivent ont été étudiés et dessinés en janvier 1977 : nous avons omis, à cette époque, de faire (19) des observations sur le support et la qualité de la pâte et de l'engobe. Nous remercions, tardivement, Mme S. BOURLARD-COLLIN, de nous avoir permis d'accéder, entre autre, à ce matériel entreposé dans les réserves.
- Inv. (Catalogue FROEHNER), nº 1681 (3181). [20]
- DECHELETTE, 1904, p.252, nº19, a donné une très mauvaise illustration de ce même médaillon ; il était, à l'époque, intact. (21) WUILLEUMIER-AUDIN, 1952, n°176, donnent un dessin au trait du même type.
- (22) Sans plus de précisions.
- (23) Soit les formes 4 ou 5 de DESBAT, 1980-81.
- (24) Inv. (Catalogue FROEHNER), nº1679 (3179).
- (25) DECHELETTE, 1904, p.254, n°23, pour un type semblable; WUILLEUMIER-AUDIN, 1952, n°175, pour ce même médaillon, avec un dessin plus ou moins approchant de la réalité.
- (26) DESBAT, 1980-81, p.92-93, médaillon M.137.
- Sans plus de précisions. (27)
- Inv. (Catalogue FROEHNER), nº 1678 (3178).
- (29) WUILLEUMIER-AUDIN, 1952, nº215, avec un dessin très approximatif du même médaillon.
- (30) Inv. nº6153-3.
- (31) cf. DESBAT, 1980-81, p.7-17.
- Un inventaire reste à faire, cependant, sur les médaillons isolés, en dehors de ce périmètre.
- (33)Notons que ces médaillons de Fos-sur-Mer, certes fragmentés, ne semblent pas avoir été retaillés.

BIBLIOGRAPHIE

Déchelette, 1904 : J. DECHELETTE, Les vases céramiques omés de la Gaule romaine, II (4ème partie), Paris, 1904, p.235-308.

Desbat, 1980-81 : A. DESBAT, Vases à médaillons d'applique des fouilles récentes de Lyon, dans Figlina, 5-6, 1980-1981.

Desbat, 1988 : A. DESBAT, "La sigillée claire B : état de la question", dans SFECAG, Actes du Congrès d'Orange, 1988.

Wuilleumler, 1943: P. WUILLEMIER, Etanna, dans Gallia, I, 1943, p. 139-151.

Wuilleumler-Audin, 1952 : P. WUILLEUMIER, A. AUDIN, Les médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône, Paris, 1952.

Jean PITON

ETUDE COMPARATIVE ENTRE LES IMPORTATIONS AFRICAINES ET LES PRODUCTIONS DE LA VALLEE DU RHONE Fin IIIe – début IVe s.

Une recherche conduite sur le matériel céramique mis au jour sur quatre grands chantiers de fouille d'Arles a permis d'effectuer une étude comparative des productions rhodaniennes et des importations africaines, et par là même d'entrevoir de nouveaux éléments quant à leur diffusion en Provence et Languedoc.

Dans chaque site, à partir de données stratigraphiques bien précises (comprenant 49 US), le matériel sélectionné (32 000 tessons couvrant la période de la fin du le au VIe s.) est assez abondant pour autoriser une analyse statistique montrant les phases d'évolution dans ce matériel (1).

Les sites choisis sont :

- le Cirque pour la fin de la période flavienne (2 769 tessons) et pour la 1ère moitié du lle s. (3 123 tessons)
- la Verrerie pour la 2ème moitié du lle s. (3 136 tessons)
- le Cimetière de Trinquetaille pour la fin Ille s. début IVe s. (16 376 tessons)
- Van Gogh et le Cirque pour le Ve s. (2 040 tessons) et le VIe s. (5 466 tessons)

Cette recherche typologique et chronologique amènera également à réfléchir sur le rôle que peut avoir joué Arles, carrefour portuaire et routier, dans ces échanges commerciaux (2).

L'abondance et la diversité du matériel conduit à concentrer essentiellement cette étude préliminaire sur le dépotoir du cimetière de Trinquetaille.

Au préalable, reprenons un bref historique de ce chantier. Cette fouille, effectuée par J.M. Rouquette, de 1964 à 1982, a exhumé une grande cour à portiques (3). Ce monument a été construit vers le milieu ou la deuxième moitié du ler s. sur un emplacement occupé sans doute dès la fondation de la colonie. Modifié à la fin du lle s. ou la première moitié du lle s., il fut abandonné dans le dernier quart du lle s., comme la plupart des sites suburbains fouillés à Arles (4), où l'on retrouve les mêmes traces d'incendie. C'est donc après cette destruction que s'est constitué ce dépotoir.

A. La céramique

16 376 fragments provenant de 7 secteurs différents ont été examinés.

Ce graphique (Fig.1) met en relation les différents types de matériel présents sur le site.

- CA Claire A: moins de 1%
- CC Claire C: plus de 6%
- CD Claire D : dans l'échantillonnage répertorié, on retrouve 11 fragments de ce type
- AC Africaine de cuisine : près de 9%

B Claire B : la plus abondante des céramiques fines (plus de 14%)

L Luisante: moins de 3%

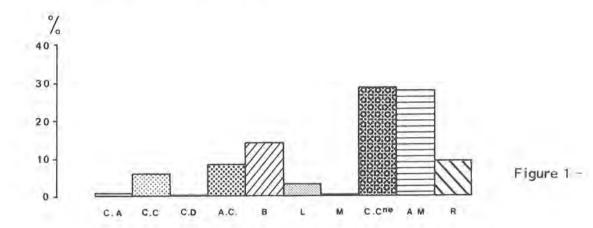
M Métallescente: moins de 1%

CCne Commune: plus de 29%

AM Amphores: 28%

(On notera que ces deux derniers groupes ne seront pas pris en compte)

R Céramique résiduelle : plus de 9%



B. Comparaisons chronologiques entre les productions rhodaniennes et les importations africaines

Claire A. 6 formes (Fig.2) que nous appellerons "tardives": formes Hayes 8B, 9B, 15, 27, 29, 33. La plus importante est la forme 27 (64%). Nous sommes certainement là en présence des dernières productions de cette céramique, avec une pâte plus grossière et un vernis mat, de médiocre adhérence.

Claire C. On retrouve 9 formes (Fig.3) de cette céramique typique de la deuxième moitié du IIIe s.: formes Hayes 42, 44, 45A, 46, 48A, 48B, 49, 50A et 50B. Les plus représentées sont les formes 50A (48%) et 50B (près de 29%).

Africaine de cuisine: 5 formes (Fig.4).

Forme Hayes 23B. La production de cette céramique, qui apparaît sous la période flavienne avec des formes plus petites et un très beau vernis interne rappelant la sigillée claire A (5), se prolonge jusqu'au IVe s., avec une pâte plus grossière, un vernis mat, de médiocre adhérence (ou parfois même sans vernis) et des diamètres plus importants.

Forme Hayes 181. Céramique typique du Ille s. présente sur la plupart des sites arlésiens de cette période.

Forme Hayes 182. Sa diffusion intervient au milieu du lle s. et s'étend jusqu'à la fin Ille-début IVe s.

Forme Hayes 197. Son apparition se situe dans le même contexte chronologique que la forme 23B. Elle est considérée comme une céramique usuelle jusqu'au Ve début Vle s. Sur les sites du Cirque et de Van Gogh, on la retrouve, dans des formes de plus grandes dimensions, en association avec des amphores de Gaza et de la sigillée Claire D (formes Hayes 80, 87B, 91A, 91B, 99A), dans des niveaux d'habitat tardif.

Claire D. Il s'agit des premières importations de claire D à Arles (Fig.5). Seules sont présentes les formes 57 (5 fragments), 58 (5 fragments) et 59A (1 fragment). De même que la forme 58 (6), nous situerions les formes 57 et 59A à la charnière fin Ille – début IVe s.

Claire B. Ces formes "tardives" de sigillée Claire B sont les plus importantes des céramiques fines (Fig.6) : formes Desbat 3, 14, 15, 67, 68, 69, 77, 84.

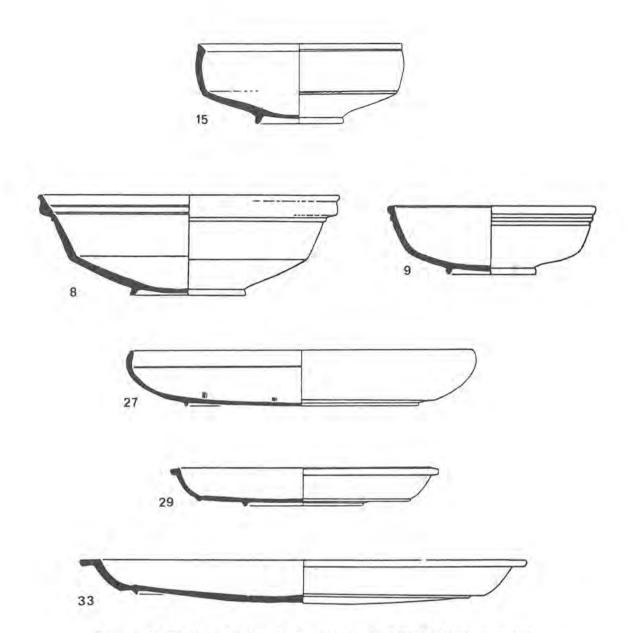


Figure 2 - Sigillée Claire A. Typologie de J.W. HAYES. Ech.1:3.

Diffusée au cours de la première moitié du lle s. dans la haute vallée du Rhône (7), elle ne sera commercialisée dans la basse vallée du Rhône qu'au milieu du lle s. (8).

Les formes à médaillons d'applique représentent près de 4% du type B, les plus abondantes étant les formes Desbat 69 et 77. Depuis la publication du Corpus de P. Wuilleumier et A. Audin (9), plus d'une centaine de médaillons sont venus enrichir les collections des musées d'Arles, la plupart provenant du dépotoir du cimetière de Trinquetaille.

Luisante. Comme on a pu le constater précédemment (Fig.1), elle ne dépasse pas 3% du matériel étudié. Nous assistons aux premières diffusions de ce type de céramique. 8 formes sont répertoriées : formes Lamboglia 1/3, 2/37, 3, 3/8, 4/36, 10, 14/26, 45 (Fig.7)

C. Datation

Plusieurs arguments permettent de fixer précisément la datation du dépotoir. Son apparition n'a pu se faire qu'après l'abandon du site, ce qui donne un terminus post quem dans les années 260-270, comme la plupart des vestiges fouillés à Trinquetaille. Les monnaies étant toutes antérieures au IVe s. -la plus tardive est

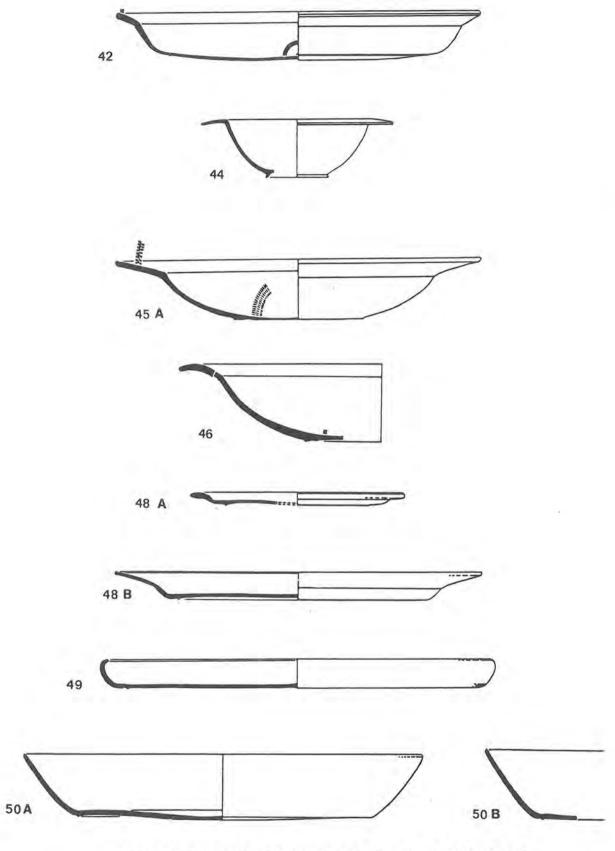


Figure 3 - Sigillée Claire C. Typologie de J.W. HAYES. Ech.1:3.

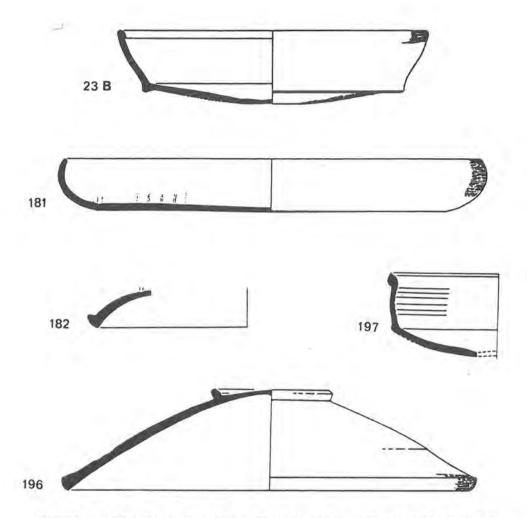


Figure 4 - Africaine de cuisine. Typologie de J.W. HAYES. Ech.1:3.

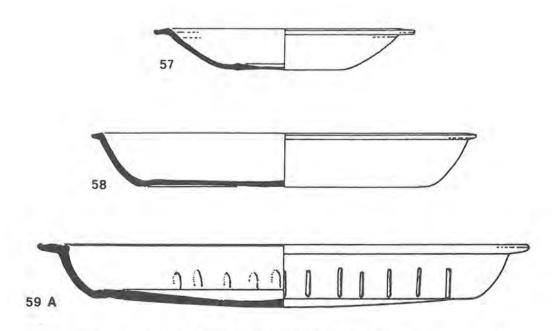


Figure 5 - Sigillée Claire D. Typologie de J.W. HAYES. Ech.1:3.

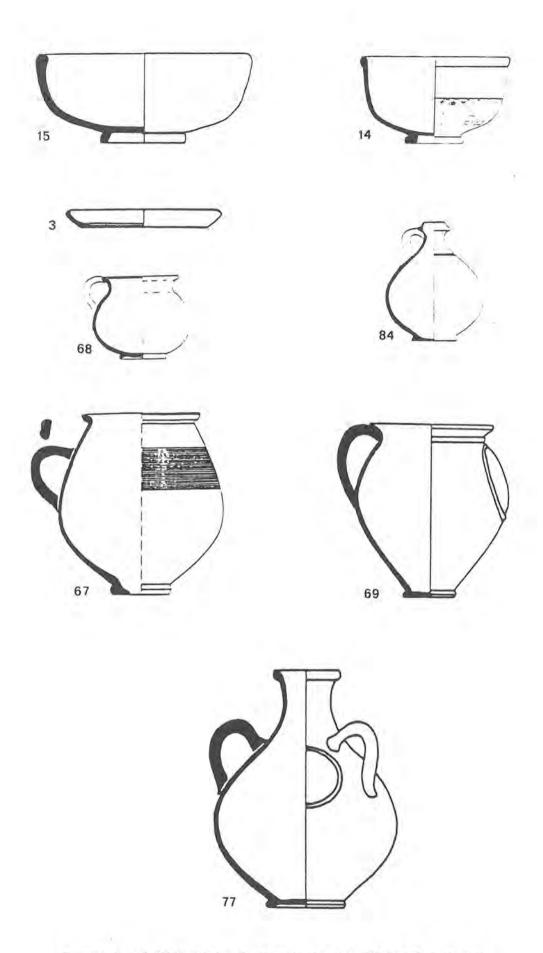


Figure 6 - Sigillée Claire B. Typologie d'A. DESBAT. Ech.1:4.

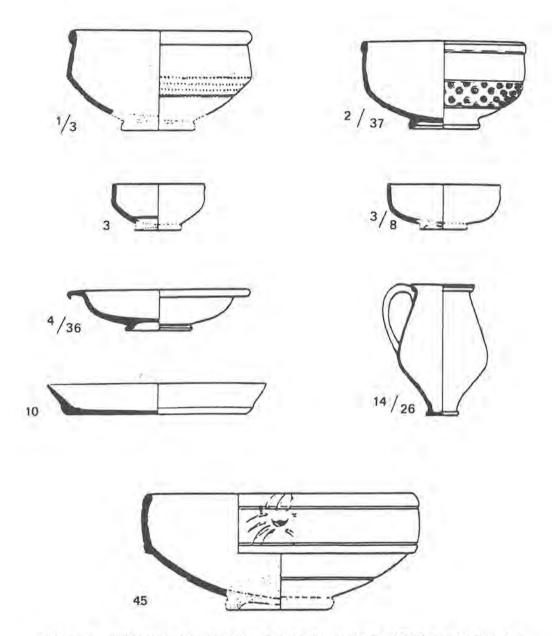


Figure 7 - Céramique Luisante. Typologie de N. LAMBOGLIA, Ech.1:4.

une monnaie de Gallien (253-268)-, c'est par l'étude du matériel céramique que nous pouvons resserrer cette datation, à cause de la présence, malgré son faible pourcentage, de la Claire D forme Hayes 57,58,59A, associée aux premières productions de céramique Luisante et aux dernières diffusions de Claire B. Il ne peut y avoir de coupure entre ces deux dernières dont la présence simultanée dans le quatrième quart du Ille S. ne fait aucun doute. C'est donc cet ensemble qui donnera un terminus ante quem dans la dernière décennie du Ille s., tout au plus à la charnière fin Ille - début IVe s. (10).

D. Conclusion

L'étude de l'évolution comparative et périodisée du matériel (Fig.8) du dépotoir de Trinquetaille et de niveaux allant de la fin du ler à la première moitié du VIe s. sur les chantiers précédemment cités autorise certaines constatations.

Il n'y a pas d'interruption dans la commercialisation des céramiques : quand un type disparaît, c'est pour être remplacé par un autre. Il n'est pas impossible que les céramiques africaines aient contribué pour beaucoup à l'arrêt des productions

de sigillées sud-gauloises. Dès la fin du ler s., les importations africaines rivalisent avec les productions gauloises. Cette rivalité s'accroît au cours de la première moitié du lle s., période pendant laquelle les ateliers gaulois produisent beaucoup moins. Les importations africaines se retrouvent en égale importance dans la deuxième moitié du lle s., qui voit le déclin des productions gauloises et l'apparition des sigillées Claire B (11). Fin Ille – début IVe s., les importations africaines et les productions de la vallée du Rhône sont présentes en quantités sensiblement égales. Cependant, au Ve s., les importations africaines diminuent. La Luisante est très bien représentée par les productions de Portout-Conjux (12). Il est intéressant de noter que, malgré la proximité des ateliers provençaux et languedociens, la DS.P. est très peu représentée sur les sites arlésiens.

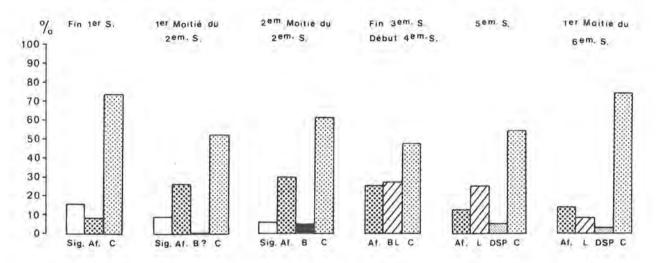
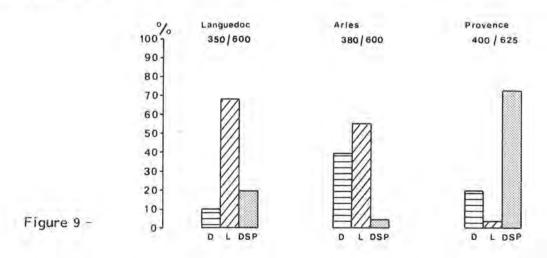


Figure 8 -

Si l'on reprend les travaux de la CATHMA (13) sur la diffusion des céramiques Claire D, Luisante et DS.P. en Provence et Languedoc, pour les périodes tardives, on peut établir une comparaison avec les sites arlésiens (Fig.9). On constate que la céramique Luisante se retrouve en quantité importante en Languedoc et à Arles, tandis que l'on en trouve très peu en Provence (seulement 4%). La Claire D est très présente sur nos sites, alors que la DS.P., comme nous venons de le voir, y est très peu représentée.



Il y avait donc un commerce maritime et fluvial intense de la céramique en provenance d'Afrique du Nord, d'Italie, d'Orient, de Gaule et de Germanie. Tous ces produits se trouvaient drainés vers la cité, devenue un grand port de commerce

grâce à son excellente situation géographique, à la pointe du delta du Rhône. Ainsi, les arlésiens surent profiter de toutes ces conditions favorables et firent de leur ville une véritable plaque tournante du commerce de l'empire romain.



NOTES

- (1) La méthode employée est le comptage brut des tessons, niveau par niveau, afin de faire apparaître des associations
- de formes des différents types, et mieux comprendre leur évolution chronologique. Strabon cite Arles comme étant un des plus grands ports commerciaux avec Narbonne, commerce qui n'a pu que prospérer
- du lle au IVe s. Cette réussite s'explique principalement par sa position géographique. M. EUZENNAT, Informations archéologiques, dans Gallia, XXV, 1967, p.398-402 et XXVII, 1964, p.419-421. (3)
- (4) C. SINTES, "Les découvertes du Crédit Agricole (p.71-79) et Les fouilles de la verrerie de Trinquetaille" (p.81-93), G. CONGES, "Esplanade" (p.33-40), dans Revue d'Aries, I, 1987.
- (5) N. LAMBOGLIA, "Nuove osservazione sulla "terra sigillata chiara" (tipi A e B)", dans Revue d'Etudes 24, 1958, p.276-277.
- (6) J.W.HAYES, Late roman pottery, London, 1972, p.93-96.
- A. DESBAT, Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux, dites sigillées Claire B et Luisantes, thèse de cycle, Lyon, 1980.
- (8)
- Observation faite également en Languedoc par C. Raynaud. P. WUILLEUMIER et A. AUDIN, Les médaillons d'applique gallo-romains de la vallée du Rhône, Lyon, 1952. (9)
- (10) On retrouve en association la forme Hayes 58 avec des céramiques Claire B et Luisante sur le site de Loupian (Hérault). Les seules céramiques à vernis argileux qui apparaissent dans le deuxième quart du lle s. sont des gobelets à dépressions (11) avec un vernis intérieur orange clair, une pâte fine homogène de couleur rose-orange -certainement des productions d'Avenches, cf. G. KAENEL, Aventicum, "céramique gallo-romaine décorée", dans Cahiers d'Archéologie Romande, 1, 1974, p.14, pl.III 20/21.(12)
- Les productions de Portout sont très bien représentées à Arles aux IVe et Ve s. On les retrouve sur tous les sites.
- (13)C.A.T.H.M.A., "La céramique du Haut Moyen Age en France méridionale : éléments comparatifs et essai d'interprétation", dans La Ceramica medievale nel Mediterraneo occidentale (Siena-Faenza, 1984), Firenze, 1986, p.27-50.

DISCUSSION

Président de séance : A.DESBAT

Armand DESBAT : Concernant la céramique africaine de la fin du Ier s., quels sont les types représentés ? S'agit-il déjà de Claire A ou est-ce de l'Africaine de cuisine? Jean PITON : On a les premières formes de Claire A mais c'est tout de même l'Africaine de cuisine qui domine le matériel, et qui domine, d'ailleurs, pour toutes les périodes.

Armand DESBAT: Avec les mêmes formes ? Avec la Forme Hayes 197...

Jean PITON : On rencontre cette forme dans les niveaux de la période flavienne et aussi aux Ier, IIe, IIIe et IVe s. ; on la retrouve maintenant dans les niveaux datés du Ve s., avec des formes beaucoup plus grosses ; c'est certainement un type de céramique sur lequel il faudra travailler sérieusement.

Armand DESBAT : Ce qui ne facilite pas les choses si vous avez les mêmes formes du Ier au IVe s. ...

Jean PITON: Au Ier s. ce sont des formes qui sont beaucoup plus petites et il y a toujours des variantes sur les bords. Ce sera difficile mais il faudra essayer de séparer ce type de céramique.

Armand DESBAT : Il est certain qu'il y a un décalage avec ce que l'on trouve dans les régions plus septentrionales. A Lyon, à la fin du Ier s., on n'a jamais vu un tesson d'Africaine. Bien évidemment, Arles est mieux située pour recevoir les premières importations. On est également surpris de la présence éventuelle de productions d'Avenches à Arles.

Daniel PAUNIER : La question est de savoir s'il s'agit véritablement d'un gobelet qui vient d'Avenches : il s'agit d'une forme qui est relativement répandue à cette époque ; elle peut être rare dans nos régions et abondante ailleurs. L'objet peut aussi avoir été transporté dans les bagages d'un voyageur...

Jean PITON: A Arles on en a eu deux ou trois exemplaires et je crois que C. Raynaud a également rencontré ce type de céramique dans les fouilles du Languedoc.

Armand DESBAT: Il est certain que je serais content de voir ces vases, dans la mesure où les formes à dépressions font partie du répertoire précoce de la sigillée Claire B: la première forme de vase à médaillon est un vase à dépressions.

Daniel PAUNIER: En effet, il vaut mieux parler d'un répertoire commun que d'une importation avenchoise qui n'est pas impossible, à priori, mais qui paraît surprenante.

Armand DESBAT: Il faudrait donc un complément d'enquête. On abordera, tout à l'heure, le problème de la chronologie puisque nous avons là des conclusions qui s'inscrivent a contrario de ce que nous présentait M.-E. Bellet, les fouilles d'Arles tendant à montrer l'absence de Claire B avant le milieu du IIe s. Pas de commentaire sur la forme de Luisante estampée ?

Yves RIGOIR: Les quatre tessons qui ont été présentés, imprimés au poinçon, ne semblent pas se rattacher tout à fait aux DS.P., mais c'est une question, je crois, que l'on peut tous se poser d'une production intermédiaire entre la Claire B et les DS.P.

Bernard LIOU: Je crois que cela existe et en avoir trouvé un ou deux tessons à Vaison. L'un d'eux est un bord que j'ai mis à part parce que cela me semblait une chose tout à fait extraordinaire.

Armand BESBAT : On peut également signaler un exemplaire trouvé à Lyon. Le problème étant qu'on parle de Luisante sur l'aspect du vernis sans savoir si cela se rattache véritablement au type de production auquel on a restreint, maintenant, le terme de Luisante, c'est à dire le groupe savoyard. On peut très bien avoir un vernis argileux vaguement irisé sans que cela soit de la Luisante : c'est l'éternel problème de ces fameuses techniques qui ont des tentacules.

Daniel PAUNIER: Je voudrais simplement rappeler que ces céramiques tardives à revêtement argileux Claire B et Luisante présentent, dans la région savoyarde et dans la région helvétique, un certain nombre de décors estampés: décor géométrique, rosettes, arceaux, qui ne représentent pas la majorité du matériel, bien sûr, mais qui ne présentent plus, à l'heure actuelle, un caractère exceptionnel. Il y a également des palmes, des palmettes, un peu dans l'esprit de ce que donnera la céramique paléochrétienne, un peu plus tard. On aura la surprise, peut-être, dans la communication concernant Autun, de quelques analogies.

Armand DESBAT: Un complément, puisque tu évoquais le cas de l'atelier de Portout. Par commodité, on a souvent fait l'amalgame entre le groupe savoyard et l'atelier de Portout; or, quelques analyses ont montré qu'une grosse partie des Luisantes du Midi provenaient d'un atelier dont la composition est proche de celui de Portout, qui est probablement situé dans la même région mais qui n'est pas, à proprement parler, celui de Portout. Dans le groupe savoyard il y a probablement plusieurs ateliers et le gros atelier exportateur vers la Gaule du Sud n'est pas Portout, tout au moins pour la période de la fin du IIIe s. et du IVe. La zone actuellement fouillée et connue de Portout est beaucoup plus récente.

Jean PITON : On retrouve cette céramique dans des contextes que nous datons du Ve s. et de la première moitié du VIe s. Mais il s'agit de savoir où il faut s'arrêter dans la première moitié du VIe s. A quel moment n'avons-nous plus de céramique résiduelle ? Est-ce le premier quart du VIe s ?

Armand DESBAT : C'est l'éternel problème qui se pose pour toutes ces céramiques que l'on continue de trouver dans les couches bien après l'arrêt de la production. Le problème se pose pour la Claire B : y-a-t-il encore production au IVe s.?

*

Armand DESBAT (*)

LA SIGILLEE CLAIRE B: ETAT DE LA QUESTION

Les productions rhodaniennes à vernis argileux que Lamboglia avait dénommées "sigillées claires B" viennent de faire l'objet de plusieurs articles de synthèse parus récemment, bien qu'ils aient été rédigés pour certains il y a déjà quelques années (DESBAT 1987 - DESBAT-PICON 1986). Aussi cet exposé sera-t-il relativement bref pour éviter la redondance et je me contenterai d'un bref rappel des principaux acquis et des principaux problèmes qui restent en suspens.

1. Séparation B/luisante

Le résultat le plus important est la séparation établie entre les deux groupes, B et "luisante" de Lamboglia, qui correspondent effectivement à deux groupes de production distincts, différents par leur typologie et leur chronologie mais aussi par leurs aires de productions : vallée du Rhône pour la première et région savoyarde pour la seconde. Ces deux groupes se distinguent cependant moins par la technique, en particulier l'aspect des vernis qui peut varier dans les deux productions de l'orange vif au brun noir luisant, que par la typologie et la composition des argiles. A côté des vernis oranges majoritaires au début de la production, la claire B présente fréquemment des vernis bruns à reflets métallisés, ou "métallescents", conséquence d'une cuisson en mode A dans un four à flammes nues, d'où des confusions fréquentes entre la B et la Luisante réalisées selon la même technique. Une des différences essentielles est la nature des pâtes :

- calcaire pour la B, avec des pourcentages qui varient de 8 à 17% en moyenne;

- silicieuse pour la Luisante, avec un pourcentage de CaO inférieur à 3% en

movenne (cf. DESBAT-PICON 1986).

Ces caractéristiques se traduisent par des colorations de pâtes plus claires pour la B que pour la Luisante, avec des teintes beiges ou verdâtres sur les exemplaires de B très cuits. C'est, cependant, la typologie, qui reste encore le meilleur critère d'identification.

2. La typologie

Il est maintenant assuré que la sigillée claire B présente une variété de formes beaucoup plus grande que ne l'avaient établi les travaux de LAMBOGLIA (1958) et DARTON (1972). Contrairement aux conclusions de Lamboglia, il s'agit d'une production originale qui se démarque nettement de la sigillée, même si quelques formes dont l'attribution à la B n'est pas toujours certaine, s'inspirent du répertoire de la sigillée sud-gauloise. On remarque l'abondance des formes fermées, en particulier avec des vases, souvent de petits modules, qui montrent un remarquable travail de tournassage (cf. types 57, 60, 63, 66...) (1). La variété du répertoire, au moins pour le lle siècle, explique d'ailleurs que le catalogue des formes soit régulièrement enrichi par de nouvelles découvertes (Fig.7).

La plus grande originalité de cette céramique réside cependant dans les décors, en particulier dans les vases à médaillons d'applique dont la richesse iconographique dépasse de très loin celle de la sigillée, et de tout autre céramique gallo-romaine, par la qualité des médaillons eux-mêmes, et surtout par la diversité des thèmes abordés. Cette richesse iconographique dont témoigne la découverte constante de nouveaux sujets n'est d'ailleurs pas sans poser question:

- Comment une telle céramique dont l'inspiration est manifestement hellénistique s'est-elle implantée en Gaule ?

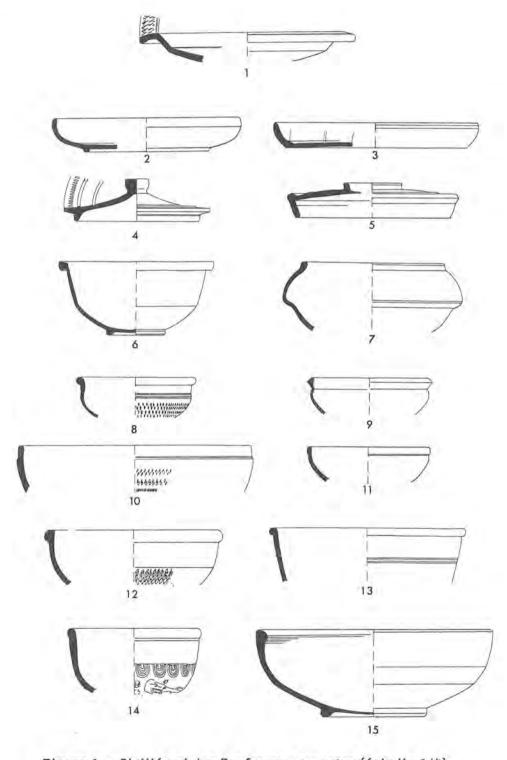


Figure 1. - Sigillée claire B : formes ouvertes (échelle 1/4).

- Pourquoi une céramique d'une telle qualité n'a-t-elle pas connu une plus large diffusion ?

3. La chronologie

Par rapport aux datations proposées par LAMBOGLIA (1953), certains indices

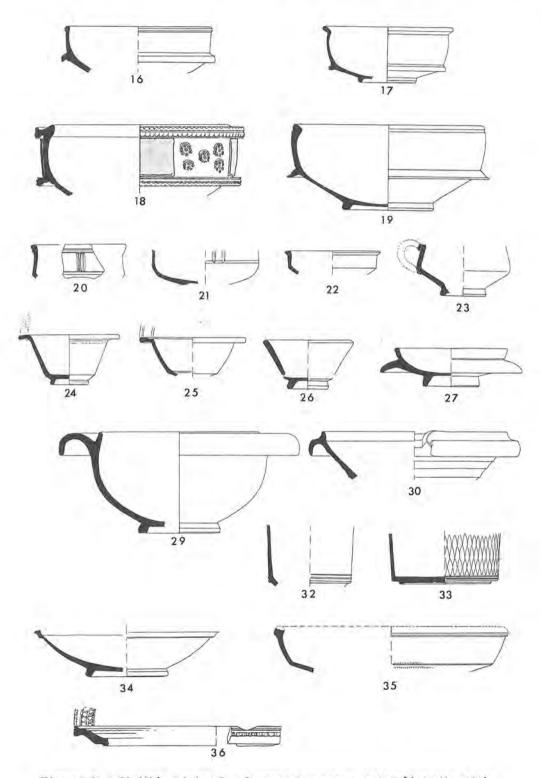


Figure 2. - Sigillée claire B : formes ouvertes, suite (échelle 1/4).

laissaient supposer un début de production plus précoce dans le courant de la première moitié du llème siècle (DESBAT 1980). Il n'y a cependant pas d'élément nouveau sur ce problème. En ce qui concerne la fin de la production, il est maintenant certain que la production couvre tout le Illème siècle et très probablement qu'elle déborde sur le IVème siècle. Bien que la chronologie de chaque forme demande encore à être précisée, il est possible de proposer une évolution générale et de distinguer

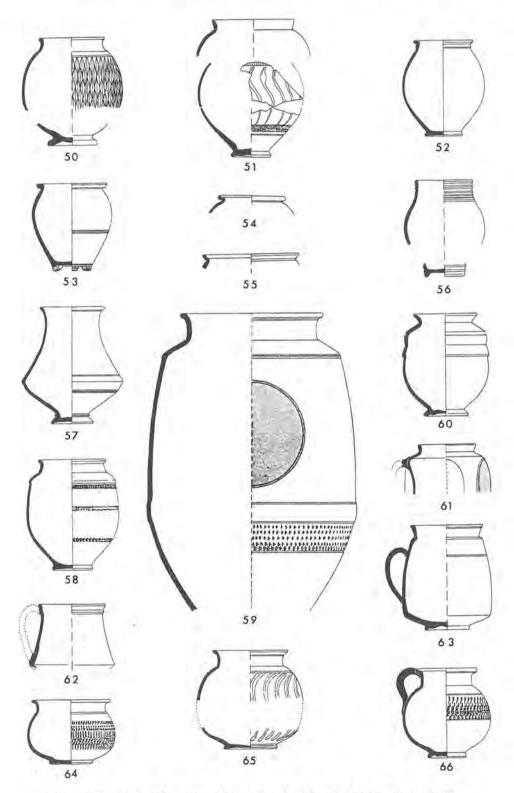


Figure 3. - Sigillée claire B : formes fermées (échelle 1/4).

plusieurs périodes dans la production.

La première est caractérisée par la production de vases majoritairement à vernis orangé, avec un répertoire de formes très diversifié qui comprend, en particulier, la plupart des formes fermées de la Fig. 3. Certains types de décors, comme les strigiles à la barbotine, semblent typiques de cette première phase. Les médaillons d'applique apparaissent dès le début de la production, en particulier sur des vases à dépressions (type 61) qui semblent constituer la forme la plus ancienne de vases à médaillons.

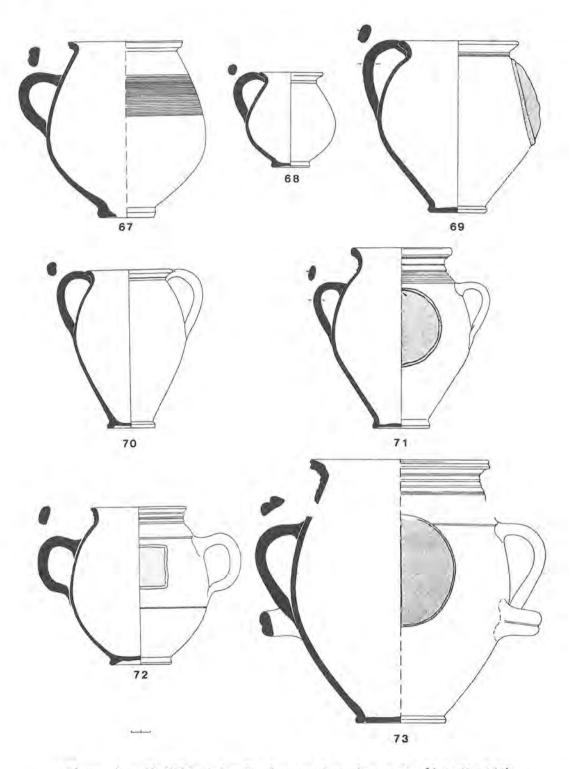


Figure 4. - Sigillée claire B : formes fermées, suite (échelle 1/4).

A cette première période appartiennent aussi des formes ouvertes comme les assiettes types 1 et 2 (Lamb. 4 et 9A), les couvercles types 4 et 5 et les vases types 6 et 7 (Lamb. 34) qui leur correspondent.

La deuxième période, que l'on peut situer, approximativement, après 160, est caractérisée par l'apparition de plus en plus fréquente de vernis bruns à reflets métallisés et par celle de nouvelles formes comme l'assiette du type 3, ou les vases à médaillons (types 69, 71 et 76). Le bol type 8 (Lamb. 2) et le pot type 66 (Darton 14A) sont très fréquents. La quasi-totalité des autres types de la première période

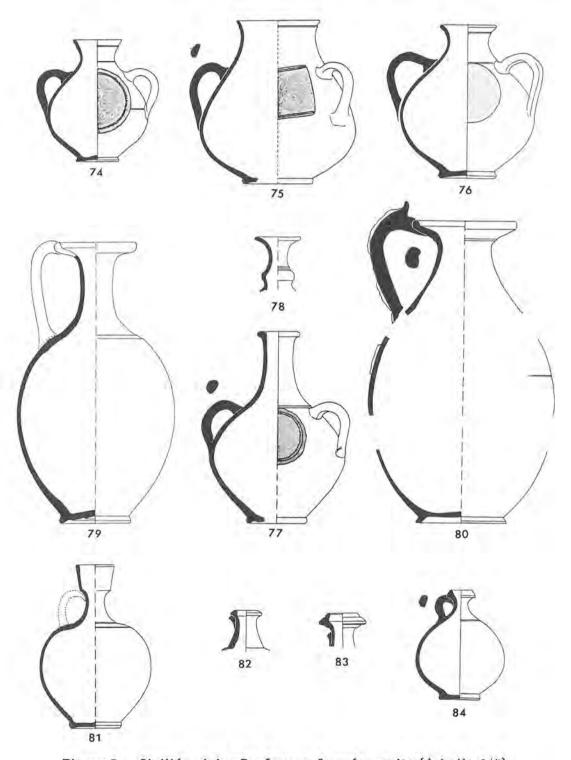


Figure 5. - Sigillée claire B : formes fermées, suite (échelle 1/4).

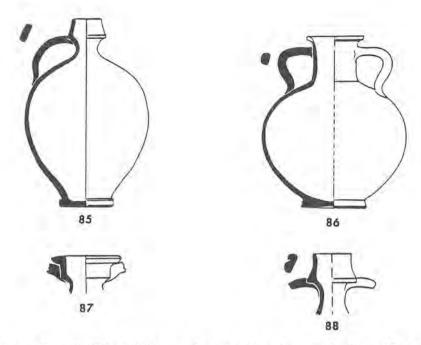


Figure 6. - Sigillée claire B : formes fermées, suite (échelle 1/4).

se rencontre encore, sans qu'il soit toujours possible de déterminer s'il s'agit de matériel résiduel ou si ces formes sont encore produites.

La troisième phase, après 200, ne présente pas d'évolution sensible dans la qualité des vernis, mais est marquée par une raréfaction du répertoire. La plus grande partie des types de la première période ont disparu. Les formes qui subsistent ou qui apparaissent sont simples : assiette type 3 (Lamb. 9), coupe hémisphérique type 15 (Lamb. 8), coupe à collerette type 27, pots à une anse types 67 et 68, vases à médaillons types 69, 71 et 77, cruches types 84, 85 et 86.

Une dernière période, enfin, est représentée par les productions à vernis orangés et bruns contemporaines de la Luisante qui posent un problème particulier. Elles se différencient des productions savoyardes mais aussi de la claire B des Ilème et Illème siècles. Il s'agit d'une B tardive qui semblerait avoir été produite dans d'autres ateliers que les centres producteurs des II-Illème siècles.

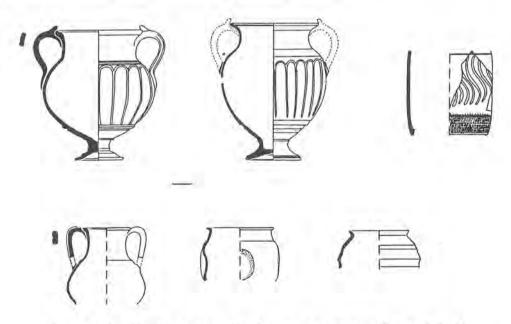


Figure 7. - Sigillée claire B : formes nouvelles (échelle 1/4).

Ces dernières productions sont encore mal connues et le répertoire des formes reste à préciser. On peut signaler, toutefois, que le bol Lamb. 2 figure encore dans le répertoire de cette B tardive. Cette production tardive paraît, cependant, peu importante au regard de celle de la Luisante.

4. Les centres de production

Il s'agit à l'heure actuelle du principal problème qui se pose pour cette céramique. Aucune découverte n'est venue confirmer l'hypothèse de Lamboglia d'un atelier à Vaison, mais l'on sait maintenant que ni Lyon ni Vienne n'ont été les principaux centres de production des vases à médaillons d'applique (cf. infra la communication d'A. SCHMITT).

Malgré la mise en évidence de productions proches de la claire B à la Graufesenque et à Alba (VERNHET 1977 et DESBAT 1981), la localisation des principaux ateliers de claire B mis en évidence par les analyses (DESBAT-PICON 1986) restait inconnue.

Deux découvertes récentes viennent cependant d'apporter des éléments nouveaux. La première concerne un atelier ayant produit de la claire B, à Saint-Julien de Peyrolas (Gard) (cf. supra la communication de J. GOURY). La seconde, dont nous n'avons eu connaissance qu'après la tenue du Colloque d'Orange est celle d'un autre atelier à côté de Valence sur la commune de Saint-Peray (2). Cet atelier découvert de manière fortuite reste à étudier, mais une première série d'analyses sur le matériel de cet atelier (cf. supra) a déjà permis de retrouver un des groupes de composition qu'avaient mis en évidence les premières analyses (DESBAT-PICON 1986). Il s'agit donc probablement d'un centre important de sigillée claire B et de vases à médaillon d'applique.

La poursuite des recherches, en cours, qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme plus vaste sur les ateliers antiques de la moyenne vallée du Rhône (3), devrait déboucher très certainement sur d'autres découvertes qui nous permettront de progresser dans la connaissance de productions rhodaniennes.



NOTES

- (*) URA 3 du C.R.A.
- (1) L'établissement d'une nouvelle typologie s'imposait de par la mise en évidence d'un grand nombre de formes nouvelles et la nécessité de créer une typologie plus précise et donc plus opératoire. La typologie dressée dans ma thèse n'était cependant qu'une ébauche, pas tout à fait satisfaisante et déjà dépassée par les nouvelles découvertes, dont j'envisageais une refonte, raison pour laquelle j'avais préféré publier les planches sans les numéros des types dans les Céramiques hellénistiques et romaines (DESBAT 1987). Cependant, l'utilisation assez systématique qui en a été faite ces derniers temps par les chercheurs, en particulier à ce colloque, m'oblige à la publier ici sous sa forme première, pour la compréhension des lecteurs et des chercheurs qui n'ont pas eu accès à cette thèse non encore publiée.

 (2) Nous remercions M. Franck PERRIN à qui nous devons la connaissance de cette découverte et M. Gérard DAL-PRA,
- Conservateur du Musée de Soyons, qui nous a autorisé à en faire état et à prélever des échantillons pour analyse. Programme de recherche H 29, de la Sous-Direction de l'Archéologie.

BIBLIOGRAPHIE

Darton 1972. A.DARTON, "Sigillée claire B de la vallée du Rhône", dans Revue d'Etudes Ligures, XXXVIII, 1972, p.137-189.

Desbat 1980. A.DESBAT, Les céramiques fines rhodaniennes à vernis argileux dites sigillées claires B et Luisante, de Ille cycle (dactylographiée), Lyon, 1980.

Desbat 1981. A.DESBAT, "Vases à médaillons d'applique des fouilles récentes de Lyon", dans Figling, 5-6, 1980-81.

Desbat 1987. A.DESBAT, "La sigilfée claire B de la vallée du Rhône : état de la recherche", dans Céramiques hellénistiques et romaines, II, Besançon, 1987, p.267-277.

Desbat-Picon 1986. A.DESBAT, M.PICON, "Sigillées claire B et "luisante" : classification et provenance", dans Figlina, 7, 1986, p.5-18.

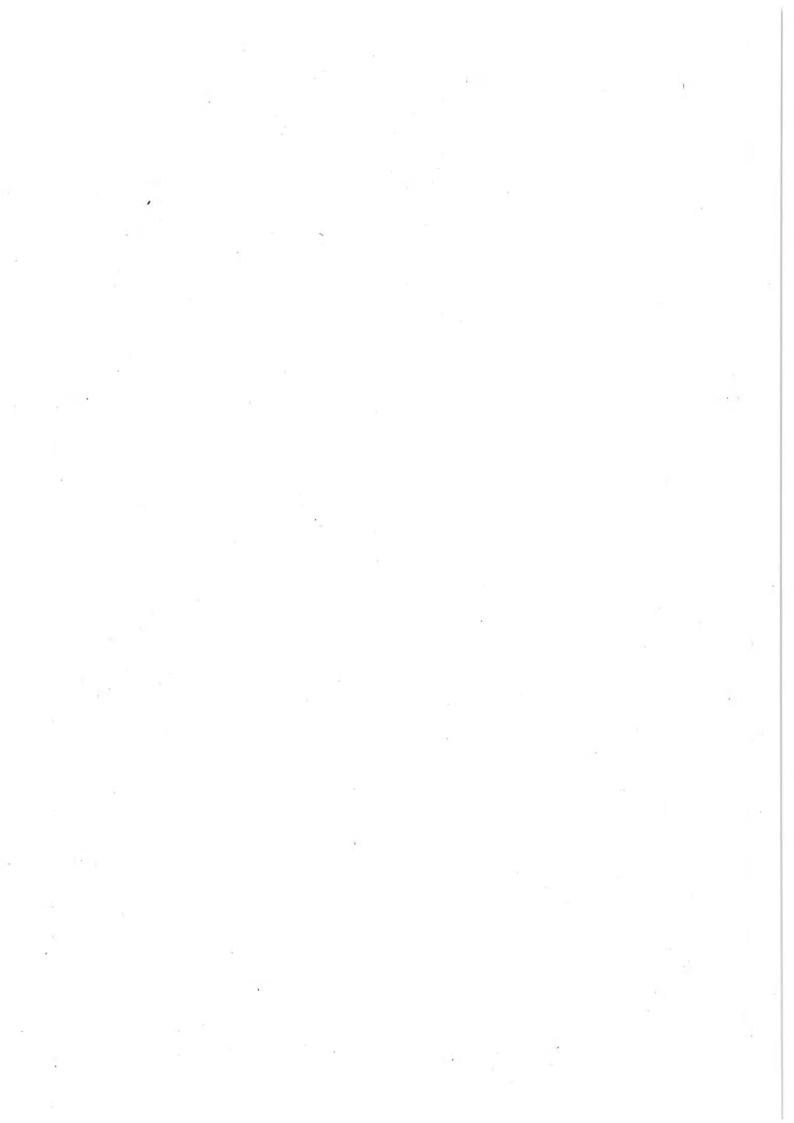
Desbat-Pernon-Picon. A.DESBAT, J.PERNON, M.PICON, "Terra sigillata lucente et productions des ateliers de Savoie, l'exemple d'Arles", dans Revue Archéologique de Narbonnaise, à paraître.

Lamboglia 1958. N.LAMBOGLIA, "Nuove osservazioni sulla terra sigillata chiara (tipi A e B)", dans Revue d'Etudes Ligures, XXIV, 1958, p.257-330.

Lamboglia 1963. N.LAMBOGLIA, "Nuove osservazioni sulla terra sigillata chiara (tipi C, lucente e D)", dans Revue d'Etudes Ligures, XXIX, 1963, p.145-212.

Vernhet 1977. A.VERNHET, "Les dernières productions de la Graufesenque et la question des sigillées claires B", dans Figlina, 2, 1977, p.33-49.

* *



DISCUSSION

Eléments pour une synthèse sur la sigillée Claire B

Président de séance : M.-E. BELLET

Michel-Edouard BELLET: On peut entamer le débat sur les sigillées Claires B. Le plus efficace serait de procéder par questions précises. Il y a différents points que l'on peut aborder:

- d'abord, savoir ce qu'est la sigillée Claire B : les définitions;

- ensuite le problème des ateliers;

- la chronologie;

- et, surtout, je dirais, le problème des analyses de pâtes et des méthodes de travail qui peuvent être mises en place;

- puis, d'autres points secondaires.

En ce qui concerne la définition de la sigillée Claire B, que peut-on dire en cette fin de journée, si on admet que la définition de N. Lamboglia - une céramique à pâte claire, en tout cas plus claire que la sigillée Claire A, et un vernis orangé vifest une définition incomplète ? Qu'est-ce que la B ?

Lucien RIVET : Ce que l'on pourrait dire, c'est que la B, c'est trop de choses à la fois, selon la géographie et selon l'époque, selon que l'on se situe par rapport à Lamboglia ou selon que l'on se situe par rapport à des critères physico-chimiques.

C'est ce qui fait que, parfois, les chercheurs se sentent un peu perdus.

Armand DESBAT : Je veux bien me lancer et donner une réponse. Je crois qu'il ne faut pas, non plus, créer des faux problèmes. Le problème de la B n'est pas différent de celui de toutes les catégories de céramiques : qu'est-ce que la Terra Nigra ? Qu'estce que l'arétine ? Une céramique ne peut se définir uniquement sur des critères techniques. On peut définir la sigillée, globalement, sur des critères techniques, mais cela n'intéresse pas grand monde; ce qui intéresse l'archéologue, c'est de savoir si c'est de l'arétine ou autre chose. Donc, la B, comme n'importe quelle céramique, se définit par des critères techniques - qui ne sont pas nécessairement propres à la B -, par une typologie, par une aire de production, par une chronologie. Il faut donc arriver à un minimum de consensus sur ces différents points. Ceci dit, si on reprend Lamboglia, il a bien donné les critères techniques et il a bien vu qu'il y avait des problèmes en disant que la B ressemblait à de la pré-sigillée césarienne; il l'a bien vu et ce n'est pas pour autant qu'il a réuni la pré-sigillée césarienne avec la B! Il a bien vu qu'il y avait d'autres produits avec des vernis orangés, d'où il a conclu qu'il y avait une vraie B de la vallée du Rhône. Rien ne s'oppose à ce qu'un jour on parle d'une B italique, d'une B hispanique, etc. Il y a donc plusieurs groupes dans cette famille et il a proposé une typologie, une aire de production et une chronologie. Je pense que, à l'heure actuelle, on a des difficultés à placer certains seuils aux niveaux de la chronologie ou de la typologie; ce n'est pas pour cela que la B est plus difficile à définir que n'importe quelle autre céramique.

Michel-Edouard BELLET: C'est exactement ce que tu viens de dire, à savoir que c'est le même problème pour d'autres catégories de céramiques; mais, quand on a dit cela, on ne peut pas avancer. C'est vrai qu'il y a des problèmes de typologie,

de technique, de classement...; parlons-en.

Armand DESBAT: Disons qu'il y a des points de détails à régler dans la mesure où, à la base de mes connaissances, j'aurais tendance à proposer une typologie et une chronologie; certes, d'autres découvertes peuvent m'amener à nuancer les hypothèses

sur la typologie ou la chronologie et ce n'est pas un problème de définition de la B.

Patrick THOLLARD: La question est réglée, alors? Bon. Si on attaque sur la chronologie, on date la B par rapport à d'autres groupes de céramiques; du même coup on retrouve le problème de chronologie sur les autres groupes, en déplaçant le problème de chronologie d'un groupe à l'autre.

Michel-Edouard BELLET: C'est vrai.

Armand DESBAT : Peut-être pourrais-tu revenir, plus précisément, sur les arguments chronologiques qui font que tu situes l'apparition de certaines formes de B au Ier

siècle, à Orange.

Michel-Edouard BELLET: Non, je dis que ce n'est peut-être pas de la B. Je dis simplement que ça a la couleur de la B, l'aspect de la B, la forme de la B... Il reste à savoir, exactement, de quoi il retourne; quel ensemble de critères met-on en oeuvre pour distinguer cette B? Ou bien, est-ce que la B est un ensemble de céramiques qui apparaît, comme le disait Armand, très tôt, et qui se poursuit un certain temps. A partir de quand parle-t-on de B? Ce n'est pas vraiment le problème mais parlonsnous tous de la même chose? Quand je dis qu'à la fin du ler siècle il y a des choses qu'on pourrait appeler de la B, est-ce que je parle bien de la même que celle qu'on trouve à Arles ou ailleurs? Là est le problème.

Pour la méthode de datation, que dire ? On se fonde sur les monnaies, sur les sigillées (avec tous les problèmes que pose la datation de la sigillée) et sur l'analyse archéologique qui nous font dire qu'à la fin du Ier siècle il y a des céramiques du type B qui existent à Orange. Ceci dit, cela ne présente pas un très gros problème. Le décalage chronologique est de 25 ou 30 ans dans le cas de la fourchette la plus extrême; je ne suis donc pas sûr que ce soit un problème sur lequel il faut buter systématiquement. En revanche, il faut savoir ce que signifie cette B et qu'en fait-

on.

Lucien RIVET : Je suis encore tenté - mais je ne voudrais pas être déplaisant - de demander à Michel, ou à d'autres, des précisions sur leurs critères de datation qui permettent de situer le contexte sous Vespasien plutôt qu'à une époque plus récente.

Michel-Edouard BELLET: Que veux-tu que je te réponde?

Lucien RIVET : Par quoi ?

Michel-Edouard BELLET: Ma réponse sera aussi suspecte que le fait de ne pas en donner. Par quoi ? Essentiellement par la présence d'un certain nombre de formes de sigillée gauloise ...

Lucien RIVET : Des Drag. 37 ?

Michel-Edouard BELLET: De la sigillée gauloise et, dans des contextes précis, des monnaies; ensuite, pour les périodes...

Lucien RIVET : Pour les monnaies, cela veut dire que tu as des monnaies et que

les dernières s'arrêtent avant ou pendant Vespasien ?

Michel-Edouard BELLET: Des monnaies qui donnent des limites. Ensuite un certain nombre d'éléments comme la forme Lamb. 10A à strisce. L'analyse du terrain et de l'ensemble de ces données me conduit à penser que nous nous situons dans le dernier quart du Ier siècle et qu'il y a des céramiques que l'on appelle B. Ceci dit, ce n'est pas un problème. La question est de savoir si on parle bien tous de la même chose.

Lucien RIVET : Si, je pense que c'est un problème.

Michel-Edouard BELLET: Non, ce n'est pas un problème. La question est de savoir si la céramique de très bonne tenue, très belle, qui est exposée dans une des vitrines, au fond de la salle, est le même type de céramique que celle que je trouve à la fin du Ier siècle. La question n'est pas de savoir si elle apparaît à la fin du Ier sièle et si j'en trouve, de savoir s'il faut que je monte ou que je baisse mes datations; c'est une question secondaire. Parle-t-on du même type de production, là est le problème. Si on dit, maintenant, que la qualité du vernis n'est plus un critère de distinction, quels sont les nouveaux critères? Pour prendre le problème autrement, comment distingue-t-on ce qu'on appelait, autrefois, la pré-B de Fréjus et cette B du Ilème siècle? Que signifie cette pré-B par rapport à la B du Ilème siècle, alors que l'on sait parfaitement qu'il y a entre ces deux types de céramiques un certain nombre de formes semblables?

Lucien RIVET : Même sans avoir vu les tessons que tu appelles B et que tu places sous Vespasien, cela semble être de la B du type Lamboglia.

Michel-Edouard BELLET: Parle-nous de la pré-B de Fréjus.

Lucien RIVET: Non. Je voudrais dire une chose qui me paraît importante. Tu dis que tu as un ensemble de données qui fait que ton contexte archéologique ne peut pas être antérieur à 70. Quand nous avons fouillé, il y a quatre ans, à Aix, nous nous sommes trouvés devant deux ou trois ensembles avec des milliers de tessons datants, dont bon nombre de sigillées; la datation céramique donnait le début de l'époque flavienne; or, dans chacun de ces ensembles nous avions deux monnaies qui reportaient la datation d'un siècle environ. Comme partout, en archéologie il y a des situations aberrantes.

Michel-Edouard BELLET: Nous avons 354 tessons dans un contexte précis et je pense avoir formulé toutes les précautions oratoires nécessaires. Ceci dit, il y a des choses qui me paraissent étonnantes; et si cela ne se reproduisait pas, semble-t-il, ailleurs, comme à Vaison...

Patrick THOLLARD: C'est ça, ce n'est pas un cas unique.

Michel-Edouard BELLET: Je renvoie à la communication, aux couches 16 et 18 de la fouille de la rue de la Portette (cf. Revue Archéologique de Narbonnaise, 18, 1985, p. 319-341), où on a le même type de problème et où le même type de question se pose. Il y a, aussi, autre chose; si (et Armand va réagir) on n'arrive pas à donner un semblant de définition, je ne vois pas où sont les limites de la catégorie B; je ne vois plus quel sens ça peut avoir; la B n'existe pas - je l'ai rencontrée -; il faut éliminer l'appellation B, ne plus en parler.

Patrick THOLLARD: Il ne faut pas, systématiquement, prendre les cas difficiles qui peuvent présenter, soit des aberrations par rapport à un système général, si on garde le système général, soit présenter et soulever une difficulté réelle. Il ne faut pas, non plus, que cela nous amène à un confusionnisme général, c'est-à-dire à remettre tout en cause sous prétexte qu'il y a un certain nombre de difficultés qui

sont localisées et particulières.

Armand DESBAT: Compte tenu de ce que tu as montré ce matin, d'après les dessins, les formes sont considérées, par tous les archéologues, comme des formes de B. Il y avait une ou deux autres formes, mais la majorité appartient, selon les critères reconnus actuellement pour définir ce groupe, à la B. Le problème qui se posait face à ce matériel était un problème de chronologie.

Michel-Edouard BELLET: (inaudible).

Armand DESBAT: Et comment reconnaît-on de la Graufesenque du Lezoux? Quels sont les critères qui permettent qu'on ne confonde pas de la Graufesenque avec de l'arétine, du Lezoux ou de la sigillée de l'Est? C'est donc un groupe qui n'existe pas dans la mesure où il y a des tas de gens qui se trompent tous les jours, j'en suis persuadé. Ceci dit, tu parles de la pré-B - et c'est vous qui appelez ça de la pré-B-sous prétexte qu'il existe des céramiques à vermis rouge antérieures à la Claire B. C'est évident. J'aurais pu apporter des productions à vermis rouge de Saint-Romain-en-Gal qui, si l'analyse n'avait pas démontré qu'il s'agit de deux produits différents, poussent à la tentation de voir dans ces productions l'ancêtre de la B: même pâte, même vernis; une personne non avertie prendrait ces produits pour de la B. Si l'analyse montrait qu'en effet (et c'est du domaine de l'analyse) ces pré-B sont issues des mêmes centres de production que ceux que j'appelle B, alors il existerait une filiation dont on devrait tenir compte. S'il s'agit d'ateliers complètement différents et bien il y a une parenté technique, un point c'est tout.

On avait analysé quelques échantillons de céramiques à vernis rouge de Fréjus pour vérifier ce problème et on s'est aperçu qu'effectivement les céramiques flaviennes, ou plus anciennes, à vernis rouge de Fréjus n'avaient aucun rapport avec les compositions de la B de la vallée du Rhône. Il existe de telles céramiques un peu partout, même dans le nord de la France, avec des vernis rouges non grésés qui n'ont aucun lien de parenté autre qu'une technique qui est la plus simple pour obtenir un

vernis rouge.

Michel PASQUALINI: Pour reparler de la typologie, est-ce qu'à la base du problème que vous rencontrez n'est pas le fait d'être trop près des centres de production?

Cela expliquerait que vous trouviez cette céramique un peu plus tôt et que vous ayiez une grande diversité de formes. Pour moi, la sigillée Claire B, dans les fouilles conduites récemment à Toulon, se situe dans la seconde moitié du llème siècle : les formes se limitent à la coupe à marli horizontal guilloché (Lamb. 4 / Desbat 1), au plat avec décrochement au fond et la coupe Darton 44 (en assez grand nombre), ainsi qu'un ou deux exemplaires à paroi luisante guillochée. Le problème, ici, est donc simplifié à l'extrême. Est-ce que ce ne serait pas intéressant, d'un point de vue chronologique, pour ces diffusions-là, après avoir essayé de déterminer les groupes d'origine, les groupes de production, de partir de ces exemples lointains et simples au niveau de la typologie ?

Armand DESBAT: Oui et non, Il est clair que la Claire B a une diffusion qui est surtout rhodanienne et que lorsqu'on va sur la Provence il y en a très peu. J'avais

été énormément surpris, en reprenant le travail de Lamboglia sur la stratigraphie de Vintimille et en pointant les tessons de Claire B : je crois qu'en tout et pour tout il y a trente tessons de Claire B; il a fait sa typologie, non pas sur Vintimille, mais sur les collections de la vallée du Rhône. En revanche, la Luisante est abondante. C'est pareil dans les fouilles de Fréjus : j'avais été pareillement étonné en dépouillant la thèse de Lucien où il y a, finalement, peu de B. Donc, on peut dire que l'on va partir des sites où il y en a très peu parce que les problèmes sont très simples, mais ce n'est vraiment pas comme cela que l'on cernera le problème. Pour ce qui est de la proximité, dans l'état actuel des connaissances, Lyon n'est pas plus proche des centres de production que ne le sont Orange et Arles. Il y a énormément de Claire B à Arles. Lorsqu'on était allé faire des enquêtes pour voir s'il y avait des différences au niveau des qualités de vernis ou du reste, on trouvait des objets avec des vernis très abimés (c'est, le plus souvent, pour un problème de conservation), d'autres avec des vernis bien conservés (comme c'est souvent le cas en milieu urbain, à Lyon, Vienne ou ailleurs). L'épicentre est entre Lyon et Arles; il y a une diffusion dans la partie orientale du Languedoc et en Provence il semble y en avoir beaucoup moins.

Michel PASQUALINI : Pour ce qui est des pré-B de Fréjus, je me demande, pour avoir vu certaines productions italiennes des Ier et IIème siècles, des céramiques communes de très belle qualité, avec des engobes rouges ou orangés, s'il n'y a pas vers ces régions des ateliers que l'on ne connaît pas et qui produisent autre chose

que de la Claire B.

Armand DESBAT : Il ne faut pas parler de pré-B pour des céramiques dont on n'est pas certain au'elles aient la même filiation.

Lucien RIVET : En effet, j'aimerais que l'on ne parle plus de pré-B : c'était un gag d'il y a quinze ans, un terme de chantier.

Armand DESBAT : Puisque Michel le reprend, je reviens là-dessus.

Lucien RIVET: C'est ce qu'on appelle maintenant, et on pourra le critiquer aussi,

de la céramique commune (à pâte claire) engobée.

Jean PITON : A Arles, pour ce qui est de la période pré-flavienne, nous n'avons aucun type de céramique qui nous incite à parler de Claire B. Pour ce qui est de la première moitié du Ilème siècle, c'est la même chose; on rencontrerait quelques exemplaires des premières formes qui apparaîtraient à l'extrême fin de la première moitié du Ilème siècle. Pour la seconde moitié du siècle, la B commence à faire son apparition, mais avec un pourcentage très faible (peut-être moins de 3% dans un dépotoir des fouilles de la Verrerie de Trinquetaille). Par contre, c'est une céramique très courante pour les périodes du IIIème siècle (comme pour la plupart des médaillons d'applique trouvés sur Arles); et, toujours avec Trinquetaille, pour nous, la fin de l'apparition de la B serait à la charnière fin IIIè/début IVème siècle; mais on manque de niveaux, actuellement, sur Arles, datables de la première moitié du IVème siècle; il est difficile de savoir si on peut continuer dans le premier quart du IVème siècle; je pense que la Luisante commence à gagner sur le marché et je pense voir, à ce niveau-là, la disparition des formes de Claire B.

Armand DESBAT : Oui. Il y a un problème particulier que je n'ai pas abordé, celui des productions tardives de B. Au IIIème siècle, on a un répertoire de formes de B qui est assez bien isolé : on a eu plusieurs contextes datés du IIIème siècle où on trouve ces formes très typées, en abondance. Lorsqu'on se trouve dans des contextes

plus tardifs, avec de la Luisante, on trouve des produits qui se distinguent de la Luisante, avec des vernis orangés sur des pâtes claires, du type des pâtes de B, avec des formes du type Lamb.2 différentes des formes des Ilème et IIIème siècles. Il est donc probable qu'il a existé un ou deux ateliers qui a continué à fabriquer de la B, peut-être dans le courant du IVème siècle. Du point de vue des compositions, ces productions semblent légèrement marginales par rapport aux trois grands groupes majoritaires des Ilème et IIIème siècles. Il est clair qu'il y a eu un très grand nombre d'ateliers, avec une hiérarchisation : de gros centres avec une large diffusion, des petits ateliers d'imitations. Il peut donc y avoir des différences dans ces micro-faciès typologiques pour certains de ces ateliers, cela est indéniable.

Christian VERNOU: Bien sûr, en Charente, on ne trouve pas ce genre de céramique. Pour élargir un peu le débat, pouvez-vous nous parler des zones d'exportation de cette céramique? Jusqu'où trouve-t-on de la sigillée Claire B? Quel(s) rapport(s) éventuel(s) peut-il y avoir avec la céramique "à l'éponge" ou des céramiques qui

sont produites à la même époque, dans d'autres régions ?

Armand DESBAT: C'est une chose qui peut, effectivement, surprendre: la faible aire de diffusion de la sigillée Claire B. C'est un produit de très belle qualité, au niveau de la facture, pour ce qui est du début de la production. La diffusion semble être extrêmement limitée. Même les vases à médaillon d'applique - qui, si on se penche un peu dessus, sont, d'un point de vue iconographique, nettement plus riches que la sigillée - ont une diffusion vraiment très restreinte. On pointe facilement ces objets très repérablés et on note quelques exportations dans le nord de la Gaule: la diffusion est donc très limitée pour une céramique aussi riche et d'une telle qualité. Finalement, on arrive à démontrer qu'il y a une diffusion sur les littoraux, qui est très restreinte. En Aquitaine, il n'en est pratiquement pas parvenu; dans le nord de l'Italie, il n'y en a pas. Les céramiques à vernis orangé des fouilles d'Ostie sont très proches, technologiquement, mais n'ont rien à voir avec les productions rhodaniennes. Dans un tel contexte, il est normal que la vallée du Rhône n'exporte pas. C'est plus surprenant à la fin du llème siècle. C'est vrai que, du point de vue même de la genèse, l'émergence, en Gaule, d'un atelier qui produit avec une décoration de type hellénistique (lorsqu'on regarde les médaillons d'applique) est vraiment quelque chose de surprenant. Comment s'est fait la genèse ? Pourquoi l'émergence de ce type de production ? Puisqu'il est clair, maintenant, que ce n'est pas le déclin de la Graufesenque qui a fait naître ces ateliers; du moins, je n'y crois pas.

Dominique CARRU: Je voulais revenir sur la communication de P.Thollard qui a voulu occulter - à juste raison, à mon avis - les questions stratigraphiques concernant les matériels céramiques, c'est-à-dire, devant l'imprécision des datations proposées, il pensait pouvoir comparer les pourcentages de céramiques par sites pour voir s'il y avait des influences; en cela, et en pondérant, pouvoir dire que l'habitat était un habitat plutôt modeste qui avait été détruit lentement, etc. Il me semble que la validité de ce genre de comparaisons est très faible car on fait entrer des notions subjectives très grandes. On a vu, au Cours Pourtoules, qu'il n'y avait que 3% de Claire B et pourtant c'est un site plutôt riche qui est également abandonné lentement. Patrick THOLLARD : D'accord. J'ai précisé, en présentant le site, quelle pouvait être la nature du contexte; je n'ai pas dit dans quelle mesure cette nature du contexte pouvait expliquer totalement le faciès céramique. Tout le problème est de savoir en quoi le faciès céramique que l'on trouve est un reflet du contexte. Tant qu'on n'aura pas des sites comparables à tous points de vue, on ne pourra pas mesurer, par exemple, le degré de pauvreté. Donc, je suis resté un petit peu prudent là-dessus mais c'est vrai que, de temps en temps, on a envie de faire un peu plus de généralisation, laquelle est souvent abusive, c'est vrai.

Dominique CARRU: Mon intervention n'est pas du tout pour critiquer ton appréciation du degré de richesse de ton site, ce n'est pas du tout ce que je mets en cause; c'est la comparaison qui pourrait exister entre les diagrammes que tu as montrés et d'autres diagrammes faits sur d'autres sites, même à des époques contemporaines – comme, semble-t-il, c'est le cas pour le Cours Pourtoules –, entre des sites qui connaissent, justement, des degrés de richesse, que tu ne peux pas évaluer avec précision, avec des conditions de destruction qui sont différentes. Un site qui sera détruit violemment

comptera forcément un moins grand nombre de poteries, etc. Le degré de subjectivité dans la comparaison entre graphiques me paraît au moins aussi grand que celui qui touche aux stratigraphies elles-mêmes.

Patrick THOLLARD : Je n'ai rien à dire là-dessus.

Lucien RIVET : Par chance, le mot de Luisante n'a pas encore été prononcé.

Michel-Edouard BELLET: Je relève que dans la communication sur Arles on a parlé

de B/Luisante. Que veut dire B/Luisante?

Jean PITON: Le but de la communication était de montrer les rapports entre les importations africaines et les productions rhodaniennes; au lieu de dire "B/Luisante", j'aurais dû dire "rhodaniennes".

Lucien RIVET : Je pense qu'il faudrait aborder le problème des ateliers. Connaît-

on des ateliers de Claire B?

Jacques GOURY : Ce n'est pas évident. Sur notre site, dans les dépotoirs, il y a des

tessons de sigillée Claire qu'A. Desbat a identifiés comme de la Claire B.

Armand DESBAT : Il est certain que si on avait pu analyser des échantillons trouvés par J.Goury, on aurait déjà un peu avancé et vu s'ils appartiennent aux trois grands groupes qui ont été définis à partir de 150 échantillons de Claire B analysés il y a quelques années, ou s'ils constituent un groupe d'un autre atelier. Cela n'a pu être

Le problème des ateliers se pose, lui aussi, en terme paradoxal. Pour les médaillons d'applique, on a toujours considéré qu'il s'agissait d'une production de Lyon/Vienne car il y avait, pour cela, un argument très fort : sur ces médaillons on a des représentations de la ville de Lyon et de la ville de Vienne, Or, les analyses montrent, à l'évidence, qu'ils ne sont fabriqués ni à Lyon, ni à Vienne. Pour une production beaucoup plus méridionale, on s'attendrait à voir citer d'autres villes; pourquoi n'y a-t-il pas de médaillon qui vante la ville d'Arles, par exemple (mais, peut-être, en trouvera-t-on un jour ?) ? Le premier point a toujours induit que les ateliers étaient, au moins, à proximité de Lyon ou de Vienne; du point de vue du marché, en tout cas, il y a toujours eu un fort courant vers ces villes. Mais, encore une fois, la répartition même de ces céramiques dans le Sud montre que, même s'il y a eu un courant privilégié en direction de Lyon et Vienne, il y a eu aussi une forte diffusion sur les villes du Sud.

Ce qui nous manque c'est d'arriver, au moins, à approcher les gros ateliers parce qu'on arrive, par analyses, à individualiser des ateliers marginaux : on a, par exemple, dans le matériel d'Alba, des céramiques qui, chronologiquement, peuvent se situer à la même époque que la B mais avec des variantes typologiques, une sorte de "Boïde" si on appliquait à cette sigillée Claire le même barbarisme employé pour la campanienne. On a des petits ateliers mineurs et on n'arrive pas à approcher ceux qui ont fourni 90% de cette sigillée Claire B. L'avenir de la recherche n'est pas indépendant de ce qu'on a réalisé pour les amphores, avec ce qu'a évoqué Anne Schmitt sur une éventuelle augmentation des taux de chrome en certains points de la vallée du Rhône; cela peut donner des indications. On aurait voulu, pour ce congrès, refaire des analyses avec le nouvel appareil, sur des échantillons de Claire B; on ne connaît pas les taux de chrome des différents groupes de Claire B. C'est ce type de mesures que l'on compte faire dans un proche avenir. Parallèlement, il est important de prospecter et de signaler les ateliers ayant produit des céramiques assimilables à la B pour qu'on puisse les tester.

Michel-Edouard BELLET : Il n'y a pas de lien direct entre la diversité de ces

productions et l'absence de gros ateliers.

Lucien RIVET : Il faut dire, au passage, que c'est exactement le même problème pour les sigillées paléochrétiennes : on frôle, ici ou là, des ateliers secondaires que l'on situe relativement bien, mais on n'a aucune précision de localisation pour les gros centres producteurs. Et c'est, à nouveau, dans une même aire géographique que se pose le problème (pour une époque différente, bien sûr) et pour un type de céramique à peu près équivalent!

Tout de même, avec la Luisante de Conjux-Portout, on a un gros atelier - qui ne représente qu'une partie de la production de Luisante - bien localisé et une période

chronologique précise.

Joël-Claude MEFFRE: En ce qui concerne Vaison-la-Romaine, l'hypothèse a souvent été formulée de l'existence d'un atelier de Claire B ou de quelque chose d'approchant. Aucune fouille, au coeur de la ville, n'a été encore possible qui aurait permis de retrouver des ateliers; pour le milieu rural environnant, tout ce qui concerne la zone nord de la commune donne un terrain géologique (gneissique sablonneux) impropre à fournir de l'argile ayant pu servir à la production de B; dans les zones situées au sud ou à l'est, on n'a aucune trace possible d'atelier, à part, peut-être, un ou deux ateliers de tuiliers. Néanmoins la prospection doit être réalisée sur la commune d'Entrechaux, mais je ne crois guère à des résultats.

Michel-Edouard BELLET : On a signalé à Vaison, au nord d'Entrechaux, au nord de l'Ouvèze, dans une propriété Meffre, des rebuts de cuisson d'une céramique rouge-

orangé; je crois que Goudineau a signalé cette information.

Dominique GOURY: On a parlé de prospections. Il me paraît évident que c'est en multipliant ce genre d'actions qu'on arrivera effectivement à localiser les grands ateliers. Le problème est de savoir si on peut reconnaître, à l'oeil, la sigillée Claire B.

Michel-Edouard BELLET: C'est ce que je mettais, tout à l'heure, en cause, à savoir qu'on classe dans la B de Lamboglia d'autres céramiques que la B.

Dominique GOURY: En prospection, on trouve rarement des bords : il n'y a que la pâte qui puisse être utilisée et être reconnue ou non.

Patrick THOLLARD : Ca se reconnaît aussi facilement que la subgéométrique.

Dominique GOURY : Sauf qu'il n'y a pas 50 genres de subgéométrique, ce qui ne

paraît pas être le cas de la Claire B.

Armand DESBAT: A ce stade là, au niveau de la prospection, qu'on découvre un atelier de B/Luisante ferait notre bonheur; n'importe quel atelier ayant produit des céramiques à vernis rouge non grésé ferait avancer le problème.

Joël-Claude MEFFRE: Pour ce qui est des sites consommateurs, la reconnaissance de la sigillée Claire B, en prospection, est assez facile; 60% des sites actuellement prospectés dans le nord du Vaucluse fournissent des formes de sigillée Claire B,

telle qu'elle est définie.

Yussuf J'BARI: Juste deux remarques. 1) En ce qui concerne la définition de la sigillée Claire B, d'après ce que j'ai compris, jusqu'à maintenant, on parlait de LA sigillée Claire B; aujourd'hui vous parlez DES sigillées Claires B. C'est un aspect de la polémique qu'il faut soulever car à l'étranger on parle aussi de sigillées B, mais pour d'autres types de production. Je crois qu'il faudrait faire le point sur ce qui a été fait depuis la publication de Lamboglia. 2) On parle de sigillées Claires Africaines: pour le moment, il n'y a aucune preuve archéologique situant les productions en Afrique du Nord; on repousse toujours les problèmes, c'est-à-dire que quand on trouve ces sigillées au nord de la Méditerranée, on dit qu'elles sont produites au sud. Et on fait la même chose en Afrique du Nord: on dit que telle ou telle céramique provient d'Espagne, de Gaule ou d'Italie. Quand on travaille sur ce matériel, par exemple au Maroc, on fait le tour de l'Italie pour trouver des comparaisons et on ne les trouve jamais. Si bien que les problèmes ne sont jamais réglés.

Lucien RIVET: Là, je pense que vous y allez un peu fort. Les sigillées Claires Africaines, en Tunisie et en Algérie orientale, rassemblent des faisceaux de données qui indiquent clairement que ces régions sont productrices. Certes, on ne connaît pas de four, mais il a été collecté un certain nombre d'objets (moules, formes rares et originales, formes fantaisistes, etc.) qui ne se retrouvent qu'à proximité des ateliers. Armand DESBAT: Sur le second point. Je ne voudrais pas dire de bêtise, mais je crois qu'on a trouvé des fours; ce n'est pas publié, je crois que c'est à Sienne où...

Lucien RIVET : A Ravennes, on a retrouvé des râtés de cuisson d'une céramique

du genre Claire D. C'est publié.

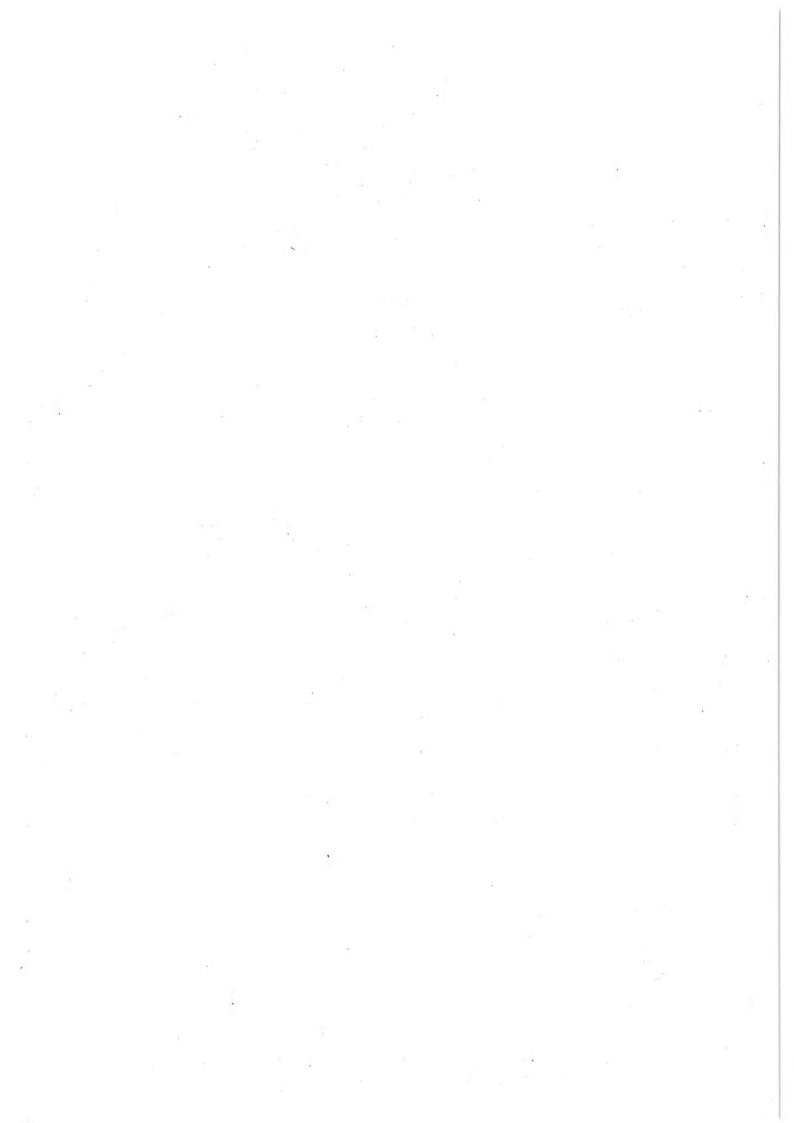
Armand DESBAT: En ce qui concerne la Claire B, je suis d'accord avec vous. Lamboglia lui-même disait que la Claire B venait de la vallée du Rhône. Si on commence à appeler B toutes les céramiques à vernis orange trouvées en Europe, c'est une catastrophe. Je suis le premier à dire qu'il faut restreindre le terme de B aux seules productions rhodaniennes, de même que J.-P.Morel a restreint le terme de campanienne B à une catégorie très particulière.

Odile METREAU : Je reprends la question de Yussuf. Quelles sont les recherches sur la sigillée Claire B, depuis Lamboglia ? Y-a-t-il eu des tentatives de mise au

point avant celle d'aujourd'hui ?

Armand DESBAT: J'ai évoqué, en commençant, l'existence de publications récentes: un article, "Sigillée Claire B: Etat des recherches", dans "Céramiques hellénistiques et romaines" (paru après quatre ans d'attente) et un autre, "Sigillée Claire B et "luisante": classification et provenance", dans "Figlina", 7, 1986. Mais, ce qui est à verser au dossier, et qui n'est pas strictement sur la B, ce sont toutes les recherches, dans le sud de la Gaule, qui ont précisé la chronologie. Par rapport à l'époque de ma thèse (1980), il y a maintenant des stratigraphies du IIIème siècle, des ensembles qui ont fait avancer les choses.

ACTUALITE DES RECHERCHES CERAMIQUES EN GAULE	



Jacques BERATO Nicole BERATO Frank DUGAS

LA CERAMIQUE MODELEE DES SITES DU TOUAR (Bronze Final III B -Premier Age du Fer) et de CASTEL DIOL (Première moitié du Ve s. avant notre ère) LES ARCS - VAR

1. GENERALITES

Les séquences chronologiques bien définies des deux sites facilitent l'étude diachronique de la typologie de la céramique modelée. Un accident géologique sépare la couche du Bronze Final III B de celle du Premier Age du Fer sur l'habitat de plaine du Touar et exclue toute possibilité de matériel résiduel ou intrusif. L'oppidum de Castel Diol n'est occupé, dans la partie fouillée, que durant la première moitié du Ve s. avant notre ère.

2. CARACTERES TECHNIQUES DE LA CERAMIQUE MODELEE

Ils sont constants durant toute la période étudiée à l'exclusion de rares cas que nous mentionnerons dans le texte.

La pâte comporte un dégraissant de quartz et de mica. La couleur est généralement sombre, brun foncé à noir, mais elle peut être claire, brun brique. Les différentes teintes peuvent alterner sur un même récipient. Ce fait s'explique par un mode de cuisson réducteur dans son ensemble, mais qui comporte parfois une phase de post-cuisson oxydante.

Les modalités de finition font appel le plus souvent au lissage, la fréquence du polissage est vraisemblablement sous-estimée au Bronze Final III B compte tenu de l'altération des tessons.

3. TYPOLOGIE

Nous étudierons successivement chaque type de céramique avec son évolution et sa chronologie,

3.1. Urne

3.1.1. Au Bronze Final III B deux types se distinguent :

∃ Urne à col court panse globulaire et fond plat (Fig.1, n°1 à 14 et 16 ; Fig.2, n°18 à 21). Le diamètre varie de 8 à 36 cm avec une valeur préférentielle de 24 cm. Le col est rectiligne (n°13,16,18,21), convexe externe (n°19) ou concave externe (n°5 et 22). La lèvre est le plus souvent à méplat ou biseau interne et peut être décorée d'impressions obliques ou arrondies (n°9).

Les surfaces sont lissées, rarement polies et fréquemment décorées :

- à la face interne : cannelures (n°19 et 20), motifs en double chevron incisés (n°1).
- à la face externe : cannelures isolées ou associées à d'autres motifs, le plus souvent sur l'épaule (n°2 à 4, 9 et 16).
- motifs imprimés : ovalaires (nº9), arrondis (nº4), fusiformes (nº12), linéaires

enfonçant en périphérie la pâte (nº11), chevrons (nº5 et 10).

- motifs incisés : traits simples ou fusiformes en lignes horizontales (nº14), chevrons (nº3).
- motifs en relief : cordon horizontal, le plus souvent décoré d'impressions, collé sur la jonction col-épaule ou épaule-flanc (n° 5,6,8 et 22).
- , L'urne représente 34% de l'ensemble de la céramique. Dans un foyer elle constitue 67% des tessons, argument en faveur de son utilisation comme récipient de cuisine allant au feu.
- □ Urne à col plus haut, à bord évasé marqué par un méplat interne (Fig.1, n°15 et 17). Le diamètre varie de 16 à 28cm, les surfaces sont le plus souvent polies.
 - 3.1.2. Au Premier Age du Fer, l'urne constitue 39% de l'ensemble de la vaisselle.

Trois nouveaux Types se distinguent :

- □ Urne à haut col à profil concave et divergent (37%, Fig.2, n°23,24,26,27 et 29 à 31). Le diamètre varie de 16 à 28cm, la lèvre est souvent à biseau interne. Une variante se caractérise par un bord évasé à lèvre amincie de diamètre préférentiel de 16cm. Elle est rarement décorée de chevrons.
- □ Urne à col court (Fig.2, n°30) et évasé (Fig.2, n°28), elle apparaît au Ve s. et remplace le type précédent. Les surfaces sont lissées, souvent décorées sur le flanc d'une ligne de simples impressions.
- ∃ Urne sans col à bord rentrant (20%, Fig.2, n°25). Elle disparaît au Ve s. Le diamètre varie de 10 à 18cm, les surfaces lissées sont inornées.
- 3.2. Récipient plus large que haut, à col court, rectiligne et divergent, épaule décorée de cannelures et panse carénée (Fig. 3, n°32). Typique du Bronze Final III B, il disparaît à l'âge du Fer. La pâte est à dégraissant calcaire.
- 3.3. Gobelet (3%, Fig.3, n°37 et 42). Il n'existe qu'au Bronze Final III B. Le col est court, rectiligne ou curviligne, les surfaces sont le plus souvent décorées de simples rainures, plus rarement de cannelures. Le diamètre varie de 7 à 12cm.
- 3.4. Coupe tronconique à méplat interne (Fig.3, n°33 à 36 et 40). Le plus fréquent des récipients ouverts du Bronze Final III B (30%), il disparaît à l'Age du Fer. Les diamètres préférentiels sont de 18 et 28cm. La face externe est lissée, la face interne est parfois polie ou décorée de cannelures (n°35 et 36).

Le méplat interne porte chez 24% des individus un décor : motif incisé ou imprimé de chevrons simples ou doubles (n°36 et 40) ou de cercles (n°34).

- 3.5. Coupe tronconique à lèvre amincie (Fig.3, n°41 et 44). Cette forme du Bronze Final III B, dont le diamètre varie de 12 à 26 cm et qui est décorée de cannelures sur la face interne (n°44) persiste à l'Age du Fer, simplement lissée et toujours peu abondante.
- 3.6. Coupe à flanc convexe et bord à biseau interne (Fig.3, n°49,51 et 52). Présente seulement au Bronze Final III B (6%). Le diamètre varie de 18 à 32cm. Un versoir peut être réalisé par simple pression du doigt sur le bord (n°51). Les surfaces sont lissées, mais la face externe peut parfois être laissée brute de modelage (n°51 et 52).
- 3.7. Coupe à bord à marli (Fig.3, n°38,39 et 47). Retrouvée uniquement au Bronze Final III B (5%). Le diamètre varie de 14 à 24cm. Le marli peut être décoré de doubles chevrons (n°38 et 39). En l'absence de forme entièrement reconstituable, ces bords sont difficiles à dissocier de ceux du type suivant.
- 3.8. Assiette au plat à bord à marli et à méplat interne (Fig.3,n°43,45 et 46). Ce type du Bronze Final III B a un diamètre qui varie de 24 à 40cm. Les surfaces sont lissées ou polies.

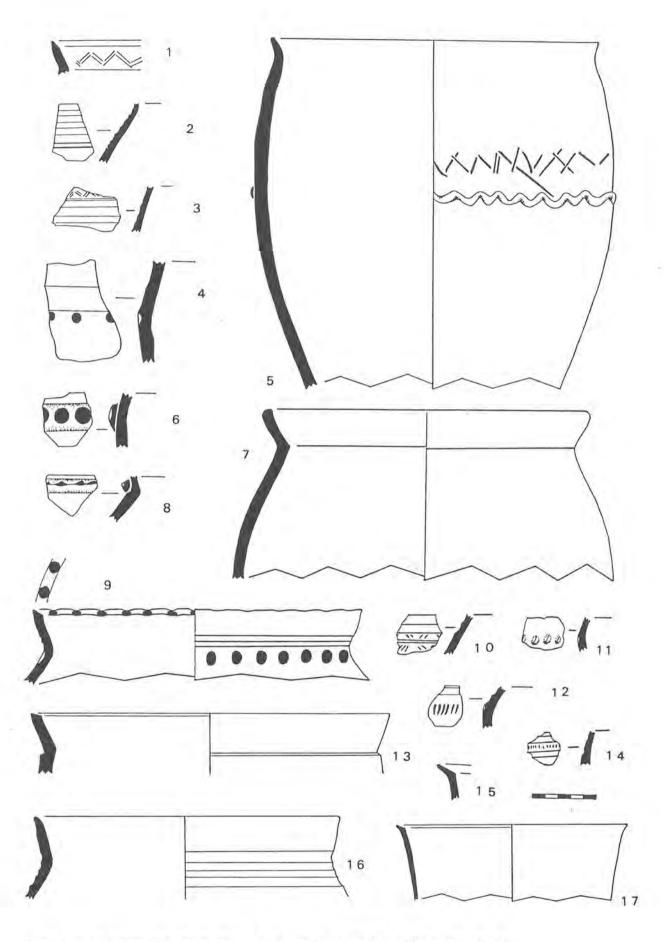


Figure 1 - Céramique modelée, Le Touar, Bronze Final III B, nº1 à 17.

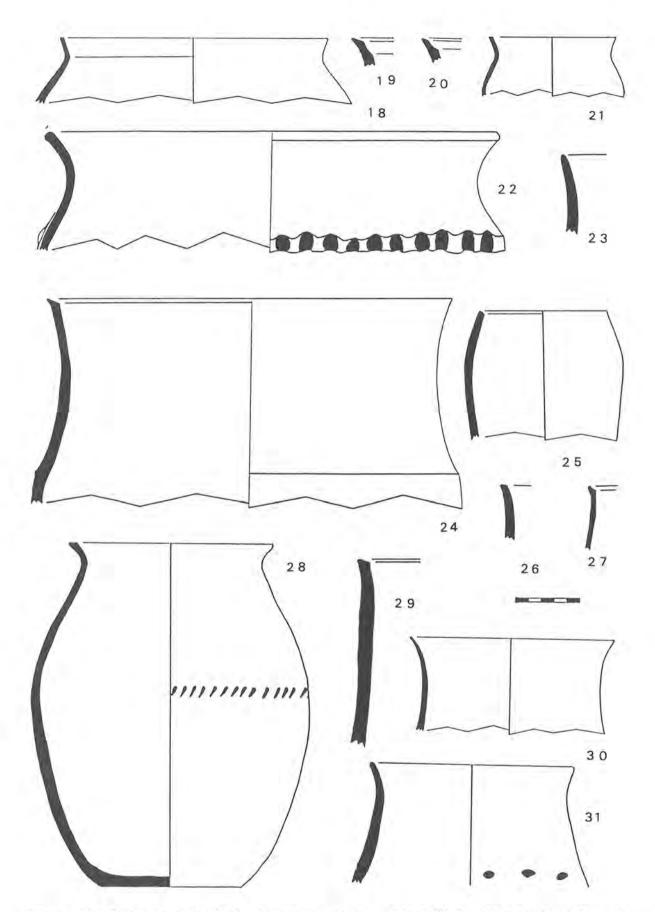


Figure 2 - Céramique modelée, Le Touar, Bronze Final III B, n°18 à 22, et Premier Age du Fer, n°23 à 27, 29 et 30 ; Castel Diol, première moitié du Ve s. avant notre ère, n°28 et 31.

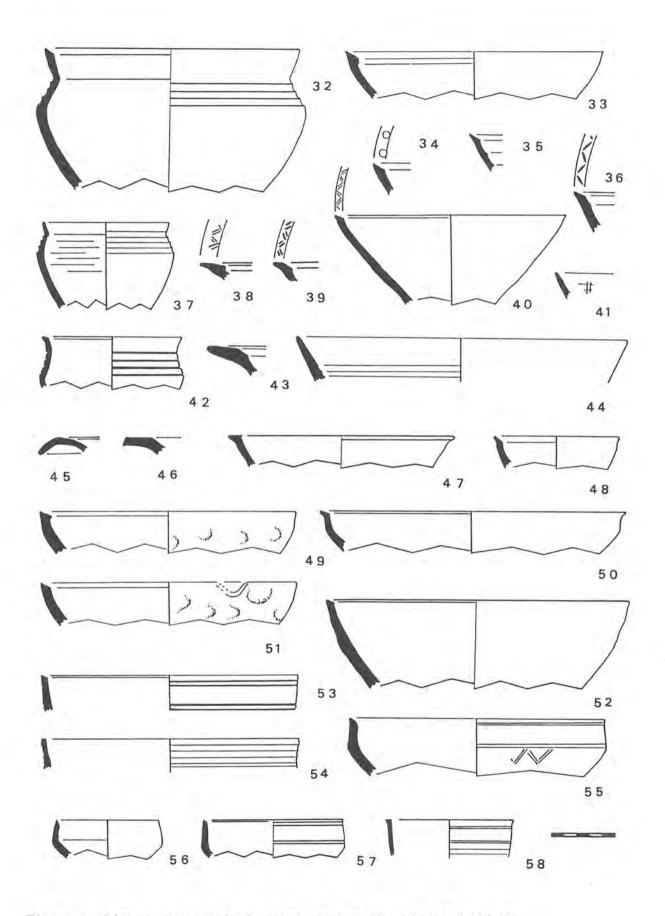


Figure 3 - Céramique modelée, Le Touar, Bronze Final III B, n°32 à 58.

- 3.9. Coupe à flanc convexe ou carène et à bord évasé avec méplat interne (Fig.3, n°48 et 50). Uniquement présente au Bronze Final III B (7%), le diamètre varie de 10 à 28cm.
- 3.10 Coupe à bord redressé. Présente au Bronze Final III B (9%, Fig.3, n°53 à 58), les diamètres préférentiels sont de 16 et 24 cm. Le passage du bord au flanc se fait par une carène adoucie ou nettement marquée. Les surfaces lissées ou polies sont le plus souvent ornées :

- sur le bord : rainures (n°53,57 et 58) ou cannelures horizontales (n°54), registre

de chevrons, lignes horizontales de fines incisions verticales.

- sur le flanc : registre de doubles chevrons associés à des rainures sur le bord (n°55). Ces exemplaires de 20cm de diamètre ont des parois plus épaisses. Elles préfigurent la forme III de Ch. Arcelin-Pradelle en céramique tournée grise monochrome.

Au Premier Age de Fer (Fig.4, n°59 à 64), cette coupe persiste (10%). Les diamètres varient de 10 à 36cm. La carène est arrondie ou marquée. Les surfaces lissées peuvent être décorées : registre de chevrons entre deux doubles lignes incisées horizontalement (n°62), incisions sur la carène (n°60).

Certains exemplaires se particularisent par la pâte à dégraissant calcaire et le décor incisé sur le bord (n°63 et 64) : registres horizontaux et superposés, constitués d'incisions obliques alternées, s'associant avec des lignes de motifs en cercles imprimés. Ces panneaux sont séparés par des bandes verticales lissées. Des traces de couverte blanche sont incrustées dans les incisions.

3.11. Coupe à flanc convexe et bord rentrant (Fig.4, n°65,66,68,71 et 73). Présente au Bronze Final III B (20%), cette coupe devient le récipient ouvert le plus fréquent durant tout l'Age du Fer (25%). Les diamètres préférentiels à l'ouverture sont de 14,16,18,20 et 24cm.

La lèvre est à biseau interne (n°65), arrondie ou amincie (n°68,71 et 73), parfois épaissie en amande (n°66). Les surfaces sont lissées et inornées. Sur des exemplaires de transition avec le type suivant, le bord est évasé et le flan reste convexe (n°69).

- 3.12 Coupe à flanc rectiligne et divergent (Fig.4, n°70 et 72). Type de l'Age du Fer (7%), le diamètre préférentiel est de 22 cm. Les surfaces sont lissées et inornées.
- 3.13 Coupe à flanc caréné et bord évasé (Fig.4, n°67). Cet exemplaire unique, de la première moitié du Ve s., de 18cm de diamètre, à surfaces lissées, pourrait être une imitation de céramique tournée.
- 3.14. Jatte. Elle apparaît dès le Premier Age du Fer (6%) et persiste durant toute cette période. Le diamètre préférentiel est de 24cm. La lèvre peut être décorée de simples incisions ou impressions linéaires non alternées (n°75). Un versoir est parfois exécuté par simple pression sur le bord (Fig.4, n°74 et Fig.5, n°75). Sa caractéristique est aussi un large fond.
- 3.15. Couvercle tronconique (Fig.5, nº76,81 et 82). Présent au Bronze Final III B, il persiste durant tout l'Age du Fer. Le diamètre varie de 16 à 26cm.
- 3.16. Grand récipient de réserve (Fig. 5, n°77 à 80, 83 à 90 et 92 à 95). Il apparaît dès le Premier Age du Fer (17% de l'ensemble des récipients en céramique modelée) et persiste durant toute cette période.

Pour les grands modules le diamètre varie de 26 à 60 cm. Selon la forme du col

et du bord, trois types se distinguent :

- Haut col et bord épais et évasé :
 . Profil triangulaire à méplat oblique interne (n°84, 88 à 90, et 95) ou supérieur horizontal (n°79).
- . Profil curviligne à méplat oblique interne (n°77, 78 et 86). Un exemplaire du Ve

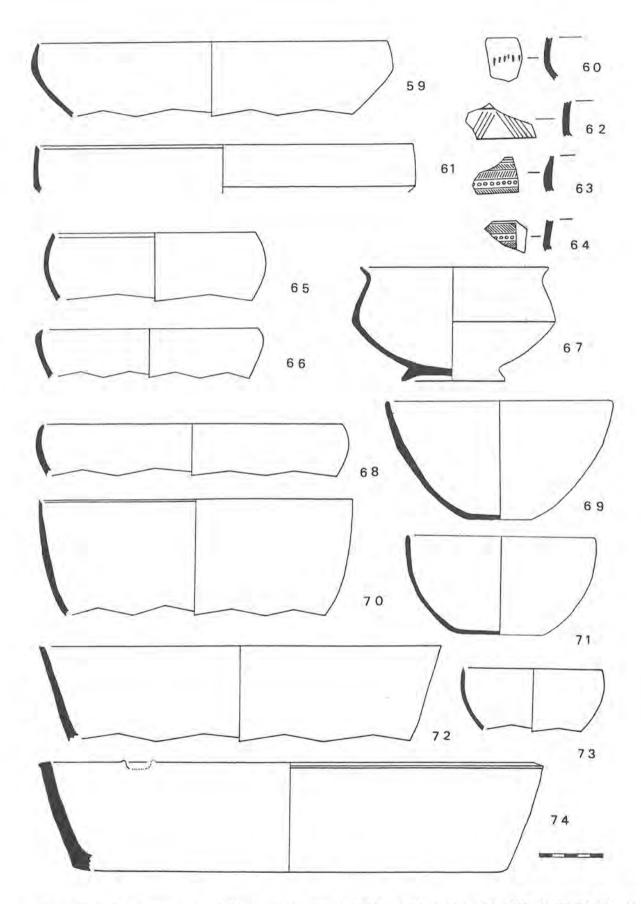


Figure 4 - Céramique modelée, Le Touar, Premier Age du Fer, n°59 à 66,68,70 et 72 à 74 ; Castel Diol, première moitié du Ve s. avant notre ère, n°67,69 et 71.

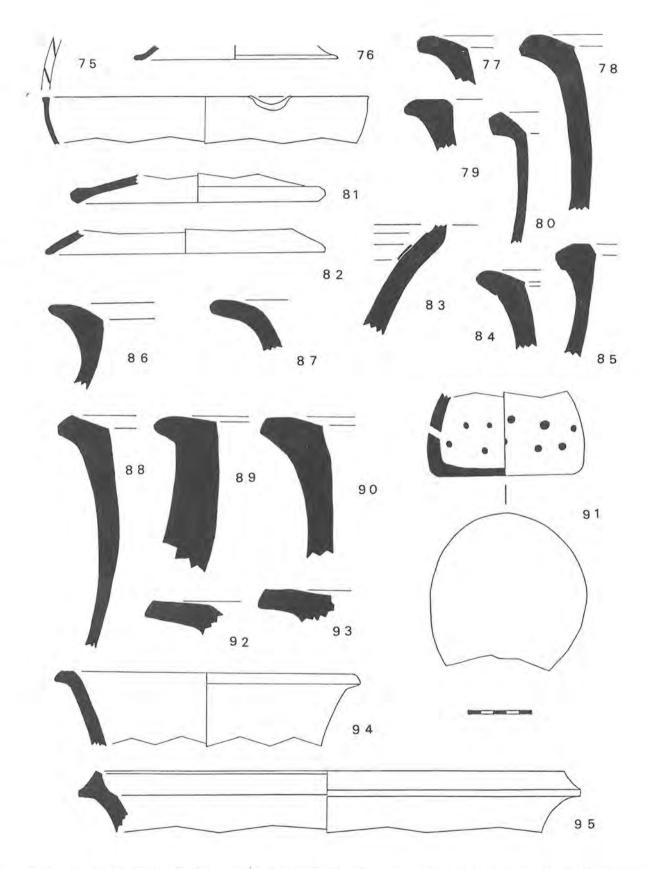


Figure 5 – Céramique modelée, Le Touar, Bronze Final III B, $n^{\circ}76$, et Premier Age du Fer, $n^{\circ}77$ à 85, 87 à 90 et 92 à 95 ; Castel Diol, première moitié du Ve s. avant notre ère, $n^{\circ}86$ et 91.

siècle est en torchis (n°86).

Profil arrondi (n°80 et 85).

- Bord curviligne et évasé (nº87).

- Bord à marli. Grands modules (n°92 et 93) et petits modules (n°94) à haut col dont les diamètres varient alors de 20 à 24cm.
- 3.17. Récipients à fond plat ovalaire et flancs rentrants percés de trous (Fig.5, n°91). Cet exemplaire unique de la première moitié du Ve s. de 12/13cm de diamètre pose le problème de sa destination. L'hypothèse d'un enfumoir à ruche paraît plausible.

4. CONCLUSIONS

Du fait d'une claire succession de subdivisions chronologiques du Bronze Final III B à la première moitié du Ve s., les deux sites étudiés apportent une contribution nouvelle à la connaissance de l'évolution du faciès céramique modelée des périodes concernées.

On note en effet un changement total dans le faciès céramologique du Premier Age de Fer par rapport au Bronze Final III B. Les formes et les décors changent, de nouveaux types de récipients apparaissent.

Durant une période de transition qui précède les premières importations de céramique tournée, les éléments morphologiques et décoratifs caractéristiques du Bronze Final III B sont encore retrouvés avec le mobilier du Premier Age du Fer. Ils témoignent que malgré la nouvelle "mode" les anciens objets en terre cuite sont conservés et qu'ils sont utilisés jusqu'à ce qu'ils se cassent et soient alors définitivement remplacés par les nouvelles formes. Cette présence traduit une "économie" domestique et non pas la persistance d'une production de céramique archaïque.

Cette mutation du faciès céramologique au Premier Age du Fer s'est faite spontanément et l'influence hellénistique n'accélèrera ultérieurement qu'un processus déjà existant.



DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Jean-Jacques HATT: Datez-vous l'apparition du récipient en torchis?

Jacques BERATO: Oui. Nous n'en avons trouvé aucun exemplaire sur le site du Touar dont l'abandon doit se faire fin VIe/début Ve (et le matériel est relativement important puisqu'il y a environ 8000 tessons). Nous n'en avons retrouvé que quelques exemplaires sur le site de Castel Diol dont la première occupation doit coïncider avec le début du Ve s.

Jean-Jacques HATT: J'ai l'impression que les récipients en torchis n'étaient pas des récipients à caractère domestique mais qu'ils étaient destinés à stocker des céréales en vue du commerce.

Jacques BERATO: Nous avons l'impression, justement à travers la fouille du Touar, que le grand récipient de réserve apparaît à l'occasion d'un changement d'économie agricole. Nous avons fait des études de semences et, au Bronze Final, on a une dominante d'orge, alors qu'au début de l'Age du Fer apparaissent les graminées en quantité; le blé apparaît donc à cette période et on a l'impression que ce nouveau type de récipient correspond à un besoin de stockage de denrées alimentaires agricoles. Jean-Claude TAVARD: Vous avez indiqué un certain décor en chevrons et dit que ce décor disparaissait, il me semble, au début du Premier Age du Fer.

Jacques BERATO: On a l'impression qu'au début du Premier Age du Fer les urnes ne sont pratiquement plus décorées. On a retrouvé deux décors pour la totalité des urnes de la première période de l'Age du Fer; statistiquement, il est vraisemblable qu'il y a un abandon de ce type de décor. Mais ce décor réapparaît après. On le verra très fréquemment sur les oppida du Var, fin Ile-Ier s. av.n.e. C'est très amusant de voir évoluer les motifs utilisés; on a l'impression qu'ils apparaissent à une période, mais si on remonte un peu dans le temps on s'aperçoit qu'il a déjà été utilisé; en particulier, le décor en chevrons est utilisé au Bronze Final alors qu'on pensait qu'il n'apparaissait qu'au Ve s. P. Arcelin ne l'avait retrouvé qu'au Ve s. au Mont Garou, près de Toulon.

Alain FERDIERE: Mon intervention touche également aux exposés qu'on a entendus hier. On a beaucoup parlé de pourcentages, de proportions: sachant, bien sûr, qu'aucun des systèmes de comptabilisation qu'on utilise n'est totalement satisfaisant, je crois que ce qui est important est que l'on indique clairement -ce qui n'a pas toujours été le cas- le système utilisé: soit l'équivalent en vases, soit le comptage des tessons,

sinon les comparaisons de sites à sites sont extrêmement difficiles.

Jacques BERATO : Nous avons utilisé uniquement le comptage des bords après recollages.

Christian VERNOU (*)

DU NOUVEAU SUR LES CERAMIQUES FINES AUGUSTEENNES IMPORTEES A SAINTES (CHARENTE MARITIME)

Une fouille de sauvetage programmé dans le quartier nord-ouest de la ville de Saintes a permis la découverte de nombreux tessons de céramiques fines d'époque augustéenne, en particulier de gobelets de type ACO. Quelques-uns portent la signature du potier, ce qui permet d'extrapoler et de préciser certains points concernant les importations de produits de luxe à Médiolanum.

1. QUELQUES DONNEES DE TERRAIN

La fouille a eu lieu, de juin à septembre 1987, à l'emplacement de nouveaux bâtiments de l'école Emile Combes. Le sauvetage se déroulait dans un quartier très sensible de la ville, sur une parcelle contigüe au site de "MA MAISON" où des découvertes importantes avaient été réalisées auparavant. Noël LAURENCEAU et Louis MAURIN, qui avaient dirigé la fouille de "MA MAISON", ont pu mettre en évidence un quartier antique à occupation dense, en particulier pour ce qui est des périodes augustéenne et tibérienne. La publication de leurs recherches est prévue à la même époque que la sortie de ces actes ; nous y faisons de nombreuses références dans cet article et nous invitons nos lecteurs à s'y reporter (1).

En ce qui concerne l'école Emile Combes, nous avons pu confirmer les données archéologiques du site voisin (2), entre autre, une première occupation d'époque proto-augustéenne, et trois niveaux successifs d'habitats pour les périodes : augustéenne précoce, augustéenne, et augustotibérienne. C'est dans les deux premiers niveaux que nous rencontrons les céramiques qui nous intéressent ici.

2. LES CERAMIQUES FINES DU PUITS "AZ"

La fouille a permis de dégager un puits antique comblé à l'époque augustéenne. Les remblais qui obstruaient le conduit peuvent se subdiviser en trois séquences : niveau boueux de la partie inférieure relative à l'occupation du puits, épaisse couche composée de tout-venant destinée à combler le puits après son abandon, niveau perturbé lors d'un précédent vidage par des récupérateurs de pierres du Moyen-Age.

C'est la deuxième tranche qui nous concerne. On y trouve des céramiques sigillées italiques, des amphores relativement précoces, de la céramique non tournée parfois décorée au peigne, enfin quatre monnaies dites "gauloises" dont trois à l'effigie du Chef CONTOUTOS. On peut logiquement penser à une datation de ce comblement de l'époque augustéenne précoce, au plus tard au passage de notre ère.

Ce milieu clos a emprisonné un nombre assez considérable, tout au moins pour Saintes, de fragments de gobelets de type ACO. (Fig.1, n°1 à 14; Fig.2, n°1 à 3). Trois d'entre eux sont signés : C.ACO.C[HRYSIPPUS ?],].I.DIOPH[ANES]; [C].C.L. [EROS]ou[C].C.L.[HANNO]. (Fig.1, n°1,2 et 4).

Par ailleurs, d'autres fragments de gobelets ont un profil assez proche mais portent un décor guilloché à la place des picots (Fig.2, n°5 à 7). Enfin, un fragment de skyphos à pâte rose et à vernis vert-vieux bronze vient compléter le lot.

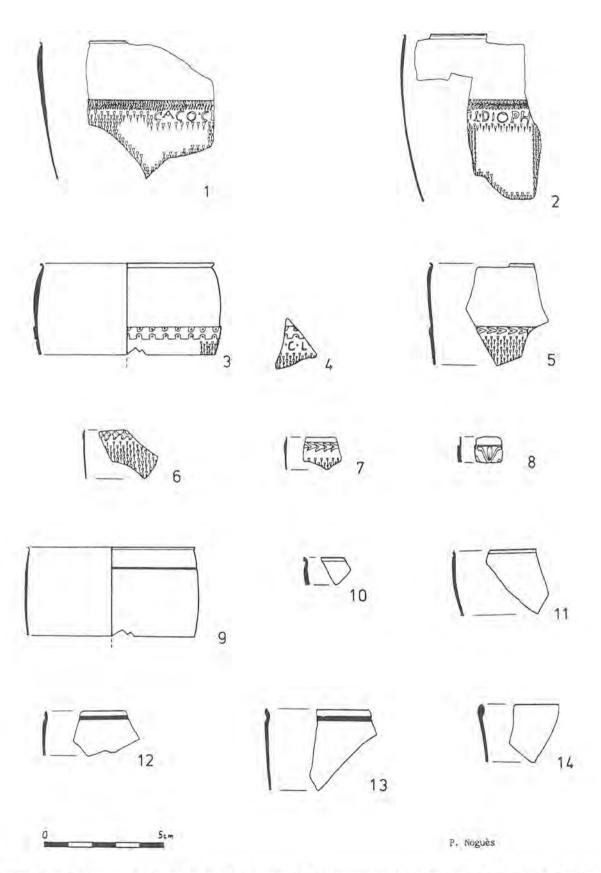


Figure 1 – Fragments de gobelets de type ACO, provenant du puits "AZ", école Emile Combes à Saintes (-30/-10).

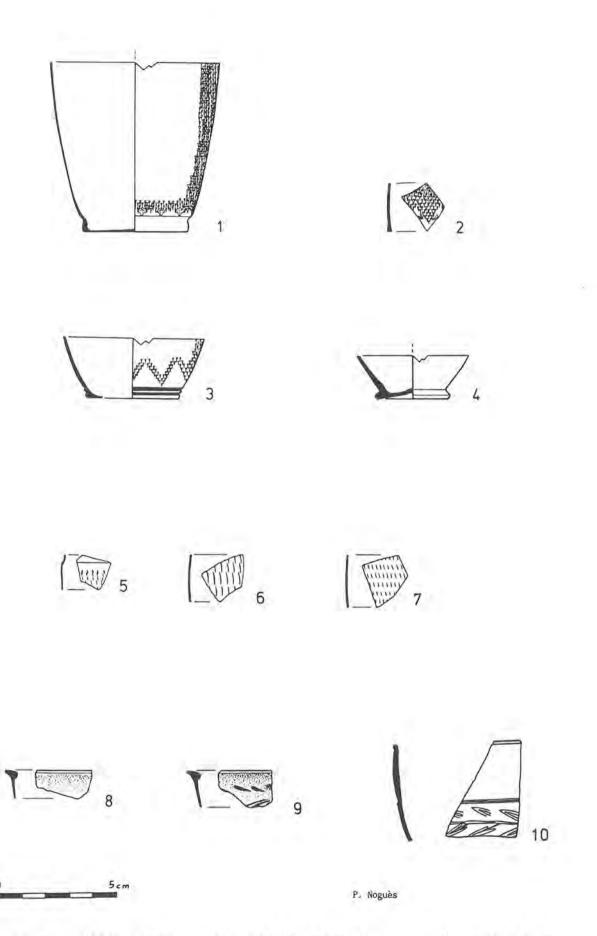


Figure 2 - Puits "AZ"; 1 à 3 : gobelets d'ACO; 5 à 7 : fragments de gobelets à décor guilloché; 8 : lèvre de skyphos à glaçure plombifère; 9 : idem; 8, secteur 15 (-30/-10); 4 : secteur 541 (-30/-10); 10 : secteur 35 (-10/+10).

3. OUELOUES FRAGMENTS EN "COUCHE"

Parallèlement, d'autres tessons ont été découverts au sein des couches stratigraphiques de plusieurs secteurs du site. On note quelques fragments de gobelets d'ACO, dont deux avec signature :[A]CO; et [HILARU]S.ACO (Fig.3,n°1 et 9). Un autre fragment de skyphos à glaçure plombifère est cette fois décoré de traits obliques en léger creux (Fig.2, n°9).

D'autre part, on retrouve des tessons de céramique à parois fines en association avec les précédents : la partie supérieure d'un gobelet du type MAYET III (Fig.3, n°3), des pieds sculptés de petits vases (Fig.2, n°4), un vase tronconique entier (Fig.3, n°10). Notons la découverte de plusieurs tessons d'un même vase globulaire à pâte orange à décor incisé de feuilles à nervures (cerisier ?) et de tiges dont l'extrémité s'enroule, le tout recouvert d'un vernis argileux argenté (Fig.3, n°5 à 8).

4. AUTRES EXEMPLES SAINTAIS

Cette richesse relative nous a fait nous interroger sur l'existence d'autres exemples saintais. Jusqu'à présent rien n'avait été écrit sur les gobelets d'ACO par exemple. Avec l'autorisation amicale du conservateur, Mariane THAURE, nous avons pu consulter les réserves du musée archéologique et découvrir ainsi quelques éléments intéressants.

Dans le vieux fonds du musée, on trouve la partie inférieure d'un gobelet au décor de picots caractéristiques (Fig.4, n°1), probablement de type ACO (3). On remarque également un vase entier tronconique (4) proche de celui vu précédemment (Fig.4, n°2).

Au nombre des sites récemment fouillés, celui de "MA MAISON" n'a révélé que peu d'exemples. Parmi les milliers de tessons que nous avons observés seuls deux d'entre eux sont de type ACO (Fig.4, n°3 et 4). L'un des deux porte l'amorce d'une signature C, peut-être CHRYSIPPUS ? (5).

Un autre site, plus au nord, au 127 ter rue Daniel Massiou, a révélé plusieurs fosses (6). Dans la fosse 2, on note deux fragments d'un même gobelet de type ACO (Fig.4, n°5). Mais on trouve également un lot remarquable d'autres vases à parois très fines dont nous représentons ici trois exemplaires proches des traditionnels gobelets (Fig.4, n°6 à 8).

5. REMARQUES

5.1. Notions de chronologie

Le présent inventaire n'est pas exhaustif, mais il faut bien reconnaître que le bilan est maigre, ce qui peut étonner pour une ville qui fut capitale de l'Aquitaine augustéenne. En réalité, notre connaissance en ce domaine est faussée par la rareté des milieux fouillés de haute époque. Les recherches menées à l'école Emile Combes ont montré que les fragments de gobelets de type ACO se trouvent en priorité dans les niveaux augustéens précoces. On les rencontre également dans les niveaux augustéens, au passage de notre ère, avec peut-être une évolution stylistique (?) : Fig.3, n°1 et 2 (secteur 35, US.7) et n°4 (secteur 36, US.12). Quelques fragments se situent en milieu augusto-tibérien, peut-être de manière résiduelle : Fig.3, n°9 (secteur 51, us.14). La fragilité de ces éléments, la difficulté de mise en évidence de ces niveaux anciens sont sans doute à l'origine du manque d'information. Il faudra être vigilant à l'avenir.

5.2. Rapide analyse

Les exemplaires anciens semblent plus soignés : finesse de la paroi (Fig.2, nº1), style des picots, hauteur de la frise supérieure et des lettres de la signature,

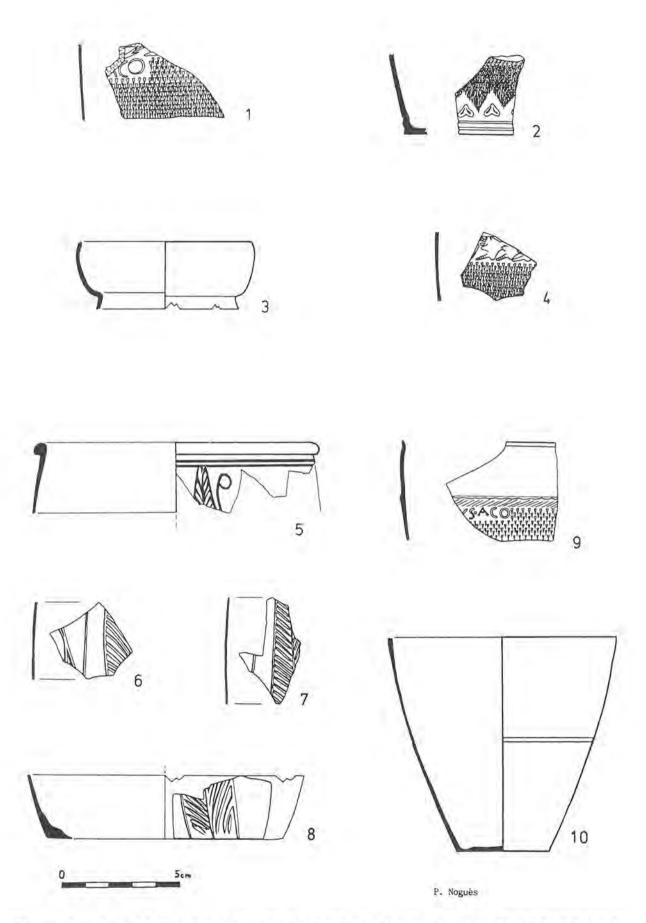


Figure 3 - Puits "AZ"; 1 à 3 : secteur 35 (-10/+10); 4 : secteur 36 (-10/+10); 5 à 8 : secteur 541 (-10/-10); 9 et 10 : secteur 51 (+10/+30).

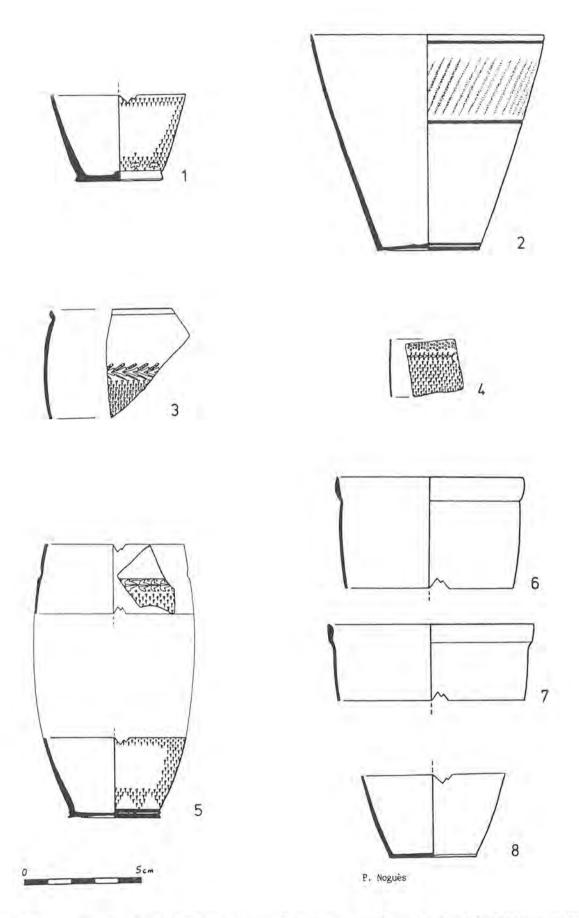


Figure 4 - 1 et 2 : fonds ancien du musée ; 3 et 4 : fosse 4 de MA MAISON (-30/- 10) ; 5 à 8 : fosse du 127 ter rue Daniel Massiou (-20/+10).

hauteur et relief des éléments décoratifs. Ils sont de couleur brun-cuir (Fig.1, nº1, 2, 5, 9 et 11), brun clair orangé (Fig.1, n°3) ou rouge orangé à brun (Fig.2, n°1). Les frises supérieures représentent des éléments végétaux stylisés : petites feuilles par paire, qui ? (Fig.1, nº1 et 2), feuilles d'érable (?) schématisées (Fig.1, nº3, 4 et 6), calices parfois ornés d'un bourgeon (Fig.1, n°5, 7 et 8). A la base du gobelet, de petites fenêtres ménagées dans le tapis de picots laissent apparaître de petits motifs. On note cependant une surimpression de feuilles d'érable ou de vigne pour le n°1, fig.2.

Les éléments découverts en milieu plus récent paraissent de dimension plus importante et la logique décorative s'en ressent : largeur et répartition des picots, hauteur de la frise supérieure et des lettres formant la signature. Le travail semble moins appliqué ; notons le motif difficilement lisible du nº4, Fig.3 dû à une mauvaise application dans le moule, ou à une usure trop importante de ce même moule. La couleur de ces fragments tire principalement vers le beige orangé.

5.3. Originalité des exemplaires saintais

Pour ce qui est des gobelets d'ACO, la référence bibliographique demeure le travail de Mercedes VEGAS (7). Les exemplaires saintais viennent conforter l'existence des signatures ACO ou HILARUS ACO en Gaule. Un gobelet pourrait être de CHRYSIPPUS (Fig.1, nº1) dont on connaît un atelier à Saint-Romain-en-Gal (8).

En revanche, les autres signatures sont vraiment peu connues, ou peu publiées, en Gaule. En ce qui concerne DIOPHANES, on connaît un ACO DIOPHANES à Montegrotto (Padoue) et deux DIOPHANES à Este et à Magdalensberg (9). La signature fragmentaire .C.L. peut se rapporter à C.ACO.C.L.EROS connu à Magdalensberg ou à C.ACO.C.L. HAN [NO] connu à Bellizona.

On voit donc que ces exemplaires ont, pour l'instant, été découverts dans le nordest de l'Italie ou en Suisse ; leur production est certainement italique. Dans cette hypothèse, les importations précoces de céramiques fines à Mediolanum auraient suivi la même logique que celle mise en évidence par Jean-Louis TILHARD pour ce qui est des céramiques sigillées de la même époque, à savoir un commerce direct avec l'Italie, via la Narbonnaise, au détriment des productions lyonnaises (10).

En revanche, les autres vases à parois fines découverts dans le même contexte archéologique ne sont pas forcément de production italique. Les récentes découvertes effectuées dans la région lyonnaise nous font douter (11) ; seules des analyses chimiques pourraient autoriser un avis catégorique. Notons, par exemple, la particularité des deux fragments de skyphos à glaçure plombifère dont les recherches récentes d'Armand DESBAT remettent en cause une production italique automatique (12).

12DIOPH

NOTES

- (*) Chargé de mission par la Ville de Saintes.
- Noël LAURENCEAU, Louis MAURIN et collaborateurs, MA MAISON, voir bibliographie.
- Christian VERNOU, "Fouille de sauvetage programmé à l'école Emile Combes", voir bibliographie.
- Cobelet à pâte jaune-beige, fenêtre triangulaire à la base du décor de picots, oiseaux aux ailes déployées ou victoires? Paroi et fond relativement épais. Nº inv. musée 49,1332. Origine saintaise.
- Paroi externe creusée de 3 gorges, les 2 du haut délimitent un registre décoré de traits obliques en léger creux. N° inv. musée 49.450. Origine saintaise.
- Ces deux tessons proviennent de la fosse 4 du site de MA MAISON ; ils étaient en association avec un gobelet de type MAYET III et deux petits vases variantes du type MAYET XXI. On note pour l'un une frise de bourgeons doubles sortant d'un calice (?) : pour l'autre, une frise de fleurons comportant 6 pétales et un coeur, en dessous une frise de feuilles denticulées pointe à droite au niveau de la signature. N° inv. site 904. L'inventaire systématique du mobilier du site de
- MA MAISON n'est pas achevé, nous avons plus de la moitié du lot.

 (6) Guy VIENNE et Hubert SION: "127 ter rue Daniel Massiou, 1980" dans Recherches archéologiques à Saintes en 1979 et 1980, Musée archéologique, Saintes, 1981, p.211.
- Mercedes VEGAS, "ACCO-Becher", voir bibliographie.
 Armand DESBAT, "L'atelier de gobelet d'ACO de Saint-Romain-en-Gal", voir bibliographie.
- (9) On note un DIPOHANES à Casteggio, Musée de Pavie. On nous signale la découverte d'un DIOPHANES à Fréjus.
 (10) Jean-Louis TILHARD, "Céramique à vernis noir et sigillée du site de Ma Maison", chapitre III de la publication Ma Maison, voir bibliographie.

(11) Voir bibliographie, céramique à parois fines : Ateliers lyonnais de Loyasse, de la Muette, de la Butte ; et de Saint-Romain en Gal.

(12) Armand DESBAT, "Céramiques romaines à glaçure plombifère des fouilles de Lyon", voir bibliographie,

BIBLIOGRAPHIE

Archéologie saintaise

MAURIN L., Saintes Antique, Thèse d'Etat, Saintes, 1978.

VERNOU C., "Fouille de sauvetage programmé à l'école Emile Combes", Bulletin de liaison de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Charente Maritime, 14, 1987, p.18s.

LAURENCEAU N., MAURIN L. et collaborateurs, Ma Maison, 3ème supplément à la revue Aquitania, Bordeaux, décembre 1988.

Gobelets d'ACO

OHLENROTH L., "Gallische Aco-ware", Rei Cretariae Romange Fautorum (R.C.R.F.), Acta II, 1959, p. 41-48.

LASFARGUES J. et VERTET H., "Les frises supérieures des gobelets lyonnais de type d'ACO", R.A.C., 6, 1967, p. 272-275.

VEGAS M., "Aco-Becher", R.C.R.F., Acta XI-XII, 1969-1970, p.107-124.

VERTET H., LASFARGUES Á. et J., "Remarques sur les filiales des ateliers de la vallée du Pô à Lyon et dans la vallée de l'Allier", Actes du colloque de Ravenne des 10 et 12 mai 1969, Bologne, 1972, p. 273-282.

DESBAT A., "L'Atelier de gobelets d'ACO de Saint-Romain-en-Gai (Rhône)", dans SFECAG, Actes du Congrès de Reims, 1985, p. 10-14.

Céramiques à parois fines

VEGAS M., "Difusión de algunas formas de vasitos de paredes finas", R.C.F.R.F., Acta V-VI, 1963-64, p.61-83.

LASFARGUES J. et VERTET H., "Les gobelets à parois fines de la Muette", R.A.E., XXI, fasc. 1-2, 1970, p. 222-224.

MAYET F., Les céramiques à parois fines dans la péninsule Ibérique, Paris, 1975.

SFECAG, Actes du Congrès de Toulouse, 1986, Les céramiques fines non sigillées. En particulier : GRATALOUP C., "Les céramiques fines de la rue des Farges à Lyon", p. 47-50 ; DESBAT A., "Céramiques romaines à glaçure plombifère de Lyon et de Vienne", p. 33-39.

DESBAT A., "Céramiques romaines à glaçure plombifère des fouilles de Lyon", Figlina, 7, p. 105-124.

DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Armand DESBAT: Premièrement, en ce qui concerne les céramiques glaçurées, ce type de production existe à Lyon et à Vienne, avec des formes semblables: ce n'est pas un critère suffisant d'attribution puisqu'il y a des productions identiques en Italie du Nord. Deuxièmement, en ce qui concerne les marques, il faut voir le détail des frises pour établir d'éventuelles correspondances avec ce qui existe dans la région lyonnaise. C'est vrai que les gobelets marqués IVS ACO ont des chances d'être d'HILARVS, avec une probable origine lyonnaise. Pour DIOPHANES et C. C. L. EROS, ce ne sont pas des produits connus en Gaule actuellement.

Autre remarque: pour la première marque, C.ACO.C..., ce ne peut être CHRYSIPPVS car on ne connaît pas du tout cette association mais plutôt C.ACO.C.L.EROS ou C.ACO.C.L. DIOPHANES comme le suggère le rapprochement entre la Fig.1, n°1 et 2. Du point de vue chronologique, cela me semble parfaitement s'intégrer avec ce qu'on connaît maintenant, la grande période des gobelets d'ACO étant plutôt les années 20 av. que les années 5 av. J.C. A Saint-Romain-en-Gal, statistiquement, c'est dans les niveaux les plus anciens que l'on a le plus fort pourcentage de gobelets d'ACO.

Christian VERNOU: Pour C.ACO.C, j'ai effectivement pensé à CHRYSIPPVS, alors que l'on ne connaît pas cette association: j'ai également pensé à C.L. au début,

suivi de quelque chose. En général, le C et le L sont séparés par un point : ici le point n'est pas évident : il y a le début d'une barre qui pourrait être un L ou un H (une ouverture pour CHRYSIPPVS...). Or on ne distingue pas bien ce point. Ce sont,

en tout cas, des exemplaires assez uniques en Gaule, pour l'instant.

Alain FERDIERE: Je voulais revenir sur ces grands gobelets que tu as présentés sur la dernière diapositive qu'on a l'habitude d'appeler parfois, un peu faussement, de type Beuvray. Je ne suis pas persuadé que ce soit des imitations de gobelets d'ACO, parce qu'il semble qu'ils sont très souvent presque contemporains; dans la région Centre, ils sont très courants et servent souvent de fossile directeur du gallo-romain précoce, augustéen, et même jusqu'à Tibère, comme vous l'avez indiqué, mais les dimensions sont souvent très supérieures à celles des gobelets d'ACO, jusqu'à 30 cm de haut; les décors sont soit des guillochis, soit des palmettes, mais encore, éventuellement, des chevrons striés pour les plus récents, semble-t-il. La typologie fine reste à établir. Je m'élève donc contre le terme d'imitation de gobelets d'ACO; je n'en suis pas persuadé mais, évidemment, je ne suis pas persuadé, non plus, du contraire.

Christian VERNOU: J'ai présenté ce matériel parce que j'avais aussi, a priori, l'impression qu'il pouvait s'agir de productions plus récentes et de dimensions beaucoup plus importantes. Mais en refaisant le fonds du Musée, j'ai retrouvé ces petits exemplaires qui, effectivement, ne sont pas des imitations: mais j'ai trouvé une certaine filiation. Il faudrait voir si les plus anciens sont de petite taille et les plus grands, plus récents. Au point de vue de l'idée, de l'image, c'est intéressant de le mentionner. On ne voit pas couramment de telles productions. Mais c'est vrai que l'imitation n'est pas directe.

Daniel BRENTCHALOFF: Simplement pour dire qu'il y a une marque DIOPHANES a Fréjus (inédite) qui vient des fouilles du quartier de Villeneuve (Les Aiguières), camp romain de Fréjus, à priori augustéen. Les couches vont de 20 avant à 40 après et je ne peux vous préciser son contexte de découverte. Il y a également quelques parois fines à glaçure avec décor incisé. Ce sera à ajouter à votre corpus. C'est Sylvie GRANGE, Conservateur des Musées de Cavaillon, qui étudie ce matériel.

Christian VERNOU: Mon problème était de trouver des parallèles en Gaule et il y a très certainement d'autres exemples connus ou à connaître: c'est à faire, à découvrir. Pour l'instant il n'y a que cet inventaire de M. VEGAS qui date de 1970. Hier, en parlant avec A. DESBAT, on nous a signalé un fragment dans le bassin d'Arcachon, mais, à la réflexion, je ne pense pas que ce soit un DIOPHANES: je pense, plutôt, à un PHILOCRATES.

Yussuf J'BARI: Juste une petite précision concernant la forme MAYET III, avec encolure incurvée; cette forme n'existe presque pas en Italie du Nord, comme on l'a toujours précisé dans les publications. Elle est très rare : on en trouve deux exemplaires à Naples, un seul au Musée National de Rome. En revanche, d'après les dernières publications italiennes, cette forme est très fréquente en Sicile, à Palerme, dans des niveaux tardo-républicains.

Christian VERNOU : Je ne connaissais pas. C'est très intéressant. On parle souvent d'éventuelles importations de péninsule ibérique. Vous parlez-bien des formes MAYET III?

Yussuf J'BARI: De variantes de la forme MAYET III; cette forme-là est plus basse que celle que vous avez. Dernière question: que veut dire, pour vous, "époque augustéenne"?

Christian VERNOU: "Augustéenne", c'est bien facile: cela permet de caser un certain nombre de choses. A Saintes, à partir des fouilles des "Petites Soeurs des Pauvres" et de "Ma Maison", qui vont être publiées dans le troisième supplément à la revue Aquitania, on verra que ces quartiers nord-ouest de la ville ont permis de mettre en évidence plusieurs niveaux d'occupation: un niveau proto-augustéen, un niveau augustéen précoce, un niveau augustéen du changement d'ère et un niveau augusto-tibérien. Evidemment, il est toujours délicat de faire des parallèles avec les régnes des empereurs puisque cela ne correspond pas à une réalité de terrain. Mais c'est pratique.

Alain FERDIERE :Pour ce problème de chronologie, il y a également le chevauchement avec la Tène D.II des protohistoriens, qu'ils font terminer en 10 avant, c'est-à-dire

dans l'époque augustéenne...

Alberto LOPEZ MULLOR: En ce qui concerne la forme MAYET III, en Catalogne, il y en a une grande quantité dont la date ne dépasse jamais la fin du Ier siècle avant notre ère, avec une concentration très majoritaire autour de -15/-10. Pour ce qui est de la forme signalée comme très haute, elle est très rare; c'est une forme que nous connaissons mal et il est possible qu'une grande partie soit importée d'Italie. En ce qui concerne les gobelets d'ACO, avec cette pâte extrêmement claire, il y en a un exemplaire à Ampurias et un à Badalona qui, je pense, pourraient être de cette région; c'est une supposition.

Christian VERNOU: Merci pour vos informations. Justement, dans le congrès de la SFECAG de Toulouse, en 1986, nos collègues espagnols ont publié des choses très intéressantes; on trouve, en Espagne, de bonnes comparaisons. Mais, bien entendu,

il faudrait aller voir sur place.

Christian GIROUSSENS

LES ESTAMPILLES SUR CERAMIQUES SIGILLEES DE L'ANSE SAINT-GERVAIS A FOS-SUR-MER (Bouches-du-Rhône)

Les tessons présentés proviennent de fouilles sous-marines effectuées dans l'anse Saint-Gervais, à proximité du rivage et à faible profondeur, sur le site du port antique de Fos-sur-Mer. Il s'agit d'un dépotoir terrestre à l'époque romaine, mais recouvert ensuite par la mer. Le matériel, recueilli à partir de 1948, est conservé pour l'essentiel au musée d'Istres et au dépôt archéologique de Fos-sur-Mer (1). Ce dépotoir a fonctionné du ler siècle avant au Illème siècle après J.-C., et a fourni des céramiques campaniennes, des sigillées à vernis rouges, des sigillées claires, des vases à parois fines, des fragments d'amphores, etc. Mais ces objets sont dispersés et entremêlés sur le site, ce qui interdit la datation du matériel autrement que par ses caractéristiques.

La sigillée recueillie à Fos représente plusieurs milliers de tessons, parmi lesquels plus de six cents estampilles et un millier de fragments décorés (2), la très grande majorité appartenant à l'officine de La Graufesenque. Notre étude porte sur 438 estampilles déchiffrées, qu'on peut séparer en deux groupes inégaux : 55 italiques (12% du lot) et 383 gauloises. Cette distinction d'origine ne correspond pas à une séparation chronologique, comme c'est souvent le cas.

1. Les estampilles italiques

Les importations de sigillées ont atteint Fos relativement tard, vers 20 après J.-C., et en petit nombre (deux marques radiales de Cn. Ateius et de Thyrsus L. Umbrici, et une coupe d'un ouvrier de A. Sestius Dama).

Un lot de dix-neuf marques se rattache à la période classique de l'arétine: sont alors représentés Ateius, L. Tettius Samia et Murrius. Si les deux premiers sont bien connus dans le Midi, Murrius est en revanche inconnu en Languedoc (3), unique à Glanum (4), mais plus fréquent à Fréjus (5). Il est peu probable que des ateliers situés hors d'Italie aient approvisionné le site de Fos, pour lequel on peut envisager une diffusion de la sigillée italique identique à celle de Glanum jusque sous le règne de Tibère (6).

En revanche, à partir de 15 ap. J.-C., la physionomie des importations à Fos devient originale. Alors que les estampilles de cette époque, les in planta pedis en particulier, sont rares à Glanum, à Narbonne et, plus généralement, en Languedoc, elles atteignent à Fos le nombre de 32 sur 55, dont 17 tardo-italiques. Les potiers qui ont employé la planta pedis sont généralement peu attestés hors d'Italie, si ce n'est sur les contours de la Méditerranée. Hormis Zoilus qui a signé deux vases, les autres potiers tibériens ou claudiens ne sont présents qu'une seule fois, et apparemment inconnus ailleurs sur le littoral gaulois. Le fait le plus remarquable concerne la présence de trois ouvriers tardifs d'Ateius, à savoir Arretinus, Ma() et Pliocamus (7).

Ceci nous paraît intéressant dans la mesure où les importations à Fos des céramiques tardo-italiques de L. Rasinius Pisanus, C. P() P(), L. Nonius Florus et des Sex. Murrii sous Néron et les Flaviens constituent le prolongement naturel d'un commerce des sigillées avec l'Italie qui n'a jamais cessé après Tibère, sans aucune pénétration dans l'arrière-pays. Commerce marginal donc, mais suffisamment important pour laisser des traces notables dans un dépotoir où la céramique sigillée de la Gaule du Sud prédomine largement.

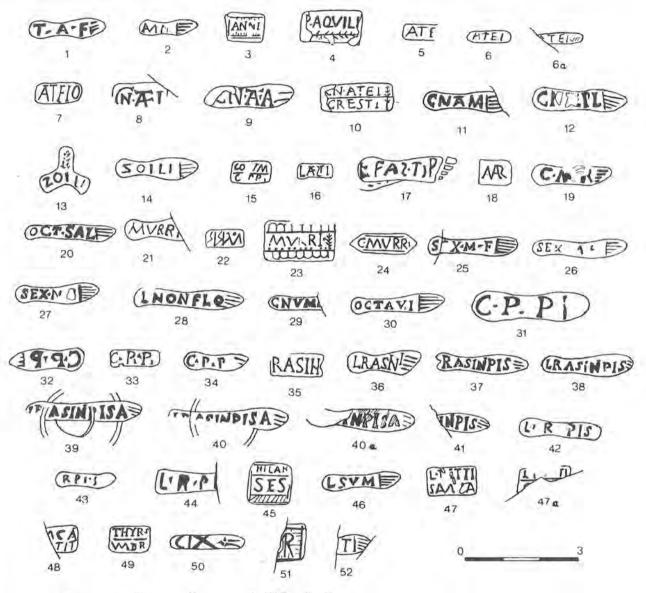


Figure 1 : Estampilles sur sigillées italiques.

2. Les estampilles gauloises

Toutes les estampilles sur sigillées gauloises sont attribuables à l'officine de La Graufesenque, à quelques exceptions près, concernant trois marques de Lezoux (Belsa, Curmillus, Ortus-Paullus) et une marque douteuse de Montans (Felicio). Il n'y a pas de timbres de Banassac, bien que cet atelier ait fourni à Fos des vases Dr. 37 (8).

L'approvisionnement en sigillée gauloise débute sous Tibère avec des potiers tels que Cantus ou Rogatus. Plus précisément, l'étude des premiers vases décorés





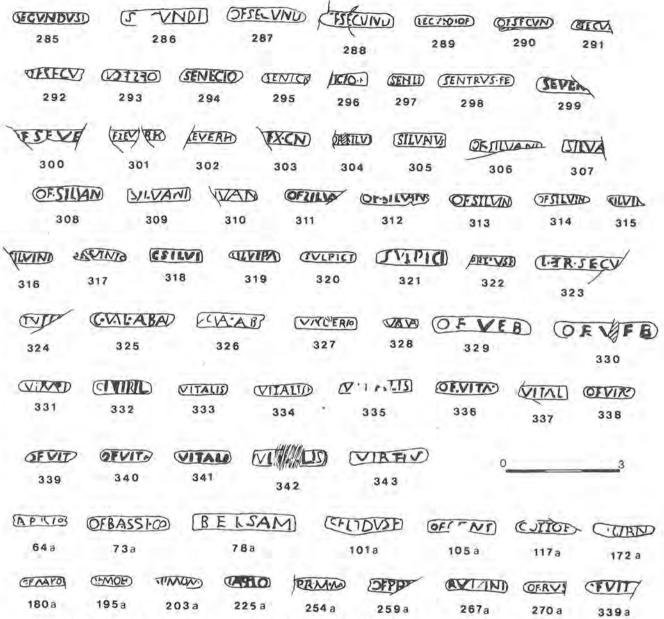


Figure 4 : Estampilles sur sigillées gauloises.

de Fos a montré qu'il fallait placer l'apparition des céramiques rutènes vers 35/40 (9). Mais l'essentiel de la production date des années 60-100 : trois cents marques, en effet, appartiennent à la période Néron-Vespasien et on note, par ailleurs, la forte prépondérance des formes décorées Dr. 37, trois fois plus nombreuses que les Dr. 29. Si les timbres fournissent 128 noms différents, quelques potiers dominent le marché. Ce sont Mommo (32 fois), Primus (18 fois), Secundus (17 fois), Patricius, Vitalis, lucundus, qui sont des potiers très actifs, précisément dans ces années-là.

Seize timbres (4% des marques gauloises) ont été apposés sur des vases au vernis marbré rouge et jaune, technique spécifique à La Graufesenque dans les années 40-70. Certaines ont déjà été signalées (10), auxquelles il faut ajouter Coius et l'association Silvius-Patricius.

On ne peut ici que souligner la très grande similitude des marques gauloises de Glanum et de Fos. A coup sûr, ces deux villes appartenaient au même courant de diffusion à en juger par l'identité frappante des timbres (11). Il semble toutefois que la sigillée gauloise ait continué d'arriver à Fos jusque sous Trajan, voire Hadrien. Etant donnée la position de Fos, port au débouché du Rhône, il est tentant de penser

que ce site a pu jouer, comme Narbonne, le rôle d'un point de rupture de charge (12), après l'expansion de La Graufesenque.

* *

ANNEXE: LISTE DES ESTAMPILLES SUR SIGILLEES DE FOS-SUR-MER

Abréviations utilisées :

O.C. = A. Oxé, H. Comfort, Corpus Vasorum Arretinorum, Bonn, 1968.

(r) : désigne une marque rétrograde

+ : indique une forme de sigillée au vernis marbré

MI : fragments conservés au musée d'Istres

Fos : fragments conservés au dépôt archéologique de Fos-sur-Mer

ESTAMPILLES SUR SIGILLEES ITALIQUES

No	Estampille	Nom	Réf.	Dépôt
Ĵ.	T.A.F.			MI
2	AMN	Amn()	OC 58	MI
3	ANNI	Annius	OC 77	MI
4	P. AQVILI	P. Aquilius		Fos
5	ATEL	Ateius	OC 144	Fos
6	ATEI	Ateius	OC 144	Fos
6a	ATEI	Ateius	OC 144	MI
7	ATEIO_	Ateius	OC 144	Fos
8	CN. ATEI	Cn. Ateius	OC 145	Fos
9	CN. AT. A	Cn. Ateius Arretinus	OC 146	MI
10	CN. ATEI/CRESTI	Cn. Ateius Crestus	OC 155	Fos
11	CN. AT MA	Cn. Ateius Ma()	OC 149	Fos
12	CN. ATE PL	Cn. Ateius Plocamus	OC 171	Fos
13	ZOILI	Cn. Ateius Zoīlus	OC 181	MI
14	ZOILI	Cn. Ateius Zoīlus	OC 181	Fos
15	CORVM CISPI	Corum() C. Cispi	OC 437-4	MI
16	L FASTI	L. Fastidienus Optatus	OC 673	Fos
17	L. FAS. TIDI	L. Fastidienus Optatus	OC 673	MI
18	MAR		OC 958	Fos
19	C.M.R	C. M() R()	OC 979	MI
20	OCT. SAL	Octavius Salutaris	OC 1164	MI
21	MVRRI	Murrius	OC 1040	MI
22	MVRR (r)	Murrius	OC 1040	Fos
23	MVRRI	Murrius	OC 1040	Fos
24	C. MVRRI	C. Murrius	OC 1044	Fos
25	SEX. M. F	Sex. Murrius Festus	OC 1054	MI
26	SEX MI	Sex. Murrius ()	OC 1052-1060	MI
27	SEX. MI	Sex. Murrius ()	OC 1052-1060	MI
28		L. Nonius Florus	OC 1137	MI
29	CNVME	C. Numerius Restitutus	OC 1149	Fos
30	OCTAVI	Octavius	OC 1157	MI
31	C.P.P	C. P() P()	OC 1191	Fos
32	C. P. P (r)	C. P() P()	OC 1191	MI
33	C. P. P.	C. P() P()	OC 1191	Fos
34	C. P. P	C. P() P()	OC 1191	MI

35	RASIN	Rasinius	OC 1485	MI
36	L RASINI	L. Rasinius	737-1	MI
37	RASINI PIS	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	MI
38	L RASINI PIS	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	MI
39	L RASINI PISA	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	Fos
40	L RASINI PISA	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	Fos
40a	JIN PISA	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	MI
41	JINI PIS	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	MI
42	L. R PIS	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	MI
43	R PIS	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	Fos
44	L. R. P	L. Rasinius Pisanus	OC 1558	Fos
45	HILAR/SES	Hilarus A. Sesti Damae	OC 1812	Fos
46	L SV M	L. Su() M()	OC 1862	MI
47	L. TETTI/SAMIA	L. Tettius Samia	OC 1968	MI
47a	L TETTI/S	L. Tettius Samia	OC 1968	MI
48	ACAS/ C. TIT	Acastus C. Titi	OC 2012	Fos
49	THYRS/VMBR	Thyrsus L. Umbrici	OC 2457	Fos
50	CIX			MI
51	JR .	=	~	Fos
52	1T1	- C-	-	Fos

ESTAMPILLES SUR SIGILLEES GAULOISES

	53 53a	05 (0			
L.	E 2 -	OF A()	A()	MI	Dr 18/31
	229	OF A()	A ()	MI	Dr 18/31
	54	OF ABIT	Abitus	MI	Dr 27
	55	AEMIL(r)	Aemilius	MI	Dr 27
	56	OF ALBANI	Albanus	MI	Dr 33x2
13	57	OF ALBANI	Albanus	MI	Dr 29
1	58	ALBANVS(?)	Albanus(?)	MI	Dr 27, Dr 33
3	59	ALBINI	Albinus	MI	Assiette
	60	AJLBIN	Albinus	MI	Dr 18/31
1	61	A[LBI]M	Albus	MI	Dr 24/25
- 1	62	OF AMAND	Amandus	MI	Dr 29
	63	OF APRI	Aper	MI	+Ritt 1
	64	OF.APRI	Aper	MI	Dr 27
. (64a	APRIO	Aper	Fos	Dr 24/25
	65	AQVITAN	Aquitanus	MI	Dr 15/17
	66	JARDAC	Ardacus	MI	Dr 18/31
-	67	OF.ARDA	Ardacus	MI	Dr 24/25x2
(68	OF ARDA	Ardacus	MI	Assiette
	69	OF.ARDA	Ardacus	Fos	+Dr 29
13	70	OF BAL	Ba()	MI	Dr 29
13	71	BASSII	Bassus	MI	Dr 29
- 3	72	OF BASS	Bassus	MI	Dr 18/31
	73	OF BASSI COEL	Bassus-Coelus	MI	Dr 29
13	73a	OF BASSI.CO	Bassus-Coelus	Fos	Assiette
	74	OF BASSIN	Bassinus	MI	Dr 18/31
	75	OF BASIN (r)	Bassinus	MI	Dr 18/31x2
	76	OF BASSIN	Bassinus	MI	Dr 18/31
- 3	77	OF BELL	Bellicus	MI	Coupe
1	78	JLLICI.F	Bellicus	MI	(?)
1	78a	BELSA M	Belsa	MI	Walt, 79

79	BIO FE	Bio	MI	Dr 24/25
80	BIO FE	Bio	MI	Ritt 8
81	CAB ou CAR	Ca()	MI	Assiette
82] BVC ATI	Cabucatus	MI	Dr 29
83	CA[]ATI	Canrucatus	MI	Dr 29
84	CALVI _	Calvus	MI	Dr 18/31
85	OF CANTI	Cantus	MI	Assiette
86	CARANTIM	Carantus	MI	Dr 18/31
87	OF CARAN	Carantus	MI	Dr 27
88	OF CARAN	Carantus	MI	Dr 27
90	CARATAL JARBON	Caratanus Carbo	MI	Assiette Dr 15/17
91	CARILLY	Carillus	MI	Dr 27
92	JARVS F	Carus	MI	Dr 27
93	OF.CASTR	Castrus	MI	Dr 29
94	OF CAS	Castus	MI	Dr 33
95	F. CAST_	Castus	MI	Dr 18/31
96	OF CASTI	Castus	MI	Dr 24/25
97	OF CASTI	Castus	Fos	Dr 18/31
98	CASTI	Castus	MI	Dr 27
99	CASTVS.FE	Castus	MI	Dr 33
100	OF CAST	Castus	MI	Assiette
101] DI.MAN	Celadus	MI	Dr 29
101a	CELADVS F	Celadus	MI	Dr 18/31
102	CELERIS.MA	Celer	Fos	Dr 18/31
103	IF C.N.CELL	C.N. Celsus	MI	Dr 18/31
104	1CEN	Censor (?)	MI	Dr 27
105	OF CENS	Censor	MI	Dr 18/31
105a	OF CENS	Censor	MI	Dr 29
106	CENNATI	Cennatus	MI	Dr 27
107	OF CICEL	Cicela	MI	Dr 33
108	OF CHRES	Chres()	Fos	Dr 24/25
109 110	J BNITI OF COCI	Cobnitus Cocus	MI	(?) Assiette
111	OF COUV	Coius	MI	+Dr 18/31
112	OF.COIL	Coius	MI	+Assiette
113	1PIRO (r)	Copiro	MI	Assiette
114	COS RVF	Cosius-Rufus	MI	Dr 27x2,Dr 33
115	JOS VIRIL	L. Cosius Virilis	MI	Dr 18/31
116	L. C. VIR	L. Cosius Virilis	MI	Dr 27
117	COSIVS. VRAP	Cosius-Urappus	MI	Dr 27
117a	COTTOF	Cotto	Fos	Dr 24/25
118	OF CRESTI (r)	Crestus	MI	Dr 33
119	OF CRESTI (r)	Crestus	MI	Dr 27, Dr 33
120	OF CREST	Crestus	MI	Dr 18/31
121	OF CRESTI	Crestus	Fos	Dr 18/31
122] REST[Crestus	MI	Dr 27
123	CVRMF	Curmillus	MI	Assiette
124	DAMON	Damonus	MI	Dr 18/31
125	JOMA [Damonus	MI	Assiette
126	O ITEANOD	Donatus	MI	Dr 27
127	ESGEN	Esgen (?)	MI	Dr 24/25
128	FELICEN.TE	Felicente	Fos	Dr 18/31 & MI Dr 18/3
129	FELICIO FE	Felicio	MI	Dr 33
130	FIILIX	Felix	MI	Dr 24/25, Dr 29
131 132	O FIRM (r) O FIRMONI	Firmo Firmo	MI	Dr 27, Ritt 8 Assiette

```
MI
                                                           Dr 27
133
       FIRMO
                         Firmo
                                                      MI
134
       OF.FRM
                         Firmo
                                                           +Dr 27
135
       OF F GER
                        Flavius-Germanus
                                                      MI
                                                           Dr 18/31
       OF FL SE
                         T. Flavius Secundus
                                                      MI
                                                           Dr 27
136
                         T. Flavius Secundus
                                                      MI
                                                           Dr 27
137
       OFTF
                                                           Dr 33 & Fos Dr 27x2
       OF FRONTINI
                         Frontinus
                                                      MI
138
       FRONTIN
                         Frontinus
                                                      MI
                                                           Dr 27
139
140
       OF FROND
                         Frontinus
                                                      MI
                                                           Dr 18/31
                                                      MI
                                                           Dr 27
141
       FVSC1
                         Fuscus
                                                           Dr 15/17
142
       FVSC1
                         Fuscus
                                                      MI
                                                      MI
143
       FVSC
                         Fuscus
                                                           Dr 27
144
       FVSC1
                                                      MI
                                                           Dr 27
                         Fuscus
                                                      MI
                                                           Dr 33
145
       FVSC1
                         Fuscus
146
       FVSC
                         Fuscus
                                                      Fos
                                                           Dr 18/31
       OF FVSCI
147
                                                      Fos
                                                           Assiette
                         Fuscus
                                                      MI
148
                                                           Dr 27
       GALLLILO
                         Gallus
                                                           Dr 15/17, Dr 18/31
149
       GALLI.MAN
                         Gallus
                                                      MI
150
       GERMAN
                         Germanus
                                                      MI
                                                           Dr 18/31
                                                           Dr 24/25
                                                      MI
151
       GERMAL
                         Germanus
                                                      MI
                                                           Dr 27
152
       GERMAN
                         Germanus
       JRMAN!
                                                      MI
                                                           Dr 27
153
                         Germanus
154
       INGENV
                         Ingenuus
                                                      MI
                                                            Assiette
                                                           Dr 15/17
155
       OF.INGEL
                                                      MI
                         Ingenuus
156
       INGENV
                                                      MI
                                                           Dr 24/25
                         Ingenuus
157
       JFIC.INGE
                                                      MI
                                                            Dr 29
                         Ingenuus
                                                           Dr 18/31
158
       OF.IVCVN
                                                      MI
                         lucundus
159
       IVCVNE
                         lucundus
                                                      MI
                                                           Dr 24/25x2
160
       IVCVE
                                                      MI
                         lucundus
                                                            Assiette
161
       IVCVNDV
                         lucundus
                                                      MI
                                                            Dr 27, Ritt 8x2, Dr 18/31
                                                      MI
                                                           Dr 27
162
       VCVND
                         lucundus
163
       IVCVNDI
                         lucundus
                                                      Fos
                                                           Dr 33
164
       OF IVCVN
                         lucundus
                                                      MI
                                                            Dr 27
       IVLI.
                                                      MI
                                                           Dr 33
165
                         lulius
166
       C.IVL.PR.SVR
                         C. Iulius Primigenius Surus
                                                      MI
                                                            Assiette
167
       IVLINI
                         Iullinus
                                                      MI
                                                           Dr 27
168
       IVLLINI
                         Iullinus
                                                      MI
                                                           Dr 27
169
       IVSTI
                         lustus
                                                      MI
                                                           Ritt 8
170
       OF LIIPI
                         Lepidus
                                                      MI
                                                            Ritt 8
171
                                                      MI
       OF.LICNI
                         Licinus
                                                            Dr 15/17
172
      JANAO
                                                      MI
                                                           Dr 15/17
                         Licinus
172a
                                                      Fos
      1 GIRN
                        Logirnus
                                                           Dr 33
173
       OF LVCCEI
                        Lucceius
                                                      MI
                                                           Dr 18/31, Ritt 8
174
      LVPVS
                                                      MI
                        Lupus
                                                           Dr 27
      OF ML
175
                        M()
                                                      MI
                                                           plat
                                                           Ritt 8
176
       OF MI
                        M()
                                                      MI
177
                                                      MI
       OF ME
                        M()
                                                           Dr 18/31
178
       J CCARVS F
                        Maccarus
                                                      MI
                                                           Dr 18/31
                                                           Dr 29x5
179
      MACRI-MAN
                        Macer
                                                      MI
180
                        Manduilus
                                                      MI
                                                           Dr 18/31, Assiette
      MANDVIL MA
180a
      OF MAPOL
                        Mapo
                                                      MI
                                                           Assiette
181
      MARTIALI
                        Martialis
                                                      MI
                                                           +Dr 18/31
182
      ] RTIALIS.VA
                        Martialis
                                                      Fos
                                                           Assiette
                                                      MI
183
      MARTI
                        Martialis
                                                           Dr 33
184
                                                      MI
                                                           Dr 18/31
      MARTI
                        Martialis
185
                                                      Fos
      MARTI
                        Martialis
                                                           +Dr 18/31
186
                                                      MI
      OF MAS
                        Masculus
                                                           Dr 27x2
187
       OF MAS
                        Masculus
                                                      MI
                                                           Dr 27
188
      MASCVL
                        Masculus
                                                      Fos
                                                           Dr 27
```

189	O[F] MASCVL	Masculus	MI	Dr 27, Dr 18/31
190	OF MASC.	Masculus	MI	Assiette
191	OF MIJVGE	Matugenus	MI	Dr 29
192	MEDDILVS	Meddilus	MI	Dr 29
193	OF MODESTI	Modestus	MI	Dr 29
194	OF MODE	Modestus	MI	Plat 15/17
195	OF MODES	Modestus	MI	Dr 27
195a	OF MODE	Modestus	MI	Dr 27
196	MOMMONIS	Mommo	MI	Dr 29
197	OF MOMMO	Mommo	MI	Dr 29x2
		Mommo	MI	Dr 29x4
198	OF MOM		MI	
199	OF MOM	Mommo Mommo	MI	Dr 27, Dr 18/31
200	F MOM			Dr 33 & Fos Dr 33
201	OF MOM	Mommo	Fos	Dr 15/17
202	OF MOM	Mommo	MI	Assiette, Dr 24/25
203	OF MOM	Mommo	MI	Dr 24/25
203a	OF MOM	Mommo	MI	Dr 18/31
204	о мом	Mommo	MI	Dr 27
205	о мом	Mommo	MI	Ritt 8
206	MOM	Mommo	MI	Dr 33x2 & Fos Dr 33
207	MOM	Mommo	MI	Dr 27
208	OF MOL	Mommo	MI	Assiette
209	MMO	Mommo	MI	Dr 33x2, Assiette
210	OF.MO	Mommo	MI	Dr 27, Dr 24/25, Ritt. 8
211	OF.M.E	Mommo	MI	Dr 27, Dr 24/25
212	OF.M.O.	Mommo	MI	Dr 27
213	OF MONTIC	Monticus	MI	Dr 27 & Fos Ritt 8
214	MOXSIVS	Moxsius	MI	Dr 15/17
215	OF.MVRR	Murranus	Fos	Dr 29
216	MVRRA	Murranus	MI	Dr 29
217	OF MVRAN	Murranus	MI	Dr 29
218	OF.MVRRA	Murranus	MI	Dr 18/31
219	OF MVRRANI	Murranus	MI	Dr 27, Dr 18/31
220	OF NGR	Niger	MI	Ritt 9
221	OF NGR	Niger	MI	Ritt 8
222	ORTI.PAVLLI	Ortus-Paullus	MI	Dr 18/31x2
			MI	+Dr 15/17
223	PASSIENI	Passienus		
224	PASSENVS F	Passienus	MI	Dr 18/31
225	PASSENE	Passienus	MI	Dr 27
225a	OF PAS (r)	Passienus	MI	Dr 27
226	PASTORCE	Pastor-Celadus	Fos	Assiette
227	OF.PATRICI	Patricius	MI	Dr 33
228	PATRICI	Patricius	MI	Dr 27 & Fos Dr 27
229	PATRICI	Patricius	MI	Dr 18/31
230	PATRICI	Patricius	MI	Dr 18/31
231	PATRI	Patricius	MI	Dr 27
232	PATRI	Patricius	MI	Dr 27
233	OF PATRIC	Patricius	MI	Dr 27
234	OF PATRIC	Patricius	MI	Dr 18/31
235	OF PATRIL	Patricius	MI	+Dr 18/31
236	OF PATRC	Patricius	Fos	Dr 18/31
237	OF PATRC	Patricius	MI	Dr 18/31
238	OF PATRC	Patricius	MI	Dr 33
239	OF PATRIE	Patricius	MI	Dr 18/31
240	IRIC	Patricius	MI	Dr 18/31
			MI	Assiette
241	PAVLLVS.F	Paullus	MI	
242	PERRVS F. POTITI M	Perrus Potitus	MI	Dr 18/31x2 Dr 24/25
243				

```
Pr()
                                                     MI
                                                           Dr 33
244
      OPR
                                                     MI
                                                           Dr 18/31
245
      PRIMI FE
                        Primus
                                                     MI
                                                           Dr 24/25
246
      PRIMVS
                        Primus
                                                     MI
                                                           Dr 29
247
      OF PRIMI
                        Primus
248
                                                     MI
                                                           Dr 18/31x2
      OF PRIMI
                        Primus
                                                     MI
                                                           Dr 33
249
      OF PRIMI
                        Primus
250
      OF PRIMI
                        Primus
                                                     MI
                                                           Dr 33
                        Primus
                                                     MI
                                                           Dr 24/25
      1 PRIMI
251
                                                     MI
                                                           Assiette
                        Primus
      OF PRIM
252
                                                     Fos
                                                           Dr 18/31
253
      OF PRIMI
                        Primus
                                                     MI
                                                           Dr 27
254
      PRM
                        Primus
      PRM MA
                        Primus
                                                     Fos
                                                           Dr 27
254a
                                                     MI
                                                           Ritt 8
255
      OF PRM
                        Primus
                                                     MI
                                                           +Dr 27
256
      OF.PRM
                        Primus
                        Primus
                                                     MI
                                                           +Dr 18/31
257
      OF PRIM
                                                     MI
                                                           +Dr 29
258
      OF PRIMI
                        Primus
259
                                                     Fos
                                                           +Dr 27
      OF PRM
                        Primus
                                                     MI
259a
                        Primus
                                                           Dr 27
      OF PRIL
                                                     MI
                                                           Dr 18/31
                        Privatus
260
      1 RIVATI
                                                     MI
261
      OF PVDEN
                        Pudens
                                                           Ritt 8, Dr 27, Dr 18/31
                                                           + Assiette
                                                     MI
                                                           Dr 27
262
      RES
                        Res
                                                     MI
                                                           Dr 33, Dr 27
      ROGATVS
                        Rogatus
263
      ROGATI.OF
                        Rogatus
                                                     MI
                                                           Ritt 8
264
                                                           Dr 33, Dr 27
265
      ROMA
                        Romanus
                                                     MI
                                                     MI
                                                           Dr 27
266
      RVFINVS
                        Rufinus
267
      RVFINI
                        Rufinus
                                                     MI
                                                           Assiette
                                                     Fos
                                                           Dr 24/25
      RVFINI
                        Rufinus
267a
                                                     MI
                                                           Dr 33x3
268
      OF RVFI
                        Rufus
269
      OF RVFI
                        Rufus
                                                     MI
                                                           Dr 27x2 & Fos Dr 27
                                                     MI
                                                           Dr 27
270
      OF RVF
                        Rufus
                                                     MI
                                                           Dr 24/25
270a
      OF.RVS
                        Rusticus
                                                     MI
                                                           (?)
271
      OF SAL
                        Sa()
272
      N.SABINI
                        Sabinus
                                                     MI
                                                           Dr 18/31
                        Sabinus
                                                     MI
                                                           Dr 18/31
273
      SABINVS
274
                        Sabinus
                                                     MI
                                                           Dr 18/31
      OF.SABIN
275
      OF.SABIN
                        Sabinus
                                                     Fos
                                                           Dr 18/31
                                                     MI
                                                           Dr 29
276
      SABINVS
                        Sabinus
                                                     MI
                                                           Dr 27
277
      OF SABIN (r)
                        Sabinus
278
                                                     Fos
                                                           Dr 29
      L.S.SABIN
                        Sabinus
279
                        Sabinus
                                                     MI
                                                           Dr 18/31
      JABIN
                                                     MI
                                                           Dr 29
280
      SALVE.TV
                        Salvetus
                                                     MI
                                                           Dr 29
281
      SALVTV
                        Salvetus
                                                           (?)
282
      ] ARRVT
                        Sarrutus
                                                     MI
                        Satto
                                                     MI
                                                           Dr 27
283
      OF.SATTO
                        Secundinus
                                                           Dr 18/31
284
      SECVNDINV
                                                     MI
285
                        Secundus
                                                     MI
                                                           Dr 18/31x6
      SECVNDVS
                                                           Dr 29 & MI Dr 29
                        Secundus
                                                     Fos
286
      S[]CVNDI
                        Secundus
                                                     Fos
                                                           Assiette
287
      OF SECVND
288
      F SECVND
                        Secundus
                                                     MI
                                                           Dr 29
                        Secundus
                                                     MI
                                                           Dr 29
      SECVNDI OF
289
                                                           Dr 24/25
290
      OF SECVN
                        Secundus
                                                     MI
                                                     MI
                                                           Coupe
291
      JECVI
                        Secundus
                                                     MI
                                                           Dr 33x2 & Fos Ritt 8
292
      OF SECV
                        Secundus
                                                     MI
                                                           Dr 27
293
      OF SECV (r)
                        Secundus
294
                                                     MI
                                                           Dr 24/25
      SENECIO
                        Senecio
295
      SENICIO
                        Senicio
                                                     MI
                                                           Ritt 8
```

296	JICIO.F	Senicio	MI	Dr 24/25
297	SENILI	Senilis	MI	Dr 27, Dr 24/25, Coupe
298	SENTRVS.FE	Sentrus	MI	Dr 18/31 & Fos Assiette
299	SEVERC	Severus	MI	Assiette
300	JF SEVEL	Severus	MI	Dr 18/31
301	JF SEVEJRI	Severus	MI	Dr 27
302] EVERI	Severus	MI	Dr 15/17
303	J EX.CN	Sextus-Canus	MI	Dr 27
304	OF SILVI	Silvius	MI	Dr 27
305	SILVANVS	Silvanus	MI	Dr 24/25
306	OF SILVANI	Silvanus	Fos	Dr 18/31 & MI Assiette
307	SILVAL	Silvanus	MI	Ritt 8, Dr 27
308	OF.SILVAN	Silvanus	MI	Dr 33
309	SILVANI	Silvanus	MI	Ritt 8
310] LVAN	Silvanus	MI	Ritt 8
311	OF SILVAL	Silvanus	Fos	Dr 29
312	OF SILVAN	Silvanus	MI	Dr 18/31
	OF SILVIN	Silvinus	MI	Dr 18/31x2, Assiettex2
313	OF SILVIN	Silvinus		os Assiette
21/1	OF CH VIN	Cilulana		Dr 27
314	OF SILVIN	Silvinus	MI MI	
315	SILVINE	Silvinus		Ritt 8
316	SILVINI	Silvinus	MI	Ritt 8
317	JVINIO	Silvinus	MI	Assiette
318	C SILVI	C. Silvius	MI	Dr 18/31 & Fos Dr18/31
319	SILVIPA	Silvius-Patricius	MI	+Ritt 8
320	SVLPICI	Sulpicius	MI	Dr 27
321	SVLPICI	Sulpicius	MI	Dr 33
322	JERTIVS F	Tertius	MI	Coupe
323	L.TER.SECVE	L. Tertius Secundus	Fos	Assiette
324	TVSSE	Tusso	Fos	Dr 27
325	C.VAL.ALBAN	C. Valerius Albanus	MI	Dr 18/31
326	C.VAL.ALB	C. Valerius Albanus	MI	Dr 27
327	VANDERIO	Vanderius	MI	Dr 29x2
328	VAVA	Valerius-Valerius (?)	MI	Dr 27
329	OF VEB	Vebrus	Fos	Assiette
330	OF VEB	Vebrus	MI	Assiette
331	VIMI	Vimus	MI	Dr 33
332	OF VIRIL	Virilis	MI	Dr 18/31, Dr 27
	ITALIS	Vitalis	MI	Dr 15/17
334	VITALIS F	Vitalis	MI	Dr 27
335	V[]ALIS	Vitalis	MI	Dr 27
336	OF.VITA.	Vitalis	MI	Dr 18/31
337] VITAL	Vitalis	MI	Dr 33
338	OF VITAL	Vitalis	MI	Ritt 8
339	OF VIT	Vitalis	MI	Dr 18/31, Dr 27
339a	OF VIT	Vitalis	MI	Dr 27
340	OF VITA	Vitalis	Fos	Dr 27
341	VITALI	Vitalis	Fos	Dr 27
342	VIL1LIS	Vitalis	MI	(?)
343	VIRTHV	Virthus	MI	+Dr 29



NOTES

- (1) Sur les fouilles et le site, cf. R.BEAUCAIRE, "Les fouilles sous-marines de Fos", Provence Historique, XIV, 1964, p. 16-25 et B.LIOU, R.MARICHAL, "Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-Mer", Archaeonautica, 2, 1978, p. 109 sq. Je remercie G.AMAR, alors conservateur du musée d'Istres, et P.GIMET, président des Amis du Vieux Fos, de m'avoir permis, il y a quelques années, d'effectuer ces relevés.
- (2) Ch.GIROUSSENS, Les fouilles de Fos-sur-Mer : la céramique sigillée du musée d'Istres, Numéro spécial du Bulletin des Amis du Vieil Istres, Marseille, 1986.
- (3) J.-L.FICHES, "La diffusion des sigillées italiques en Languedoc méditerranéen à travers les timbres de potiers", Revue Archéologique du Centre, XI, fasc. 3-4, nº43-44, 1972, p. 255.
- (4) C.BEMONT, Recherches méthodologiques sur la céramique sigillée Les vases estampillés de Glanum, B.E.F.A.R., 227,
- Rome, 1976, p. 143. (5) D.BRENTCHALOFF, Index sigillorum Forum Iulii Narbonensis, Saint-Raphaël, 1976. La céramique italique de Fréjus présente de nombreuses analogies avec celle de Fos.
- C.BEMONT, Recherches ..., op.cit., p. 233-241. H.COMFORT, "Late Ateius signatures", R.C.R.F., Acta IV, p. 5-25.
- (8) Ch.MOREL, P.PEYRE, "Les exportations des céramiques sigillées de Banassac en Provence et dans les pays rhodaniens", Provence Historique, XVIII, 1968, p. 66-76,
- (9) Ch.GIROUSSENS, Les fouilles..., op. cit., p. 59, (10) C.BEMONT, R.JOUFFROY, "Une coupe de sigillée marbrée à médaillon d'appplique", Revue Archéologique, 2, 1972, p.
- (11) G.BEMONT, Recherches ..., op. cit., p. 15-87.
 (12) A.VERNHET, L.BALSAN, "La Graufesenque", Les Dossiers de l'Archéologie, 9, 1975, p. 34.

DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Martine SCIALLANO: Quand tu parles d'importations, on pense surtout à un commerce organisé. Le site de Fos, dans l'Antiquité, en tant que port, était un lieu de passage et une bonne partie des cargaisons (amphores, sigillées, etc.), cassée durant le transport, a pu être jetée par dessus bord; cela pourrait expliquer que certaines marques ne se retrouvent pas de façon habituelle à l'exportation.

Christian GIROUSSENS: Oui, c'est une question que je me suis posé. Je dirais que ce n'est pas tant les marques in planta pedis qui me gênent dans la sigillée de Fos, ce sont plutôt les marques radiales, parce qu'elles ne viennent pas sûrement du dépotoir de Saint-Gervais. Donc, en ce qui concerne le site, pour moi, l'ensemble correspond au dépotoir terrestre; je n'ai jamais résolu la question, et ne veux pas la résoudre, de savoir s'il s'agit de dépotoirs d'habitations ou de dépotoirs d'entrepôts. A mon avis donc, les marques in planta pedis, les tardo-italiques et les italiques post-tibériennes se trouvaient, vraisemblablement, dans les mêmes conditions de conservation que les sud-gauloises; il n'y a que les timbres radiaux qui viennent de l'extérieur.

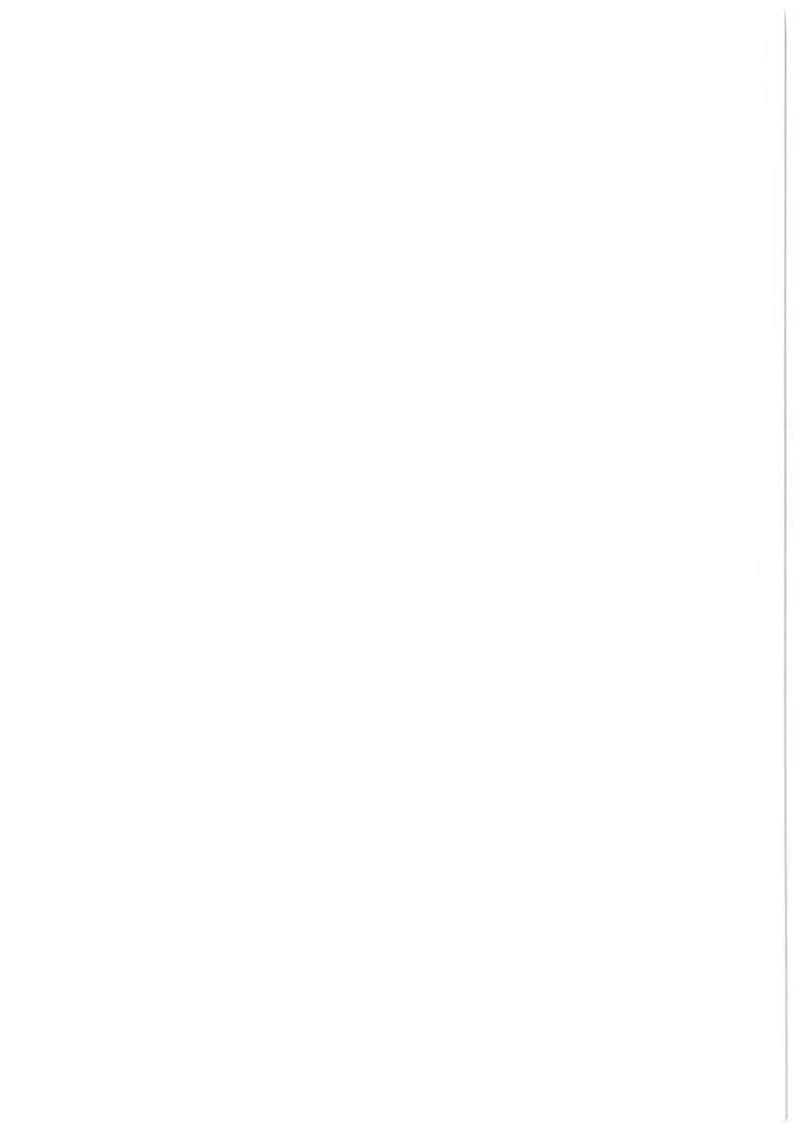
Bernard LIOU: C'est pour une très légère chicane chronologique: si je ne me trompe, il y a quelques estampilles in planta pedis à Haltern, très peu, une ou deux.

Christian GIROUSSENS: Il y en a également à Glanum.

Bernard LIOU: Or, la date d'abandon de Haltern actuellement admise est 9 après J.-C. Les marques in planta pedis sont donc connues avant Tibère.

Christian GIROUSSENS: En ce qui concerne les in planta pedis sur tardo-italiques, l'essentiel se présente sur des formes Goud. 43, une forme qui est datée, pour Bolsena, à partir de 25.

Armand DESBAT : C'est un petit détail, mais à l'époque où Goudineau a fait cet ouvrage, il avait pris comme parti l'ancienne date de Haltern, 16, ce qui a dû influencer les dates de Bolsena.



Colette LAROCHE

LA CERAMIQUE "TERRA NIGRA" DE BESANCON Fouilles de Saint-Jean, 1982

La fouille de sauvetage du site de Saint-Jean à Besançon (1), bien que réalisée dans des conditions difficiles, a permis la mise au jour d'un quartier artisanal d'époque gallo-romaine et d'un puits médiéval (2). Parmi les structures d'époque gallo-romaine, essentiellement des fosses, quatre coffres ont tout particulièrement attiré notre attention car ils contenaient une quantité importante de céramiques de la première moitié du ler siècle après J.-C. (500 formes pour 2 399 tessons) et constituaient ainsi des ensembles clos s'échelonnant chronologiquement sur une courte période. Ces fosses présentent un coffrage de rondins de bois et un remplissage de matériaux organiques (fumiers, copeaux, écorces, baquettes et éclisses de bois).

Après une étude globale de la céramique nous proposons pour le comblement des coffres la chronologie suivante (3):

- coffre 1B : environ 10 avant J.-C. (Auguste)

- coffres 1A (4),2,3: 10 après J.-C. (Tibère)

- coffre 4: 40 après J.-C. (Claude)

LA CERAMIQUE TERRA NIGRA

Le matériel issu des coffres compte toutes les catégories de céramiques utilisées durant la première moitié du ler siècle en Gaule (5), mais la céramique Terra Nigra est majoritaire : 118 formes, soit 23,6%, réparties ainsi dans chaque coffre:

- coffre 1A: 7 formes, 17,94%

- coffre 1B: 10 formes, 30,30%

- coffre 2: 28 formes, 23,70%

- coffre 3: 48 formes, 26,96%

- coffre 4: 25 formes, 18,04%

Deux groupes de production ont pu être distingués à l'oeil nu : le groupe A dit d'importation et le groupe B de production locale.

- le groupe A : pâte gris clair très cuite, surface noire brillante à reflets irisés ou métalliques, répertoire de formes limité à 3 types très courants en Gaule. Groupe

minoritaire: 8 formes, 6,83%. Provenance inconnue.

- le groupe B : pâte gris foncé ou noir, surface de même couleur, brillante mais rarement irisée, répertoire de formes variées : 20 types. Groupe majoritaire : 110 formes, 93,16%. Certaines formes ont été repérées dans un four fouillé à Besançon

Typologie

21 types ont été répertoriés : 20 formes basses ouvertes et 1 forme haute fermée.

Type 1 (Fig.1,1):

1 forme.

Groupe A

Description : assiette à lèvre débordante, proche des assiettes en T.S. arétine du service I de Haltern.

Dimensions: ouverture: 27,4cm.

Contexte: coffre 3.

Références (7): Haltern 72 (8), Oberaden 88 (9), Hofheim 97A, Neuss (10), Ben Redjej 8 (11), Menez 40 (12).

Ateliers producteurs : Ateliers de la vallée de la Vesle : Louvercy, Sept Laux (13).

Datation : Tibère.

Type 2 (Fig.1, 2 et 3):

3 formes.

Groupes A et B.

Description: ouverture: 22 à 24,4cm; pied: 16 à 20cm; hauteur: 4 à 5,3cm. Contextes: coffre 2 (groupe A); coffre 3 (groupe B); coffre 4 (groupe A).

Références: Poncet 3 (14), Menez 7b.

Ateliers producteurs : Saint-Rémy-en-Rollat (Allier) (15).

Datation: Tibère-Claude.

Type 3 (Fig.1,4):

3 formes.

Groupe B.

Description : assiette à bord oblique avec division de la paroi interne, fond plat.

Dimensions: ouverture: 17 à 19,2cm; pied: 15,2cm; hauteur: 3,5cm.

Contextes: coffres 3 et 4.

Références : Haltern 74, Neuss (10), Eccles (natives platters 5) (16), Ben Redjeb 9, Waton 12 (17).

Ateliers de production : Vallée de la Vesle.

Datation: Tibère-Claude

Type 4 (Fig. 1,5 et 6):

14 formes.

Groupes A et B.

Description : assiette à bord oblique, pied annulaire, forme proche du type Lamb.7 en céramique campanienne.

Dimensions: ouverture: 20 à 43cm; pied: 10 à 12,6cm; hauteur: 4,3 à 5,8cm.

Contextes: coffre 1A (groupes A et B); coffre 1B (groupe B); coffre 2 (groupes A et B; coffre 4 (groupes A et B).

Références : Haltern 73, Oberaden 86, Neuss (10), Ben Redjeb 5, Poncet 1, Menez 22, Santrot 58 (18).

Ateliers de production : Vallée de la Vesle, Saintes.

Datation: Auguste-Tibère

Type 5 (Fig.1,7):

6 formes.

Groupe B.

Description : écuelle à bord rentrant et paroi oblique.

Dimensions: ouverture: 19 à 26,6cm.

Contextes: coffres 1B,2,3,4. Atelier de production: Besançon.

Type 6 (Fig.1,8):

Forme unique.

Groupe B.

Description : écuelle à bord rentrant, lèvre ronde.

Dimensions: ouverture: 21,4cm.

Contexte : coffre 2.

Type 7 (Fig. 1,9):

Forme unique.

Description : écuelle à bord présentant deux rainures, paroi oblique.

Dimensions: ouverture: 19cm.

Contexte: coffre 2.

Référence : proche de Menez 55/56.

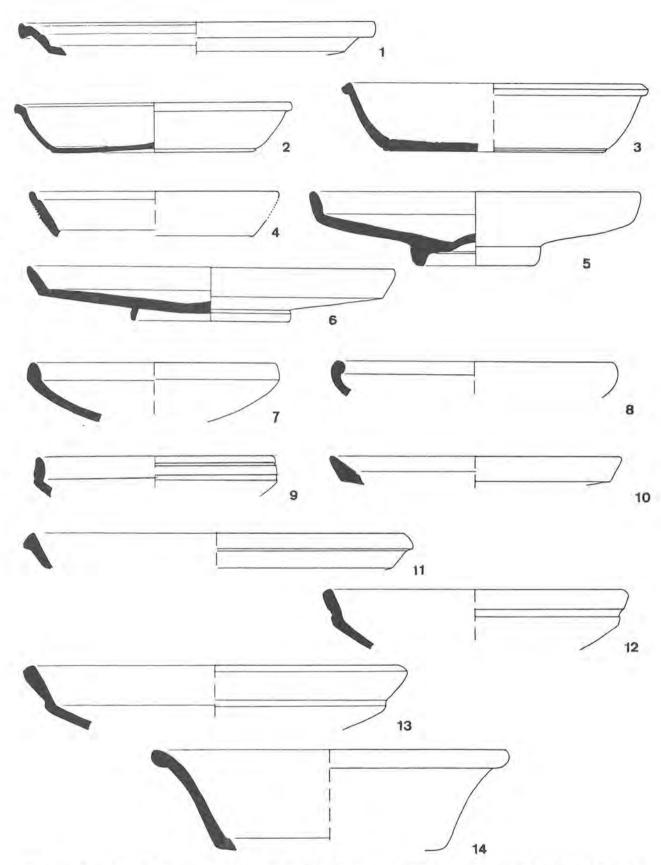


Figure 1 - Terra Nigra de Besançon. Ech.1/3. 1: Type 1, groupe A (Tibère); 2,3: Type 2, groupes A et B (Tibère-Claude); 4: Type 3, groupe B (Tibère-Claude); 5 et 6: Type 4, groupes A et B (Auguste-Tibère); 7: Type 5, groupe B; 8: Type 6, groupe B; 9: Type 7, groupe B; 10: Type 8, groupe B; 11: Type 9: groupe B; 12,13: Type 10, groupe B (Tibère); 14: Type 11, groupe B.

Atelier de production : Besançon. Datation: Tibère. Type 8 (Fig.1,10): Forme unique. Groupe B. Description: assiette à lèvre triangulaire. Dimensions: ouverture: 23cm. Contexte: coffre 3. Type 9 (Fig.1,11): Forme unique. Groupe B. Description : assiette à lèvre triangulaire débordante. Dimensions: ouverture: 29cm. Contexte: coffre 4. Type 10 (Fig.1, 12 et 13): 11 formes. Groupe B. Description : écuelle à bord oblique avec liaison à la paroi soulignée d'un ressaut. Dimensions: ouverture: 23 à 36,8cm Contextes: coffre 1A, coffre 2, coffre 3. Datation Tibère. Type 11 A (Fig.1,14): 8 formes. Groupe B. Description : écuelle à paroi évasée, lèvre débordante en amande. Dimensions: ouverture: 21 à 28cm. Contextes: coffres 3 et 4. Références: Menez 39b (avec pied annulaire). Atelier de production : vallée de la Vesle (à fond plat). Datation : Tibère. Type 11 B (Fig. 2,1): 2 formes. Groupe B. Description : variante du type précédent, paroi plus courbe, lèvre plus arrondie. Dimensions: ouverture: 21 à 22cm. Contextes: coffre 1B et coffre 4. Type 12 (Fig. 2, 2): Forme unique. Groupe B. Description : bol à paroi évasée proche des bols du Service I de Haltern en T.S. Dimensions: ouverture: 23cm Contexte: coffre 2. Type 13 (Fig. 2, 3): Forme unique. Groupe B. Description : bol à paroi évasée. Dimensions: ouverture: 18cm. Contexte : coffre 1B. Type 14 (Fig. 2, 4): Forme unique. Groupe B. Description : bol à lèvre triangulaire. Dimensions: ouverture: 13,6cm Contexte: coffre 3. Type 15 (Fig. 2, 5 et 6): 11 formes Groupe B

Description : bol caréné avec stries et guillochis sur la paroi externe.

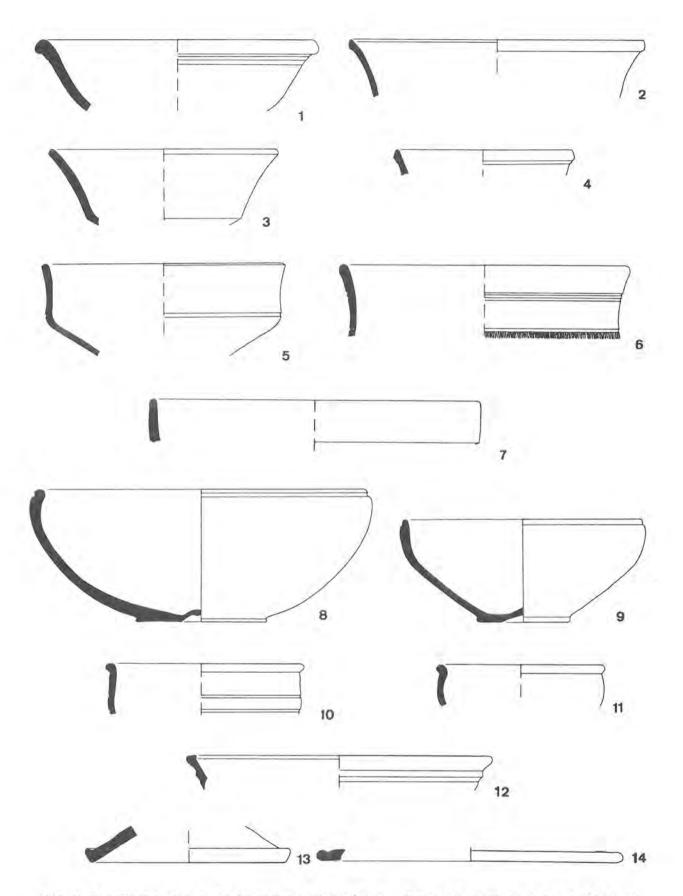


Figure 2 - Terra Nigra de Besançon. Ech.1/3. 1 : Type 11, groupe B ; 2 : Type 12, groupe B ; 3 : Type 13, groupe B ; 4 : Type 14, groupe B ; 5,6 : Type 15, groupe B; 7 : Type 16, groupe B ; 8,9 : Type 17, groupe B ; 10,11 : Type 18, groupe B ; 12: Type 19, groupe B ; 13,14 : Type 20, groupe B.

Dimensions: ouverture: 17 à 26 cm. Contextes: coffres 1A.2.3 et 4.

Références: Menez 110, Ben Redjeb 18 A, Gose 307 (19) (Hofheim)

Atelier de production : Besancon.

Datation: fin Auguste - début Tibère (Ben Redjeb); 30-60 après J.-C. (Menez).

Type 16 (Fig. 2,7): Forme unique

Groupe B.

Description: grand bol à bord droit formant bandeau.

Dimensions: ouverture: 26cm.

Contexte: coffre 4. Type 17 (Fig. 2, 8 et 9):

> 19 formes. Groupe B.

Description : bol hémisphérique, lèvre soulignée d'une gorge, fond plat soulevé. Dimensions: ouverture 12 à 24,6cm; pied: 7,2cm à 10,4cm; hauteur: 8 à 10,2cm.

Contextes: coffres 1A,1B,2,3,4.

Références : Menez 65.

Atelier de production : Besançon.

Datation: Auguste-Tibère.

Type 18 (Fig. 2, 10 et 11):

4 formes. Groupe B.

Description : bol hémisphérique à lèvre arrondie, la paroi peut être décorée de

Dimensions: ouverture: 13,2 à 15,5cm.

Références : Menez 95. Contextes: coffres 3 et 4.

Datation: Tibère. Type 19 (Fig. 2, 12):

Forme unique.

Groupe B.

Description : bol évasé mouluré sur la paroi externe.

Dimensions: ouverture: 24cm.

Contexte: coffre 1B. Type 20 (Fig. 2, 13 et 14):

> 4 formes. Groupe B.

Description: couvercle. Contextes: coffres 2 et 3.

Type 21 (Fig. 3, 1 et 2):

3 formes.

Groupe B.

Description : grand vase ovoïde à ouverture étroite, fond évasé plat dégagé par une gorge. Seule forme haute fermée.

Dimensions: ouverture: 8,8cm; pied: 13,4cm.

Contexte: coffre 3.

En l'absence, à Besançon, d'autres ensembles de céramiques d'époque gallo-romaine bien datés et étudiés, celui du site de Saint-Jean constitue actuellement la première base de référence à l'étude de la céramique gallo-romaine de cette ville, aussi nos conclusions seront-elles limitées à de simples constatations propres à ce lot de "Terra Nigra" et à quelques réflexions issues de comparaisons avec d'autres sites de la Gaule.

Les groupes de production que nous avons constitués présentent des caracté-

ristiques propres.

Le groupe A, dit d'importation, ne contient que des formes classiques de Terra Nigra (Types 1,2 et 4, cf. tableau); il est absent du coffre 1B, le coffre le plus ancien, mais, étant donné la faible quantité de céramiques contenue dans ce coffre, ne serait-

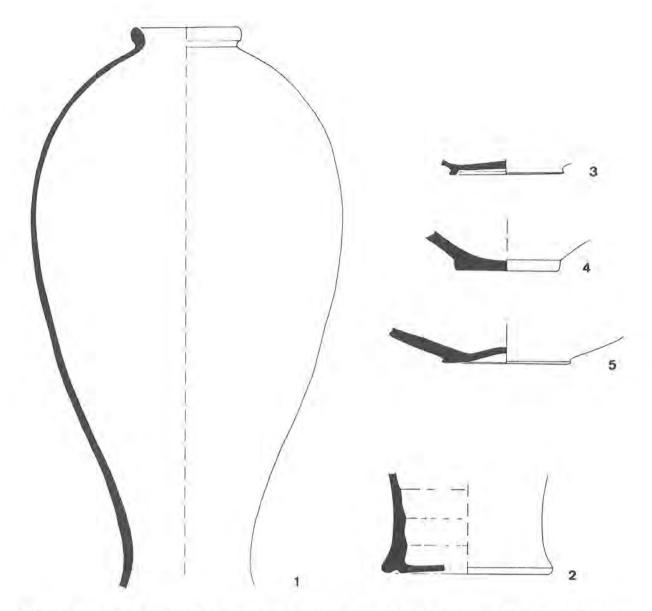


Figure 3 - Terra Nigra de Besançon. Ech.1/3. 1,2 : type 21, groupe B ; 3,4 et 5 : non classés.

il pas abusif de conclure à l'apparition des premières importations de Terra Nigra à Besançon à partir de 10 après J.C. ? Les ateliers importateurs nous sont actuellement inconnus.

Le groupe B, dit de production locale, possède une grande diversité de formes: certaines sont connues sur d'autres sites de la Gaule comme les types 2, 3, 4, 11, 15; d'autres sont très fréquentes à Besançon uniquement (types 10 et 17); ce groupe comprend un fort pourcentage de formes uniques (10 sur 21), caractère typique à la production locale.

Typologiquement, la Terra Nigra de Besançon se rapproche aussi bien de celle du Nord, du Nord-Est de la Gaule, des pays Rhénans avec lesquelles elle présente de nombreuses similitudes, que de celle du centre ou de l'ouest de la Gaule qui présente pourtant des caractères très différents de la précédente. Les associations typologiques placeraient Besançon à un carrefour d'influences Ouest, Nord et Nord-Est et même à un point Sud-Est extrême de la diffusion de cette catégorie de céramiques. En effet, le pourcentage de la Terra Nigra à Besançon est pour la même époque (première moitié du ler s. après J.-C.) plus faible que sur les sites de références (23,6% à

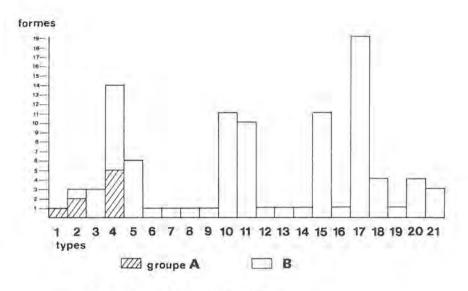


TABLEAU: Terra Nigra de Besançon

Besançon, 40% à Metz, 42% à Amiens), mais reste plus important que sur les sites de la Gaule placés plus au sud comme Lyon et Vienne. Il est également intéressant de constater que, par rapport à l'ensemble de la céramique fine, la Terra Nigra est largement majoritaire dans les coffres les plus anciens (Auguste-Tibère) et que son pourcentage faiblit au profit de la céramique sigillée au milieu du ler siècle ap.J.-C. (coffre 1B: 30,30% de T.N. et 3,03% de T.S.; coffre 4: 18,04% de T.N. et 16,54% de T.S.).



NOTES

- (1) Fouille de sauvetage réalisée par la Direction des Antiquités de Franche-Comté, sous la responsabilité de J.L. Odouze, F. Passard et J.P. Urlacher en 1982.
- (2) Cf. F. PASSARD et J.-P. URLACHER, "Aux origines de Besançon gallo-romain" dans Archeologiα, n°182-septembre 1983,p.32-37.
- (3) Une analyse dendrochronologique est en cours au laboratoire de chronoécologie de Besançon.
- (4) Le coffre 1A est une fosse entaillant le coffre 1B.
- (5) L'ensemble de la céramique est en cours de publication.
- (6) L. LERAT, "Informations archéologiques de Franche-Comté", dans Gallia, XXVI, 2, 1968.
- (7) Seules les références les plus significatives ont été retenues.
- (8) Cf. S. LOESCHKE, Keramike Funde in Haltern, dans Mitteilungen der Altertums Kommission f
 ür Westfalen, M
 ünster, 1909.
- (9) S. LOESCHKE, Die römische und belgische Keramik aus Oberaden, Das Römerlager in Oberaden und das Ufer-Kastell in Beckinghausen an der Lippe, Veröffentlichungen aus dem Städt-Museum für Vor und Frühgeschichke Dortmund, Verlag Fr. Wieh. Ruhfus, Dortmund, 1942.
- (10) M. VEGAS, Die augustische Gebrauchskeramik von Neuss, Novaesium VI, Limesforschungen Studien Zur organisation der römischen Reichsgrenze an Rhein une Donau, Band 14, Gebr. Mann Verlag, Berlin, 1975, pl.10, n°6,7 et 8 pour le type 1, n°5 pour le type 2 et n°2 pour le type 4.
- type 1, n°5 pour le type 2 et n°2 pour le type 4.

 (11) T. BENREDJEB, "La céramique gallo-romaine à Amiens (Somme), 1, La céramique gallo-belge", dans Revue Archéologique de Picardie, n°314, 1985.
- (12) Y. MENEZ, "Les céramiques fumigées de l'Ouest de la Gaule", dans Cahiers de Quimper antique, n°2, 1985.
- (13) M. et D. CHOSSENOT, "Introduction à l'étude de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle (Marne)", dans RAE T,XXXVIII, 1987. M. TUFFREAU-LIBRE, "L'industrie de la céramique gallo-belge dans la vallée de la Vesle", dans Bulletin de la société archéologique champenoise, n°2, 1981.
- (14) J. PONCET, "Observations sur des céramiques gallo-romaines précoces de Roanne", dans R.A.E. et C.E. T, XXV, Fasc.1, 1974.
- (15) H. VERTET, "Céramique commune de l'officine de Saint-Rémy-en-Rollat (Allier), dans Gallia, T.XIX, 1961.
- (16) A. DETSICAS, "First century pottery manufacture at Eccles, Kent", Roman Pottery Studies in Britain and Beyond", B.A.R, Supplementary Series 30; 1977.
- (17) M.-D. WATON, "Céramiques gallo-belge et fumigées au Pontiffroy à Metz, dans R.A.E.T., XXXVIII, 1987.
- (18) M.-H. et J. SANTROT, Céramiques communes d'Aquitaine, Paris, 1979.
- (19) E. GOSE, Gefässtypen der römischen Keramik im Rheinland, Kevelaer, 1950, Rééd., 1976.

DISCUSSION

Président de séance : D. PAUNIER

Daniel PAUNIER : Avec cet exposé, bref mais dense, nous avons connaissance d'une céramique que l'on peut qualifier, proprement, de gallo-romaine où une technique indigène est mise au service de la réalisation à la fois de formes méditerranéennes

et de formes qui trouvent leur inspiration dans le monde celtique.

Alain FERDIÈRE: Il est intéressant de reprendre, à l'occasion de ce congrès, le problème des céramiques noires (Terra Nigra, Fumigées, la terminologie n'étant pas essentielle). On avait constitué, il y a quelques années, un groupe de travail (qui, malheureusement, s'est dissout, faute d'animateurs) qui avait réuni une documentation importante; ce pourrait être l'occasion de la ressortir. Rappelons, également, qu'une étude sur la Terra Nigra d'Alsace a été réalisée et, en partie, publiée (B. SCHNITZLER, La Terra Nigra du Musée de Strasbourg, Mémoire de Maîtrise, Strasbourg, 1975 -inédit-; J.-J. HATT, B. SCHNITZLER, "La céramique gallo-belge de l'est de la France", dans Revue Archéologique "Sites",15, 1983, p.42-44).

Je voulais dire aussi que les irisations sont une altération due au milieu humide. On a la même chose à Orléans ; les Terra Nigra sont, en général, noir brillant ; quand on les trouve en milieu humide il y a une sorte de métallescence, d'irisation.

Colette LAROCHE: Effectivement, ces dernières années, plusieurs articles ont paru sur la Terra Nigra. Chacun donne sa définition, certains l'appellent céramique fumigée, mais on parle tous de la même chose. Et c'est vrai que cela ne concerne pas vraiment le sud de la Gaule.

Daniel PAUNIER: La question est justement de savoir si la répartition de ce matériel recouvre exactement l'aire celtique ou si elle le déborde quelque peu. A ma connaissance c'est un type de production qui n'existe pas dans le Sud mais... la parole est aux méridionaux.

Christian VERNOU: Je n'ai pas très bien compris la distinction entre groupe A et groupe B, ce qui est produit sur place, ou pas ; par ailleurs, parmi les tessons que tu as présentés, en vitrine, je crois reconnaître deux types distincts de pâte, l'une qui serait plutôt grésée...

Colette LAROCHE: Oui, qui est de l'importation, l'autre étant une production locale.

Armand DESBAT: Je ne sais pas pourquoi tu as eu peur de certains mots. Les importations se distinguent très bien, avec des pâtes kaolinitiques, blanches, qui ont très souvent été utilisées pour les Terra Nigra dans les différentes régions (Allier, Nord, etc...). Certaines ont des engobes et ces engobes sont souvent kaolinitiques. Ces Terra Nigra, recuites en mode C, révèlent la présence d'un engobe blanc qui n'est pas visible lorsqu'on les trouve sous leur forme fumigée. Et, s'agissant de kaolinite, il s'agit, évidemment pas, de céramique grésée. Ce sont seulement de très bons produits, comme toutes les kaolinitiques.

Colette LAROCHE: Il faudrait vraiment faire quelques analyses pour voir vraiment le lieu de fabrication de ces céramiques: elles peuvent venir à la fois de la vallée de la Vesle (Reims) ou de l'Allier. On ne sait pas.

Christian VERNOU: Concernant une assiette à bord rentrant, on en trouve à Saintes dans des milieux plus anciens, à l'époque augustéenne précoce.

Colette LAROCHE: Oui, c'est une forme qui, à Besançon, existe aussi en commune grise, qu'on trouve, en effet, dans les niveaux de 40 avant notre ère et qui existe encore dans les niveaux du début du Ier s.

Stéphane COLLON: A Lezoux nous retrouvons ce type de céramique; la pâte est un peu différente, plutôt saumon, de caractère kaolinitique. Nous trouvons des collages entre des tessons qui ont une apparence noire et d'autres qui sont blancs et qui auraient été recuits. D'autre part, à Aulna, M. Colis a trouvé ce type de céramique avec des estampilles du type proche de celles que l'on trouve sur campanienne.

Colette LAROCHE : J'ai oublié de le préciser : nous n'avons aucune estampille.

Stéphane COLLON : Dire qu'on aurait une imitation de campanienne serait un peu vite trancher...

Colette LAROCHE: La forme de type 1 est quand même une imitation de sigillée: il ne faut pas exagérer dans le sens inverse; il y a, au départ, imitation. Il faut dire que dans ces lots il y a très peu de sigillées, surtout à l'époque augustéenne; à Besançon, elles sont vraiment minoritaires alors que les Terra Nigra sont en nombre.

Stéphane COLLON: Quant aux décors, à Besançon?

Colette LAROCHE: Il n'y a pas de décor. Sur les bols carénés il y a des guillochis et certaines formes à bord rentrant ont également des guillochis, sur la panse extérieure : c'est tout.

Daniel PAUNIER: Il est évident que ces formes s'inspirent, directement, de la campanienne ou, si l'on préfère, des formes italiques précoces, ce qui revient au même. La question que je voulais poser: trouve-t-on, associées à cette Terra Nigra, des formes identiques en technique rouge qui sont souvent contemporaines, et associées, sur le plateau suisse?

Colette LAROCHE: Non, il n'y a absolument aucune production rouge.

Daniel PAUNIER: Dernière question, concernant ces bols carénés: sont-ils pourvus, comme c'est le cas, en abondance, sur le plateau suisse, d'un fond ombiliqué?... les formes semblent incomplètes...

Colette LAROCHE : Non, elles sont incomplètes mais il n'y a aucun fond de ce type là.

Daniel PAUNIER : En Suisse, ces formes de Terra Nigra sont toujours associées à des ombilics, soulignés même par un bourrelet interne.

Michel PASQUALINI (*)

CERAMIQUES DANS LE BASSIN DE L'ARGENS ET LA REGION DE FREJUS (VAR) ENTRE LE Ier ET LE IIIe SIECLE DE NOTRE ERE. LES PRODUCTIONS REGIONALES.

INTRODUCTION

Chaque chantier de fouille livre des lots de céramiques très importants en quantité. Si ces dernières sont souvent le repère chronologique essentiel, il n'en reste pas moins que la plupart d'entre elles, trop mal connues, posent plus de problèmes qu'elles n'apportent de solutions. Il s'agit, dans la région qui nous intéresse, essentiellement de productions locales que l'on désigne généralement sous le nom de "communes".

Devant l'impasse que présentait jusqu'à présent leur étude, elles étaient soit délaissées, soit leurs dessins étaient livrés dans les publications de la façon la plus exhaustive possible sans effort de classification. Le moins qu'on puisse dire est que cette façon de procéder n'a pas contribué à éclaircir la situation. Certains chercheurs ont toutefois essayé d'établir des synthèses, tentant de donner une définition précise à ce type de poteries ou encore proposant des typologies plus ou moins utilisables.

Pour ne citer que quelques-uns d'entre eux :

En Espagne, M. Vegas (Vegas 1973) a établi une typologie et une chronologie de la céramique commune de Méditerranée occidentale, toutes origines confondues, remarquant, "su estudio permite sacar conclusiones de caracter economico y comercial basadas sobre todo en las areas de dispersion de los distintos tipos ceramicos". Les différents types sont établis selon la fonction du vase dont l'auteur donne la chronologie et le lieu supposé de production.

Pour l'Aquitaine, M.-H. et J. Santrot (Santrot 1979) ont établi un "dictionnaire" de formes de céramiques communes groupées en types. Ces types sont déterminés

par les caractères morphologiques et la fonction du vase.

A Lyon, C. Laroche (Laroche 1980) a étudié les communes claires d'un dépotoir flavien. Dans cet ensemble de céramiques, très bien cerné dans le temps, l'auteur identifie des groupes de productions établis à partir d'analyses de pâtes dans lesquels il détermine des types et leur variante.

A Fréjus, L. Rivet a étudié, récemment, un ensemble de céramiques dédcouvertes dans les fouilles du Clos de la Tour (Rivet 1980), dont un nombre important de céramiques communes. Ce dernier nous propose une typo-chronologie dans laquelle il définit des groupes en se basant sur l'aspect des céramiques : engobée, grise, claire...

Tous ces chercheurs sont, au demeurant, d'accord sur la nécessité de traiter ce type de céramique trop délaissé, tout en remarquant, comme Santrot (Santrot 1979), que la diffusion limitée de chaque atelier, le caractère standard et la répétition des formes sur de longues périodes d'un atelier à un autre leur enlèvent toute chance de devenir des repères chronologiques universels.

Dans ces études, on discerne deux démarches principales :

- la première est une simple typo-chronologie qui consiste à présenter des inventaires

de céramiques classées par forme, sans discerner les ateliers;

- l'autre démarche exige la détermination, au départ, de groupes de productions par l'observation des pâtes, la typologie n'intervenant qu'à l'intérieur de ces groupes.

Sans vouloir préjuger du bien fondé du choix de l'une ou l'autre méthode, nous avons choisi la seconde démarche qui paraît particulièrement adaptée à la recherche que nous entamons. Nous avons renoncé à pratiquer sur les vases les opérations de mensurations systématiques qui pourraient permettre de définir des séries à l'intérieur de chaque production (1).

Sur l'énoncé des principes de la méthode choisie, on se réfèrera aux travaux de Th. Odiot et P. Poupet (Odiot 1979) ou encore de C. Laroche (Laroche 1980) que l'on peut résumer ainsi:

- Définition des productions.

- Etude typologique et chronologique de chaque ensemble.

- Etude de la diffusion.

- Etude de l'organisation des productions d'où l'on essaiera de déduire d'éventuels schémas commerciaux.

Il est aussi très important de se reporter aux études traitant de périodes plus récentes. Ainsi, H. Amouric et C. Landuré (Amouric 1985) ont-ils identifié un groupe de productions fréjusiennes du XVIII siècle. A travers des documents d'archives et des fouilles, ils en donnent une typologie sommaire, en étudient la diffusion et essayent d'évaluer l'importance de cet artisanat. Les documents d'archives leur permettent une progression rapide et donnent, en plus, une idée sur les autres centres producteurs de la région de Fréjus. Les auteurs font des remarques intéressantes qui, à notre avis, pourraient très bien s'appliquer à l'Antiquité, à propos de la situation du marché de la ville : "... un grand site producteur est en même temps un lieu d'importation non négligeable, même en tenant compte du rôle redistributeur que joue Fréjus"; et, sur les importations : "... La principale qualité que l'on peut leur prêter est apparemment leur complémentarité par rapport aux produits locaux".

I. L'EXEMPLE DU BASSIN DE L'ARGENS ET DE LA REGION DE FREJUS.

Le bassin de l'Argens et la région de Fréjus ont fait l'objet, depuis plus de vingt ans, de nombreuses recherches qui ont amené la découverte de centres de production de céramiques communes et la fouille d'un certain nombre d'habitats ruraux et urbains. Cette région, aux frontières naturelles bien marquées, réunit donc les conditions idéales pour étudier le rapport centres producteurs/centres consommateurs.

L'observation du matériel issu des fouilles permet, entre le ler et le Ille siècle, de déterminer trois catégories principales de céramiques :

- Les céramiques modelées de tradition indigène. Leur pâte, très caractéristique, permet de supposer deux productions principales : une à pâte très micacée que l'on peut situer aux abords du massif ancien des Maures; l'autre à pâte plus sableuse qui semble produite dans les environs même de Fréjus (Rivet 1982, Berato 1984, 85, 86).
- Les céramiques importées qui sont surtout des sigillées du sud de la Gaule ou d'Afrique du Nord, mais aussi les grises de Vaison, les lampes, les parois fines... Elles sont généralement le meilleur indice chronologique. Mais, si on les trouve en grande quantité dans les sites urbains ou côtiers, elles ne se retrouvent qu'en petit nombre dans les sites ruraux de l'intérieur des terres.
- Les céramiques "communes locales". On les trouve toujours en grande quantité mais elles sont, comme nous l'avons déjà dit, très mal connues. On peut supposer une grande diversité dans la production. Ainsi les ateliers de Fréjus ont, semble-t-il, produit au lle siècle des imitations des grises de Vaison. Mais le lot le plus important semble bien être constitué par les pâtes claires.

Ce sont ces dernières que nous avons choisi d'étudier. Nous leur appliquerons la dénomination de "pâte claire tournée locale".

II. LES CERAMIQUES A PATE CLAIRE TOURNEES DE LA REGION DE FREJUS ET DU BASSIN DE L'ARGENS

1. Les fours

Nous ne connaissons sûrement pas la totalité des fours ayant produit ce type de céramiques; toutefois l'échantillon est, pensons-nous, assez représentatif. Nous n'avons pas l'intention d'aborder ici les problèmes liés aux types de four ni aux techniques de travail de l'argile. Nous signalerons simplement que trois des guatre fours fouillés à Fréjus étaient rectangulaires, le guatrième, rond. Le four des Arcs est rectangulaire. La principale caractéristique technique que nous retiendrons est que les céramiques y sont cuites selon le mode A défini par M. Picon (Picon 1973). Les argiles utilisées sont calcaires et donc impropres pour la fabrication des céramiques culinaires. Outre la petite vaisselle, ces fours ont tous produit des amphores Gauloises des types 2, 4 ou 5 définis par F. Laubenheimer (Laubenheimer 1985). Les amphores ont même parfois constitué l'essentiel de la production. Pour cette raison, il nous paraît bon de ne pas dissocier complètement l'étude des céramiques utilitaires de celle des amphores, même s'il est hors de question de rentrer ici dans les problèmes de typologie qu'elles posent.

2. Inventaire des ateliers connus

On connaît plusieurs fours à Fréjus même. D. Brentchaloff et F. Laubenheimer en signalent plusieurs à La Madeleine, Bellevue, la Plate-Forme, le Pauvadou, Ste-Croix et St-Lambert (Brentchaloff 1980, p. 77-78; Laubenheimer 1985, p. 193). Sur l'ensemble, seuls les fours du Pauvadou et ceux de la Plate-Forme sont publiés (Février 1962, p. 198-200). Récemment, un autre four a pu être en partie fouillé aux Clausses (Gébara 1984, p. 13; Gauthier 1986, p. 466).

La pâte de l'ensemble de ces productions fréjusiennes se caractérise par son aspect sableux.

Nous ne connaissons que deux fours dans le bassin de l'Argens. Le premier, sur la commune de Lorques, a été détruit il y a une vingtaine d'années (Pasqualini 1985). Bien qu'il n'ait pas fait l'objet d'une fouille, le matériel récupéré au moment de sa destruction donne une idée de sa production. Le second, situé sur la commune des Arcs, est en cours de fouille (renseignements fournis par les fouilleurs, MM. Berato, Dugas et Babillaud).

La pâte de Lorgues, finement micacée, est très caractéristique; celle des Arcs,

par contre, a un aspect proche de celle des productions fréjusiennes.

Nous ne connaissons rien des fours signalés aux Escaravatiers et au lieu dit les "Capouls", à quelques kilomètres au nord-ouest de Fréjus (Laubenheimer 1985, p. 193).

3. Localisation des ateliers

A Fréjus, tous les ateliers sont regroupés hors les remparts. Celui de la Plate-Forme, qui fait exception, leur est sans doute antérieur. Aux Arcs et à Lorgues, les potiers se sont installés dans de petites dépressions naturelles à proximité de cours d'eau et de bancs d'argile. Aux Arcs, malgré la proximité d'une villa située dans le même quartier de St-Jean, aucun lien direct ne peut être raisonnablement établi entre le four et l'habitat. A Lorgues, le four semble isolé.

4. Chronologie des ateliers

Le plus ancien atelier est celui de la Plate-Forme, à Fréjus, daté de l'époque augustéenne (Février 1962, p. 203). Celui du Pauvadou se situe dans le dernier quart du ler siècle de notre ère. A Lorques, quelques rares fragments de sigillées de la Graufesenque datables de l'époque de Tibère à celle des Flaviens (Pasqualini 1985, p. 176) ont été ramassés sur le site. On ne possède pas d'indications chronologiques précises sur les autres fours qui semblent cependant avoir fonctionné pour la plupart entre le ler et le Ille siècles.

5. Les productions

Nous n'avons qu'une idée assez imprécise de la plupart des productions. Le four de la Madeleine à Fréjus est donné comme ayant produit des céramiques communes, sans plus de précision. La fouille de la Plate-Forme ne donne aucun indice sur la production des fours qui ont été trouvés. Celui de Bellevue, à Fréjus, et celui de St-Jean, aux Arcs, auraient produit des tuiles. Ste-Croix, St-Lambert et Les Clausses, à Fréjus, ont au moins produit des amphores gauloises des types 4 et 5.

En fait, seules les productions des fours de Lorgues et du Pauvadou, à Fréjus,

sont bien connues.

Fréjus/Pauvadou

La production est divisée, par le fouilleur, en quatre séries : amphores, pots (Fig.1, nº1 et 2), cruches (Fig.1, nº3), coupes (Fig.1, nº4). Les amphores et les pots semblent avoir formé l'essentiel de la production. Cependant, cruches et coupes sont aussi bien représentées. Nous ne nous attarderons pas sur l'amphore gauloise de type 5 déjà fort bien décrite (Brentchaloff 1980, p. 97; Laubenheimer 1985, p. 295, fig. 154). Nous retiendrons, par contre, le "pot" à large ouverture et lèvre en baionnette ainsi que son couvercle; la cruche à une anse, à bord aplati; la "coupe" dont la lèvre est marquée par un large sillon.

Lorques

Les fragments ramassés sur place, au moment de la destruction du site, proviennent probablement d'un dépotoir de l'atelier. Les rebuts de cuisson sont nombreux et consistent en moutons de vases, surcuits ou céramiques défectueuses. Les formes ouvertes constituent l'essentiel du matériel. Toutefois les formes fermées ne sont pas absentes et l'on notera la présence de bords appartenant probablement à un type d'amphore gauloise (Fig.1, n°5).

Dans les vases ouverts les formes les mieux représentées sont :

- Bols et coupes à lèvre simple (Fig.1, n°6).

- Grandes coupes à carène haute et lèvre en amande (Fig.1, n°7 et 8).

- Mortiers à bord en bandeau, fond plat ou annulaire et stries internes (Fig.1, nº9).

Dans les vases fermés, trop fragmentaires, nous retiendrons la présence d'une cruche, à large ouverture et bord en baionnette, proche du "pot" de Fréjus, et d'une autre, à col étroit et lèvre aplatie.

Les vases ouverts, hormis les mortiers et les cruches à col étroit et lèvre aplatie, présentent la particularité d'être engobés. Le pied des vases engobés est toujours réservé et les bas de panse présentent des coulures d'engobe fréquentes à l'extérieur.

Comme on le voit, les renseignements fournis par les ateliers sont relativement maigres. En effet, sans parler des ateliers dont nous savons peu de choses, que peut-on retenir des ateliers du Pauvadou et de Lorgues ? Même dans le cas du premier, où la fouille a mis en évidence des structures mais aussi un matériel céramique abondant, comment être assurés que nous avons bien là la production du four durant toute son utilisation et non pas un simple échantillonnage de ce qu'il produisait juste avant son abandon ? A Lorgues, l'absence de fouilles rend les observations encore plus incertaines. En effet, comment savoir si le matériel que nous avons pu étudier est bien représentatif de sa production et comment la dater ?

Seule l'étude de ces céramiques sur les sites consommateurs peut répondre à ces questions. Eux seuls peuvent aussi permettre de mieux saisir l'importance, la

nature et la chronologie de chaque production.

III. LES SITES CONSOMMATEURS. L'EXEMPLE DES ETABLISSEMENTS RURAUX DE L'ORMEAU A TARADEAU (VAR).

Plusieurs sites ont fait l'objet, plus ou moins récemment, de fouilles ou de publications où l'on retrouve les productions de pâtes claires locales originaires de

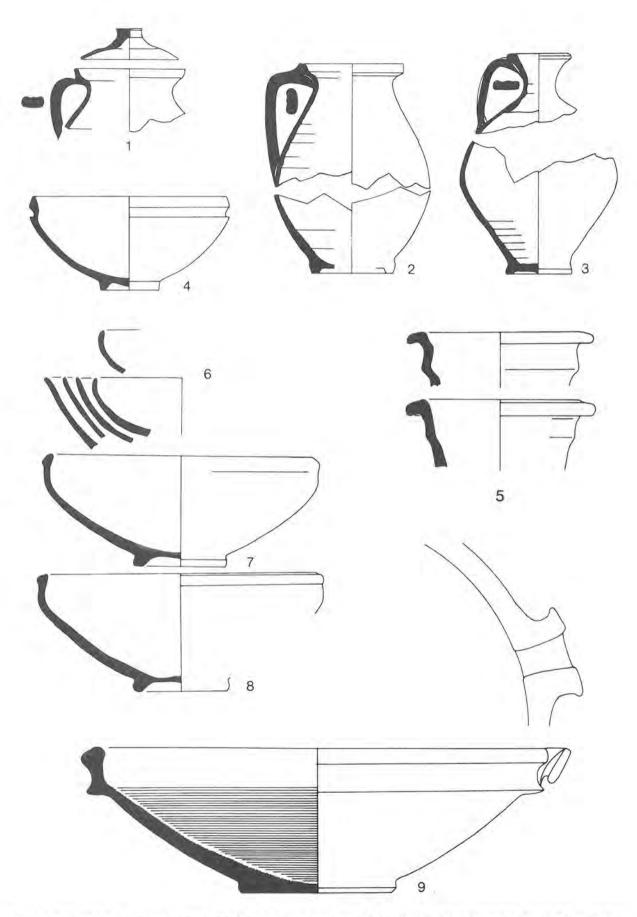


Figure 1 - Les productions de Fréjus-Pauvadou (1 à 4) et de Lorgues (5 à 9) - Ech. 1/3.

Fréjus et de Lorgues. Toutefois, le site de l'Ormeau, sur la commune de Taradeau, où deux fermes ont été fouillées en 1980 (Brun 1986, p. 204-215), est le seul où nous

avons pu étudier systématiquement les céramiques.

A l'Ormeau, les tessons de "pâte claire" (9400 fragments) représentent 58% de l'ensemble des poteries. Sur cette masse de vestiges, souvent très abimés par l'acidité du sol, seuls 389 vases ou fragments de vases ont pu être étudiés, dont 250 formes ouvertes et 139 formes fermées. Parmi ces vases, nous avons déterminé trois groupes d'origine différente qui présentent de nombreuses affinités typologiques :

- production de Fréjus;

- production de Lorgues;

production d'origine indéterminée.

Ces identifications sont essentiellement fondées sur une observation visuelle de la pâte. Des analyses de M.Picon, effectuées dans un cadre plus général (2), les confirment globalement.

Groupe d'origine indéterminée.

Sur l'ensemble du matériel, 26% des tessons n'ont pu être rapprochés d'une production connue. Parmi ces fragments, à la pâte souvent très fine et aux formes généralement identiques à celles de Fréjus et de Lorgues, M. Picon a identifié une production homogène probablement régionale.

Typologie et chronologie des pâtes claires de l'Ormeau.

Dans une étude plus générale, faite dans le cadre de la publication des fouilles, nous avons déterminé un ensemble de types regroupant les formes ouvertes et fermées. Il ne s'agit pas ici de revenir sur le détail de cette étude dont nous ne retiendrons que les traits principaux (Fig. 2).

Les vases ouverts

Type 1 (72 exemplaires). Bols ou coupes à lèvre simple. Nous avons distingué plusieurs variantes :

- a) (12 exemplaires). Lèvre dans le prolongement de la panse, profil de la partie supérieure de la panse rectiligne.
- b) (12 exemplaires). Lèvre dans le prolongement de la panse, profil curviligne. c) (24 exemplaires). Lèvre déviée vers l'extérieur, profil légèrement curviligne.
- d) (10 exemplaires). Lèvre se redressant sur une panse au profil plus ou moins arrondi.
- e) (14 exemplaires). Lèvre déviée vers l'extérieur sur une panse au profil très curviligne.

Ces cinq variantes ne sont pas toujours bien différenciables, notamment de a à c. Les variantes a,b,c,e sont majoritairement "lorguaises"; sur les dix exemplaires de la variante d, six sont d'origine indéterminée et quatre seulement lorguais.

Les variantes a,b,c,d sont présentes dès le début du ler siècle de notre ère. La variante e apparaît dans les niveaux de la première moitié du lle siècle.

Type 2 (7 exemplaires). Vase caréné à deux anses. Le bord est souligné par un rétrécissement de la parse.

Cinq exemplaires sont attribués à Lorgues. Mis à part les fragments hors contexte, ils proviennent des niveaux datés, au plus tôt, du premier quart du ler siècle de notre ère.

Type 3a (19 exemplaires). Ce "mortier" est caractérisé par un bord en bandeau et des stries internes presque systématiques. Mis à part quelques provenances indéterminées (au nombre de cinq) l'ensemble des vases de ce type provient de Lorgues.

On le trouve dès le premier quart du ler siècle.

Type 4 (47 exemplaires). Bols à lèvre simple rentrante, profil de la panse très curviligne. Mis à part six exemplaires indéterminés, ils sont attribuables à l'atelier de Lorgues.

Il apparaît dans les niveaux de la fin du ler siècle.

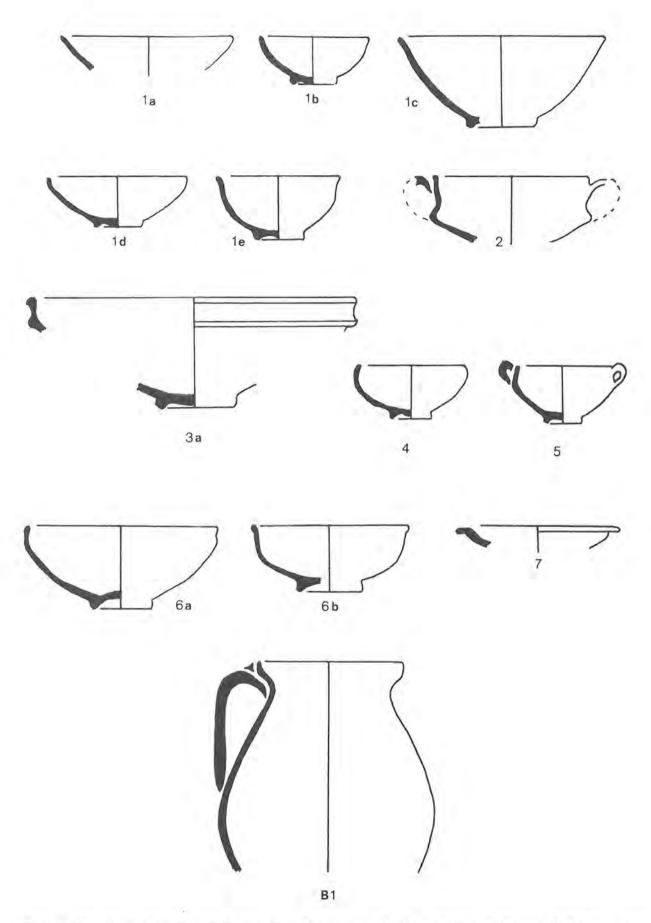


Figure 2 - Les principaux types de céramiques à pâte claire présents à l'Ormeau à Taradeau - Ech. 1/3.

Type 5 (5 exemplaires). Vase caréné à deux anses et bord rentrant; trois cas sont attribués à Lorques, deux d'origine indéterminée.

Ce type apparaît à la fin du ler siècle.

Type 6 (81 exemplaires). La principale caractéristique de ces vases est leur lèvre en amande ou moulurée. Trois variantes ont été établies dont nous avons retenu les deux principales.

a) (46 exemplaires). Vase à carène haute, bord rentrant et lèvre en amande.

c) (4 exemplaires). Petits vases à carène basse et lèvre légèrement marquée par un bourrelet parfois souligné d'un sillon.

Douze exemplaires de la variante a et un de la variante c sont d'origine inconnue; les trente-sept autres exemplaires sont attribués à Lorgues.

Le type 6a apparaît aux alentours des années 150. La variante c est apparemment postérieure.

Type 7 (7 exemplaires). Coupe à marli. Six exemplaires sont attribués à Lorgues, le septième est d'origine inconnue.

Ces vases rappellent les Drag. 35/36 de sigillée sud-gauloise et la forme Hayes 2/3 de sigillée africaine. Ils apparaissent à la fin du ler siècle de notre ère.

Les vases fermés.

L'état très fragmentaire de ce type de vase, rendant très difficile la restitution, même partielle, des formes, nous a poussés à ne retenir qu'un seul type, le plus facilement identifiable et le mieux représenté.

Type B1 (36 exemplaires). Ce type à une anse et lèvre en baïonnette est très globulaire. Proche du "pichet" du Pauvadou (Brentchaloff 1980, pl.III, n°1), il représente à lui seul 30% des formes fermées. Vingt-huit exemplaires sont attribués à Fréjus, trois à Lorgues, cinq sont d'origine indéterminée.

On note sa présence dès le premier quart du ler siècle de notre ère. Toutefois, il est surtout présent dans les niveaux du lle siècle.

IV. LA DIFFUSION DES PATES CLAIRES TOURNEES DECOUVERTES A L'ORMEAU.

Nous avons pu retrouver des traces de productions de Lorgues et de Fréjus sur plusieurs sites du Var, des Alpes-Maritimes et de la Ligurie italienne. Il sera sans doute, dans l'avenir, intéressant d'en étudier le matériel comme nous l'avons fait pour les fouilles de Taradeau.

II s'agit de la nécropole des Blaïs (Boyer 1959), sur les communes de Vidauban et du Cannet des Maures, des nécropoles de La Calade (Bérard 1961 et 1963) et de La Guérine (Bérard 1980), sur la commune de Cabasse, du quartier urbain du Clos de la Tour à Fréjus (Rivet 1980), dans le Var, du temple de Vaugrenier, sur la commune de Villeneuve Loubet (Olivier 1978), dans les Alpes-Maritimes, et de Vintimille, en Ligurie italienne (Lamboglia 1950). En dehors des publications, il nous a été possible, au cours de visites dans des dépôts ou musées, d'identifier des céramiques appartenant aux productions du bassin de l'Argens à Fox-Amphoux, Ampus, Villecroze, Draguignan, Les Arcs, Hyères, Toulon dans le Var ainsi que Nice et Mandelieu dans les Alpes-Maritimes (Fig. 3).

Type 1

Diffusion: l'Ormeau, Les Blaïs, La Guérine, Fréjus, Vaugrenier, Vintimille. Les variantes a,b,c sont difficiles à différencier. En outre, à plusieurs reprises, sur des sites dont l'occupation est ancienne (Vaugrenier, Fréjus) de nouvelles variantes apparaissent.

Origine : hormis la variante d à l'Ormeau, les pâtes sont essentiellement lorguaises. Le type 1 est très bien représenté à l'Ormeau et à Fréjus. La variante d est beaucoup mieux représentée à Fréjus qu'à l'Ormeau. Peut-être cette variante a-t-elle pour origine un atelier fréjusien ?

Type 2

Diffusion: l'Ormeau, Fréjus, Vaugrenier.

Origine: ce vase est assez mal représenté. Bien qu'à l'Ormeau sa pâte soit lorguaise, on ne peut en faire une production typique de cet atelier. Il paraît directement inspiré d'une forme de paroi fine du type Mayet XC (Mayet 1975, p. 132).

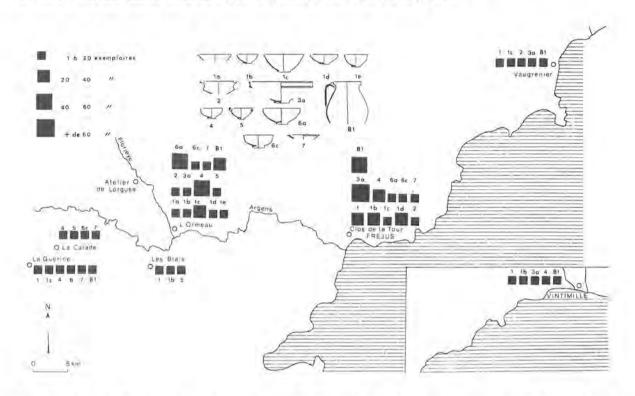


Figure 3 - Diffusion des céramiques à pâte claire de Lorgues et de Fréjus d'après les fouilles de l'Ormeau à Taradeau.

Type 3a

Diffusion: l'Ormeau, Fréjus, Vaugrenier, Vintimille.

Origine : la plupart des vases de l'Ormeau sont attribués à Lorgues; de plus, cette forme est connue sur le site même de l'atelier de Lorgues (Pasqualini 1985).

Type 4

Diffusion : l'Ormeau, La Calade, La Guerine, Fréjus, Vintimille.

Origine : à l'Ormeau, ces vases sont pour la plupart attribués à l'atelier de Lorgues où ce type est d'ailleurs attesté.

Type 5

Diffusion: l'Ormeau, Les Blaïs, La Calade.

Origine : bien que la plupart des exemplaires de l'Ormeau soient attribués à Lorgues, la mauvaise diffusion de ce vase empêche, comme pour le type 2, d'en faire une production typique de cet atelier.

Type 6 (variantes a et c).

Diffusion: l'Ormeau, La Calade, Fréjus, Vaugrenier.

Origine : à l'Ormeau, la plupart de ces vases sont attribués à l'atelier de Lorgues où la forme est connue.

Type 7

Diffusion : l'Ormeau, La Calade, La Guerine, Fréjus.

Origine : rares à l'Ormeau et Fréjus, ces vases sont mieux représentés à La Calade ou à La Guerine, peut-être plus proches du lieu de production.

Type B1

Diffusion: l'Ormeau, La Guerine, Fréjus, Vaugrenier, Vintimille.

Origine : bien que l'origine de ces vases semble avant tout fréjusienne, il semblerait que Lorgues ait aussi produit ce type. Au Pauvadou, à Fréjus, cette forme accompagne les productions de Gauloise 5.

V. UN EXEMPLE PARTICULIER: L'EPAVE DES ROCHES D'AURELLE

Le matériel de cette épave, qui vient d'être publié (Berato 1986), est particulièrement important dans l'étude de la diffusion des produits de Lorgues et de Fréjus. En effet, il semblerait bien que ce petit caboteur, qui a sombré au large de Saint-Raphaël à la fin du ler siècle de notre ère, transportait, au départ de Fréjus, vers une destination inconnue, tout un lot de poteries destinées à la vente. La cargaison comprenait, outre des céramiques modelées et des céramiques tournées à pâte claire d'origine inconnue, un ensemble de vases apparemment directement issus des fours de Lorgues et de Fréjus. Cette découverte atteste la diffusion par voie maritime de ces produits. Il faut noter l'association des céramiques à des amphores gauloises d'origine fréjusienne dont on ne peut pas dire, dans ce cas précis, si elles contenaient du vin au moment du naufrage. En effet, bien que poissées, aucune d'entre elles n'a été trouvée bouchée. Les céramiques de Lorgues et de Fréjus que transportait le bateau sont les suivantes :

Lorques

Bols du type 1 de l'Ormeau, variantes b (Fig.4, n°1), d (Fig.4, n°2) et e (Fig.4, n°3).
 Ce type de vases engobés constituait l'essentiel des pièces provenant de Lorgues, environ deux cents vases sur deux cent cinquante.

. Mortier du type 3a de l'Ormeau (Fig.4, n°6).

Mortier à bandeau et bec verseur fait d'un coup de doigt sur le bord. On pourrait faire de cette forme, inconnue à Lorgues et à l'Ormeau, une nouvelle variante du type 3.

Mortier dont le bec verseur est aussi marqué par un simple coup de doigt sur le bord. La forme est inconnue à Lorgues et à l'Ormeau mais rappelle le profil de la

"coupe" du Pauvadou (Brentchaloff 1980, p.111, pl.III, nº3).

Cruche à large ouverture (Fig.4, n°7). Ce type, au profil très simple, est inconnu à Lorgues et Fréjus.

Fréjus

• Cruche à lèvre en baïonnette (Fig.5, n°8). Cette cruche, du type B1 de l'Ormeau, est identique à celle du Pauvadou (Brentchaloff 1980, p.111, pl.III, n°1).

. Cruche du même type que la précédente mais à deux anses (Fig.5, n°9).

 Cruche à lèvre aplatie semblable à celle du Pauvadou (Fig.5, n°10) (Brentchaloff 1980, p.111, pl.III, n°2).

VI. LES TYPES DE VASES DIFFUSES, PROVENANT DE LORGUES OU FREJUS, ET LEUR CHRONOLOGIE

Si les fours eux-mêmes donnent peu d'indications sur la chronologie des vases fabriqués, il n'en va pas de même pour les sites archéologiques, où le même type de matériel se trouve dans les couches datées. Les longues séquences chronologiques que couvrent les stratigraphies permettent de mieux saisir, entre autres, la date d'apparition des formes et leur éventuelle évolution.

Lorques

. Type 1

Lorgues semble bien avoir produit l'ensemble des variantes de ce type. Les variantes a,b,c,d sont présentes dès les environs du changement d'ère sur les sites les plus

anciens. On les retrouve jusqu'au Ille siècle. On remarquera que des sites tels que La Calade et La Guérine, que leurs inventeurs ne font pas remonter avant la deuxième moitié du ler siècle, en ont peu livré. A Vintimille, les exemplaires les plus anciens ne semblent pas avoir de rapport avec nos productions régionales. La variante e pourrait apparaître plus tardivement, vers la fin du ler siècle.

. Type 3a

Cette forme est représentée à l'Ormeau dans différents milieux allant des années 30/40 à la fin du lle siècle. Ailleurs, son apparition ne semble pas antérieure aux années 50 de notre ère.

. Type 4

La forme apparaît à l'Ormeau dans les années 70/80 et est représentée jusque dans les années 200. Les exemplaires de Vintimille, beaucoup plus anciens, pourraient être des productions locales.

. Type 6

Ce type n'apparaît pas à l'Ormeau avant les années 100. La variante c pourrait même apparaître plus tardivement, aux alentours des années 150. Alors que les exemplaires de La Calade et de Fréjus confirment notre chronologie, celui de Vaugrenier fait exception par son ancienneté, mais rien ne permet d'affirmer qu'il sorte de l'atelier de Lorgues.

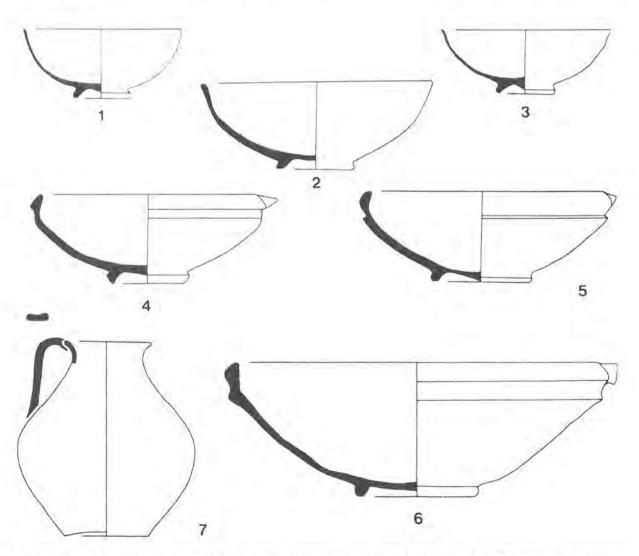


Figure 4 - Les céramiques à pâte claire découvertes sur l'épave des Roches d'Aurelle; productions de Lorgues - Ech. 1/3.

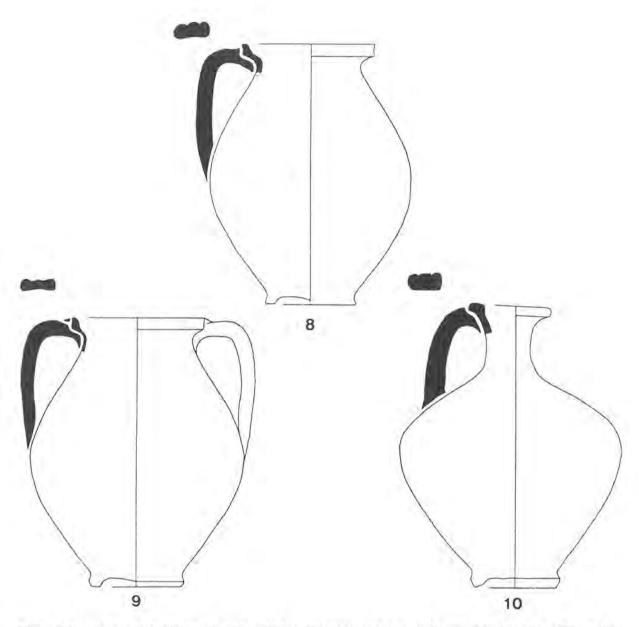


Figure 5 - Les céramiques à pâte claire découvertes sur l'épave des Roches d'Aurelle; productions de Fréjus - Ech. 1/3.

Fréjus

Type B1

C'est celui, de toutes les productions fréjusiennes, qui semble le mieux diffusé puisqu'on le retrouve jusqu'à Vintimille. A l'Ormeau, on rencontre ce type dès les années 20 jusque dans les années 200. A Fréjus et Vaugrenier, son apparition paraît plus ancienne. Il semble bénéficier d'une grande diffusion à la fin du ler siècle à l'époque où le four du Pauvadou fonctionne.

VII. CARACTERISTIQUES DE L'EVOLUTION TYPOLOGIQUE DES PRODUCTIONS DE FREJUS ET DE LORGUES

Nous avons trop peu d'éléments sur les productions de Fréjus pour avancer quoi que ce soit au sujet de leur évolution. Les productions de Lorgues, pour les formes ouvertes, présentent quelques caractères particuliers qu'il nous paraît bon de souligner ici.

- Dans la première moitié du ler siècle, le type 1, variantes a,b,c,d est très répandu. Coexistent aussi le type 3a assez fréquent, et le type 2, plus rare.

- le dernier quart du ler siècle est marqué par l'apparition du type 4. Ce type ne

bénéficie pas d'une diffusion importante en dehors de l'Ormeau.

- dans le même temps, le type 1 disparaît progressivement, à l'exception de sa variante e.

- Dans la deuxième moitié du lle siècle, le type 6 se généralise. A l'Ormeau,

l'apparition de la variante c paraît encore postérieure.

A la lumière de ces quelques constatations, on voit que l'atelier apporte, entre le début du ler siècle et la fin du lle, plusieurs modifications à sa production. Les points marquants sont l'apparition du type 4 entre la fin du ler siècle et le début du lle, l'apparition du type 6a à partir du milieu du lle siècle et de sa variante c, un peu plus tard, dans la deuxième moitié du même siècle.

VIII. LA CHRONOLOGIE DES FOURS D'APRES LES PRODUITS DIFFUSES

Le four qui a été identifié à Lorgues a fourni des types 1, variantes b,c,3a,4 et 6a. Il se pourrait donc que, du début du ler siècle à la fin du lle, le four soit resté au même endroit même s'il a du être refait maintes fois. A Fréjus, le four du Pauvadou n'a pas pu produire au delà de la fin du ler siècle. Pourtant, des productions aux formes identiques, dans les mêmes pâtes, sont attestées plus tardivement. Atelier et potiers se sont donc déplacés. Sans doute parmi les autres fours connus dans la limite nord-est de la ville antique se trouve le four qui a pris la suite.

IX. DEFINITION DU GROUPE DE PRODUCTIONS DU BASSIN DE L'ARGENS ET DE LA REGION DE FREJUS

La première moitié du ler siècle de notre ère est marquée par l'apparition d'ateliers produisant les pâtes claires tournées. La fin du ler siècle paraît être une époque où cette activité se développe. Le four du Pauvadou en est l'illustration. Cette époque est aussi celle d'une grande activité économique qui durera jusqu'à la fin du lle siècle et que l'on perçoit à travers la multiplication des exploitations agricoles produisant vin et huile d'olive dans tout le Var et la prospérité des villes portuaires comme Fréjus et Toulon.

Dans le cas précis des productions du bassin de l'Argens, nous sommes en présence d'ateliers apparemment complémentaires. Les fours de l'arrière pays tels que celui de Lorgues assurent la production d'une vaisselle de table abondamment utilisée dans les villae et fermes qui produisent le vin et l'huile destinés pour une part au marché de Fréjus. Les fours de Fréjus sont apparemment surtout tournés vers la

production de contenants tels qu'amphores et cruches.

La cargaison de l'épave des Roches d'Aurelle, où se retrouvent côte à côte céramiques provenant de Lorgues et de Fréjus, montre bien que celles-ci faisaient l'objet d'un commerce. La répartition des formes, essentiellement fermées pour Fréjus et ouvertes pour Lorgues, confirme cette complémentarité entre les deux centres de production. La présence, aux côtés des céramiques utilitaires, d'amphores à vin suggère que c'est l'exportation de ce dernier qui a pu aider à leur diffusion.

Ainsi il apparaît que les ateliers de Lorgues et de Fréjus constituent un groupe de productions appartenant à l'ensemble économique homogène que représentent

Fréjus et son territoire.



NOTES

^(*) Dessins : M.BORREANI, J.-P.BRUN, M.PASQUALINI; réductions : Chr.HUSSY, D.A.H. P.A.C.A.

⁽¹⁾ On peut, à ce propos, lire l'article de Ch.PRADELLE et F.LAUBENHEIMER (ARCELIN-PRADELLE 1985).

(2) Les analyses de M.PICON recouvrent des ateliers varois et certains sites que nous n'utilisons pas dans la présente étude.

Elles ont été faites dans le cadre d'un programme plus large auquel participent M.BORREANI, L.RIVET et M.PASQUALINI.

BIBL IOGRAPHIE

Amouric 1985. H.AMOURIC et C.LANDURE, Archives et archéologie : l'exemple de l'artisanat céramique à Fréjus, Provence Historique, XXXV, 141, 1985, p. 299-308.

Arcelin-Pradelle 1985. Ch.ARCELIN-PRADELLE, F.LAUBENHEIMER, La notion de série en céramique tournée, Histoire des Techniques et sources documentaires, I.R.M. Cahlers n°7, Aix-en-Provence, 1985.

Bérard 1961, G.BERARD, La nécropole gallo-romaine de La Calade à Cabasse (Var), Gallia, XIX, 1, 1961, p. 105-158.

Bérard 1963. G.BERARD, La nécropole gallo-romaine de La Calade à Cabasse (Var), Deuxième campagne de fouilles (1962), Gallia, XXI, 2, 1963, p. 295-306.

Bérard 1980. G.BERARD, La nécropole de la Guérine à Cabasse (Var), R.A.N., XIII, 1980, p. 20-64.

Berato 1984. J.BERATO, Evolution de la céramique modelée de la fin de la protohistoire à la période gallo-romaine sur les sites de Taradeau, Var, Annoles de la S.S.N.A.T.V. 36, 4, 1984, p. 217-224.

Berato 1986. G.BERATO et alli, L'épave des Roches d'Aurelle, L'exploitation de la mer, la mer, moyen d'échange et de communication, Vie rencontres internationales d'archéologie et d'histoire, Antibes, Octobre 1985, Juan-les-Pins 1986, p. 191-216.

Berato 1986. J.BERATO et alli, Fouilles récentes à Toulon (Var) (Quartier de Besagne 1985-1986), la céramique modelée, D.A.M., 9, 1986, p. 146-164.

Béraud 1986. I.BERAUD et alii, Les nécropoles gallo-romaines de Fréjus, Trois années d'action du service archéologique municipal, St Raphaël, 1986.

Borreani (à paraître). M.BORREANI et M.PASQUALINI, La céramique tournée à pâte claire régionale, dans J.-P.BRUN et M.PASQUALINI, Les établissements ruraux antiques de l'Ormeau, Taradeau, Var.

Boyer 1959. R.BOYER, Les Blais, C.L.P.A., 8, 1959, p. 87-117.

Brentchaloff 1980. D.BRENTCHALOFF, L'ateller du Pauvadou, une officine de potiers flaviens à Fréjus, R.A.N., XIII, 1980, p. 73-114.

Brun 1986. J.-P.BRUN, L'oléiculture antique en Provence, Paris, C.N.R.S. 1986.

Février 1962, P.-A.FEVRIER, Fouilles à la plate-forme de Forum Julti, Gallia, 20, 1962, 1, p. 177-203.

Gascou 1985: J.GASCOU et M.JANON, Inscriptions Latines de Narbonnaise, Fréjus, Paris, C.N.R.S. 1985.

Gauthier 1986. M.GAUTHIER, Informations archéologiques, Gallia, 44, 2, 1986, p. 466.

Gébara 1984, Ch.GEBARA, Fréjus 1984, l'année de l'archéologie, compte rendu de conférences, Fréjus 1984, p. 13.

Goudineau 1981. Chr. GOUDINEAU, Informations archéologiques, Gallia, 39, 2, 1981, p. 534.

Lamboglia 1950. N.LAMBOGLIA, Gli scavi di Albentimilium e la cronologia della ceramica romana, Bordighera 1950.

Laroche 1980. C.LAROCHE, La céramique commune "claire" du dépotoir flavien du site de la rue des Farges à Lyon, C.R.D.P. Lyon, 1980.

Laubenheimer 1985. F.LAUBENHEIMER, La production des amphores gauloises en Gaule Narbonnaise, C.N.R.S., Paris 1985.

Mayet 1975. Fr.MAYET, Les céromiques à parois fines dans la péninsule ibérique, C.N.R.S., Paris 1975.

Odiot 1979. Th.ODIOT et P.POUPET, Analyse des rapports entre centres de production et lieux d'utilisation, Figlina, 4, 1979, p. 61-68.

Olivier 1980. A.OLIVIER, G.ROGERS, Le monument de Vaugrenier (Alpes Maritimes), R.A.N., XI, 1978, p. 143-194.

Pasqualini 1985. M.PASQUALINI, Un atelier de potiers sur la commune de Lorgues, D.A.M., 8, 1985, p. 175-180.

Pavoloni 1977. C.PAVOLINI, Le lucerne fittili romane del Museo di Napoli, dans L'instrumentum domesticum di Ercolano e Pompei nella prima età imperiale, Quaderni di cultura materiale, 1, l'Erma di Breitschneider, Roma 1977.

Santrot 1979. M.-H. et J.SANTROT, Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine, C.N.R.S., Paris, 1979.

Vegas 1973, M.VEGAS, Ceramica comun romana del Mediterraneo occidental, Barcelona 1973.

*

×

DISCUSSION

Président de séance : D.PAUNIER

Daniel PAUNIER : Une question sur l'environnement socio-économique de ces fours;

est-on sûr qu'ils sont associés à une exploitation agricole ?

Michel PASQUALINI: Non. A proximité du four des Arcs, il y a un habitat, mais il est délicat de le mettre en relation avec le four. A Lorgues, il devait y en avoir un, mais je ne le connais pas. Pour ce qui est de Fréjus, les fours sont dans la périphérie de la ville. Je ne pense pas que l'exploitant avait sa production d'amphores: on connaît beaucoup de villae et, finalement, relativement peu de fours.

Daniel PAUNIER : Seconde question concernant la présence, sur la totalité de ces sites de production, de fragments d'amphores associés à d'autres types de productions. Est-on vraiment sûr que ces amphores ont été produites sur place, parce que les

analyses révèlent, souvent, des surprises, dans ce domaine ?

Michel PASQUALINI: Je ne me suis pas attardé sur ce sujet, mais d'autres l'ont fait. Il y a eu des analyses faites par M.PICON, il y a quelques années; on avait fourni, avec L.RIVET, des échantillons provenant de sites consommateurs et de sites producteurs; il a simplement trouvé, dans les céramiques utilitaires, un groupe local indépendant des ateliers qu'on pouvait connaître. Et je pense qu'avant de faire procéder à des analyses, il faut faire des regroupements par simple observation des pâtes, à l'oeil nu.

Lucien RIVET: Je pense que dans ta communication tu as eu tendance à un peu mélanger les catégories de céramiques, en mettant sur un même plan et sur une même planche des céramiques à pâte claire, dites communes, du type des cruches,

et des céramiques, également à pâte claire, mais fines et engobées.

Michel PASQUALINI: Je les ai regroupées parce que, pour moi, l'engobe n'est pas un critère de détermination des groupes de productions, pour la bonne raison que sur le site de Lorgues il y a des céramiques qui sont engobées, d'autres, non. Pourquoi? Parce que, par exemple, il est délicat de mettre de l'engobe sur un mortier, surtout un engobe de qualité relativement médiocre. Il y a un problème technique. Apparemment, les fours produisent essentiellement des amphores, comme ceux de Fréjus, ne produisent pas de céramique engobée. Il y a une incompatabilité technique entre certains types de fours et certaines productions.

Lucien RIVET : J'ajoute également que tu as considéré comme de la céramique à pâte claire des objets qui sont des petites amphores et qui n'ont vraiment rien à

voir avec le sujet, dans la mesure où tu élimines toi-même les amphores.

Michel PASQUALINI: J'élimine les amphores au sens typologique du terme. Si quelqu'un veut se référer à la typologie des amphores, il y a la publication de F.LAUBENHEIMER. Pour les amphores, je trouvais intéressant de me pencher sur la signification économique des productions, de leurs organisations, de leurs diffusions. Les amphores m'intéressent au titre de ce qu'elles ont contenu et de la façon dont elles sont associées sur les sites consommateurs.

Lucien RIVET: Compte tenu de la diversité des céramiques que tu prends en considération, compte tenu, également, de la faiblesse des données dont on dispose sur les fours et du faible nombre de sites consommateurs susceptibles de fournir des contextes bien datés sur lesquels on rencontre de telles céramiques, je pense qu'il faut procéder systématiquement, prendre atelier par atelier, mini groupe de production par mini groupe de production et être très méthodique dans les croisements qu'il faut effectuer.

Michel PASQUALINI : Voilà. Mais c'est justement ce que tu n'as pas fait dans ta thèse!

Lucien RIVET: (ne répond pas à la très amicale provocation).

Daniel BRENTCHALOFF : Une première question, intéressée; tu as présenté deux amphorettes; sont-elles de l'atelier de Lorgues ou de celui des Arcs ?

Michel PASQUALINI: De Lorgues.

Daniel BRENTCHALOFF: As-tu des ratés de cuisson, sur ces collerettes?

Michel PASQUALINI : Il y a un raté de cuisson de Gauloise 4, que je n'ai pas représenté.

Daniel BRENTCHALOFF: Il ne fait donc pas partie de ce groupe.

Michel PASQUALINI: Je crois que j'ai donné un échantillon à M.PICON.

Daniel BRENTCHALOFF: Fait-elle partie du groupe de Lorgues ?

Michel PASQUALINI: Oui, mais c'est vraiment très minoritaire.

Daniel BRENTCHALOFF: Parce que les deux collerettes correspondent à des petites amphores, des types produits également à Fréjus. Je voulais savoir si la même production se repérait sur d'autres ateliers.

Michel PASQUALINI: Oui. Ce que je remarque, justement, c'est que les types produits peuvent se retrouver d'un atelier à l'autre. Ce qui me paraît caractéristique, c'est la priorité qui est donnée, dans tel atelier, autour d'une forme. Personnellement, j'attache peu d'importance aux productions d'amphores de Lorgues parce qu'elles me paraissent secondaires.

Daniel BRENTCHALOFF: D'accord. Seconde observation: c'est une remarque concernant la prétendue spécialisation des ateliers. Pour ce qui est de Fréjus, j'ai recensé, actuellement, dix fours ou dépotoirs d'ateliers pour lesquels cinq ont des productions en partie connues. Cela veut dire que les cinq autres pourraient avoir produit bien d'autres choses. Pour ce qui est des céramiques communes à pâte claire, il peut y avoir bien d'autres possibilités encore. Il est dangereux de penser qu'il peut y avoir une spécialisation, d'un côté les formes ouvertes, de l'autre les formes fermées; cela paraît un peu simpliste.

Michel PASQUALINI : Peut-être, mais je crois qu'il n'est guère préférable d'avoir des idées compliquées.

Daniel BRENTCHALOFF : Ce n'est pas compliqué de dire que l'on ignore encore

beaucoup dans ce domaine.

Lucien RIVET: Il faut tout de même rester un petit peu dans la réalité. Tu sais comme moi, parce qu'on l'a vu ensemble, qu'il y a des formes ouvertes, à Lorgues, spécifiques de Lorgues, et que, si on travaille sur le quantitatif, il y en a tout autant, sinon plus, à Fréjus...

Michel PASQUALINI: Oui, bien sûr, et ce sont d'autres groupes de productions.

Colette LAROCHE: Une réflexion par rapport aux ateliers de potiers. Tu parles de proportions dans les productions de certaines formes. Si on se base sur les ratés de cuisson, cela ne reflète pas nécessairement la production de l'atelier.

Michel PASQUALINI: C'est le problème des fours et c'est ce que j'ai essayé de dire; l'étude des fours est très frustrante. Prenons l'exemple du four du Pauvadou, à Fréjus, qui, selon D.BRENTCHALOFF, fonctionne environ vingt-cinq ans, dans le dernier quart du ler siècle. Si on regarde les productions sur les sites consommateurs (formes, pâte), on dépasse largement cette chronologie; il faut imaginer que le four ne donne qu'une idée restreinte de la production et que, quand le four du Pauvadou a été abandonné, les potiers se sont déplacés avec leur répertoire de formes, un peu plus loin, vers un autre four qu'on ne connaît pas, avec les mêmes argiles. C'est pour cela que je préfère étudier les productions des fours sur les sites consommateurs; cela me paraît plus simple, et la représentation est plus juste.

Alain FERDIERE: J'ai été très intéressé par cet exposé et je pense que c'est ce type d'approche qui permettra de faire avancer un peu les choses en ce qui concerne la céramique commune. On voit d'ailleurs ce type d'étude se développer dans d'autres régions. Il y a, en fait, deux manières d'aborder le sujet: prendre un atelier connu et essayer de voir où ils se sont alimentés. La deuxième méthode est la plus compliquée: en prenant le problème par là on s'aperçoit que, en gros, 90% des productions reconnues à partir de caractéristiques typologiques et techniques ne sont pas rattachables à des lieux de production connus. Il est certain qu'il y a

énormément de petits ateliers de céramiques communes non connnus.

Bernard LIOU

LE CONTENU DES AMPHORES, TYPOLOGIE ET EPIGRAPHIE : QUELQUES CAS ABERRANTS OU EMBARRASSANTS

Dans ce congrès de céramologie, mon propos ne sera pas céramologique, bien qu'il concerne des objets céramiques, les amphores, auxquels on s'intéresse beaucoup depuis quelques années et qui tiennent, me semble-t-il, de plus en plus de place dans les congrès de la SFECAG. Aussi bien m'arrivera-t-il, dans les remarques qui suivent, de prendre mon élan dans les Actes du congrès de Caen.

En ce qui concerne d'abord la production des amphores, une constatation relativement nouvelle est qu'il s'en fabriquait à peu près partout. Ce qui rend particulièrement indispensable de distinguer d'une part les productions localisées et limitées de vases à usage domestique, destinés à stocker des denrées diverses dans la cave ou le cellier de la maison ou de la villa : le vin du terroir, par exemple, consommé sur place..., et, d'autre part, les emballages des produits exportés au loin, par voie essentiellement maritime et fluviale (avec d'évidents prolongements terrestres). Céramologues et archéologues, nous ne négligeons évidemment pas les premières et les renseignements d'ordre micro-économique qu'on en peut tirer. C'est toutefois la connaissance des seconds qui nous permet d'écrire peu à peu l'histoire des grands courants commerciaux de l'Occident romain.

Le problème est ici quantitatif : il n'y a pas de commune mesure entre les amphores fabriquées par exemple en Basse-Normandie (pour rester dans l'ambiance du congrès de Caen (1)) ou dans l'Indre-et-Loire (2), et celles qu'a produites pour son vin aux deux derniers siècles avant notre ère l'Italie tyrrhénienne (les Dressel 1) (3) ou pour son huile aux trois premiers siècles de l'Empire la Bétique (les Dressel 20).

Une autre perspective à ne pas perdre de vue concerne les produits transportés: ne comptent que le vin, l'huile et les sauces ou conserves de poisson; les autres contenus sont, économiquement, quantité négligeable. Un récent catalogue d'exposition présente ainsi, issus des fouilles de la Bourse à Marseille, des "vestiges de produits du commerce en amphores (4)": ces noyaux de pêches et d'olives, ces pépins de raisin, ces fragments de feuille de palmier et ces branches de fenouil se sont bien conservés. Ils témoignent de la diversité des marchandises transportées dans les amphores". Cela est pittoresque, et le public n'a pas manqué d'admirer l'étonnante conservation de ces végétaux; mais cela est trompeur, et le public a dû croire qu'on transportait dans les amphores des feuilles de palmier et du fenouil..

Faisons, cependant, une place aux olives, qu'on mettait dans des amphores à huile (5), ou dans des amphores à vin quand elle étaient confites dans le defrutum des amphores Haltern 70 : le defrutum, comme la sapa, il faut le dire et le redire à tel ou tel participant du congrès de Caen (6), est un vin cuit, non un sirop; et il n'y a pas d'amphores à sirop, non plus sans doute que d'amphores à defrutum (7), mais des amphores à vin (8), qui, dans la région de Malaga, était parfois du vin cuit. Ailleurs, en Istrie, de petites amphores tronconiques à long col et fond plat, sur

lesquelles des inscriptions peintes indiquent oliva nigra (ou alba) ex dulci, étaient peut-être spécialisées dans le transport et le commerce d'olives, noires ou vertes, confites dans du vin cuit (dulce) (9).

Je suis, par le biais des olives et du defrutum, entré dans mon sujet, qui concerne les rapports de la typologie et de l'épigraphie amphoriques. Il faut évidemment croire dur comme fer aux principes de base : qu'il y a des amphores à vin, des amphores à huile et des amphores à saumure que distingue leur forme; et que cette forme, malgré les modes et les imitations, révèle la région de production et l'époque : en sorte que nous savons reconnaître une amphore à vin d'Italie centrale du milieu du ler s. avant J.-C. (une Dressel 1 B, somme toute), une amphore à huile de Bétique, Dressel 20, de 50 ap. J.-C. ou du milieu du lle siècle, une amphore à saumure espagnole du ler s. ou africaine des III-IVe s. de notre ère.

Si la morphologie des amphores nous permet le plus souvent à elle seule de conclure à leur contenu, leur origine et leur date, c'est en partie grâce à la généralisation de données épigraphiques; c'est-à-dire, pour tel ou tel type, dans des cas privilégiés, des indications concernant ce contenu et cette date, et parfois même l'origine, données par des inscriptions "peintes" - en fait le plus souvent dessinées à l'encre sur l'objet lui-même. On sait peut-être que je m'occupe volontiers, depuis une douzaine d'années, de cette sorte d'épigraphie : la découverte des épaves Port-Vendres 2 et Saint-Gervais 3, les fragments issus de l'anse Saint-Gervais, à Fos-sur-Mer, depuis longtemps réunis au musée d'Istres, ceux que j'ai commencé à étudier à Lyon, à Vienne, et sur d'autres sites terrestres, ont permis, par exemple, d'enrichir, pour l'huile et les saumures de Bétique, les données que nous fournissaient principalement les dépôts de Rome et de Pompéi (10); de révéler le conteneur principal du vin de la même Bétique, pour la fin du ler s. avant J.-C. et la première moitié du ler s. de notre ère; de lire sur les amphores du sud de la Gaule - "G4" et "G5", comme l'on dit maintenant (11) - les noms des vins qu'elles contenaient : Aminneum, picatum, mulsum ou encore Baeterrense.

Ce sont là des documents de grande importance, mais qui réservent parfois des surprises. Les amphores en effet, à en croire leurs inscriptions, ne contiennent pas toujours ce que l'on s'attendrait à y trouver. Voici quelques exemples.

1. Des amphores "à saumure" d'Espagne du Sud mentionnant le vin.

Il s'agit des amphores piriformes des ler et llè s. après J.-C. que nous appelons communément Beltran II B (12). Leurs inscriptions peintes mentionnent les dérivés de poisson, par exemple la muria, à Fos ou en Andalousie (13). Mais je connais à l'heure actuelle trois exemples où il est question de vin : un fragment de Fos, trop réduit pour qu'on puisse reconnaître à coup sûr la forme de l'amphore (aussi suisje resté d'abord discret sur ce point..), dit defr(utum)/excell(ens) (14); une forme complète, en revanche, issue de l'épave Saint-Gervais 3 (150 ap. J.-C.), porte l'inscription VINRAVR, que je propose d'interpréter comme vin(um) r(ubrum) Aur(elianum) - vin(um), en tout cas, est hors de doute (15); une autre enfin, à Arles, vinu(m)/sil(..) (16).

Il ne me paraît pas douteux, dans ce cas, que pour le vin et les saumures de la Bétique ont succédé aux Haltern 70 d'une part, et aux Dressel 7-11 et autres Pompéi VII d'autre part, des amphores peu différenciées et entre lesquelles en tout cas, faute d'une étude typologique assez fine, nous ne sommes pas encore en mesure de faire la différence. Y parviendrons-nous ?

2. Un cas tout à fait semblable, car rigoureusement inverse, est celui des amphores réputées vinaires du nord de l'Italie, de forme Dressel 6, qui parfois contiennent du garum. Armand Desbat m'a signalé dans le cours même de ce congrès l'exemple le plus récent et le plus significatif, et m'a fait parvenir la publication ad hoc. Ces amphores sont le plus souvent vinaires, et des inscriptions peintes nous le disent (17), mais on y avait déjà lu quelquefois le nom du garum (18). Or l'on vient de signaler à Salzburg (place Mozart...) une amphore, portant le timbre très connu T.H.B. (Titus Helvius Basila), qui avait conservé une partie de son contenu : des ossements de

poisson appartenant pour la plupart à la Sardina Pilchardus; une autre a gardé les vestiges d'une inscription peinte : ... flos/vet(us). Flos ne peut guère s'entendre que gari flos, muriae flos, où le mot "fleur" est bien sûr un qualificatif d'excellence pour ces sauces de poisson (19).

Un cas exactement semblable est apparu naguère à Londres, où le nom d'un liquamen (autre sauce de poisson) produit à Antibes, Antipolitanum, figure sur une

Dressel 2-4, amphore à vin s'il en fut (20).

3. Amphores de Gaule contenant du vin de Campanie ?

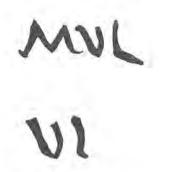
Je connaissais, il y a dix ans, quatre cols d'amphores de Gaule méridionale, trois de "G4" (deux à Fos, un à Lyon), un de "G5" (à Fos) (21), portant la mention abrégée MAS, qu'un latiniste, épigraphiste ou paléographe non archéologue, non typologue, développe spontanément en Mas(sicum), qui est le nom d'un des crus les plus célèbres d'Italie, un coteau du Falerne. C'est ce qu'a fait R.Marichal, qui rencontrait la même mention sur une amphore de Vindonissa (22). Je m'y suis quant à moi refusé - et ai convaincu R.Marichal -, pensant qu'à la différence d'un cépage comme l'aminée, acclimatable en maintes régions, un cru comme le Massicum ne pouvait être commercialisé dans des amphores "gauloises". J'ai dès lors proposé de développer Mas en Mas(siliense), et de considérer que ces amphores avaient contenu le vin de Marseille au demeurant fort bien attesté et exporté vers Rome dans le troisième tiers du ler siècle (23). Or, les semaines qui ont suivi la publication de ces marques peintes de Fos ont vu apparaître un col, privé de sa lèvre et de ses anses, portant en toutes lettres Massicum (24). Quoigu'on ne puisse pas déterminer à coup sûr à quelle forme d'amphore "gauloise" il appartient, son origine n'est pas douteuse: on ne peut imaginer que cette amphore de Massicum soit réellement campanienne, et que pour toutes les autres (j'en connais maintenant huit, dont six à Fos (25)), incontestables "gauloises", on puisse continuer à voir dans les lettres MAS l'abréviation de Massiliense. Il faut bien plutôt se résoudre à développer partout Mas(sicum). Dès lors, ou bien il y a eu transvasement, à Fos par exemple, d'un vin importé dans d'autres conteneurs : les amphores sont à exclure, pour une raison de simple bon sens; les dolia conviennent bien pour les vins ordinaires, comme ceux de Tarraconaise ou de la région de Pompéi (26), mais fort mal pour un grand cru comme le massique. Ou bien il s'agit d'une appellation abusive, pour un vin produit et mis en amphore en Narbonnaise, mais baptisé du nom d'un cru italien prestígieux. J'ai longtemps hésité devant cette explication (27), qui me paraît aujourd'hui la moins improbable. Nous pensons tous, bien sûr, aux "champagnes" de Crimée ou de Californie.

4. Amphores à sauces de poisson fabriquées loin de la mer.

En 1978, Robert Lequément et moi avons relevé au musée de Lyon l'inscription peinte d'une amphore des fouilles du Bas-de-Loyasse qui, à l'époque, nous paraissait appartenir à la grande famille des amphores à saumure de Bétique, les Dressel 7-11. Elle était de la variété des amphores bien connues qui à Augst portent les inscriptions MVR (ia) HISP(ana), G(arum) HISP(anum) (28). L'interprétation ne

nous a pas posé de problème : nous avons lu, à la première ligne, MVR(ia).

En 1986, Armand Desbat me fait part de sa certitude que cette amphore, dûment analysée, est une production lyonnaise. Je suis dès lors revenu sur cette première lecture, et ai proposé MVL(sum), du vin miellé, la muria me paraissant un produit peu lyonnais; l'inscription permettait, à la rigueur, cette lecture, comme on verra en regardant les deux dessins, le mien et celui d'A.D., que je mets côte à côte en précisant que le sien est le meilleur, et que le mien a subi peut-être un peu le contrecoup de ce repentir de lecture. Je savais, quand est paru le mémoire sur les inscriptions peintes de Lyon (29), que ma seconde lecture avait fort peu de chances d'être la bonne; nous avions, issue des fouilles de la rue des Farges, une amphore de même type, dont l'inscription ne laissait place à aucun doute : G(ari) F(los) (30), et il se confirmait que les amphores d'Augst à muria et à garum étaient bien de la même fabrication (31). Le volume, cependant, était sous presse, ou déjà sorti: à Armand, et à Bernard Dangréaux, de rectifier (32). Cela dit, ces amphores posent un problème embarrassant. Même si le garum et la muria d'Augst n'ont pas





Dessin B.L., Archaeonautica

Dessin A.D., Gallia

Inscription peinte sur amphore de Lyon

été préparés en Espagne, mais "à l'espagnole", ils ne l'ont pas été non plus à Lyon, mais au bord de la mer. Cette interprétation possible de Hisp(anum/a) a d'ailleurs peu de chances de tomber juste : S.Martin-Kilcher me signale, à Vindonissa, une amphore de ce type avec l'inscription ... ANT/EXCEL, c'est-à-dire (garum) ou (liquamen) ou (muria) / Ant(ipolitanum/a/excel(lens). Ces sauces de poisson sont donc venues d'Espagne et d'Antibes dans d'autres conteneurs, et ont été mises en amphores probablement à Lyon. Quels conteneurs ? On ne sait. Des tonneaux ? Heureusement, les amphores à petit fond plat de Lenzbourg - mais répertoriées aussi à Nyon, Vidy, Strasbourg, et Vindonissa encore, où un exemplaire mentionne la muria - qu'on rapprochait volontiers de ces amphores à saumure "lyonnaises" que je n'aime pas appeler (Daniel Paunier me pardonne) "Dressel 9 similes", viennent du bord de la mer. Daniel Brentchaloff, ici même, les revendique pour Fréjus (34).

Il n'y a, pour mon propos, pas de conclusion, sinon que ces mauvaises surprises de l'épigraphie amphorique, dans ses rapports avec la typologie, sont toujours possibles, mais ne doivent pas nous troubler, ni nous décourager dans notre effort d'interprétation économique des amphores : seulement nous rendre encore plus prudents, et modestes, prêts en tout cas à confesser et à rectifier les erreurs auxquels ce travail difficile nous expose.



(1) Ct. D.DUFOURNIER et J.-Y.MARIN, "Une production d'amphores au IIè siècle dans le Calvados", dans SFECAG, Actes du congrès de Caen, 1987, p. 23-27.

(2) Que je mentionne ici pour saluer Alain Ferdière : cf. A.FERDIERE, P.-M.BLANC, X.FEHRNBACH, B.TOULIER et C.TOULIER-VALLEE, "L'atelier de Mouçon (Crouzilles, Incre-et-Loire)", dans Revue Archéologique du Centre, 25, 1, 1986, p. 37-77; F.LAUBENHEIMER, "La production d'amphores de deux ateliers de potiers du bassin de la Loire moyerne", ibid., 25, 2,1986,p. 176-187.

(3) Cf. A.TCHERNIA, Le vin de l'Italie romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores, Rome, 1986. Voir notamment

les pages consacrées à la diffusion des Dressel 1 en Gaule, 74-94.

(4) Le trésor de Garonne, Catalogue de l'exposition Paris-Nantes-Marseille-Toulouse, 1987-1988, p. 67, nº55. (5) Les Dressel 23, par ex., qui ont au IIIè s. succédé en Bétique aux Dressel 20 : cf. les inscriptions peintes CIL, XV,4803:

olivas colonbares; 4804 : olivas salitas.

(6) R.P.SYMONDS, par exemple, p.166, discussion de la communication d'A.DESBAT, Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire, p. 159-165. L'idée que le defrutum est un sirop procède de l'article de A.PARKER et J.PRICE, "Spanish Export of the Claudian Period : the Significance of the Port-Vendres II Wreck reconsidered", dans International Journal of Nautical Archaeology, 10, 1981, p. 221-228 (cf. p.223); elle est reprise par P.R.Sealey, Amphoras from the 1970 Excavations at Colchester Sheepen (BAR British Series, 142), Oxford, 1985, p. 62-65. Nous reviendrons sur la question dans la publication définitive, en préparation, de l'épave Port-Vendres II. Mais voir l'excellente mise au point de J.H. VAN DER WERFF, "Roman amphoras at Nijmegen, a preliminary report", dans Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek, 34, 1984, p. 379-381.

(7) J.MONAGHAN, "Découvertes maritimes provenant du baillage de Guernesey", dans SFECAG, Actes du Congrès de

Caen, 1987, p. 42.

(8) D.COLLS, R.ETIENNE, R.LEQUEMENT, B.LIOU et F.MAYET, L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude (Archaeonautica, 1), Paris, 1977, p. 86-91. L'importance de la diffusion des Haltern 70, plus abondantes par exemple, dans le dépôt augustéen de la Longarina à Ostie, que les amphores vinaires de Tarraconaise (Pascual 1 et Dressel 2-4 ensemble), me paraît constituer un argument très fort (cf. A.HESNARD, "Un dépôt augustéen d'amphores à La Longarina, Ostie", dans The Seaborne Commerce of Ancient Rome. Studies in Archaeology and History (Memoirs of the American Academy in Rome, XXXVI), Rome, 1980, p. 141-156 (cf. p. 145-146); A.TCHERNIA, op.cit., p. 154),

(A.SCHORGENDORFER, Die römerzeitliche Keramik der Ostalpenländer, Vienne, 1942, p. 65, n°558), Spodnji Hajdin en Yougoslavie (IVA MIKI, "Rimske najdbe iz Ptuja po letu 1954", dans Archeoloski vestnik (Acta Archaeologica), XIXII, Ljubljana, 1960-1961,p. 156 et pl.II, 12.

(TO)

Voir in fine un index bibliographique concernant l'épigraphie amphorique (inscriptions peintes).

A la suite de Fanette LAUBENHEIMER, La production des amphores en Gaule narbonnaise, Paris, 1985. (11)

(12)

M.BELTRAN LLORIS, Las anforas romanas en Espana, Saragosse, 1970, p. 433-444. LIOU, MARICHAL (1978), nº 29, p. 135-137; M.BELTRAN LLORIS, op.cit., p.444. (13)

LIOU, MARICHAL, nº 35, p. 144-145. Inédite. Cf. LIOU (1987), p. 70, note 31.

(15)

(16)

Did., A2, p. 116-117. CIL, XV, 4653 (vinum...); 4582 (mulsum). Cf. A.TCHERNIA, op. cft., p. 132. (17)

Ibid., note 23. [18]

H, HEGER, "Frührömische Amphoren aus der Stadt Salzburg (Mozartplatz, 4)", dans Bayerische Vorgeschichtsblätter ... 51, 1986, p. 131-160 (cf. p. 132-137 avec fig.1 et 5); et J.LEPISK AAR, "Tierreste in einer römischen Amphore aus Salzburg (Mozartplatz, 4), ibid., p. 163-185.

(20) S.FRERE, "Roman Britain in 1983", dans Britannia, XV, 1984, p.310 et pl. XXI, p. 344 et pl. XXVII-XXVIII.

Fos: LIOU, MARICHAL (1978), nº 38, 39, 40, p. 146-149; Lyon: DESBAT, LEQUEMENT, LIOU (1987),14, p. 144-146.

(22) MARICHAL (1975), p. 538, nº 27.

LIOU, MARICHAL (1978), p. 147, (23)

(24) LIOU (1987), F108, p. 74 et fig.11, p. 77.

- Cf. supra, notes 21 et 22, et LIOU (1987), F109, 110, 111, p. 76-79.
 Epaves à dolia (et amphores de Tarraconaise ou de Campanie): M.CORSI-SCIALLANO et B.LIOU, Les (26)de Tarraconaise à chargement d'amphores Dressel 2-4 (Archaeonautica, 5), Paris, 1985; A.HESNARD et coll., L'épaye GrandRibaud D (Archaeonautica, 8), Paris, 1988.
- Qu'A.TCHERNIA n'envisage pas : cf. l'examen qu'il fait du problème, op.cit., p. 283. BOHN (1926), n°2 et 4, p. 202-204; GRENIER (1934), p. 616-618, n°1 et 3. (27)

DESBAT, LEQUEMENT, LIOU (1987), L11, p. 150-151.

Ibid, L16, p. 154-155.

- Stefanie MARTIN-KILCHER a eu la gentillesse de m'envoyer depuis dessins des cols d'amphores et relevés des inscriptions, parmi lesquelles une MVR (ia) non publiée par BOHN, dont la ligature VR est très semblable à celle de Lyon. Les analyses que M.PICON a faites d'échantillons d'Augst ont d'autre part pleinement confirmé cette parenté.
- A.DESBAT, "Note sur la production d'amphores à Lyon au début de l'Empire", dans SFECAG, Actes du Congrès de Caen, 1987, p. 164-165 avec n.5; B.DANGREAUX et A.DESBAT, "Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon", dans Gallia, 45, 1987-1988, n°205, p. 139, 142 et 144 avec note 5.

Suggérée par A.G.R.NIER (1934), p. 616.
La communication de D.BRENTCHALOFF, dans ce même volume, avec la bibliographie adéquate.

Index bibliographique de l'épigraphie amphorique (inscriptions peintes)

- Alesia : voir LEQUEMENT.

- Amiens : voir MASSY, LEQUEMENT-LIOU.

- Augst : voir BOHN.

- BOHN (1927) : O.BOHN, "Pinselschriften auf Amphoren aus Augst und Windisch", dans Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, XXVIII, 1926, p. 197-212. - Carthage : voir DELATTRE.

CIL, IV : Corpus Inscriptionum Latinarum, vol.IV (Pompéi, Herculanum), Berlin, 1871 (R.SCHONE); suppl.II, 1909 (A.MAU); suppl.III, 3, 1963 (M.DELLA CORTE); suppl.III, 4, 1970 (M.DELLA CORTE, F.WEBER et P.CIPROTTI). CIL, XV : voir DRESSEL.

D.COLLS, R.ETIENNE, R.LEQUEMENT, B.LIOU, F.MAYET, L'épaye Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude (Archaeonautica, 1), Paris, 1977.

- D.COLLS, R.LEQUEMENT, "L'épave Port-Vendres II. Nouveaux documents épigraphiques", dans Produccion y comercio

del aceite en la Antigüedad, Primer congreso internacional (Madrid 3-6 dec. 1978), Madrid, 1980, p. 177-186.

- A.L.DELATTRE, "Le mur à amphores de la colline Saint-Louis à Carthage", dans Bull. archéol. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1894, p. 89-119.

A.L.DELATTRE, "Un second mur d'amphores découvert à Carthage", dans Bull. de la Société archéologique de Sousse, 1er semestre 1906, p. 375-390. A.DESBAT, R.LEQUEMENT, B.LIOU, "Inscriptions peintes sur amphores: Lyon et Saint-Romain-en-Gal", dans Archaeonautica,

7, 1987, p. 141-166, - H.D.RESSEL, "Ricerche sul Monte Testaccio", dans Bulletino dell'Instituto di corrispondenza archeologica, L, 1878, p. 118-192.

H-D RESSEL, "Di un grande deposito di anfore rinvenuto nel nuovo quartiere del Castro Pretorio", dans Bulletino della Commissione archeologica comunale di Roma. 1879, p. 36-112 et 143-196.

- H.DRESSEL, "Scavi sul Monte Testaccio", dans BCAR, 1892, p. 48-53.

- H.DRESSEL, "Eine Amphore aus Spanien mit lateinischen Inschriften", dans Bonner Jahrbücher, 94, 1893, p. 66-79.

- H.DRESSEL, Corpus Inscriptionum Latinarum, XV, 2 : Inscriptiones Vrbis Romae Latinae. Instrumentum domesticum. Partis posterioris fasciculus I, Berlin, 1899.

Fos-sur-Mer : voir LIOU.

A.GRENIER (1934): A.GRENIER, Manuel d'archéologie gallo-romaine, VI, 2, Paris, 1934, p. 608-642.

B.HELLY, A.LE BOT-HELLY, B.LIOU, "Un dépôt d'amphores Dressel 20 à inscriptions peintes découvert à Sainte-Colombe (Rhône)", dans Archaeonautica, 6, 1986, p.121-145.

E.HUEBNER, "Nuevas fuentes para la geografia antigua de Espana", dans Boletin de la Real Academia de la Historia, XXXIV, 1899, p. 465-503.

R.LEQUEMENT, "Deux inscriptions peintes sur amphores de Bétique à Alésia", dans Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, XXXI, 1980, p. 256-259.

- R.LEQUEMENT, B.LIOU, "Un nouveau document sur le vin de Bétique", dans Archaeonautica, 2, 1978, p. 183-184.

- R.LEQUEMENT, J.-L.MASSY, "Importation à Soissons (02) d'olives au defrutum en proyenance de Bétique", dans Cahiers archéologiques de Picardie, 7, 1980, p. 263-266.

- LIOU, MARICHAL (1978) : B.LIOU, R.MARICHAL, "Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-

Mer", dans Archaeonautica, 2, 1978, p. 109-181.

- B.LIOU, "Les amphores à huile de l'épave Saint-Gervais 3 à Fos-sur-Mer : premières observations sur les inscriptions peintes", dans Produccion y comercio del aceite en la Antigüedad, Primer congreso internacional (Madrid 3-6 dec. 1978).

- B. LIOU (1987) : B.LIOU, "Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi", dans Archaeonautica, 7, 1987, p. 55-139.

Lyon : voir DESBAT.

- Mâcon : voir LIOU.

- MARICHAL (1975): R.MARICHAL, "Rapport sur les conférences de paléographie latine et française", dans Annuaire 19744975 de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IVe section, Paris, 1975, p. 521-542.

 J.-L.MASSY, F.VASSELLE, "Le commerce des amphores à Amiens", dans Cahiers archéologiques de Picardie, 1976. p. 153-162.

· Pompéi : voir CIL, IV; TCHERNIA.

- Port-Vendres II (épave) : voir COLLS.

- P.REMARK. De amphorarum inscriptionibus Latinis quaestiones selectae, diss. de Bonn, Tübingen, 1912.

E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Novedades de epigrafia anforaria del Monte Testaccio", dans Recherches sur les amphores romaines, Rome, 1972, p. 107-241.

E-RODRIGUEZ ALMEIDA, "Bolli anforari di Monte testaccio", dans Bull. della commissione archeologica comunale di Roma, LXXXIV, 1974-1975 (paru en 1977), p. 199-248.

E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Monte Testaccio : i mercatores dell'olio della Betica", dans Mélanges de l'Ecole française de

Rome (Antiquité), 91, 1979, p. 873-975.
- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "El Monte Testaccio hoy : nuevos testimonios epigraficos", dans Produccion. comercio y aceite en la Antigüedad, Primer congreso internacional, Madrid, 1980, p. 57-102.

E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Vicissitudini nella gestione del commercio dell'olio betico da Vespasiano a Severo Alessandro". dans The Seaborne Commerce in the Ancient Rome (Memoirs of the American Academy in Rome, XXXVI), 1980, p. 277-290.

E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Varia de Monte Testaceo", dans Cuademos de trabajos de la Escuela espanola de Historia y Arqueología en Roma, 15, 1981, p. 105-164.

- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, Il Monte Testaccio. Ambiente, storia, materiali, Rome, 1984.

- E.RODRIGUEZ ALMEIDA, S.SCHUPBACH, "Nota su un nuovo mercator olearius del commercio betico", dans Bull. della Comm. archeol, comunale di Roma, LXXXVIII (1982-1983), paru en 1984, p. 99-103.

E.RODRIGUEZ ALMEIDA, "Revisitando el Testaccio", dans El comerç maritim romà a la Mediterrània occidental (coll. Barcelone, 16-18 mai 1988, actes à paraître).

- Rome (Castro Pretorio, Testaccio) : voir DRESSEL, RODRIGUEZ.

- Saint-Gervais 3 (épave) : voir LIOU.

A.TCHERNIA, "Amphores et marques d'amphores de Bétique à Pompéi et à Stables", dans Mélanges de l'Ecole française de Rome, 1964, p. 419-449.

- Vienne (Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal) : voir HELLY, DESBAT.

Vindonissa (Windisch): voir BOHN, GRENIER, MARICHAL.

- F.ZEVI, "Appunti sulle anfore romane. La tavola tipologica del Dressel", dans Archeologica classica, XVIII, 1966, p. 208-247.

DISCUSSION

Président de séance : D.PAUNIER

Daniel PAUNIER: Je remercie vivement Bernard Liou pour cette communication qui tend, peut-être, à bousculer quelques idées reçues; mais, comme il l'a rappelé, ces exceptions et ces problèmes ne doivent pas faire en sorte que les acquis soient définitivement écartés. Ces problèmes incitent à la prudence, bien sûr. Pour les amphores comme pour d'autres domaines, on a l'impression que plus les connaissances avancent, plus il faut être prudent et plus les idées reçues sont fragiles.

Robin P.SYMONDS: Je veux vous informer que nous avons, à Colchester, dans les dernières années, identifié encore une douzaine d'inscriptions peintes sur amphores; l'article doit paraître en 1989.

Je ne sais pas si vous êtes au courant de l'amphore trouvée dans la Tamise, il v a trois ou quatre ans, sur un site qui devrait être mieux fouillé l'an prochain: c'est une amphore Londres nº 555, variante de Haltern 70 provenant d'Espagne. Cette amphore contenait 6000 noyaux d'olives. Il faut donc toujours avoir à l'esprit qu'il peut y avoir d'autres contenus que l'huile, le vin ou la saumure.

Bernard LIOU: J'ai parlé de ce contenu, surtout à propos des Haltern 70, puisqu'un de nos problèmes est justement la multiplication des inscriptions peintes sur Haltern 70 qui nous parlent d'olives noires ou blanches (nos olives vertes, alba en latin), contenues dans, c'est-à-dire confites dans du defrutum : oliva nigra ex defruto, oliva alba ex dulci. Ce sont, pour l'essentiel, des amphores Haltern 70. Par ailleurs, dans

une des fouilles sous-marines auxquelles j'ai participé, celle d'une épave que nous appelons Sud-Lavezzi 2 (dans les Bouches de Bonifacio), qui date des années 10-20 de notre ère, une amphore Haltern 70 (là, aucune inscription peinte dans ce bateau) était à moitié pleine de noyaux d'olives. Donc, je sais très bien que cela existe; je pense seulement que dans l'amphore de la Tamise, les 6000 olives devaient mariner, là aussi, dans du defrutum ou dans quelques chose d'analogue, dans un vin cuit; cette amphore est, probablement, une amphore à vin de Bétique, car je pense que les Haltern 70 (il y en a beaucoup sur lesquelles ne figure aucune inscription) devaient, dans leur majorité, contenir du vin de cette région. Le defrutum était d'ailleurs, parfois, contenu dans des amphores d'une période postérieure à la vie des Haltern 70; on

l'a vu, tout à l'heure, avec la Beltran IIB.

Armand DESBAT : En ce qui concerne l'amphore de Londres 555, c'est ce que j'appelle, pour ma part, Haltern 70 similis, qui correspond visiblement à un type qui dérive de l'amphore de Bétique; or, l'intérêt de ce type, c'est qu'il a été produit en Gaule. Je ne sais pas si vous avez relevé le fait dans la communication d'Anne Schmitt, hier : certaines de ces amphores présentent des caractéristiques de pâte qui. visiblement, se rapprochent des productions gauloises. On a donc suspecté (et, l'an dernier, au congrès de la SFECAG de Caen, j'en avais présenté l'hypothèse) que certaines de amphores étaient, peut-être, lyonnaises. Les analyses ces complémentaires réalisées ont conclu à une origine non Lyonnaise de ces amphores, mais à une origine gauloise en les groupant avec des G.4 et des G.3 de la vallée du Rhône. On aurait donc un élément de plus à verser au dossier : la production et l'exportation en Gaule d'olives ou de vins mis dans des amphores de même type que celles de Bétique. Et il est probable, pour certaines d'entre elles, qu'il s'agit d'olives confites dans du vin. Au musée de Nyon, une amphore publiée par Pélichet porte une inscription que, personnellement, je lis oliva ex dulci et qui est une amphore Haltern 70 similis (ou Londres 555...).

Autre réaction, sur le problème de MAS. C'est vrai que d'avoir une amphore avec l'inscription Massicum fait, évidemment, pencher la balance, systématiquement, pour la lecture Massicum; mais il serait intéressant de voir, dans la mesure où l'amphore est incomplète, si la nature de la pâte indique, de manière certaine, une amphore gauloise. Bien que cela soit gênant, je ne vois pas pourquoi on peut écarter complètement la possibilité que certaines inscriptions MAS puissent être lues Massiliense. C'est vrai que, justement, le problème de MAS() AMIN() est assez

gênant - tu le dis toi-même - pour reconstituer un Massicum aminneum.

Bernard LIOU: De toute façon, cette inscription est suspecte; la fraude n'est pas

impossible.

Armand DESBAT : Il y a un élément qui reste à vérifier. Il faudrait, évidemment. faire un relevé, car je n'ai vu cette amphore que très rapidement. Mais au musée de Chalon-sur-Saône existe une amphore marseillaise à fond plat sur laquelle j'ai cru lire, personnellement, MAS...

Daniel BRENTCHALOFF (*)

L'AMPHORE A SAUMURE DE TYPE FREJUS-LENZBOURG

Cette brève communication, présentée ici comme sujet d'actualité, s'inscrit dans le cadre plus général d'une étude en préparation sur les Amphores et amphorettes des officines de Fréjus aux Ier et Ilème siècles dont elle divulgue effectivement le dernier en date, mais non le moindre des aboutissants.

Une amphore d'un type singulier, peu répandu mais déjà remarqué, fait son apparition parmi les productions majeures de l'un (au moins) des ateliers de Fréjus. Considérée a priori, en raison de ses caractères morphologiques, comme "module maximal des amphores de Fréjus", elle pourra prendre au terme de cette démonstration l'appellation conventionnelle et d'origine contrôlée d'amphore de type "Fréjus-Lenzbourg".

Archéologie du terrain

En marge des "limites toujours provisoires" de la recherche que j'ai entreprise naguère sur les officines de potiers de Fréjus, j'ai localisé et signalé en son temps (1), dans le quartier Ste-Croix aux abords immédiats de la ville (Fig. 1), d'évidentes traces d'industrie céramique ne laissant pas douter de l'existence d'ateliers de potiers à proximité de l'aqueduc. Un optimisme de bon aloi me fit écrire alors qu'il serait possible de les découvrir ultérieurement; quant à la mince collecte d'échantillons récoltés à l'époque en surface, elle ne permettait que de soupçonner des productions analogues – ou peu s'en faut – à celles déjà enregistrées par ailleurs.

Comme prévu, des découvertes et redécouvertes ultérieures se sont produites sur ce site que les vignerons avaient laissé intact. Le bilan des observations archéologiques, sur lequel je n'aurai pas à revenir, peut se résumer en trois phases et quelques phrases :

- Les niveaux archéologiques en place, au contact du banc argileux profilé entre env. 0,50 et 2 m de profondeur, ont été mis à mal une première fois aux fins d'exploration d'urgence menée par tranchées parallèles avant le lotissement du terrain (2). Elles traversent des fonds de cabanes, d'épais lits de cendres et des poches-dépotoirs où abondent les rebuts d'amphores et autres déchets d'industrie céramique (3).
- Pour la pose de drains ensuite, d'autres tranchées ouvriront de larges saignées dans le magma argileux et cisailleront plusieurs dépotoirs où se remarquent surtout en quantité industrielle des amphorettes d'un module non encore répertorié. Les morceaux "de premier choix" se volatilisent en quelques heures.
- Le plus récent, enfin, des avatars de cette zone sensible, est la destruction partielle (difficile à évaluer quantitativement) d'un ou de plusieurs dépotoirs en

poches sous une couche uniforme de cendres, bien lisible dans la coupe du terrain. Leurs contenus ne peuvent être estimés qu'approximativement, après pillage et dispersion, avec ce qui a pu être récupéré çà et là; en fait, il s'avère une fois encore que l'essentiel des rebuts du ou des ateliers désormais fantômes situés à l'emplacement de l'actuelle "Résidence l'Aqueduc" était constitué d'amphores à fond plat, de types et de modules variés (4).

Pour s'en tenir aux seuls témoins incontestablement surcuits et à coup sûr représentatifs d'une fabrication locale, abondants par ailleurs sur le terrain et dans les déblais déplacés, j'ai reconnu quatre types d'amphores et amphorettes appartenant à ces ateliers :

Dressel 28 (plusieurs modules et variantes de lèvres);

Gauloise 4 (au moins trois variantes);

Gauloise 5 (variante de l'amphore du Pauvadou, trois modules);

Lenzbourg (module unique et maximal des amphores de Fréjus).

Est-il besoin de préciser qu'aucun élément intrinsèque de datation n'a pu être tiré du lamentable fatras archéologique dont je viens de parler ? Il faudra trouver ailleurs, sur les sites consommateurs, les pièces manquantes du puzzle (5) des officines de Ste-Croix.

Le module maximal des amphores de Fréjus

A partir de ce constat, nul ne saurait dire si les différents types d'amphores entremêlés dans des fosses communes ou voisines ont été fabriqués simultanément

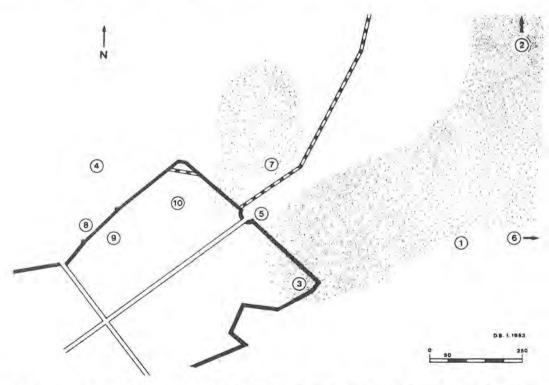


Figure 1. Carte de répartition des ateliers de potiers (fours ou dépotoirs) au Nord et à l'Est de Fréjus. En grisé, étendue approximative des bancs argileux.

1. La Madeleine (cér. com., amphores ?); 2. Bellevue (tuiles); 3. Plate-forme (?);

4. Pauvadou (amphores, cér. com.); 5. Ste-Croix, Porte de Rome (amphores, cér. com.); 6. St-Lambert (amphores); 7. Ste-Croix, Aqueduc (amphores, cér. com.);

8. Agachon (amphores, cér. com., cér. fines); 9. Clos de la Tour (cér. com.);

10. Les Clausses (amphores ?).

ou successivement. Il reste vrai que le même centre producteur offre une gamme de récipients nettement diversifiés, et que pour renchérir sur ce que vient de dire Bernard Liou, il faut bien admettre une fois pour toutes que les différences de forme des récipients ne sont pas fortuites et doivent nécessairement correspondre, cas par cas, à telle nature ou qualité de denrée.

Il n'y a pas d'évidente parenté, mais plutôt de sensibles différences entre les trois premiers des quatre types représentés. Il y a, en revanche, un indéniable "air de famille" entre les deux derniers.

Le prototype d'amphore mis en évidence voici dix ans par les fouilles de l'atelier du Pauvadou s'est retrouvé peu après sur deux autres sites de Fréjus (Porte "de Rome" et Agachon), avec, cette fois, le grand module que l'on recherchait. Il réapparaît à nouveau à Ste-Croix-Aqueduc en procurant deux modules supplémentaires. L'un, bien plus petit que le petit module déjà connu – et donc de capacité inférieure à quatre conges (demi-amphore) – et que j'ai appelé pour cette raison "minimal". L'autre, de plus grande taille que le grand module également connu – et donc de capacité supérieure à une amphore (26, 26 l) – et que j'ai appelé pour cette raison "maximal".

Morphologiquement, ce dernier semble résulter de l'agrandissement en trois dimensions, hauteur, largeur, épaisseur, du type déjà décrit sous la curieuse appellation de "Gauloise 5" (6), sauf, peut-être, pour le fond ombiliqué qui paraît rester ce qu'il est. Le faible échantillonnage que j'ai pu rassembler (une trentaine de fragments dont deux cols entiers) ne me permet pas de donner un tableau de mesures comportant des moyennes et écarts-types significatifs. Il faudra se contenter pour le moment de ces indications :

- Diamètre extérieur de l'ouverture du col : min. 15,2, max. 19,4, moy. 17,75.
- . Largeur du listel de la lèvre : min. 2,9, max. 3,8, moy. 3,1.
- . Développement vertical de l'anse : de 11,5 à 12,8.
- . Largeur de l'anse : de 5,4 à 5,8. Epaisseur de l'anse : de 2 à 3,5.
- . Développement horizontal du col (2 ex.) : 29 et 30.

Ces mensurations s'appliquent à un col d'amphore de fort calibre, d'aspect massif et trapu, dont la silhouette n'est pas sans évoquer celle des Dressel 20 (Fig.2).

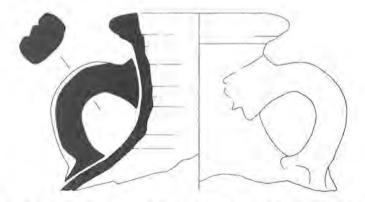


Figure 2. Col d'amphore, module maximal de l'officine de Ste-Croix, Aqueduc.

L'illusion doit être corrigée par un examen de détail des différentes parties, et nuancée à l'aide des autres fragments en notre possession (Fig. 3). Ainsi, l'anse est striée par deux sillons; d'épaisseur variable, il s'agit bien d'une anse plate et non d'un boudin. Son attache supérieure n'est pas toujours placée aussi près de la lèvre. Celle-ci a un profil en tore aplati, plus ou moins empâté par un ressaut inférieur; elle présente une assez faible inclinaison externe. On notera enfin la large ouverture offerte par ce col, de 10 à 12 cm de diamètre.

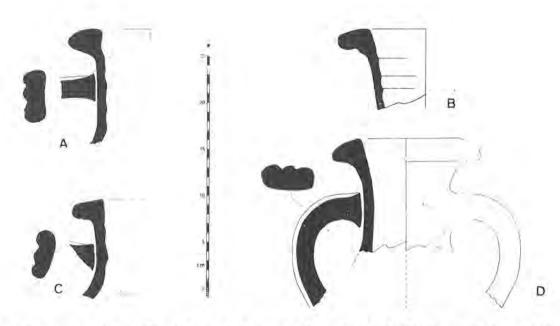


Figure 3. Variantes de profils de lèvres et anses d'amphores de l'officine de Ste-Croix, Aqueduc (A,B,C,). Col d'amphore de Strasbourg (ST 22 - Biesheim), d'après J.Baudoux-Alexandre (D).

Je le répète, cette forme reproduit grossièrement, en l'épaississant et en l'élargissant, le contour caractéristique de nos amphores du Pauvadou.

Il en va de même pour les fonds, toujours plats et ombiliqués et dont les diamètres ne dépassent pas 12 cm. Ils peuvent être cerclés d'un anneau ou d'un bandeau, ou sans bordure (Fig. 4). Cependant on ne peut attribuer à coup sûr l'une ou l'autre de ces variantes, faute de panse pour les rattacher à tel ou tel col. La variante C, par exemple, me paraît un peu faible pour une amphore de grande capacité. Peut-être même existe-t-il aussi d'autres sortes de fonds qui n'ont pas été retrouvés.

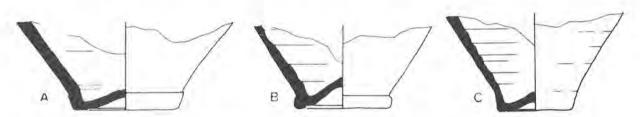


Figure 4. Variantes de fonds ombiliqués de l'officine de Ste-Croix, Aqueduc (A,B,C).

La pâte, observée sur des fragments non surcuits, est toujours à forte teneur en dégraissant de sable fin sans mica apparent, beige clair en surface, rose ou brunrouge dans l'épaisseur.

Le type de Lenzbourg

La description que je viens de donner pour cette singulière amphore de Fréjus pourrait convenir mot pour mot et mesure sur mesure à celles de Lenzbourg révélées au colloque de Rome en 1974 par Elisabeth Ettlinger (7). Il en existe (by chance) trois exemplaires entiers, trouvés dans les fouilles du théâtre romain. Le dessin de R. Baur que je reproduis ici avec les cotes (Fig. 5) est quasiment superposable aux miens pour le col et le fond. S'y ajoutent le profil ovoïde de la panse, au diamètre maximum de 40 cm, et la hauteur de cette amphore, 73,5 cm. La taille est celle d'un récipient de grande capacité.

E. Ettlinger précise pour cette trouvaille de Lenzbourg une date "not earlier than flavian time", et, parlant d'un col analogue de Vindonissa, (op.cit., p.9 et p.13,fig.2), fait observer que cette forme d'amphore "is not rare at our find-places". C'est donc en premier lieu à nos collègues suisses qu'il appartient de recenser les trouvailles (Augst? Avenches? Nyon? Vidy?) (8), et à nous aussi de les confronter. A Strasbourg aussi, deux exemplaires me sont signalés (9), qui appartiennent selon toute vraisemblance à la même catégorie. Ils ne peuvent en tout cas être classés comme "Dressel 9 similes" (Vindonissa 577) de souche lyonnaise attestée, et dissemblables.

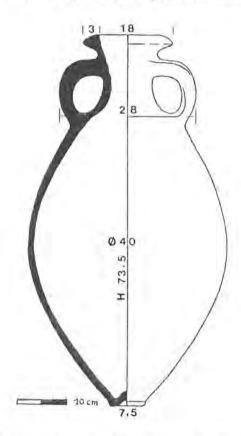


Figure 5. Amphore de Lenzbourg, d'après R.BAUR.

A moins que l'examen des pâtes ne doive déceler des incompatibilités physicochimiques avec nos témoins de fabrication - auquel cas il existerait d'autres centres de production - on retiendra le port de Fréjus comme origo la mieux étayée pour le type de Lenzbourg. E. Ettlinger, encore elle, soupçonnait pour ces amphores "an origin in Southern France".

Un titulus pictus à Vindonissa

Le col de Vindonissa entraînant cette raisonnable proposition porte en effet une inscription peinte qui se lit sans difficulté :

LXIII

... soit 64 (sextarii) de mur(ia); et il est logique de penser que les denrées halieutiques proviennent du littoral où se trouvent en abondance, à l'état natif le sel de mer, et à l'état naturel, les poissons. Le sud de la France est, de prime abord, tout indiqué pour une amphore inconnue en Espagne, en Italie ou en Afrique. Antibes et Fréjus sont dans cette région, au moins par la littérature (10), au premier rang des centres producteurs. Une amphore à saumure, fabriquée à Fréjus pour l'exportation vers les contrées intérieures et jusqu'au limes germanique (ou calédonien), est dans l'ordre

normal des faits économiques de l'époque impériale. Il n'y a pas lieu de l'inscrire au nombre des "cas aberrants ou embarrassants".

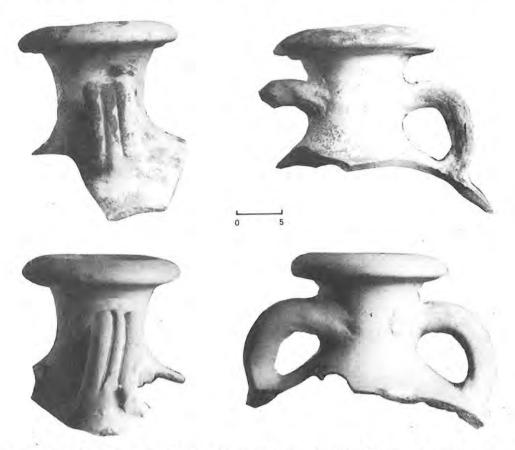


Figure 6. Cols d'amphores surcuits de l'officine de Ste-Croix, Aqueduc, à Fréjus (Clichés A.Chéné, CNRS, Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence).

Une identité, un rôle

C'est un peu à la solution idéale que nous parvenons, bien que cette investigation n'en soit qu'à son début. Si elle n'est pas contredite par des complications d'ordre analytique, la conclusion à laquelle j'arrive, à la faveur de la sagacité



Figure 7. Col d'amphore ST 22 (Biesheim) au musée de Strasbourg (Cliché J.Baudoux-Alexandre).

helvétique, sera de pouvoir donner une identité et un rôle à une amphore

presau'ianorée.

Le type que je propose d'appeler Fréjus-Lenzbourg de préférence à toute classification numérotée (11) est présentement défini comme une amphore à saumure, d'une contenance d'au moins 64 setiers, soit 4 modii ou 35 litres (12). Elle est fabriquée à Fréjus, à l'époque impériale, pour l'exportation d'une muria de la côte ligure.

Le problème de son acheminement vers les pays consommateurs (Helvétie, limes, autres ?) reste à examiner. Au moins admettra-t-on un embarquement maritime au départ de Fréjus. Le transit fluvial et terrestre suivra nécessairement, sans avoir

recours pour la traversée des Alpes aux boeufs de Lucanie (13).

Des limites chronologiques pourront être évaluées pour ce trafic. Pas avant l'époque flavienne, sans doute, comme pour nos autres amphores (à vin) de production locale (14). Pline et Martial connaissent l'alex de Fréjus et la muria d'Antibes, mais nous ne savons pas quelles sortes de récipients les emmenaient en Italie, ni quand ce commerce aura cessé.

Pour terminer, signalons à l'attention des laboratoires de céramologie que la rhyolite est présente partout dans le massif de l'Estérel et sur ses deux versants des vallées du Reyran (Fréjus) et de la Siagne (Mandelieu). Sa présence sous forme de grains (dégraissant) ou de traces (argile) ne sera pas insolite dans la pâte des céramiques de Fréjus ou de Cannes-Mandelieu (15).



NOTES

(*) Conservateur du Musée Archéologique de Fréjus. Villa Marie, 83600 FREJUS.

D.BRENTCHALOFF, "L'atelier du Pauvadou, une officine de potiers flaviens à Fréjus", R.A.N., XIII, 1980, p. 78, nº5 (notes de prospection). Repris dans les Dossiers de l'Archéologie, n°57, oct.1981 (La zone industrielle des potiers de Fréjus), p. 43. Le "il semble bien" de la première rédaction est devenu "il est sûr" dans la seconde.

(2) Chr.GOUDINEAU, Informations archéologiques, Gallía, 39,2, 1981, p. 534-535. Je reprends ici les termes mêmes du compte

Le matériel provenant de cette exploration n'a pas été publié.

Une partie des céramiques extraites clandestinement à pu être récupérée par la Direction des Recherches Archéologiques Sous-Marines et se trouve à Marseille, au Fort Saint-Jean. Le reste est dans nos réserves.

Jeu de patience, à commencer par les matériels issus des fouilles de Fréjus. Je peux d'ores et déjà affirmer que ces types d'amphores sont absents des niveaux pré-flaviens des fouilles du quartier de Villeneuve (Argentière et Aiguières).

F.LAUBENHEIMER, La production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire, Paris, 1985, Si l'appellation de "Gallo-Romaines" pourrait être justifiée à propos des amphores de Lyon, du Calvados et de l'Indre-et-Loire, celle de "Gauloises" est pour le moins étrange et anachronique, s'agissant des amphores de filiation massaliote fabriquées dans une colonie de droit romain de la côte ligure à l'époque impériale. Restons en Narbonnaise...

E.ETTLINGER, Aspects of amphora-typology, - seen from the North. Méthodes classiques et méthodes formelles

dans l'étude des amphores, Rome, 1977.

Absentes à Genève : D.PAUNIER, La céramique gallo-romaine de Genève, Paris et Genève, 1981. Les exemplaires en l'Addition de Genève : D.PAUNIER, La céramique gallo-romaine de Genève : D.PAUNIER, La céramique : D.PAUNIER, La céra avec fond plat signalés pour Vidy (p. 241, nº435) sont probablement lyonnais (Dressel 9 similes). Trois lèvres en forme de tore du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon n'appartiennent pas, selon moi, au type de Lenzbourg (cf. B.DANGREAUX et A.DESBAT, "Les amphores du dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse à Lyon", Gallia, 45, 1987-1988, p. 139 et fig.19, nº9 à 11).

Un col avec panse (diam. 41 cm), et un col dont Juliette BAUDOUX-ALEXANDRE m'a aimablement envoyé les dessins. Une photo est publiée dans le catalogue de l'exposition -12, Aux origines de Strasbourg, Musées de Strasbourg, 1988,

p. 164, nº 126. Nos remerciements à J. B-A.

p. 164, nº126. Nos remerciements à J. B-A.

(10) PLINE, N.H., XXXI, 94-95 (Foroiulienses...); MARTIAL, Epig., VI, 88 et XIII, 103 (Antipolitani...). Sur la région, en général, cf. les études pertinentes et toujours actuelles de F.BENOIT, "L'archéologie sous-marine en Provence", (VI: Industrie de pêcherie et de salaison), R.E.Lig., XVIII, 1952, p. 290 à 297. Du même, "L'économie du littoral de la Narbonnaise à l'époque antique: le commerce du sel et les pêcheries", R.E.Lig., XXV, 1959, p. 87 à 110. A compléter utilement par CI.JARDIN, "Garum et sauces de poisson de l'antiquité", R.E.Lig., XXVII, 1961, p. 70 à 96; M.PONSICH et M.TARRADELL, Garum et industries antiques de salaison, Paris, 1965; J.ANDRE, L'alimentation et la cuisine à Rome,

A propos du villicus de Villepey (Villapiscis au XIème s.), à l'embouchure de l'Argens et près des étangs, E.GARCIN a noté en 1835 (Dict. Hist, et top. de la Provence ancienne et moderne) : "Il serait très facile et très avantageux d'y établir de grandes pêcheries, ainsi qu'il y en a à Hyères et aux Martigues, parce que les poissons de toutes qualités, et particulièrement le turbot, la sole, l'anguille, l'alauze, y abondent. Tout ce poisson y est amené par la mer, qui communique avec ces étangs". Plusieurs établissements antiques ont été découverts à Villepey (villa rustica avec petits bassins) et à La Gaillarde (villa avec mosaïque au dauphin et trident, et vivier maritime). GARCIN écrit aussi à propos de Fréjus : "Le pays est réputé par les bons anchoix (sic) qu'on y sale, et qui sont sans contredit, les meilleurs connus". La gabelle de Fréjus approvisionnait en poissons salés la "chiourme" du bagne de Toulon.

- (11) Presqu'aussitôt caduques et absconses. Je préfère appeler "de Nîmes" les amphores "Gauloises 1"; quid des "Gauloises 2"?

 La récente classification de PEACOCK & WILLIAMS, pour être pratique, aboutit à des amalgames regrettables. La classe
 16, par exemple, réunit des amphores dissemblables; elles sont espagnoles, de Lyon et de ... Fréjus-Lenzbourg.
- (12) O.BOHN a signalé sur un tesson de Vindonissa la contenance de M IIII S VIII, soit plus de 39 litres. On peut s'attendre à trouver des demi-amphores de 2 modil, soit environ 17,5 l.

(13) Nom donné par les Romains aux premiers éléphants qu'ils aperçurent dans l'armée de Pyrrhus.

- (14) Toutes les amphores en provenance de Fréjus, retrouvées sur l'épave des Roches d'Aurèle, d'époque Domitien-Trajan, étaient poissées (D.BRENTCHALOFF, 1980, p. 98). Aucun indice chronologique sérieux ne permet de placer cette production forojulienne avant Vespasien. D'autres, et en particulier celle de Marseille, ont pu exister plus tôt; cela reste à démontrer.
- 15) La formation des bassins argileux de Fréjus et de Cannes-Mandelieu est géologiquement identique (rias du Pliocène). Aucun four de potier n'a encore été retrouvé aux environs d'Antibes, où J.CLERGUES a seulement découvert, dans la zone marécageuse du port, une batterie de grands bassins présumés "salines". Les officines de Cannes et de Mandelieu sont les plus proches; celles de Fréjus ne sont pas loin. Il ne faut pas exclure la possibilité de commandes d'amphores à des fabriques régionales pour l'exportation des saumures d'Antibes; et il faudra regarder d'assez près la pâte des amphores à liquamen ou à muria d'Antibes, signalées ici même par B.LIOU (exemplaires de Londres et de Vindonissa).

 A retenir aussi, dans le voisinage, les amphorettes d'une officine de Mandelieu (cf. L.RIVET, "Un atelier de potiers du ler siècle de notre ère à Mandelieu (A.-M.)", Documents d'Archéologie Méridonale, 9, 1986, p. 119-134, Type I, fig.8, 9, 10), trouvées près d'une villa rustica comprenant une série de cuves à cuvette de décantation (plan dans Les Dossiers de l'Archéologie, n°57, oct. 1981, p. 85). D'une contenance estimée à 3,25 I (mesure grecque d'un khous, ou romaine d'un congius), ces récipients me paraissent tout à fait adaptés au conditionnement d'une denrée précieuse comme le garum, option déjà envisagée par L.RIVET (op. cit., p. 132 et n.42).

DISCUSSION

Président de séance : B.LIOU

Bernard LIOU: Je suis très heureux de voir une amphore gauloise destinée au transport de sauces de poissons qui ne soit pas fabriquée à Lyon...

Daniel PAUNIER: Il est évident qu'on peut être particulièrement heureux d'avoir identifié, enfin, une des provenances possibles de ce type d'amphore. Si E. Ettlinger avait pensé au sud de la Gaule, c'est, peut-être, en fonction de ce qu'on connaissait des pâtes à cette époque. Ce type d'amphore est relativement fréquent sur le plateau suisse: on en trouve à Nyon, à Lousonna-Vidy...; mais il faut préciser que ces amphores n'ont pas toutes l'aspect des exemplaires présentés aujourd'hui, avec cette pâte crême; il y a d'autres exemplaires avec un fond un peu plus large, qui semblent très orangés. On peut donc supposer qu'il y a d'autres centres producteurs.

Daniel BRENTCHALOFF: Je précise que ce sont des exemplaires surcuits.

Daniel PAUNIER: En effet, il faudra vérifier; c'est vrai qu'entre l'aspect visuel d'une amphore trouvée sur un atelier et celui d'une amphore exportée, il y a des différences. C'est une première remarque que je lançais avec toute la prudence nécessaire, : on peut supposer qu'il y a d'autres ateliers qui ont produit d'autres types d'amphores gauloises. Quant aux inscriptions peintes, l'exemple de Vindonissa est le seul exemplaire connu; il serait intéressant, évidemment, de vérifier tous les exemplaires recensés pour voir si la sauce de poisson, muria, se confirme partout.

Daniel BRENTCHALOFF: On a déjà la chance que ce ne soit pas muria hispana ou antipolitana, sinon l'amphore serait immédiatement revendiquée par les lyonnais. Je voulais ajouter que pour Nyon, il ne me semble pas que Pélichet l'ait signalée.

Daniel PAUNIER : Non, elle n'a pas été signalée.

Daniel BRENTCHALOFF : Ettlinger dit "fréquente sur nos sites"; elle parle de la

Suisse en général; on pourrait la trouver à Avenches, Augst...

Daniel PAUNIER: Tout à fait. Un des exemplaires de Nyon à pâte orangée présente un pied vraiment plat, mais plus large; c'est le même type, mais une variante, qui vient peut-être d'ailleurs.

Daniel PAUNIER: Pour le pied, je ne peux vraiment pas assurer que ce soit toujours avec un ombilic, d'abord parce qu'ils ont été très peu ramassés, ensuite parce qu'on a toutes sortes de fonds; dans ces conditions, quel est le type qui s'adapte sur cette amphore et quel est celui qui correspond aux Dressel 28 ? Il y a des vraisemblances; ce ne sont pas forcément des certitudes.

Martine SCIALLANO: Celles qui ont été retrouvées sont-elles poissées?

Daniel PAUNIER: Je ne peux absolument pas l'affirmer. Il faudrait reprendre l'examen de ces amphores; une étude est en cours par Sarah Schupbach.

Robin P.SYMONDS: A Colchester nous retrouvons également ce type d'amphore mais nous avons un problème de couleur : la pâte n'est pas claire.

Daniel BRENTCHALOFF: Les exemplaires montrés ici sont surcuits, la pâte est à la limite de la fusion; à un degré supérieur, la pâte deviendrait verte.

Robin P.SYMONDS: La pâte est-elle un peu micacée ?

Daniel BRENTCHALOFF: Non, généralement pas. On a dit des pâtes fréjusiennes qu'elles sont essentiellement argilo-calcaires avec mica non apparent à l'oeil nu; le mica doit exister à l'état microlithique. Ce qu'on voit, d'abord, sur tous les types d'amphores, c'est le sable et, également, des grains de rhyolite de couleur chocolat que l'on distingue sans loupe. Si on faisait une lame-mince sur nos exemplaires de Fréjus, on trouverait du quartz, du feldspath, du mica et de la rhyolite. La rhyolite est un des éléments déterminants pour une production fréjusienne.

Pour ce qui est de la typologie, Peacock et Williams ont fait une classe 16 dans laquelle on trouve à la fois des Dressel 9 hispaniques, l'amphore lyonnaise simili et cette amphore-là. Il y a donc trois origines différentes pour un seul type.

Bernard LIOU: Ce n'est pas la peine de parler de Peacock et Williams.

Daniel BRENTCHALOFF : Si, quand même, pour dire qu'ils signalent de la rhyolite

sur un des types de Dressel 9 similes; de la rhyolite vitrifiée.

Armand DESBAT: Trois remarques. La première sur la rhyolite. On ne peut plus en faire une caractéristique des amphores de Fréjus. C'est souvent le cas en minéralogie: on croit trouver l'élément caractéristique d'un atelier et, en cherchant bien, on s'aperçoit qu'il y a beaucoup d'autres ateliers qui ont le même. D'un point de vue distribution, il y a un fait qu'il faut signaler: l'amphore de Lenzbourg est très présente en Suisse (j'avais regardé le problème avec S.Martin-Kilcher) et l'origine gauloise, évidemment, semblait, a priori, surprenante – en tout cas l'origine rhodanienne dans la mesure où c'est un type qui est, jusqu'à présent, pratiquement inconnu à Lyon (il y a peut-être une lèvre). Il y a donc un problème de distribution: c'est assez étonnant de voir un produit qui viendrait du sud de la Gaule, par la vallée du Rhône, très représenté en Suisse et absent à Lyon.

Deuxième remarque. On a fait quelques analyses, au laboratoire, justement sur les amphores de Lenzbourg, d'Augst et de Vidy, simplement pour tester et voir s'il y avait des ressemblances avec des productions lyonnaises ou hispaniques. Pour l'instant, cela ne ressemble à rien mais, bien entendu, on n'avait pas pensé à tester avec des ateliers du sud, notamment ceux de Fréjus. On va le faire et on pourra vérifier, en tout cas, si les quatre ou cinq exemplaires de Vidy et Augst appartiennent ou

non au groupe de Fréjus.

Enfin, dernière remarque, d'ordre général. On est toujours amené à rattacher un produit aux ateliers qu'on connaît, sans savoir, d'une part, ce que l'atelier en question représente par rapport à la masse des ateliers qui ont existé, d'autre part, si cet atelier a beaucoup exporté. Prenons l'exemple des Gauloises 5; à Lyon, par exemple, les analyses (cf. A.Schmitt) ont montré qu'il y avait un petit groupe très homogène au niveau des pâtes qui ne correspond à aucun atelier de G.5 actuellement connu; si on prend les G.5 du plateau suisse, elles correspondent aux critères lyonnais. On a donc l'impression qu'il existe un gros atelier producteur de G.5 dans la vallée du Rhône, que l'on ne connaît pas, et qui n'est pas Fréjus; il ne semble pas que l'on ait, à Lyon, des G.5 de Fréjus.

Daniel BRENTCHALOFF : Avez-vous fait des comparaisons avec le groupe de Fréjus,

pour pouvoir dire que ce ne sont pas des ateliers connus ?

Armand DESBAT: Oui, il suffit de regarder les tessons. On a fait des analyses mais, souvent, cela correspond à ce petit groupe très homogène, avec des pâtes à 35% de calcaire, c'est-à-dire des pâtes qui ne ressemblent à aucune autre.

Daniel BRENTCHALOFF: A Istres, par exemple, ce sont des pâtes très calcaires, d'après ce que j'ai vu. Je n'ai pas vu de lèvre ou de col de G.5 (seulement des G.4) mais les pâtes sont très caractéristiques; M.Sciallano vous le dira. Il faut chercher.

Claude JIGAN (*)

LES VASES A GLACURE PLOMBIFERE TROUVES EN NORMANDIE : ETAT DE LA QUESTION

Les vases à glaçure plombifère n'ont pas encore donné lieu à un corpus analogue à celui de la céramique sigillée. On connaît pourtant en Gaule près d'une dizaine d'ateliers ayant travaillé cette technique. Si la faible diffusion des productions glaçurées a été maintes fois soulignée, nous en ignorons tout ou presque dans les régions situées au nord de la Loire. Conçue comme un inventaire régional, cette communication tend à combler en partie cette lacune. Notre vision ne sera forcément qu'imparfaite, l'analyse découlant d'un petit nombre de sites de consommation.

Les vases à glaçure plombifère trouvés en Normandie proviennent dans la plupart des cas de nécropoles fouillées pendant le siècle dernier. La recension a mis à contribution les principales collections publiques normandes et certains dépôts de fouilles. Mais aucune analyse physico-chimique de pâte n'a été effectuée. Cela s'explique, si l'on a à l'esprit que les vases sont très fréquemment complets et revêtent

ainsi un caractère exceptionnel pour les dépositaires.

Des investigations menées dans l'abondante littérature archéologique locale ont fourni plusieurs mentions de découvertes. Elles s'ajoutent aux sites illustrés par un ou plusieurs exemplaires. Dans certains cas, nous avons utilisé l'iconographie disponible (dessins, photos) à condition qu'elle soit exploitable (par exemple, Caudebec-lès-Elbeuf, Fig.4, n° 9-12 et Fig.5, n° 1-2). Par commodité, la présentation s'organise par département et par site, une notice succincte accompagnant chaque vase.

INVENTAIRE

Département du Calvados (14)

. Caen (Fig.1, nº1 A) - Col de gobelet à paroi fine (D. 79 mm). Glaçure verte à l'extérieur et à l'intérieur. Décor de points à la barbotine.

Provenance: Salle des Gardes II (fanum, 1980).

Dépôt : Caen, Musée de Normandie.

. Caen (Fig.1, nº1 B) - Fond de gobelet à paroi fine (D. 33 mm). Glaçure verte.

Provenance : Mairie Provisoire (1981). Dépôt : Caen, Musée de Normandie.

. Lisieux (Fig.1, n°2) - Forme basse ouverte à légère carène (H. 60 mm). Glaçure blanche. Décor au vibreur.

Provenance : Nécropole du Grand-Jardin.

Dépôt : Rouen, Musée des Antiquités, inv. CA 1127.

 Lisieux (Fig.1, nº3) - Gobelet à paroi fine (H. 76 mm). Glaçure blanche. Décor de cinq losanges de points à la barbotine.

Provenance: Nécropole du Grand-Jardin (1868). Dépôt: Rouen, Musée des Antiquités, inv. CA 896. Références: COUTIL, 1899, 68 - DELAPORTE, 1869, 7.

. Lisieux (Fig.1, nº4) - Flacon, forme Déchelette 58 (H. conservée : 70 mm). Glaçure

blanche. Décor végétal de feuilles cordiformes à tiges sinueuses et arcatures séparées par un rang de perles.

Provenance : Rue Notta (1861). Dépôt : Lisieux, Musée Municipal.

Références : CAUMONT de, 1867, 190 - DECHELETTE, 1904, 51, fig.46 - PANNIER,

1862, 11 - PANNIER, 1871, 53.

Lisieux (Fig.1, n°5) - Flacon, forme Déchelette 58 (H. 153 mm). Glaçure verte. Décor de verticales surmontées de cercles concentriques.

Provenance : Nécropole du Grand-Jardin.

Dépôt : Caen, Musée de Normandie. Référence : PANNIER, 1862, 12.

. Lisieux (Fig.1, nº6) - Flacon, forme Déchelette 60 (H. 140 mm).

Sous le col : crochets surmontant des arcatures terminées par des fleurons.

Sur la panse : fleurons à tiges sinueuses. La marque rétrograde ANNIO est reproduite à l'échelle 1/1. Ce vase porte encore des traces de peinture blanche.

Provenance: Nécropole du Grand-Jardin (1861).

Dépôt : Rouen, Musée des Antiquités, inv. CA 911.

Références: CAUMONT de, 1867, 189 - DECHELETTE, 1904, 55, fig.54 - PANNIER, 1862, 15.

Lisieux (Fig.1, nº7) - Flacon, forme Déchelette 60 (H. 129 mm). Glaçure jaune.
 Larges feuilles et fleurs à tiges en zig-zag s'attachant à un cercle.

Provenance: Nécropole du Grand-Jardin (1861).

Dépôt : Caen, Musée de Normandie.

Références : CAUMONT de, 1867, 188 - DECHELETTE, 1904, 56, fig.55 - PANNIER, 1862, 14.

Lisieux (Fig.1, n°8) - Flacon, forme Déchelette 60 (d'après DELAPORTE, 1862
 - échelle 1/2). Couleur de la glaçure inconnue. Sous le col : rang de perles.

Sur la panse : arcatures terminées par des fleurons. Gland entre chaque arcature.

Provenance: Nécropole du Grand-Jardin.

Dépôt : Vase déposé au Musée de Sèvres au XIXe siècle.

Référence: DELAPORTE, 1869, 9.

Lisieux (Fig.1, n°9) - Flacon, forme Déchelette 60 (d'après MOIDREY de, s.d.)
 (H. 142 mm). Glaçure blanche. Feuilles nervurées à tiges sinueuses et feuilles de type cordiforme séparées par des perles.

Provenance: Nécropole du Grand-Jardin (1868).

Dépôt : inconnu.

Lisieux (Fig.1, nº10) - Flacon, forme Déchelette 60 (d'après MOIDREY de, s.d.) (H. 120 mm). Couleur de la glaçure inconnue. Feuilles nervurées surmontant une rangée de feuilles cordiformes.

Provenance: Nécropole du Grand-Jardin (1866).

Dépôt : inconnu.

Référence: PANNIER, 1867, 28, nº11.

Département de l'Eure (27)

 Brionne (Fig.2, n°1) - Flacon, forme Déchelette 60 (H. 150 mm). Glaçure jaunevert. Décor en épingles à cheveux.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Rouen, Musée des Antiquités, inv. 4677.

• Brionne (Fig.2, n°2) - Flacon, forme Déchelette 60 (H. 125 mm). Glaçure blanche. Trois poinçons : feuille à cinq pétales, personnage drapé (vu de dos ?) et chien courant à gauche.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 4327. Référence : COUTIL, 1917, 180, fig.52, nº1.

Brionne (Fig.2, n°3) - Flacon, forme Déchelette 60 (H. conservée : 85 mm). Glaçure jaune-vert. Végétal à cinq feuilles et oiseau tourné à droite. Décor répété quatre fois.

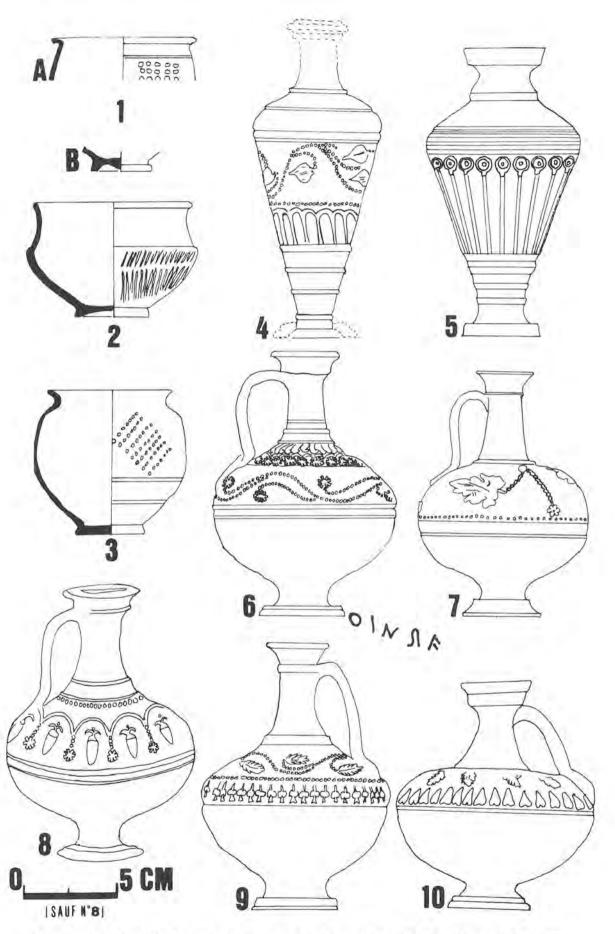


Figure 1 - Vases à glaçure plombifère de Caen (n°1) et de Lisieux (n°2 à 10).

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Bernay, Musée Municipal, inv.43.

Référence: COUTIL, 1917, 181.

 Brionne (Fig.2, n°4) - Flacon, forme Déchelette 60 (H. conservée : 98 mm). Glaçure jaune-vert. Deux poinçons : équidé et coq se faisant face.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 4340. Référence : COUTIL, 1917, 180, fig.52, n°2.

Brionne (Fig.2, n°5) - Flacon, forme Déchelette 60 (H.: 118 mm). Glaçure jaune-vert. Décor mal moulé et difficilement interprétable. Au registre supérieur : poinçons illisibles. Au registre inférieur : deux quadrupèdes opposés; feuille. Rang de perles séparant les deux registres.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 4297.

Brionne (Fig.3, n°1) - Deux fragments jointifs de flacon, forme Déchelette 60. Glaçure blanche. Au registre supérieur : feuilles cordiformes encadrant un gland surmonté d'une fleur. Au registre inférieur : motifs bifoliés imbriqués. Rang de perles séparant les deux registres.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets. Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 4342 et 4343

Brionne (Fig.3, n°2) - Vase à une anse, en forme de pomme de pin (H.: 87 mm).
 Glaçure jaune.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Rouen, Musée des Antiquités, inv. 1248.

Références: COUTIL, 1899, 59 - COUTIL, 1917, 181-182, fig.52, nº3.

. Brionne (Fig. 3, n° 3) - Figurine féminine (H. conservée : 85 mm). Glaçure blanche.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 4352.

Référence: COUTIL, 1899, 55, pl. XIV, n°2.

 Brionne (Fig.3, n°4) - Figurine, lion couché (H.: 60 mm; L.: 83 mm). Glaçure jaunevert.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 4350.

Références: COUTIL, 1899, pl. XVI, nº1 - COUTIL, 1917, 178, fig.51, nº11.

 Brionne (Fig.3, n°5) - Figurine, sanglier couché (H.: 58 mm; L.: 90 mm). Glaçure jaune-vert.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 4349.

Références: COUTIL, 1899, 66, Pl. XVI, n°3 - COUTIL, 1917, 178, fig.51, n°4.

Brionne (Fig.3, n°6) - Figurine, bélier couché (H.: 95 mm; L.: 80 mm). Glaçure jaune-vert.

Provenance : Nécropole du Hameau des Caillouets.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 4348.

Références: COUTIL, 1899, Pl. XVI, n°2 - COUTIL, 1917, 178, fig.51, n°9.

• Cahaignes (Fig. 3, n°7) - Gobelet, forme Déchelette 57 (H.: 107 mm). Glaçure jaune-vert. Au registre supérieur : motif végétal répétitif. Au registre inférieur : arcatures terminées soit par un végétal stylisé, soit par une fleur surmontant le motif du registre supérieur. Feuille cordiforme à longue tige entre chaque arcature.

Provenance : Sépulture, au lieu-dit "La Remise".

Dépôt : Evreux : Musée de L'Evêché, inv. 5577.

Référence: COUTIL, 1913, 4 - 5.

. Evreux (Fig.3, nº8) - Gobelet (H.: 51 mm). Glaçure marron. Décor d'écailles.

Provenance: Nécropole du Clos-au-Duc.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 86.75.

. Evreux (Fig.3, nº9) - Flacon, forme Déchelette 60 (H.: 140 mm). Glaçure jaune-vert.

Strigiles et fleurs en alternance, sur deux rangs. Deux rangées de perles limitant le décor.

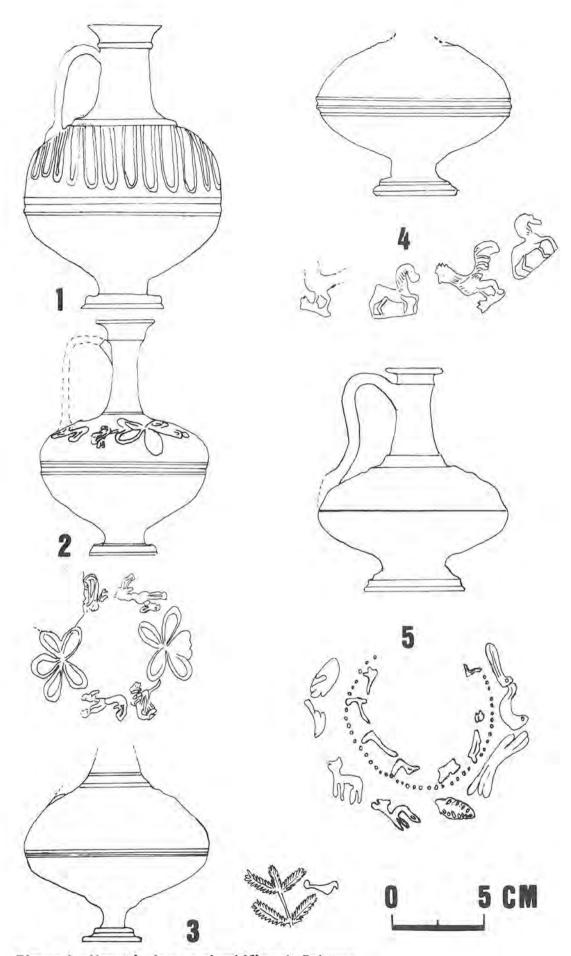


Figure 2 - Vases à glaçure plombifère de Brionne.

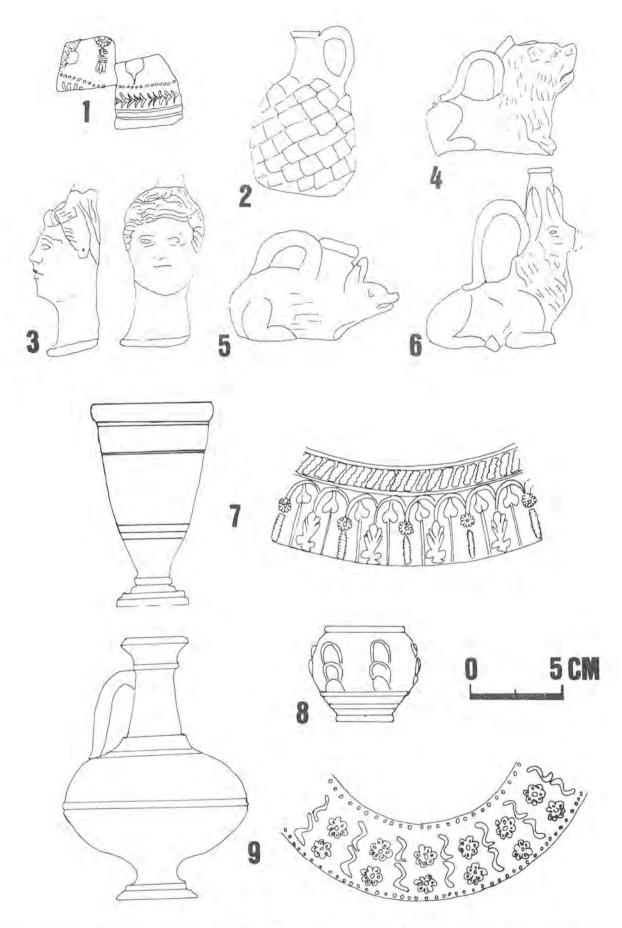


Figure 3 - Vases à glaçure plombifère de Brionne (n°1 à 6), de Cahaignes (n°7) et d'Evreux (n°8 et 9).

Provenance : Nécropole du Clos-au-Duc.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 86.89.

. Evreux (Fig.4, nº1) - Flacon, forme Déchelette 60 (H. conservée : 92 mm). Sans glaçure. Sous le col : rang de perles. Sur la panse : feuilles nervurées à tiges sinueuses et motif trifolié.

Provenance : Nécropole du Clos-au-Duc.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché.

. Evreux (Fig.4, n°2) - Skyphos, forme Déchelette 11 (H. conservée : 77 mm). Sans glaçure. Cinq rangs de perles, trois au-dessus de motifs bifoliés imbriqués et deux au-dessous. Arcatures à la base.

Provenance: Nécropole du Clos-au-Duc.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 60.50.

. Évreux (Fig.4, n°3) - Rebord d'une forme ouverte (D. : 240 mm). Glaçure jaunevert. Décor d'arcatures.

Provenance: Théatre.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 5733.

 Evreux (Fig.4, n°4) - Rebord d'une forme ouverte. Glaçure jaune-vert à l'extérieur et à l'intérieur. Décor semblable au n°2 de la fig.4.

Provenance: Evreux, sans autre précision.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché.

 Evreux (Fig.4, n°5) - Rebord d'une forme ouverte. Glaçure jaune-vert à l'extérieur et à l'intérieur. Décor de godrons.

Provenance: Evreux, sans autre précision.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché.

Evreux (Fig.4, n°6) - Figurine, singe assis tenant une boule (d'après COUTIL, 1921).
 Glaçure verte.

Provenance: "1883, près de Saint-Aquilin, le long de la voie de Rouen à Chartres".

Dépôt : inconnu. Figurine a fait partie de la collection Lamiray.

Référence: COUTIL, 1921, 76, fig.30.

. Muids (Fig.4, n°7) - Rebord d'une forme ouverte. Glaçure blanche. Deux fragments non jointifs. Motifs bifoliés imbriqués et arcatures séparés par des perles.

Provenance: Muids, sans autre précision.

Dépôt : Evreux, Musée de l'Evêché, inv. 68.1.1600 et 68.1.1601.

Département de la Seine-Maritime (76)

. Bolbec (Fig.4, n°8) - Encrier (H. 60 mm; D.: 75 mm). Glaçure verte.

Provenance : Nécropole du bois de Saint-Martin-du-Vivier.

Dépôt : Rouen, Musée des Antiquités, inv. CA 838.

Références: COUTIL, 1899, 68-69 - SENNEQUIER, 1975, 62, nº404.

 Caudebec-lès-Elbeuf (Fig.4, n°9) - Flacon, forme Déchelette 60 (d'après DROUET, 1887). (H.: 160 mm). Glaçure verte. Feuilles nervurées, la pointe en bas.

Provenance: Nécropole,

Dépôt : inconnu.

Références: COUTIL, 1899, 69 - DROUET, 1887, 84, fig.79.

 Caudebec-lès-Elbeuf (Fig.4, nº10) - Flacon, forme Déchelette 60 (d'après DROUET, 1887). (H.: 200 mm). Glaçure verte. Arcatures terminées par des feuilles nervurées, la pointe en bas, et surmontant des motifs bifoliés imbriqués.

Provenance: Nécropole.

Dépôt : inconnu.

Références: COUTIL, 1899, 69 - DROUET, 1887, 84, fig.78.

Caudebec-lès-Elbeuf (Fig.4, n°11) - Flacon, forme Déchelette 58 (d'après DROUET, 1887). (H.: 150 mm). Glaçure jaune. Au registre supérieur : longues feuilles. Au registre inférieur : arcatures.

Provenance : Nécropole.

Dépôt : inconnu.

Références: COUTIL, 1899, 69 - DROUET, 1887, 84, fig. 85.

Caudebec-lès-Elbeuf (Fig.4, n°12) - Entonnoir (d'après DROUET, 1887). (H.: 100 mm). Glaçure jaune. Arcatures se terminant en alternance soit par de longues feuilles, soit par des fleurs.

Provenance : Nécropole.

Dépôt : inconnu.

Références: COUTIL, 1899, 69 - DROUET, 1887, 84, fig.84.

• Caudebec-lès-Elbeuf (Fig.5, n°1) - Vase à une anse, représentant une tête d'homme (d'après DROUET, 1887). (H.: 100 mm). Glaçure jaune.

Provenance: Nécropole.

Dépôt : inconnu.

Références: COUTIL, 1899, 59 - DROUET, 1887, 84, fig.83.

 Caudebec-lès-Elbeuf (Fig.5, n°2) - Figurine, sanglier couché (d'après DROUET, 1887). (L.: 100 mm). Glaçure verte.

Provenance: Nécropole.

Dépôt : inconnu.

Références: COUTIL, 1899, 66 - DROUET, 1887, 68, fig. 36.

. Harfleur (Fig.5, n°3) - Flacon, forme Déchelette 60 (H.: 175 mm). Sans glaçure. Deux motifs végétaux : l'un à sept pétales, l'autre à feuilles cordiformes et tiges courbes.

Provenance: Nécropole du Mont-Cabert, sépulture XXX G, 12.

Dépôt : Harfleur, Musée du Prieuré.

• Harfleur (Fig.5, n°4) - Flacon, forme Déchelette 60 (H. conservée : 83 mm). Sans glaçure. Lapin courant à droite, motif limité par deux baguettes et deux arcs de cercles. Au-dessus : rang de perles.

Provenance: Nécropole du Mont-Cabert, sépulture XXVII, Z.

Dépôt : Harfleur, Musée du Prieuré.

Harfleur (Fig.5, n°5) - Flacon, forme Déchelette 60 (H.: 136 mm). Sans glaçure.
 Sous le col: rang d'oves. Sur la panse: arcatures terminées par des fleurs.

Provenance: Nécropole du Mont-Cabert, sépulture XXXI, A3.

Dépôt : Harfleur, Musée du Prieuré.

Harfleur (Fig.5, n°6) - Flacon, forme Déchelette 60 (H.: 143 mm). Sans glaçure.
 Décor composé de feuilles à tiges courbes, au-dessus d'un rang de perles.

Provenance: Nécropole du Mont-Cabert, sépulture XXXVII, Y.

Dépôt : Harfleur, Musée du Prieuré.

. Harfleur (Fig.6, n°1) - Flacon, forme Déchelette 62 (H.: 165 mm). Sans glaçure. Godrons et bâtonnets cordés au-dessus d'un rang de perles. En-dessous, cercles pointés disposés irrégulièrement, sous chaque cercle un triangle et entre chaque triangle un cercle pointé.

Provenance : Nécropole du Mont-Cabert, sépulture 26 G.

Dépôt : Harfleur, Musée du Prieuré.

Référence : LACHASTRE, 1974, 95, pl. XLIII.

Lillebonne (Fig.6, n°2) - Flacon, forme Déchelette 62 (H.: 142 mm). Glaçure verte. Décor mal marqué: feuilles cordiformes séparées d'arcs de cercles par des perles.

Provenance: Nécropole du Câtillon, Mesnil-sous-Lillebonne (1868).

Référence: SENNEQUIER, 1975, 107, nº528.

Lillebonne (Fig.6, n°3) - Lampe en forme de pied chaussé d'une sandale (d'après SENNEQUIER, 1975). (H. : 60 mm; L. : 108 mm). Glaçure jaune.

Provenance: Nécropole du Câtillon, Mesnil-sous-Lillebonne (1867).

Dépôt : Collection particulière.

Références: ROESSLER, 1868, 10, nº6 - SENNEQUIER, 1975, 107, nº531.

Lillebonne (Fig.6, nº4) - Figurine, bélier couché (d'après SENNEQUIER, 1975).
 (H.: 103 mm; L.: 75 mm). Glaçure ocre.

Provenance: Nécropole du Câtillon, Mesnil-sous-Lillebonne (1867).

Dépôt : Collection particulière.

Références: ROESSLER, 1868, 10, n°1 - SENNEQUIER, 1975, 107, n°529.

Lillebonne (Fig.6, n°5) - Figurine, sanglier couché (d'après SENNEQUIER, 1975).
 (H.: 52 mm; L.: 96 mm). Glaçure ocre.



Figure 4 - Vases à glaçure plombifère d'Evreux (n°1 à 6), de Muids (n°7), de Bolbec (n°8) et de Caudebec-lès-Elbeuf (n°9 à 12).

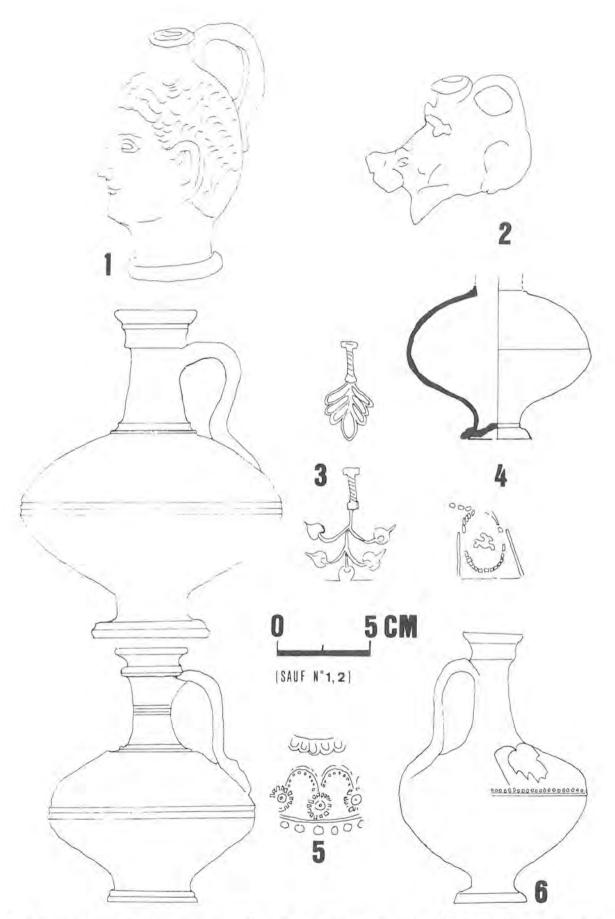


Figure 5 – Vases à glaçure plombifère de Caudebec-lès-Elbeuf (n°1 et 2) et d'Harfleur (n°3 à 6).

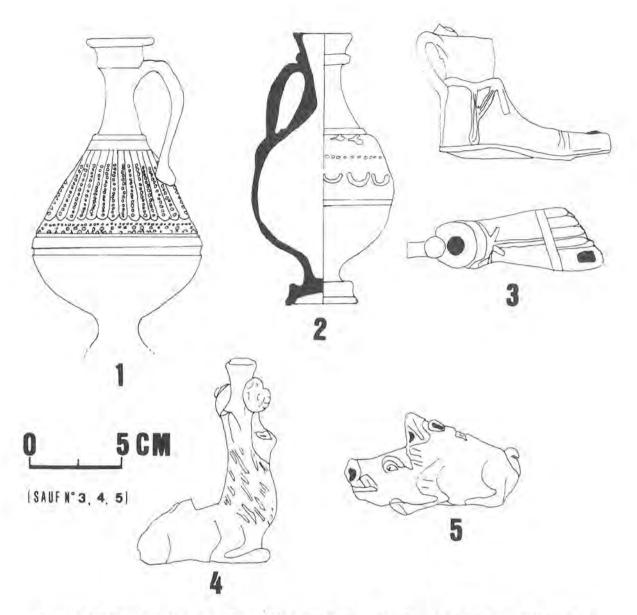


Figure 6 - Vases à glaçure plombifère d'Harfleur (n°1) et de Lillebonne (n°2 à 5).

Provenance: Nécropole du Câtillon, Mesnil-sous-Lillebonne (1867).

Dépôt : Collection particulière.

Références: ROESSLER, 1868, 10, nº3 - SENNEQUIER, 1975, 107, nº530.

MENTIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Département du Calvados (14)

 Baron-sur-Odon - Lors de la fouille du fanum celto-romain au lieu-dit "Le Mesnilde-Baron", découverte de fragments à glaçure plombifère.
 Référence: PESNELLE, 1978, 3.

Département de l'Eure (27)

 Brionne - La nécropole du Hameau des Caillouets a également livré "une tête monstrueuse", à glaçure verte. Il s'agit apparemment d'une figurine modelée et non moulée.

Référence: COUTIL, 1899, 57, pl. XV, fig.2.

 Evreux - "1896 - haut de la rue de Paris près de l'entrée de la rue Alline : lampe en terre blanche émaillée en jaune foncé et représentant un petit sanglier avec la tête relevée".

Références: COUTIL, 1899, 59 - COUTIL, 1921, 71 - DORANLO, 1930, 11 MATHIERE, 1925, 55.

. Plessis-Sainte-Opportune (Le) - Au camp de Tiron (Mai 1897 ou 1898), découverte d'un flacon de forme Déchelette 61 (H. : 83 mm), à décor végétal. Glaçure jaune-vert.

Référence: COUTIL, 1899, 52, fig.12.

- Saint-Aubin-sur-Gaillon Lors de la fouille du fanum (1910-1911), "un fragment de vase moulé à vernis plombaginé, orné de zones de hachures en relief" fut découvert. Référence: POULAIN, 1915, 55.
- . Thibouville D'après Coutil, un collectionneur possédait des vases glaçurés. La provenance est vraisemblablement locale.

Référence: COUTIL, 1899, 69.

Département de la Manche (50)

Coutances - En 1878, en creusant la tranchée du chemin de fer à proximité de la Butte de la Criquette: "vase en terre très bien cuite ressemblant à du grès tendre enduit au plomb". (H.: 70 mm; D.: 280 mm). Vase contenant 70 monnaies (Tibère, Claude, Néron et Hadrien).

Référence: LE PESANT, 1963, 26-27.

Département de la Seine-Maritime (76)

Caudebec-lès-Elbeuf - Fouille de la nécropole : "La même ville a donné d'autres figurines, dont un à deux masques opposés, un petit sanglier (lampe) et un lion émaillés".

Références: COUTIL, 1899, 66 - DORANLO, 1930, 17 - MAZARD, 1879, 419, fig.9.

. Harfleur - Fouille de la Tour du Dragon, trois fragments glaçurés, dont un à décor digité en relief.

Référence: LACHASTRE, 1974, 148.

. Lillebonne - Fouille du Mesnil-sous-Lillebonne (?), un oiseau à glaçure verte.

Référence: COUTIL, 1899, 70.

- . Neufchâtel-en-Bray Au musée sans qu'il soit précisé si la lampe fut trouvée à Neufchâtel-en-Bray, dans sa région ou s'il s'agit d'une acquisition : "SVRILLI, lettres en relief; lampe en terre jaunâtre avec traces de couverte jaune, ornée d'un personnage agenouillé et tenant dans la main droite, un objet analogue à un flambeau". Référence : DORANLO, 1926, 80, n°11.
- Rouen Rue des Fossés Louis VIII, "... Les terres environnantes d'ailleurs étaient remplies de fragments de tuiles à rebords et de détritus de poteries rouges, grises ou couvertes d'une glaçure très fine, de couleur bronzée d'un éclat assez vif...".

 Référence : POTTIER, 1851, 190.

Rouen - En 1861, découverte d'un vase en forme de pin.

Références: COUTIL, 1899, 59 - COUTIL, 1917, 182.

 Vatteville-la-Rue - Au lieu-dit "Les Landes", en forêt de Brotonne, nécropole -(ler-Ille siècles): vase globulaire glaçuré.

Référence: VAROQUEAUX, 1982, 306.

COMMENTAIRES

Les sites

La place des nécropoles est prépondérante dans l'échantillon, soit 89,40 % (Lisieux, Brionne, Cahaignes, Evreux, Bolbec, Caudebec-lès-Elbeuf, Harfleur et Lillebonne, cf. Fig.7). Les habitats n'ont livré, pour leur part, qu'un petit nombre

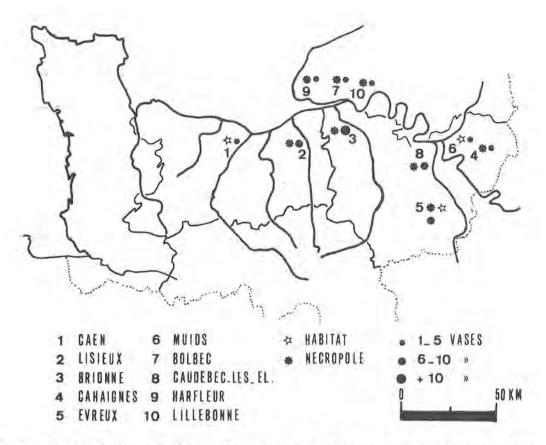


Figure 7 - Carte des principaux sites : types de sites et nombre d'exemplaires.

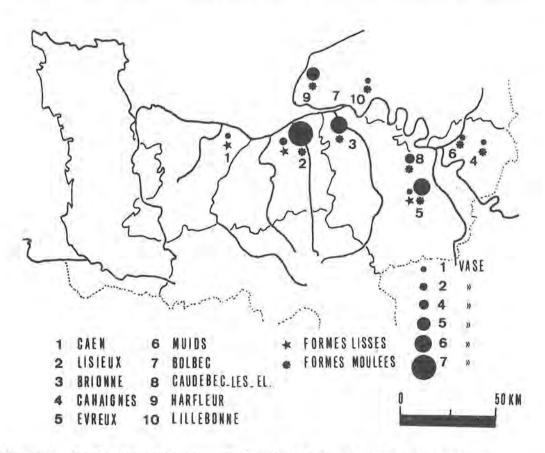


Figure 8 - Carte des principaux sites : formes lisses et formes moulées.

d'exemplaires, soit 10,60 % (Caen, Evreux et Muids). Le cas de Rouen, ne figurant pas dans la carte de répartition, nécessite une brève remarque. Son absence tient essentiellement au fait que les niveaux les plus anciens ne peuvent être toujours fouillés, la stratigraphie atteignant cependant plusieurs mêtres d'épaisseur. La bibliographie a donné malgré tout deux mentions de trouvailles anciennes, dont une localisée rue des Fossés Louis VIII.

La forte représentation des nécropoles n'a qu'une seule cause : l'activité archéologique au XIXe siècle. Pour les antiquaires, les fouilles de sites funéraires donnaient l'assurance de trouver des objets et des céramiques en bon état de conservation. C'est ainsi qu'étaient enrichis les cabinets d'antiquités. A ce titre, ces fouilles en Haute-Normandie relevèrent d'un véritable acharnement. Seule la nécropole de Harfleur (Mont-Cabert) a été fouillée récemment.

Les formes

Les formes moulées (68,10 %) sont de loin les plus nombreuses, alors que l'on compte seulement 8,50 % de formes lisses (cf. Fig.8). Les figurines totalisent 19,15 % de l'échantillon, les formes plus rares (encrier, lampe) ne représentant que 4,25 % des découvertes (cf. Fig.9).

Le nombre de sites de consommation n'influe pas sur la fréquence de certaines formes (par exemple, Déchelette 60, 61 et 62). En Grande-Bretagne (34 sites) (1) comme en Normandie, les formes fermées moulées sont majoritairement représentées. On remarquera également que les figurines animales sont peu fréquentes en Grande-Bretagne et en Normandie (sept exemplaires).

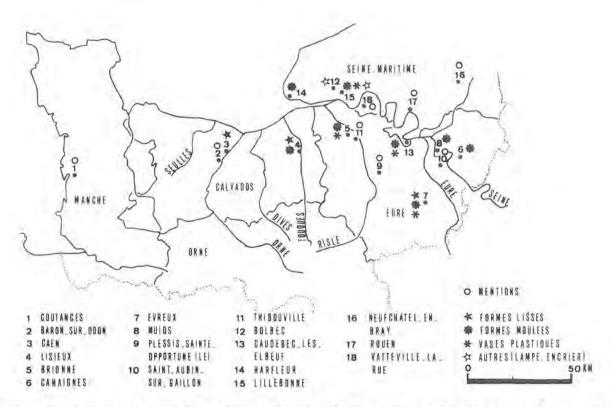


Figure 9 - Carte des principaux sites : formes lisses, formes moulées, vases plastíques et autres (lampe, encrier).

Le décor

Le décor des formes moulées met en évidence la variété des motifs végétaux (Lisieux, Cahaignes, Evreux, Caudebec-lès-Elbeuf, Harfleur et Lillebonne). Les

animaux seuls ou combinés avec d'autres motifs, surtout des végétaux, n'apparaissent que dans quatre cas (Brionne, Fig.2, n° 2-5 et Harfleur, Fig.5, n°4).

Les ateliers

Nos attributions sont hypothétiques, les ateliers de Saint-Rémy-en-Rollat et de Vichy prédominent sans qu'il soit possible d'attribuer un décor plus à l'un qu'à l'autre, tant les influences ont été importantes, nous semble-t-il. Ces comparaisons, nous en avons conscience, ne reflètent qu'un certain stade de la recherche. Elles seront très certainement remises en cause à la parution de nouvelles publications. Coupée des résultats d'analyses de pâte, une étude comparative de décors perd souvent beaucoup en fiabilité. Quelques exemples ont été choisis pour illustrer notre propos:

Les représentations végétales composées de longues tiges terminées par des feuilles (Lisieux, Fig.1, n°4, 6, 7 et 9) répondent plus à l'esprit décoratif de l'atelier de Saint-

Rémy-en-Rollat (2) qu'à celui de Vichy (3).

Les animaux (Brionne, Fig. 2, n°2-5 et Harfleur, Fig.5, n°4) sont communs à l'atelier de Vichy (4) et à celui de Saint-Rémy-en-Rollat (5). Tous les exemples normands figurent sur la forme Déchelette 60, alors qu'à Vichy et à Saint-Rémy-en-Rollat il s'agit de la forme 62. On compte cinq poinçons différents en Normandie et cinq en Grande-Bretagne (6).

Le motif bifolié (Brionne, Fig.3, n°1 - Evreux, Fig.4, n°2 et 4 - Muids, Fig.4, n°7 - Caudebec-lès-Elbeuf, Fig.4, n°10) apparaît dans la production de Vichy (7) et dans

celle de Saint-Rémy-en-Rollat (8).

Le poinçon en forme de strigile (Evreux, Fig.4, n°2 et 4) figure sur la gourde trouvée à Saint-Léomer (Vienne). Elle est attribuée à Saint-Rémy-en-Rollat (9). On trouve

ce poinçon aussi à Vichy (10).

La lampe de Lillebonne (Fig.6, n°3), en forme de pied chaussé d'une sandale, n'a pas de cloutage. Son laçage est semblable à celui de la lampe trouvée à Mèze. L'atelier de Vichy a produit des lampes de ce type (11). On connaît des exemplaires en céramique métallescente à Augst (12), en sigillée à Mèze (13) et à Narbonne (14), en céramique commune à Saint-Pierre-du-Lac (15). La lampe de Lillebonne est la seule à posséder une anse et à représenter un pied gauche. La Normandie a également livré une lampe en sigillée de ce type, à Rouen, en 1865, avec sous la semelle le nom du potier SATTO, tracé à la barbotine (16).

La marque ANNIO (Fig.1, nº6)

Les marques sur vases à glaçure plombifère sont rarissimes : on peut en dresser la liste suivante : OINNA, Lisieux (17); AN (Saintes (18); FE ANNIUS.T, Avenches (19); DOIISA.S, Cirencester (20).

Etablir un rapprochement entre les trois premières marques serait peut-être hasardeux. Il convient seulement de noter que le phénomène de l'estampillage des vases à glaçure plombifère existe bien, même s'il se manifeste par de très rares cas.

Datation

Nous daterons certains des vases trouvés en Normandie du ler siècle; quelques éléments militent en faveur de cette datation :

Le col de gobelet (Fig.1, n°1A) et le gobelet (Fig.1, n°3) décorés à la barbotine peuvent être rapprochés de ceux de Lyon (La Solitude) datés de l'époque augustéenne (21). Le même décor est présent sur des gobelets trouvés au Pays de Galles, à Usk, et attribués aux ateliers de la Gaule Centrale (22).

 La forme Déchelette 57 (Fig.3, nº7) a été trouvée associée à des fibules, dont une d'un type courant au ler siècle.

La forme Déchelette 62 (Fig.6, n°1) était associée à une estampille sur céramique sigillée de l'atelier de La Graufesenque (OF.PRIMI, 40-80).

La Normandie est d'ores et déjà à considérer sous un jour nouveau. La Grande-Bretagne mise à part, nous avons là plusieurs nouvelles localisations de découvertes, toutes situées dans le nord-ouest de l'Empire. On pourra toutefois regretter que les documents soient issus de fouilles anciennes, mais ces vases inédits (Caen, Harfleur...) ou méconnus méritaient d'être mis en évidence. Il va sans dire que cette étude préliminaire n'engage en rien une recherche plus approfondie qui s'impose maintenant pour le nord-ouest de l'Empire (Bretagne, Picardie). Des ressources parfois insoupçonnées sont à exploiter (musées, dépôts de fouilles, bibliographie régionale, collections privées). Pour l'heure, cette contribution comporte encore beaucoup d'incertitudes, notamment les attributions aux ateliers. Cet aspect de la question est de loin celui qui laisse le plus de regrets.

Cette enquête doit beaucoup à l'aide et à la compréhension de Madame Aubé, Conservateur du Musée Municipal de Bernay, Madame Dominique Cliquet, Conservateur au Musée de l'Evêché à Evreux, Monsieur Lachastre, Conservateur du Musée du Prieuré à Harfleur, Florence Flavigny et Geneviève Sennequier, Conservateurs au Musée des Antiquités de Rouen, Patrick Halbout, Archéologue Départemental de la Seine-Maritime et Claude Paublan, Centre Archéologique de Normandie.



NOTES

- K. GREENE, "Mould-decorated Central Gaulish glazed ware in Britain", BAR British Series, 57, 1978, p. 31-60. K. GREENE, The Pre-Flavian Fine Ware. Report on the Excavations at Usk 1965-1976, 1979, Cardiff, p. 86-105.
- H. VERTET, "Les glaçures plombifères gallo-romaines du Centre de la Gaule" dans Revue Archéologique Sites, (2) nº 34, 1979, p. 53,
- J. CORROCHER, "La céramique à glaçure plombifère de Vichy (Allier)", dans Revue Archéologique du Centre, (3) Tome XXII, Mars 1983, p. 35, fig. 4.
- J. CORROCHER, op. cit., pl. XII, nº 2, pl. XIII et pl. XIV, nº 1. H. VERTET, op. cit., p. 68, nº 1. (4)
- (5)
- K. GREENE, Mould-decorated..., op. cit., p. 53. (6)
- J. CORROCHER, op. cit., pl. VIII, no 1, 3, 13, pl. X, no 5 et pl. XI, no 6. (7)
- H. VERTET, op. cit., p. 54-55. (8)
- M.-R. et M. AUCHER, S. et E. de LAVERGNE, "Tête de Méduse sur flanc de gourde de Saint-Rémy-en-Rollat", dans Revue (9) Archéologique du Centre, Tome XVI, nº 1-2, 1978, p. 58.
- J. CORROCHER, op. cit., pl. IX, nº 5. (10)
- J. CORROCHER, op. cit., p. 37. (11)
- Archéologique R. STEIGER, "Céramique métallisée avec décor estampé trouvée à Raurica Augusta", dans Revue (12)l'Est, Tome XXVIII, nº 1-2, 1977, p. 148 et 151.
- D. ROUQUETTE, "Une curieuse lampe en terre sigillée", Revue Archéologique du Centre, Tome VIII, nº 3, 1969, p. 239-243. D. ROUQUETTE, "Une nouvelle lampe en forme de pied", dans Revue Archéologique du Centre, Tome XI, nº 12. (14)
- 1972, p. 172174.

 X. DELESTRE, "Contribution à l'étude des lampes antiques en forme de pied", dans Revue Archéologique du Centre, Tome XVIII, n° 3-4, 1979, p. 175-176.

 Tome XVIII n° 3-4, 1979, p. 175-176.
- R. DORANLO, "Vases sigillés gallo-romains inédits trouvés en Normandie", dans Bulletin de la Société Normande d'Etudes
- Préhistoriques, Tome XXV, années 1922-24, 1926, p. 81, nº 3.

 [17] J. DECHELETTE, Les vases céramiques ornés de la Gaule Romaine (Narbonnaise, Aquitaine, et Lyonnaise), Paris, 1904, p. 56, n° 10. J. DECHELETTE, op. cit., p. 56, n° 10.
- (18)
- K, GREENE, "Mould-decorated Central Gaulish glazed ware in Britain", B.A.R. British Series, 57, 1978, p. 39. (19)
- (20)
- K. GREENE, op. cit., p. 35 et pl. 3.2B.

 A. DESBAT, "Céramiques romaines à glaçure plombifère des fouilles de Lyon (Hauts-de-Saint-Just, Rue des Farges, La (21) Solitude)", dans Figlina, nº 7, 1986, pl. 8, nº 1-2.
- K. GREENE, The pre-Flavian Fine Wares. Report on the exacavations at Usk 1965-1976, Cardiff, 1979, p. 102 par exemple.

BIBLIOGRAPHIE

Caumont de, 1867. - A. DE CAUMONT, Statistique monumentale du Calvados - Arrondissement de Lisieux, Tome III, Caen-Paris, 1867 (réédition 1978), p. 188-190.

Coutil, 1899. - L. COUTIL, Les figurines en terre cuite des Eburovices, Véliocasses et Lexovii. Etude générale sur les Vénus à gaine de la Gaule Romaine, Evreux, 1899. Ch. HERISSEY, 80 p. et XVII pl.

Coutil, 1913. - L. COUTIL, Découvertes archéologiques dans le département de l'Eure, Evreux, 1913, p. 4-5.

Coutil, 1917. – L. COUTIL, Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne – Arrondissement de Bernay, Tome III, Evreux, 1917, Ch. HERISSEY, p. 171–188.

Coutil, 1921. – L. COUTIL, Département de l'Eure. Archéologie gauloise, gallo-romaine, franque et carolingienne – Arrondissement d'Evreux, Tome IV, Evreux, 1921, p. 71–77.

Déchelette, 1904. - J. DECHELETTE, Les vases céramiques omés de la Gaule Romaine (Narbonnaise, Aquitaine et Lyonnaise), tome I, Paris, 1904, A. PICARD, 305 p. et XVI pl.

Delaporte, 1869. - A. DELAPORTE, "Nouvelles découvertes d'antiquités gallo-romaines dans le Grand-Jardin situé rue Saint-Jacques de Lisieux", dans Bulletin Monumental, 1869, p. 3-15.

Doranlo, 1926. - R. DORANLO, "Vases sigillés gallo-romains inédits trouvés en Normandie", dans Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques, Tome XXV, années 1922-24, 1926, p. 58-81.

Doranio, 1930. – R. DORANLO, "Statuette de Vénus Anadyomène trouvée dans les fouilles d'un mégalithe à Beuville (Calvados). Prétendus ateliers céramiques gallo-romains de la lle Lyonnaise", dans Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, Tome XXXVIII, années 1928-29, 1930, p. 1-36.

Drouet, 1887. - J. DROUET, Recherches sur Uggate, dans Notices historiques et statistiques sur les communes des environs d'Elbeuf - VI : Caudebec-lès-Elbeuf par H. Saint-Denis. Elbeuf, 1887, 698 p.

Lachastre, 1974. - M.-F. LACHASTRE, Découvertes gallo-romaines sur le site du Mont-Cabert Harfleur-CARACOTINUM, Mémoire de maîtrise, Rouen, 1974, p. 95-98, p. 148 et pl. XLIII-XLIV.

Le Pesant, 1963. - M. LE PESANT, "Les origines antiques de Coutances", dans Revue du Département de la Manche, Tome 5, Fasc. 17, Janvier 1963, p. 26-27.

Mathière, 1925. - J. MATHIERE, La civitas des Aulerci Eburovices à l'époque gallo-romaine, Evreux, 1925, 355 p.

Mazard, 1879. – H. MAZARD, "De la connaissance par les anciens des glaçures plombifères et Relevé des terres cuites antiques revêtues de glaçure plombifère existant dans les divers musées et collections", Le Musée Archéologique, Volume 11, 5e livraison, Paris, 1879, p. 373-449.

Moidrey de, s.d. - BARON DE MOIDREY, Iconographie inédite (nécropole du Grand-Jardin, Lisieux) communiquée par Claude LEMAITRE DE LISIEUX.

Pannier, 1862, - A. PANNIER, "Notice sur les antiquités romaines découvertes à Lisieux en 1861", dans Bulletin Monumental, 1862, p. 3-20.

Pannier, 1867.- A. PANNIER, "Mémoires sur les sépultures gallo-romaines découvertes à Lisieux dans le Grand-Jardin en Février, Avril et Mai 1866", dans Bulletin Monumental, 1867, p. 3-33.

Pannier, 1871.- A. PANNIER, "Histoire des découvertes de poteries romaines de Lisieux", Congrès Archéologique de France, 37e session (Lisieux, 1870), 1871, p. 48-59.

Pesnelle, 1978.- F. PESNELLE, Epoque gallo-romaine. Répertoire des statues et statuettes de divinités trouvées dans les départements normands du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime, Mémoire de Maîtrise, Caen, 1978, Tome 2, p. 3.

Pottier, 1851.- A. POTTIER, Chronique, dans Revue de Rouen, 1851, p. 190.

Poulain, 1913.- L. POULAIN, "Les fana ou temples gallo-romains de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure)", Bulletin de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques, Tome XXI, 1913, p. 48-82.

Roessier, 1868.- Ch. ROESSLER, Exploration des sépultures gallo-romaines du Mesnil-sous-Lillebonne en Mai, Juillet et Octobre 1867, Caen (A. MASSIF) - Rouen (A.LEBRUMENT), 1868, 22 p. et fig.

Sennequier, 1975.- G. SENNEQUIER, L'abbé COCHET archéologue dans La Normandie Souterraine. Musée Départemental des Antiquités, Rouen, 1975, Fasc. II, p. 62 et p. 107-108.

Varoqueaux, 1982.- C. VAROQUEAUX, Informations archéologiques, Circonscription de Haute-Normandie, dans Gallia, Tome 40. Fasc. 2, 1982, p. 306.

DISCUSSION

Président de séance : B. LIOU

Robin P. SYMONDS: Tu ne dois pas savoir que nous faisons, en ce moment, des analyses chimiques sur nos tessons trouvés à Colchester. Bien sûr, nous en avons moins que vous. Parmi nos quinze tonnes de matériel, nous n'avons que trente-six vases; mais certains résultats pourraient t'intéresser. Tous nos tessons viennent d'une seule source (sauf deux : un manche qui n'a pas de plomb dans la glaçure et

un vase qui nous semble, peut-être, originaire de Tarsus en Asie).

Claude JIGAN: Je ne pense pas qu'il y ait, dans le lot étudié, de céramiques qui proviennent de ce secteur. Je pense avoir consulté la majorité de la documentation. Pour les poinçons (cf. H. Vertet dans la Revue Sites et J. Corrocher dans la Revue Archéologique du Centre), je crois qu'il faut se déplacer dans les musées. Je ne pense pas, non plus, qu'il y ait des productions britanniques en glaçure plombifère (cf. les sites de Staines ou Caerleon au Pays de Galles): elles sont un peu postérieures à celles-ci. Je pense qu'elles proviennent du Centre.

Robin P. SYMONDS: Justement, c'est cela qui nous a étonnés. La plupart de nos tessons viennent de Vichy ou du Centre, et non pas d'Angleterre, comme nous le pensions autrefois (cf. article d'Arthur qui pensait, il y a une dizaîne d'années, qu'il y avait plusieurs centres de production en Angleterre). C'est, tout au moins, ce qu'il

faut admettre avec les tessons de Colchester.

Claude JIGAN: C'est un article contemporain de celui de K. Greene dans les BAR 1978. Donc, les glaçures plombifères produites en Grande-Bretagne relèveraient du mythe?

Robin P. SYMONDS : C'est très réduit. Je pense que la plupart des objets viennent de la Gaule du Centre.

Hugues VERTET: J'ai publié une carte des ateliers qui avaient produit des glaçures plombifères dans le centre de la Gaule; le plus important me paraît être Vichy. La fouille de Saint-Rémy-en-Rollat a donné des tessons sur lesquels la glaçure a une très mauvaise adhérence.

Claude JIGAN: Mais vous ne prenez pas pour une aberration le fait qu'on les attribue aux ateliers ou à un atelier du Centre?

Hugues VERTET: Ce n'est pas aberrant; mais il ne me semble pas important de préciser Saint-Rémy-en-Rollat, Vichy, Saint-Pourçain, etc. Vu d'Angleterre ou de Normandie, on peut dire "ça vient du centre de la Gaule". Pour ce qui est des datations, je pense que la production se poursuit jusque sous Trajan: on a un vase qui est fait avec un moule de gobelet de LIBERTVS et qui a été revêtu de glaçure plombifère. Il y a également cette nuance que j'ai signalée, aussi bien pour Saint-Rémy-en-Rollat que pour d'autres ateliers, que les mêmes vases peuvent être revêtus ou bien de glaçure plombifère, ou bien d'engobe blanc. Pour la lampe en forme de pied, j'en ai publié une analogue, qui est au musée de Moulins, dans le recueil sur les lampes édité par la Revue Sites.

Claude JIGAN : Je n'avais pas retrouvé la référence. Peut-on attribuer ce type de lampes à Vichy, par exemple. Parce que j'ai vu que Corrocher en mentionnait, au

moins dans son texte (on lui aurait supprimé un certain nombre de planches).

Hugues VERTET: La photo que j'ai donnée dans ce livre, d'une lampe du musée de Moulins, vient très vraisemblablement de Vichy. Le catalogue des poinçons-matrices des reliefs de la glaçure plombifère est presque terminé; il paraîtra prochainement. C'est très important d'avoir un répertoire des découvertes de Normandie. Pour ce qui est des vases du type de Tarsus, c'est assez curieux de voir que, dans un fossé funéraire d'époque tibérienne, à Lezoux, nous avons trouvé un vase que j'avais montré à Mme Mollard-Besque qui m'avait dit que c'était asiatique, le Proche-Orient de façon évidente; or, c'est fabriqué à Lezoux. On peut très bien s'y tromper, bien sûr; mais la pâte était nettement une pâte du centre de la Gaule. Et à Lezoux, dans les fouilles du terrain Audouard, on a trouvé des moules de skyphos, des moules de vases

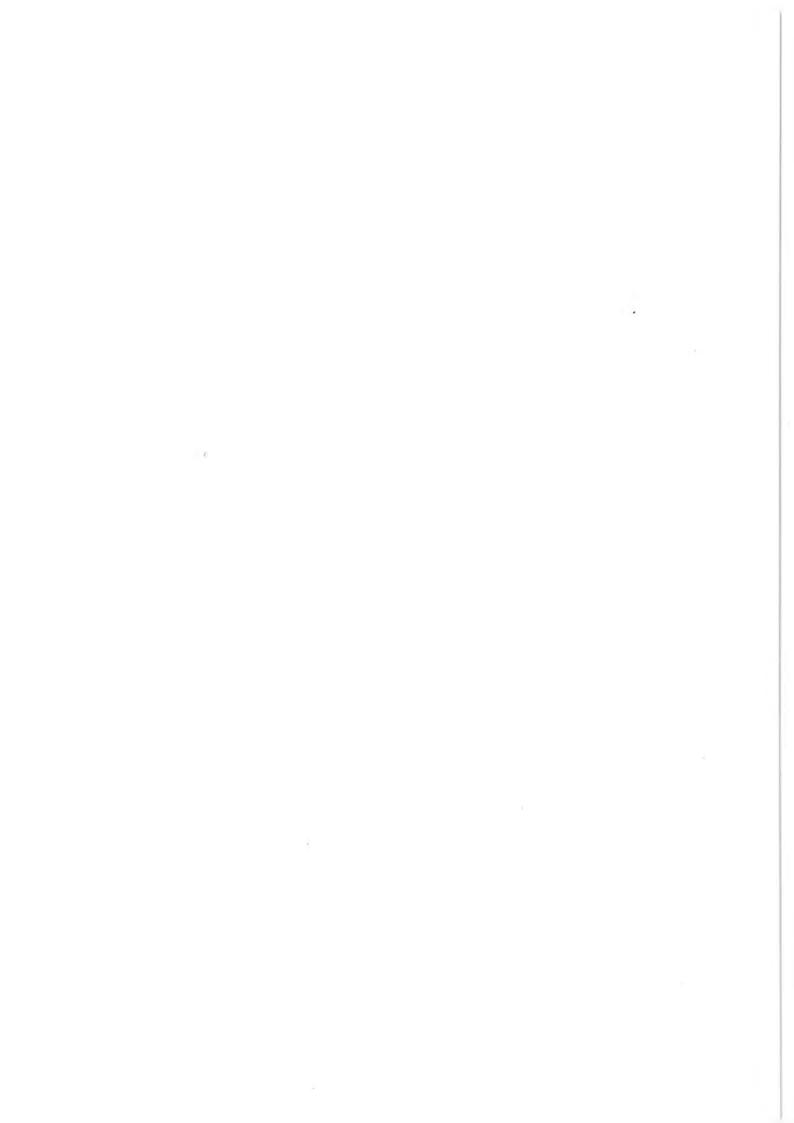
différents et des gobelets de type ACO, à glaçure plombifère, que je pourrais situer, à peu près, sous Tibère. Mais la fabrication semble se déplacer vers Vichy et Saint-Rémy, à la fin du Ier siècle, et s'arrêter, probablement, vers Trajan. Et, si vous aviez des couches avec des datations...

Claude JIGAN : Un seul vase dans la nécropole d'Harfleur avec, sur sigillée, la marque PRIMI.

Hugues VERTET: ... et nos amis anglais nous apportent des datations qui sont importantes.

Robin P. SYMONDS: Si je peux ajouter un mot sur la question de Saint-Rémy ou Vichy, ou d'autres ateliers de la Gaule du Centre. Une autre chose vient de Vichy: l'eau thermale. Tous les vases que tu as montrés sont des cruches et beaucoup de ces vases peuvent être fermés avec un bouchon. Il est bien possible que ces vases aient servi à transporter de l'eau de Vichy.

(Silence dans l'assistance).



Patrick BLASZKIEWICZ (*)

REACTUALISATION DE LA BLACK-BURNISHED WARE 1 (B.B. 1) ET SON IMPLICATION SUR LES COURANTS COMMERCIAUX TRANSMANCHE AU BAS-EMPIRE

Depuis la parution de l'article de T. Martin et D. Dufournier (1), aucun travail de réactualisation n'avait été effectué pour la Black-Burnished Ware 1, ainsi d'ailleurs que pour les autres céramiques romano-britanniques.

A l'époque, seulement six sites étaient concernés par des trouvailles de B.B. 1, à savoir : trois nécropoles (Frénouville, Neuville-le-Pollet, Pîtres), un castrum

(Cherbourg), une villa (Fontaine-Etoupefour) et un vicus (Caen).

Depuis. notre enquête a permis d'y ajouter dix nouveaux sites : Baron-sur-Odon, Bayeux, Deux-Jumeaux, Saint-Martin-de-Fontenay, Sannerville, Vieux (Calvados), Gisay-Ia-Coudre (Eure), Réville (Manche), Anneville et Rouen (Seine-Maritime).

Ces seize sites se répartissent comme suit (Fig.1):

 cinq nécropoles, toutes datables du début du IVe siècle, et dont au moins une (Gisay-la-Coudre) a réoccupé une villα des lle-IIIe siècles;

- quatre sites d'habitats groupés dont les niveaux concernés par ces céramiques sont datables des IVe-Ve s. (le matériel associé étant composé de sigillée d'Argonne décorée à la molette, de céramiques de Jaulges-Villiers-Vineux et de céramique

"à l'éponge").

- quatre villae dont le matériel associé se compose de sigillée d'Argonne décorée à la molette.

 deux vici (Caen et Anneville) et un castrum (Cherbourg) dont le matériel associé se compose de sigillée d'Argonne décorée à la molette et d'un fragment de sigillée claire africaine.

- un fanum (Baron-sur-Odon) dont le matériel associé se compose de sigillée d'Argonne décorée à la molette.

Morphologiquement, ces céramiques se répartissent en quatre grands groupes:
- le groupe 1 (Fig.2, n°1, 2, 3, 4) formé par des ollae de formes 145 à 148 de Gillam et dont les datations s'étendent de 230 à 370 ;

- le groupe 2 (Fig.2, n°5) pour les gobelets (avec ou sans anses) de formes 65-66 de Gillam et dont la datation est comprise entre 140 et 300 ;

- le groupe 3 (Fig.2, nº7) pour la forme basse 228 de Gillam dont la datation est comprise entre 290 et 370 ;

- le groupe 4 (Fig.2, n°8) pour les "assiettes" (avec ou sans anses) de forme 329 de Gillam dont la datation est comprise entre 190 et 340.

Les décors sont composés essentiellement de quatre motifs principaux :

- le décor en treillis (Fig.2, n°9), que l'on retrouve indistinctement sur tous les groupes de formes ;

- le décor en arête de poisson (Fig.2, n°10), beaucoup plus rare, qui semble n'avoir été appliqué que sur des *ollae* tardives de formes 147-148 du groupe 1 et dont le "centre" de production pourrait être localisé dans la "Brue Valley" (Sommerset)

(WILLIAMS, 1971);

- le décor de type "Redcliff" (Fig.2, n°11) que l'on retrouve essentiellement sur les formes basses des groupes 3 et 4 ;

- et enfin le décor ondé (Fig.2, n°12) pour les formes 65-66 du groupe 2.

Le groupe 1 comprend plus de 200 formes trouvées en Normandie, soit un peu plus de 52,40%.

Le groupe 2 comprend 10 formes, toutes trouvées en nécropoles, soit 2,30%.

Le groupe 3 comprend 70 formes, soit 16,60%.

Le groupe 4 comprend 120 formes, soit 28,50%.

En règle générale, toutes les céramiques recueillies correspondent parfaitement aux formes connues dans les ateliers du Dorset et sont datables (WILLIAMS,1977) de la fin du lle s. jusqu'à la première moitié du IVe s., à une exception près (Fig.2, n°6) : cette forme carénée, provenant de la nécropole de Frénouville, correspond néanmoins, chimiquement (2), aux productions du Dorset, même s'il s'agit d'une forme atypique pour ces ateliers. T. Martin suggère d'ailleurs une imitation de vase métallique de forme Göse 318-320 du ler siècle.

Pour ce qui concerne la répartition (Fig.1), il est intéressant de noter que cette céramique est peu diffusée à l'intérieur des terres (sauf l'exception de Gisay-la-Coudre, point le plus extrême de la côte, à environ 70 km), l'essentiel de sa répartition se résumant à trois grandes zones :

- Cherbourg et son pourtour.
- Bayeux et la plaine de Caen.
- Rouen et la vallée de la Seine.

Sur les seize sites, dix ont à la fois de la B.B. 1 et de la sigillée d'Argonne décorée à la molette, la proportion entre ces deux types de céramiques se situant dans un rapport de 1 B.B. 1 pour 2 Argonne décorée à la molette, notamment à Bayeux

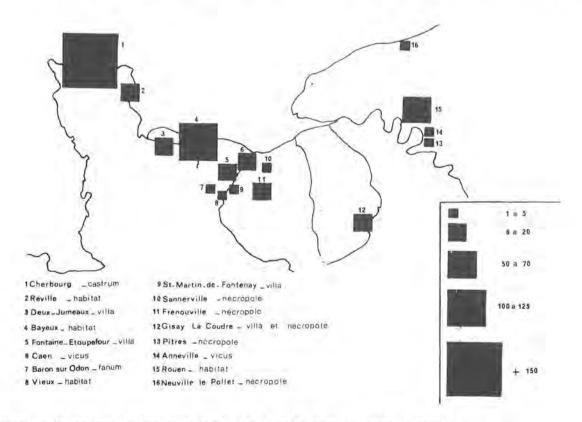


Figure 1 - Représentation numérique de la B.B. 1 pour tous les sites.

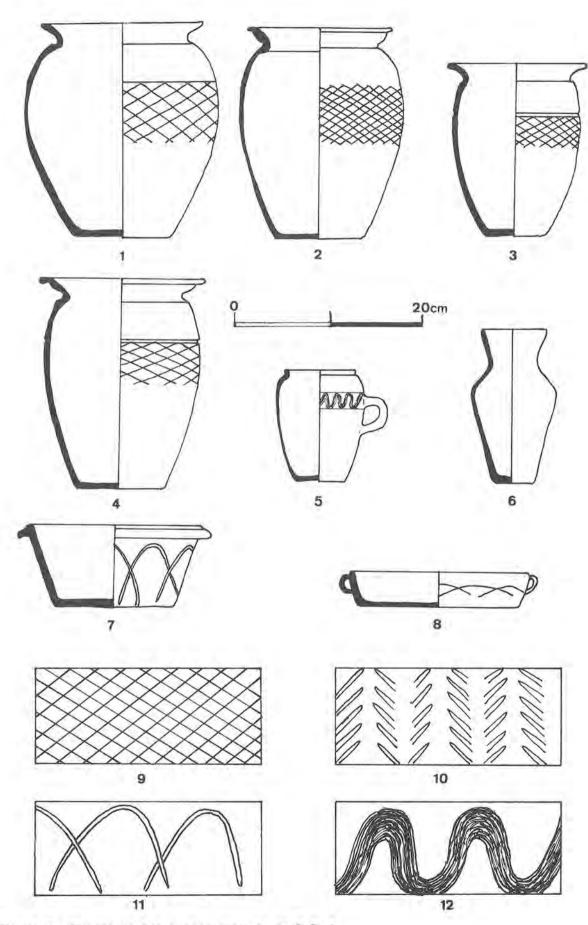
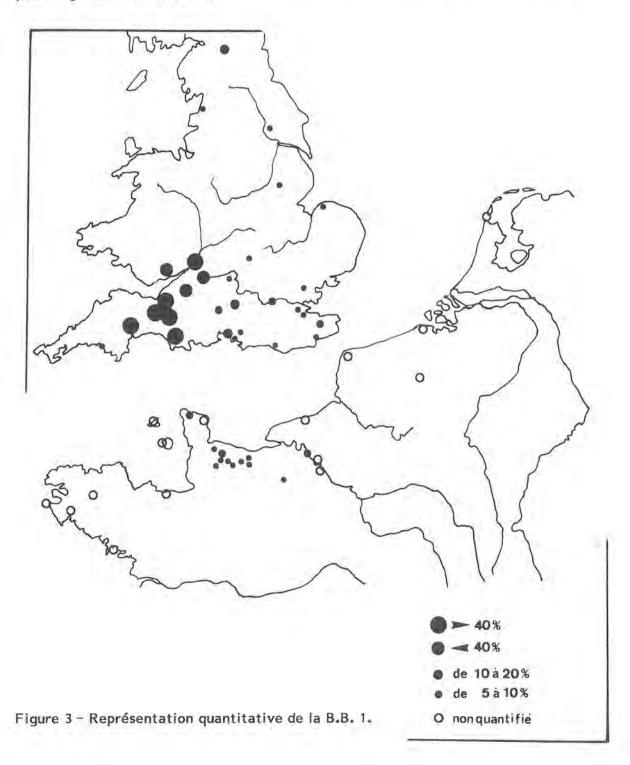


Figure 2 - Typologie des quatre groupes de B.B. 1.

et à Rouen, sauf pour Cherbourg où le rapport est inversé. Donc, il s'agit bien d'une diffusion importante (tout au moins beaucoup plus importante depuis que ces éléments neufs ont été signalés).

Maintenant, si l'on compare la diffusion en Normandie, en Bretagne continentale et en Picardie, l'on s'aperçoit qu'en Bretagne continentale (à Alet, en particulier), l'Argonne est largement majoritaire par rapport à la B.B. 1. Les autres sites de trouvaille ne sont qu'anecdotiques, peut-être par manque de sites fouillés du Bas-Empire.

- En fait, la ligne Solent (3)- Seine constitue une limite dans les courants transmanche pour la céramique en général, tant pour la romano-britannique que pour la gallo-romaine tardive.



- En Bretagne insulaire la diffusion de la B.B. 1 concerne essentiellement tout le Sud-Ouest, le pays de Galles inclus. Par contre, tout l'Est est majoritairement représenté par la B.B. 2 puis par les céramiques de l'atelier d'Oxford. En Gaule Belgique ce schéma est quasi identique, la B.B. 1 se retrouvant à l'ouest de la Seine et la B.B. 2 et l'Oxford à l'est de la Seine.

Après avoir quantifié les sites les plus représentatifs (Fig.3), nous sommes arrivés à une représentation de B.B. 1 équivalente avec certains sites britanniques (FULFORD,1978): à savoir qu'autour d'un noyau central dans le sud-ouest de la Bretagne insulaire où la B.B. 1 représente de 40 à 60% de toute la céramique, tout l'est de la Bretagne insulaire a des pourcentages de B.B. 1 variant de 5 à 15%.

A Bayeux, Cherbourg et Rouen (sites que nous n'avons pu quantifier) la B.B. 1 représente de 5 à 10% du total global de la céramique.

A partir de cet état de fait, une question s'est posée (étant entendu qu'une telle masse de céramique n'était pas exportée seule, que les bateaux ne repartaient pas à vide et que la Normandie n'a jamais été une région clé de l'Empire) : quelle était la nature exacte des échanges entre la Normandie et la Bretagne insulaire?

Plusieurs suppositions nous viennent à l'esprit ;
- en premier, les denrées périssables, par ex. les céréales, etc...;

- en second, la pierre (sous Guillaume-le-Conquérant le commerce de la pierre de Caen sera considérable). En effet, à part l'île de Wight, la Bretagne insulaire est très pauvre en pierre, par contre la Normandie en regorge. A ce propos, il existe deux mentions de statuettes en pierre de Caen représentant des têtes de la déesse Fortuna trouvées en Bretagne insulaire (DOWN,1979; FRERE,1982). Il n'est, bien sûr, pas question d'affirmer que ce commerce était régulier, mais il n'en demeure pas moins qu'il faut retenir cette hypothèse.

- en troisième, le fer. De tout temps le minerai de fer normand a été réputé, la teneur en fer de ce minerai oscillant entre 45 et 57%, ce qui pourrait expliquer son

intérêt pour les Bretons insulaires.

En conclusion:

1) Il est maintenant évident, grâce notamment aux nouveaux sites disposant de B.B. 1 et en corrélation avec la diffusion en Bretagne insulaire, que les relations entre la Normandie et le sud-ouest de cette Bretagne insulaire étaient privilégiées, la ligne Solent-Seine constituant une frontière commerciale à l'Est, la Bretagne continentale constituant la frontière occidentale.

2) Cette diffusion de la B.B. 1 s'inscrivait dans le cadre d'échanges commerciaux plus vastes où le fer normand et la pierre de Caen pouvaient constituer des produits

exportables.

3) Cette céramique se retrouvant sur toutes sortes de sites, et en abondance, était peut-être un produit de substitution, de même que l'Argonne décorée à la molette, aux céramiques sigillées moulées des siècles précédents puisque la B.B. 1 se retrouve ainsi que l'Argonne, et un peu de Jaulges-Villers-Vineux, sur les trois zones d'implantation importantes en Normandie : Cherbourg, Bayeux et la plaine de Caen, Rouen et la vallée de la Seine (4).



NOTES

(*) Musée de Normandie, Caen

(1) T. MARTIN et D. DUFOURNIER, "Recherches sur la diffusion de la Black-Burnished Ware sur le littoral de bas-normand au IVe siècle". Actes du 105e Congrès National des Sociétés Savantes (Caen. 1980). Paris 1983. p.65-83.

au IVe siècle", Actes du 105e Congrès National des Sociétés Savantes (Caen, 1980), Paris 1983, p.65-83.
 D. DUFOURNIER et C. PILET, "La céramique de Frénouville, nécropole des IVe-VIIe siècles : premiers résultats des analyses typologiques et chimiques", Actes du 105e Congrès National des Sociétés Savantes, Caen, 1980, (Paris, 1983), p.86-98.

(3) Chenal entre l'île de Wight et le littoral britannique.

(4) Cette communication n'est qu'une partie d'une enquête beaucoup plus vaste englobant les céramiques romano-britanniques trouvées en Normandie dont la publication est prévue en 1989 dans le cadre du 39e Sachsensymposium qui se tiendra à Caen du 12 au 16 septembre 1988.

BIBLIOGRAPHIE

DOWN A. - Chichester excavations, vol.IV, 1979, p.181-183, pl.X.

FRERE S. - "The Bignor Villa", dans Britannia, vol.XII, 1982, p.193, pl.XIII.

FULFORD M.-G. - "La céramique et les échanges commerciaux sur la Manche à l'époque romaine", dans S.F.E.C.A.G., Actes du Congrès de Caen, 1987, p.95-105.

WILLIAMS D.-F., The Romano-British Black-Burnished Industry: An Essay on Characterization by Heavy Mineral Analysis dans Pottery and Early Commerce, Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics, edited by D.-P.-S. Peacock, LondonNew York-San Francisco, 1977, p.163-220.

Orientations bibliographiques

BERTIN D. - Rapports sur les sondages effectués à Fontaine-Etoupefour (1974-1976). Déposés à la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Basse-Normandie (Caen).

BUSHE-FOX J.P. - "Third Report on the Excavations of the Roman Fort at Richborough, Kent", Reports on the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, vol.X, 1932.

CURLE J. - A Roman Frontier post and its people, The Fort of Newstead in the Parish of Melrose, Glasgow, 1911.

FARRAR R.-A.-H. - "The Techniques and Sources of Romano-British Black-Burnished Ware dans Current Research in Romano-British Coarse Pottery", C.B.A. Research Report, vol.10, 1973, p.67-103.

FULFORD M.-G. - Pottery and Britain's Foreign Trade in the Later Roman Period dans Pottery and Early Commerce, Characterization and Trade in Roman and Later Ceramics, edited by D.-P.-S. Peacock, London-New-York-San Francisco, 1977, p.35-84.

GILLAM J.-P. - Types of Roman Coarse Pottery Vessels in Northern-Britain, Newcastle upon Tyne, 1970.

GOSE E. -, Gefässtypen der Römischen Keramik im Rheiland, Köln, 1950.

HULL M.-R. - "Roman Colchester", Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, vol.20, 1958.

LEMIERE J. - "Premières fouilles archéologiques sur le site du château de Cherbourg" (Manche) : l'occupation du Bas-Empire, Actes du 105e Congrès National des Sociétés Savantes, Caen, 1980, (Paris, 1983), p.217-225.

MARIN J.Y. - "Recherches sur les origines antiques de Caen. Fouilles archéologiques sur le site de l'ancienne Ecole Normale d'Institutrices, Actes du 105e Congrès National des Sociétés Savantes, Caen, 1980, (Paris, 1983), p.21-32.

PILET C. – La nécropole de Frénouville. Etude d'une population de la fin du IIIe à la fin du VIIe siècle, Thèse de IIIe cycle, Caen, 1980, 3 vol.

*

DISCUSSION

Président de séance : B. LIOU

Robin P. SYMONDS: Je suis satisfait de constater que des études se font. Hier, quand on a eu ce débat sur la sigillée Claire B, cela me rappelle ce qui a eu lieu en Angleterre, il y a cinq ou six ans, sur la question des imitations de la Black-Burnished. En fait, celui qui m'a précédé, à Colchester, avait organisé un colloque qui s'intitulait "To be B.B. or not to be B.B."

A Colchester, maintenant, nous pouvons bien identifier les imitations de B.B., que nous appelons, entre guillemets, "B.B. 3"; mais je ne sais si nos collègues, en Angleterre, acceptent cette terminologie. En fait, en Angleterre, on a beaucoup d'imitations; je suis satisfait de voir, en Normandie, de la vraie B.B. 1.

Patrick BLASZKIEWICZ: Est-on vraiment sûr d'en avoir retrouvé en Angleterre? Parce que l'article de Williams donnait la B.B. 1 comme étant essentiellement cuite en "meule" et non pas en "four". Y-a-t'il des nouveautés à ce sujet ?

Robin P. SYMONDS: Non. On a découvert un autre atelier, dans le département de York, où on appelle encore les produits de la B.B. 1; mais, là encore, il doit s'agir d'une sorte d'imitation. Je ne sais pas s'il y a des fours; on continue à en discuter.

Alain FERDIERE

ELABORATION DU REPERTOIRE DES POINCONS DECORATIFS DES SIGILLEES DU GROUPE CENTRE-OUEST

La mise en évidence du groupe d'ateliers de sigillées du Centre-Ouest est due à Christian GENDRON, à l'occasion du Congrès SFECAG de la Graufesenque en 1975 (1), suivi par Bernard HOFMANN (2).

Une synthèse récente (3) nous dispense de revenir sur la bibliographie et les caractéristiques du Groupe, sa situation et sa chronologie : des fragments de moules sont en tout cas attestés à Poitiers, Nouâtre (I.-et-L.), et sans doute Crouzilles "Mougon" (I.-et-L.), et la production semble se situer pour l'essentiel entre 50 et 150 ap. J.-C.

L'étude de la répartition des produits du Groupe montre une diffusion assez restreinte, dans un rayon de 100-150 kms au maximum, concernant bien sûr le Poitou et la Touraine, mais aussi le nord-ouest du Limousin, le sud de l'Orléanais, l'ouest du Berry, l'Anjou..., et donc le centre de la Lyonnaise et le nord de l'Aquitaine (4).

L'examen des pâtes, comme les analyses (en cours au Laboratoire de Céramologie de Lyon), montre l'existence d'au moins deux groupes, correspondant sans doute à au moins deux ateliers distincts. Il reste d'ailleurs possible que le ou les ateliers principaux du Groupe soient encore à découvrir, dans un secteur géographique incluant le nord du Poitou et le sud de la Touraine, car rien de totalement déterminant à ce titre n'a encore été découvert à Poitiers, Nouâtre et Crouzilles.

Le répertoire raisonné des poinçons décoratifs est en cours d'élaboration, et sera prochainement publié dans la Revue Archéologique du Centre (5) ; il comprendra l'ensemble des poinçons reconnus soit sur les quelques fragments de moules découverts, soit sur les tessons de vases actuellement répertoriés dans la zone de diffusion, et sûrement attribuables au Groupe.

Ce catalogue comprendra près de 300 numéros, incluant les simples motifs décoratifs, les poinçons à thèmes végétal, animal, ou figuré, classés par sujet. Outre la référence du tesson où le poinçon original a été relevé et l'indication sommaire du sujet, les autres fragments où le même poinçon est figuré seront indiqués, ainsi que les éventuelles comparaisons avec d'autres catalogues, d'autres ateliers.

On ne donne ici que quelques exemples de poinçons, à titre documentaire.

On notera d'assez nombreuses parentés avec certains ateliers du centre de la Gaule, mais aussi avec d'autres de Gaule de l'Est.

Certains poinçons sont très caractéristiques du Groupe, et permettent d'en reconnaître presque infailliblement les productions. On observe par exemple le nombre important de personnages de petite dimension.

Quelques poinçons -toutefois assez rares- ont déjà été mentionnés dans les catalogues de référence d'OSWALD et DECHELETTE, mais seuls certains avaient dès alors été attribués à un de nos ateliers (en l'occurrence Nouâtre, où d'ailleurs aucun four n'a encore été reconnu à ce jour).

Comme l'atelier de Gueugnon, encore inconnu il y a quelques années, et plus récemment celui de Brives, ou encore celui non étudié du Mans, et un très probable

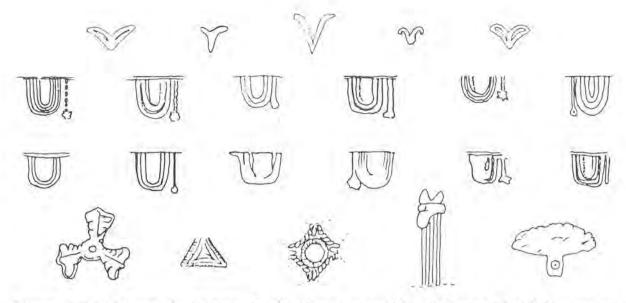


Figure 1 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : motifs végétaux (bifoliés), oves et divers (dessins A.F.)

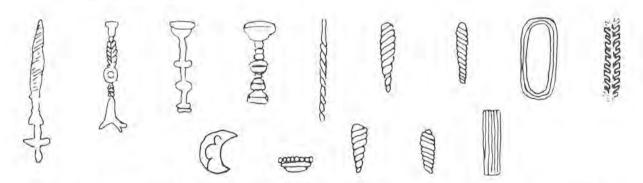


Figure 2 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : motifs décoratifs divers (dessins A.F.)

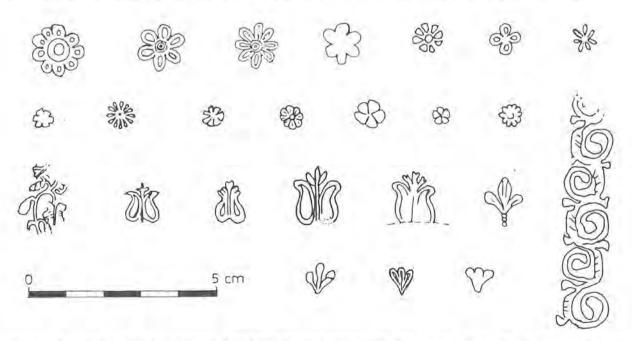


Figure 3 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : rosettes, motifs végétaux... (dessins A.F.)

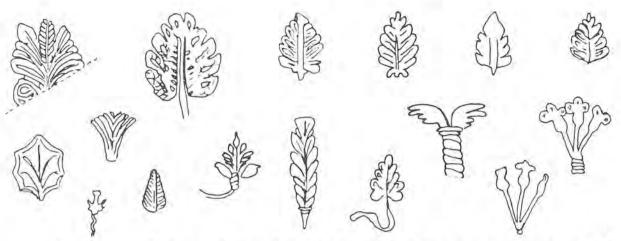


Figure 4 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : feuilles, motifs végétaux... (dessins A.F.)

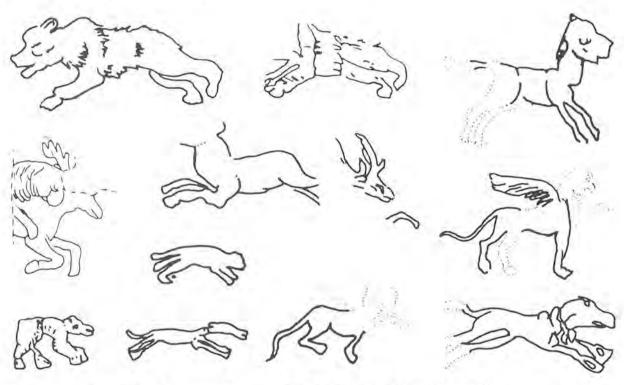


Figure 5 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : animaux (dessins A.F.)

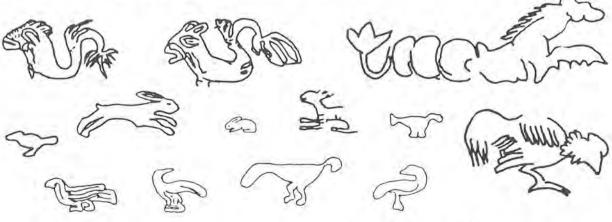


Figure 6 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : animaux (dessins A.F.)

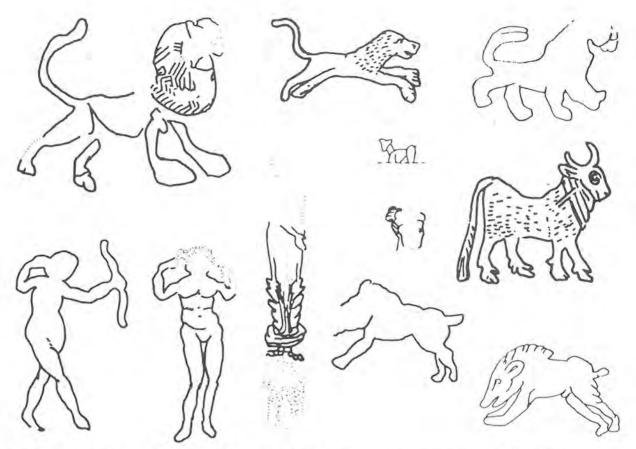


Figure 7 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : animaux ; personnages féminins (dessins A.F.)

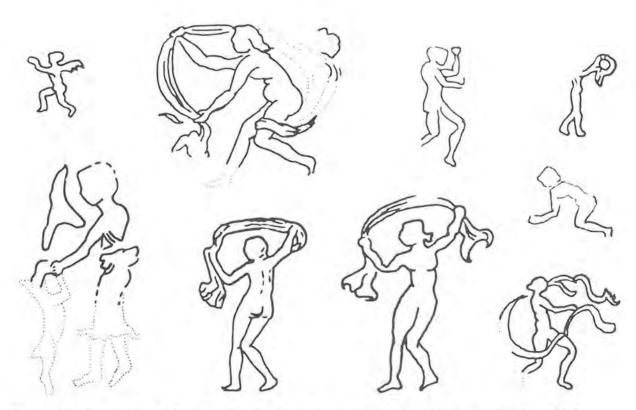


Figure 8 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : personnages féminins (dessins A.F.)

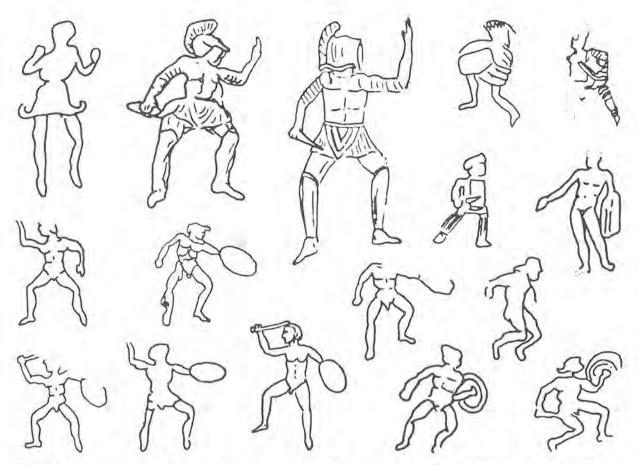


Figure 9 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : personnages masculins : gladiateurs (dessins $A_{\bullet}F_{\bullet}$)

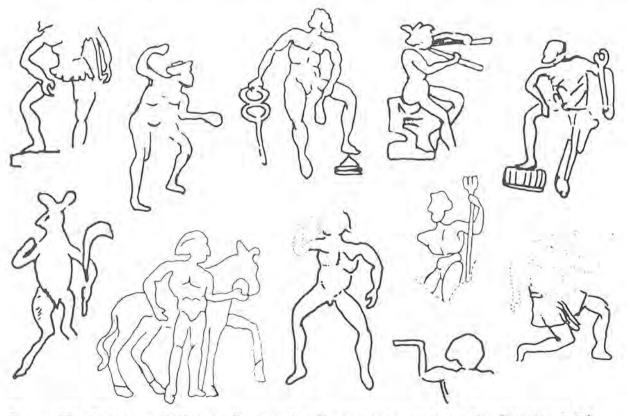


Figure 10 - Poinçons du Groupe Centre-Ouest : personnages masculins (dessins A.F.)

atelier armoricain, le Groupe du Centre-Ouest correspond à ce type de centres de production de sigillée de dimension modeste qui ont, notamment à partir du milieu du le siècle ap. J.-C., assez sensiblement concurrencé, sur un marché certes beaucoup plus local et limité, les productions massives du sud, du centre et de l'est de la Gaule.

Il est certain que beaucoup d'autres ateliers -ou groupes d'ateliers- de ce type restent encore à découvrir sur le territoire de la Gaule intérieure, et seront dans les années à venir mis au jour à l'occasion de grands travaux urbains ou ruraux. Même si, dans certaines régions, sans que les centres de productions eux-mêmes en soient encore connus, des groupes originaux peuvent éventuellement être mis en évidence par la seule présence de productions spécifiques et de poinçons inédits, et leur répartition.

L'étude de ces ateliers "secondaires" est essentiel pour la compréhension de l'histoire de la céramique sigillée, et plus largement de l'organisation économique et sociale de la Gaule au Haut-Empire, notamment en ce qui concerne la structure des marchés, les voies et moyens de diffusion des produits manufacturés, l'approvisionnement des consommateurs, en milieu urbain et surtout rural.

Ce catalogue devant faire l'objet d'une publication prochaine dans la R.A.C., seul un résumé est donné ici.

Cette sélection de poinçons est donnée à titre documentaire et indicatif. Les numéros du futur catalogue, à paraître in R.A.C., ne sont pas mentionnés, car actuellement provisoires. On se reportera, pour plus de précision, à cette très prochaine publication.

NOTES

(1) Voir Ch. GENDRON, "La production de sigillée ornée du Centre-Ouest (Groupe Mougon-Nouêtre, Indre-et-Loire)- Etude préliminaire", Bull. Soc. Antiq. Ouest et Mus. Poitiers, 4e série, XIV, 4e trim. 1977, p. 277-296, XIII Pls.

Cf. FERDIERE et GENDRON, op. cit., p.131 et Fig.1.

A. FERDIERE (av. la collab. de Ch. GENDRON), "Catalogue des poinçons décoratifs sur sigillée du Groupe Centre-Ouest", à paraître, R.A.C., 28, 1, 1989.

Cf. B. HOFMANN, "Les céramiques sigillées ornées au moule du Musée Gouin à Tours (Indre-et-Loire) (1e partie)", R.A.C., XVI, 1977, 1-2, (fasc. 61-62), p.89-105, 1 Fig., 6 Pls.: voir N°1 à 15, p. 90-96, et Pls.1-3.

Voir A. FERDIERE et Ch. GENDRON, "Groupe du Centre-Ouest", in: ss. la dir. de C. BEMONT et J.-P. JACOB, La terre sigillée gallo-romaine -Lieux de production du Haut-Empire: implantations, produits, relations, DAF, n°6, éd, MSH, Paris, 1986, 129-136, 5 Fig.

Philippe BET (*) avec la collaboration de Dominique MONTINERI et Sonia ROUSSY

GROUPES D'ATELIERS et POTIERS de LEZOUX (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine

On a toujours eu tendance à vouloir traiter Lezoux dans son ensemble et dans son unité administrative actuelle, à considérer ou à soupçonner que les "blancs" de la carte archéologique reflétaient davantage la faiblesse des recherches ou même des prospecteurs que l'absence de sites.

Après avoir prospecté une grande partie des 3300 hectares de cette commune (1) et surveillé maints travaux de voirie, de tranchée et de construction, après avoir comparé le résultat de nos prospections aux travaux de nos prédécesseurs, notamment ceux de Roger Pinel et de Jean-Luc Chalut (2), après avoir bien pris en compte les critiques dont nous faisions état précédemment, il nous a semblé manifeste que nous étions en présence d'agglomérats de sites indépendants les uns des autres. Nous les avons dénommés groupes d'ateliers à cause de leur spécificité (3), mais ils incluent à l'évidence habitat, nécropole et probablement temple. A part leur situation géographique ou topographique, ils diffèrent les uns des autres par leurs phases chronologiques, les types de céramique fabriqués et la nature de pâte employée, et aussi par les potiers qui y ont travaillé. En effet, sauf un faible pourcentage parfois dû à des homonymes, les potiers semblent attachés à un lieu de production précis. Le cas est particulièrement flagrant pour certains d'entre eux où, sur trente années de fouilles, ils ne se retrouvent que dans un seul groupe d'ateliers.

Nous allons d'abord faire un rapide survol de ces groupes et des structures qui y sont rattachées avant de les voir en détail.

L'occupation de la butte

Il est très difficile de connaître, en l'absence de fouilles, l'occupation antique de la butte que recouvre actuellement le centre du bourg et qu'enserrait une muraille au Moyen Age. Nos sources d'information reposent donc uniquement sur les travaux urbains et sur les découvertes ponctuelles; mais l'occupation intensive du lieu, la faible profondeur des tranchées ne permettent pas d'avoir suffisamment de renseignements.

Un morceau d'entablement en marbre, découvert près de l'église Notre-Dame et actuellement conservé au musée, ne suffit pas à lui seul pour conclure à la présence d'un temple à cet emplacement. Les abords des églises Saint-Pierre et Saint-Georges ne révèlent, jusqu'à présent, que des constructions et un cimetière du Moyen Age. Cependant, rue Jean-Dessalles, des travaux ont révélé un mur en petit appareil, dont l'origine antique est douteuse, mais surtout deux tombes d'enfants du IV^e siècle, probablement à trois mètres de profondeur, sous la fondation d'un bâtiment médiéval. A l'emplacement de la Maison du Peuple, un sarcophage rectangulaire (?) a été découvert, mais aucun vestige n'est venu confirmer la thèse de Charles Fabre qui plaçait là un forum (4). Dans ces conditions, il est difficile de conclure à la présence d'un noyau urbain dès l'époque gallo-romaine. De même, l'hypothèse séduisante d'un amphithéâtre à l'emplacement de la place circulaire des Rameaux n'a pu être étayée par

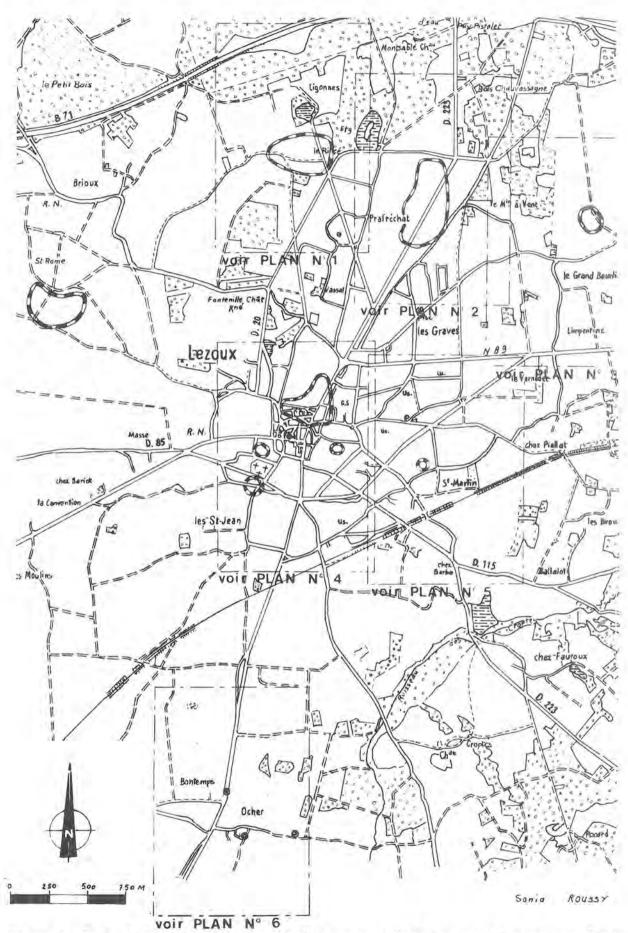


Figure 1 - Plan général de la commune de Lezoux avec l'emplacement des groupes d'ateliers de potiers (éch. 1/25000).

aucun élément; au contraire même, puisque les multiples tranchées qui ont silloné cette place n'ont montré qu'un terrain vierge situé à très faible profondeur du sol actuel.

Les groupes d'ateliers de potiers

Autour du bourg actuel, les ateliers de potiers se répartissent en une dizaine de groupes d'inégale importance, distants parfois de plusieurs kilomètres (5).

Le groupe de Ligonnes, le plus septentrional et qui fut à l'origine des recherches sur Lezoux, rassemblait au pied d'une colline une centaine de potiers (6) au II^e siècle de notre ère. Une partie des ateliers a recouvert une exploitation agricole du 1^{er} siècle (7), suggérant ainsi la place prépondérante que prenait la production céramique. A. Plique (8) et avant lui M. de Blanval (9) y auraient découvert un temple dédié à Apollon.

Le groupe des ateliers de la route de Maringues, situé de part et d'autre de la D.223, est sans doute celui qui a souffert le plus des appétits des collectionneurs d'hier et d'aujourd'hui, plus de cent potiers sont également attestés, son activité démarra dès le début du ler siècle pour s'achever au IIe ou IIIe siècle. Des noms de potiers prestigieux, comme ceux d'Atepomarus et de Libertus, sont associés à ce groupe. Un temple dédié à Mercure serait présent dans la partie nord-ouest du site; c'est de là que proviendrait la grande statue en arkose du dieu, conservée actuellement au musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Le groupe des ateliers du Theix et des Fromentaux n'a livré aucun nom de potier certain. Situé, contrairement à la plupart des autres ateliers, sur un terrain argileux, il semble qu'il soit spécialisé dans la fabrication des tuiles, briques, éléments de colonne.

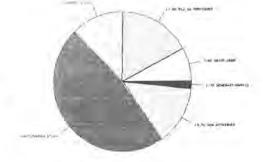
Le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin est recouvert maintenant par le centre ville, notamment par les bâtiments de la maison de retraite "Mon Repos", l'ancien C.P.P.N., la gendarmerie, et le futur lotissement de l'Enclos. Il se trouve immédiatement au nord de l'enceinte médiévale. Il constitue de loin le groupe le plus important avec plus de trois cents potiers. Toutes les phases de l'occupation antique sont attestées, depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin du IV^e siècle de notre ère. Tous les types différents de poterie ont été fabriqués (sigillées, imitations et dérivés de sigillée, parois fines, métallescente, micacée, plombifère, cruches blanches, terra nigra, etc.). Ce groupe apparaît un peu comme le noyau de la production céramique à Lezoux.

Plusieurs lieux de fabrication ont été remarqués ponctuellement autour de l'enceinte médiévale, au quartier Mercoeur, aux Bourgauds, devant l'école Taurin-Dufraisse, et enfin dans la propriété Rimbert. Malheureusement, nous manquons d'informations pour mieux saisir l'aspect et l'importance de ces sites.

A Saint-Rome, près de la route de Culhat et le long d'un chemin que R. Pinel prétendait être la voie qui menait aux portes de l'Allier toute proche, plusieurs accessoires d'enfournement pourraient indiquer la présence d'un atelier, au milieu d'un habitat antique très dense.

Le groupe des ateliers des Saint-Jean, de part et d'autre de la déviation, a révélé plusieurs fours, constructions et dépotoirs du II^e siècle. Une soixantaine de potiers y sont associés.

Figure 2 - Répartition par groupe d'ateliers des potiers attestés à Lezoux.



Le groupe des ateliers de Saint-Martin devait principalement être orienté vers la fabrication de la poterie commune à partir du dernier quart du 1^{er} siècle de notre ère.

Enfin, le groupe des ateliers d'Ocher, à trois kilomètres au sud du bourg, est uniquement connu par les travaux de Roger Pinel et quelques prospections que nous avons effectuées en 1976-1977. Produisant très certainement de la sigillée, ce groupe n'a révélé que quatre noms de potiers, dont un sur un accessoire d'enfournement.

Les fours de potiers

Des soixante-dix à quatre-vingt fours trouvés sur la propriété de M. de Chazerat à Ligonnes et des cent soixante fours ("dont quarante-deux dans un état de conservation relatif") découverts par Plicque sur l'ensemble de la commune, il ne reste aucune trace, aucun rapport précis. Leur nombre est si important que leur véracité peut sembler douteuse. Les travaux menés depuis trois décennies ont permis de déceler une quarantaine de fours et d'en fouiller plus de la moitié. Les fours rectangulaires ou carrés et les fours circulaires ou ovales sont en nombre sensiblement égal. Longtemps (10), on a cru que les fours étaient circulaires jusque dans la première moitié du II^e siècle, pour devenir rectangulaires à partir du milieu du II^es, et le rester jusqu'au IV^e s. Les fouilles récentes de la ZAC de l'Enclos ont permis de réviser ces notions, pour constater que des fours rectangulaires ou carrés étaient construits dès le début du 1^{er} s. (11).

Ces fours étaient bâtis, dans leur grande majorité, avec des fragments de tuiles à rebords liés avec de l'argile; les autres, à partir de la fin du ll^e s., font appel à de grands blocs d'argile. La pierre, contrairement aux fours de la Graufesenque, n'entre quasiment pas dans la construction des fours.

Ils se composent de plusieurs parties. L'alandier, qui est un canal en avancée et au début duquel on mettait le combustible. La chambre inférieure, qui fait suite à l'alandier et où se propagent les flammes, peut avoir le même plan que le laboratoire de cuisson; sinon, elle présente la forme d'un canal étroit d'où partent des remontées de flammes latérales et obliques qui répartissent la chaleur sous la sole. Ces deux parties sont enterrées, ainsi que la salle ou la fosse de chauffe qui s'ouvre devant l'alandier et qui permettait l'approvisionnement en combustible. Au-dessus de la chambre inférieure, se trouvait la sole perforée sur laquelle étaient posées les poteries à cuire; pour la céramique sigillée, des tubulures canalisaient les flammes à travers le laboratoire et permettaient ainsi une cuisson oxydante. Une toiture devait protéger cette dernière partie. On a longtemps épiloqué sur l'existence d'une voûte que l'on détruisait après chaque cuisson et qui fut popularisée par Ludowici; un tel schéma est actuellement délaissé et on s'oriente davantage vers une conception de four de longue durée, de forme cylindrique pour les fours circulaires et cubiques pour les rectangulaires, à l'image en quelque sorte des fours de tuiliers; l'accès au laboratoire de cuisson serait alors constitué par une porte latérale que l'on murait.

Pour les fours de la seconde moitié du lle s. et du llle s., l'enfournement était une opération longue et précise qui devait durer sans doute plusieurs jours. Les vases, bien séchés et déjà revêtus de leur engobe, étaient superposés; les piles, séparées par des colifichets (petit pain d'argile pincé), reposaient pour certaines sur des massettes (pain circulaire en argile); des étagères, s'appuyant sur des "tournettes" qui s'emboîtaient dans des tuyaux cylindriques, permettaient d'augmenter le chargement. Le laboratoire était ensuite obstrué. La cuisson débutait par un petit feu à l'entrée de l'alandier afin de chasser l'humidité résiduelle des poteries, puis commençait le grand feu aux alentours de 900°C. Après au moins vingt-quatre heures de chauffe intense, l'alandier était fermé; commençait alors le refroidissement naturel qui durait plusieurs jours afin d'éviter tout choc thermique. L'ensemble de l'opération, de l'enfournement au déchargement, devait occuper une quinzaine de jours.

Les autres structures des ateliers de potiers

Avec les labours, les ravinements, les sols d'occupations antique ont souvent disparu et, avec eux, les traces des constructions légères en bois, comme les hangars à séchage. Au mieux, il subsiste quelques trous de poteau, parfois perturbés par des fosses plus

récentes. Ainsi, ne subsistent souvent que les structures enterrées, fours, caves, fosses,

puits et aires de préparation de l'argile.

Dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin, nos fouilles ont permis la mise au jour de vastes aires de préparation de l'argile, d'une superficie de 120 m2 chacune. Creusées dans le sol et profondes d'une quarantaine de centimètres, elles étaient dallées au moyen de tuiles à rebords ou de carreaux rectangulaires en terre cuite et bordées de tegulae fichées verticalement. L'argile y était travaillée et la surface des tuiles porte encore les traces des coups de bêche. Entre chacune de ces grandes aires, des petites cuves de 2 m2 environ de superficie servaient probablement au stockage de l'argile préparée. Un fossé d'amenée d'eau bordait ces aires et assurait le mouillage de la glaise (12). Des aires de ce type existaient dans d'autres ateliers, comme à Ligonnes et peut-être route de Maringue.

Il ne semble pas que les potiers du 1^{er} siècle aient employé de telles aires pour travailler leur argile; par contre, dans les ateliers de cette époque, nous retrouvons des fosses qui devaient leur servir à la préparation de la glaise; les plus grandes, au fond plat, peuvent atteindre une vingtaine de mètres carrés de superficie, pour une profondeur inférieure à un mètre. Ces fosses, après leur abandon, servirent de dépotoir (voir p.876 de la ZAC de l'Enclos).

L'eau, avec l'argile et le bois, était l'élément indispensable à l'activité céramique. Les puits permettaient aux potiers de s'en procurer aisément grâce à une nappe phréatique peu profonde, de l'ordre de trois à quatre mètres actuellement. De plus, existait à Lezoux un réseau d'adduction d'eau très développé dont on retrouve fréquemment les conduites en terre cuite lors de travaux de terrassement profonds. Certaines de ces conduites fonctionnaient encore lors de leur découverte, comme celle faite de tegulae découverte en 1987 par Jean-Claude Tixier, route de Courpière.

Les habitats liés à l'activité céramique

Jusqu'à ces dernières années, la seule référence était fournie par le Dr Plique qui fouilla en 1883, à proximité de douze fours, deux maisons d'habitation détruites par le feu vers le milieu du III^e s.; l'une d'elles renfermait dans ses ruines une série de poinçons-matrices et dix-neuf monnaies; l'autre, trois cents vases brisés, un miroir et une fibule de bronze plaquée d'argent.

Près d'un siècle plus tard, en 1986 et en 1987, nous avons fouillé deux maisons sur le terrain de la ZAC de l'Enclos (13) (groupe de la rue Saint-Taurin) dont l'une présente quelque analogie avec celles découvertes au XIX^e siècle.

La première, située à vingt-cinq mètres d'une zone de fours, avait une superficie d'environ cinquante mètres carrés et comportait une cave semi-enterrée; celle-ci, entièrement dallée, avait un puits perdu dans l'angle sud-ouest et des murs recouverts d'un enduit hydraulique; cela laisse supposer que ce niveau était consacré au travail de la poterie; cette maison comportait au moins un étage mais, alors que le sous-sol était bâti en pierre, l'élévation était faite en pisé à clayonnage et recouvert intérieurement d'enduits peints. La présence de ceux-ci ne doit pas nous incliner à penser que cette demeure était luxueuse, mais simplement modeste sans être pauvre. Ce bâtiment périt par le feu et la fouille des décombres livra comme mobilier de la vaisselle, la quincaillerie habituelle (plaque de serrure, anse de seau, etc.), une série monétaire du milieu du III^e siècle (notamment deux faux deniers en argent), une dizaine de poinçonsmatrices et également une petite statuette en pierre représentant probablement le dieu Mars et un antéfixe avec la figure d'Attis.

L'autre maison n'a conservé également que sa cave en terre battue, parsemée de quelques fragments de poterie, et trois marches d'un escalier qui permettait d'y accéder. Ce bâtiment, dont le soubassement est construit en petit appareil, a été édifié dans la première moitié du lle siècle. Il a une superficie d'environ 22 m2 et ressemble beaucoup aux habitats de potiers de la Graufesenque.

Une troisième maison, située à quelques mêtres au sud-ouest de la première, a été repérée en novembre 1988 lors de travaux de voirie. Les murs étaient recouverts d'enduits peints, principalement rouges.

Les autres habitats

Comme nous l'avons vu précédemment, nous ne pouvons pas encore savoir s'il existait un habitat de type urbain à l'emplacement du vicus médiéval; par contre, nous avons quelques données sur l'occupation de la périphérie des groupes d'ateliers de potiers. Il semblerait que les terres noires, dont la mise en culture dès l'Antiquité est d'ailleurs démontrée par la présence de multiples drains contenant du mobilier galloromain, voire laténien, soient parsemées de villas et de fermes antiques à Codégnat, la Cruille, Moissat, Lempty, etc. Les prospections aériennes du Centre d'études et de recherche d'archéologie aérienne de Clermont-Ferrand/Aulnat commencent à nous révéler l'importance de certaines de ces exploitations, véritables palais ruraux, dont l'activité paraît s'étendre durant toute la période gallo-romaine. Les autres terres devaient être recouvertes par la forêt dont le défrichement était le corollaire indispensable à l'activité céramique. Les ateliers de potiers, dans leur grande majorité, étaient installés sur des terres plus pauvres et sablonneuses.

Les cimetières et les nécropoles

Toute implantation humaine implique la présence de cimetières ou de nécropoles. Le territoire de la commune de Lezoux et ses abords en est parsemé et, à chaque groupement, correspondait son lieu voué aux morts (14).

Le mieux connu d'entre eux, peut-être le plus important, est la nécropole dite des Religieuses, où Hugues Vertet fouilla, de 1972 à 1975, 174 tombes gallo-romaines malgré plus d'un siècle de recherches actives menées par des collectionneurs. Cette nécropole ne présentait pas un ordonnancement régulier des sépultures. Le rite de l'incinération, à l'exception d'une tombe, semble être la règle durant tout le premier siècle, pour être progressivement abandonné durant le siècle suivant. Un mobilier, essentiellement céramique, accompagnait le défunt. Aucune sépulture n'indique que nous soyons en présence de la tombe d'un potier. La nécropole aurait pu occuper le centre ville actuel, aux ateliers du groupe "Rimbert", et peut-être aussi à ceux de la rue Saint-Taurin dont la partie sud-ouest n'en est éloignée que de deux ou trois cents mètres.

On pourrait rattacher au groupe des ateliers de Ligonnes quelques sépultures du Haut Empire découvertes par Plicque dans les bois de Ligonnes et de Montsablé; au groupe de la route de Maringues, celles découvertes par le même chercheur au Moulin à Vent/Moricaut; au groupe de Saint-Martin, de nombreuses tombes à incinération galloromaines et peut-être à inhumation; à Saint-Rome également. D'autres ensembles de sépultures ont été découverts autour du bourg de Lezoux, certains sont rattachables à des habitats comme à Lempty (villa de Chez Cagnat et vestiges de l'intersection de la D.104 et la RN 89), à Moissat; d'autres sont encore isolés archéologiquement, comme le cimetière des Grandes Plantasses (15) ou l'ossarium découvert le long de la route de Billom. D'autres restent à découvrir, à Ocher ou aux Fromenteaux-Theix par exemple.

En dehors de ces lieux consacrés exclusivement aux morts, nous retrouvons également des tombes d'enfants, souvent morts-nés, au sein même des ateliers, principalement dans la proximité des fours. Les corps étaient inhumés dans des terrines ovales, dans un fragment de grand vase, ou parfois même en pleine terre. L'ensevelissement dans des coffres en tuiles reste rare (16). Les corps étaient parfois accompagnés de quelques céramiques, de quartiers de viande, et très rarement d'objets en bronze ou de monnaie. Dans la nécropole des Religieuses, les tombes de bébés se mêlaient à celles des adultes.

Les études toutes récentes que nous avons menées apportent une vision quelque peu modifiée de Lezoux dans l'Antiquité. Il convient cependant de retenir que Lezoux ne se présentait pas à l'époque gallo-romaine comme une seule agglomération et que, parmi les groupes de potiers, ressort celui de la rue Saint-Taurin, englobé maintenant dans le centre de la ville actuelle, où plus de trois cents potiers sur sigillée lisse sont attestés. Il semble aussi que chaque groupe avait son propre cimetière, parfois son lieu cultuel. Alors Lezoux, vicus ou vici?

LES POTIERS

Des bûcherons, de ceux qui extrayaient l'argile ou la préparaient, des marchands et des colporteurs qui diffusaient dans une grande partie de l'Empire romain les productions de Lezoux, l'histoire ne gardera guère la trace. Au contraire, les potiers tourneurs ou mouleurs, en signant leurs céramiques à l'instar de leurs prédécesseurs italiques, ont pris une part importante dans le corpus des inscriptions latines.

A Lezoux, au terme de notre étude qui porte sur près de cinq mille marques de potiers découvertes sur le site en trente années de recherche, et en tenant compte des travaux d'Oswald ou d'Hartley, nous avons dénombré plus de neuf cent cinquante potiers auteurs de signatures épigraphiques sur sigillée lisse. A ce nombre, il convient d'ajouter une centaine de potiers auteurs de signatures inintelligibles qui ne figurent pas dans les deux premières catégories, ainsi que tous les potiers anonymes sur sigillée,

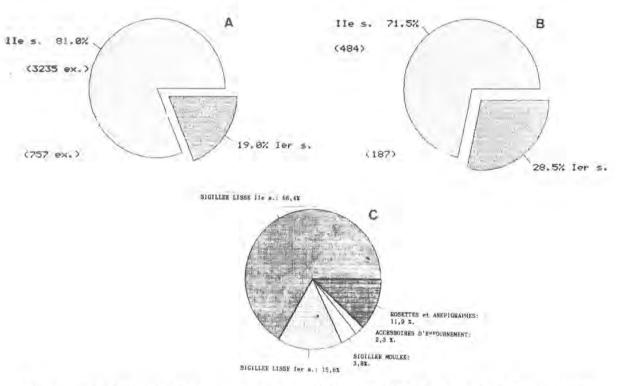


Figure 3 - A : Nombre d'estampilles sur sigillée lisse au ler et au llè s. découvertes et conservées au dépôt de fouilles de Lezoux ; B : Nombre de noms de potiers sur sigillée lisse au ler et au llè s. attestés sur des estampilles découvertes et conservées au dépôt de fouilles de Lezoux ; C : Répartition par type des estampilles découvertes à Lezoux.

sur métallescente et sur les autres productions. Il est intéressant de comparer ce total aux plus de trois cent cinquante potiers signalés par Alain Vernhet à La Graufesenque, en sachant que nous n'avons pu tenir compte que de la période d'activité qui va du début du 1^{er} siècle de notre ère à la première moitié du III^es., les céramiques plus tardives n'étant plus estampillées.

L'étude détaillée de la provenance de ces marques a démontré clairement que la grande majorité de ces potiers est "attachée" à un seul groupe d'ateliers. Seuls 10% d'entre eux ont pu travailler dans au moins deux groupes de production. Pour la sigillée ornée, les moules d'un même potier mouleur se retrouvent dans plusieurs groupes et attestent ainsi leur vente auprès de potiers tourneurs.

Nous ne reprendrons pas ici les explications traditionnelles consacrées aux estampilles, mais nous voulons juste appeler l'attention sur l'association du nom du potier avec l'emploi du terme "officina" (abrégé en O, OF, OFF, ...) et bien signifier sa différence avec celui des termes "manu" ou "fecit"; le premier doit désigner le propriétaire de l'atelier, les seconds des ouvriers dépendant d'un atelier.

Il convient aussi d'être bien d'accord sur la signification que l'on accorde aux termes "officine" ou "atelier". A notre sens et à part quelques exceptions que l'avenir mettra en lumière, ils doivent essentiellement désigner une unité de tournage aux IIe/IIIe s; et non pas un ensemble autonome avec aire de préparation de l'argile et four. Il est bien attesté que les fours, qui pouvaient contenir jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de vases, permettaient chacun la cuisson de la production de dizaines de potiers et de plusieurs officines. L'enfournage et la cuisson devaient être menés par un spécialiste; il est difficile de connaître son statut, de dire s'il était ou non propriétaire de son four, s'il était lui-même tourneur, de définir ses relations avec les potiers... Il nous semble qu'un des moyens pour mieux appréhender cette organisation serait l'étude des empreintes digitales qui foisonnent sur les fours, le mobilier d'enfournement et les céramiques; elle dénoterait les éventuelles relations entre ceux qui construisent le four, ceux qui le restaurent, ceux qui tournent, ceux qui engobent et ceux qui enfournent.

On a souvent dit que les potiers signaient leurs vases parce qu'ils les cuisaient dans des fours collectifs. Cette thèse, qui a fait longtemps figure de vérité, nous semble à rejeter. En effet, seules des formes de sigillée lisse très précises sont estampillées avec une marque épigraphique; il s'agit, pour le IIe/IIIe s., de l'assiette Drag.18/31, du gobelet Drag.33, du bol avec rebord ourlé à mi-panse Drag.38, de la tasse Drag.27, de la coupelle Drag.42 et du plat Walt.79/80. D'autres, par contre, ne sont jamais estampillées, comme les coupelles Drag.35/36 ou, à une ou trois exception près, les mortiers Drag.45, les tèles Drag.43, les Drag.44, les bols Drag.40.

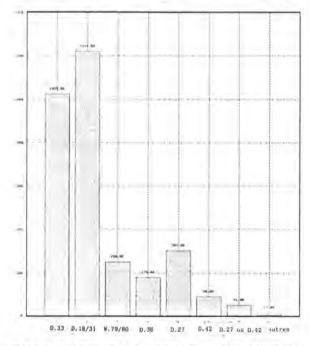


Figure 4 - Proportion par forme des estampilles épigraphiques sur sigillée lisse au llè s.

Enfin, certaines formes ne sont signées qu'avec un type particulier d'estampille; nous voulons parler de la coupelle Drag.46 et du plat Curle 23 qui devaient former un véritable service qui était associé parfois à un Drag.38 ou, plus rarement, à un Drag.50; les éléments de ce service étaient toujours estampillés d'une rosette. Par contre, un autre service, très proche du précédent par la forme, composé de Curle 16 et de Curle 15, ne semble jamais avoir été estampillé à Lezoux, mais présente en son centre une incision plus ou moins circulaire qui peut ressembler à la marque que l'on retrouve

parfois au fond de la vaisselle métallique. Ce genre de marque est souvent présent au fond des Drag.40.

Cela démontre, à notre avis, que le type de récipient impliquait le mode d'estampillage ou son absence. Il est d'ailleurs frappant de constater que la céramique du IV^e siècle, qui n'utilisait plus le répertoire des formes estampillées épigraphiquement des siècles précédents, ne portait plus le nom du potier.

LE GROUPE DES ATELIERS DE LIGONNES

Le groupe des ateliers de Ligonnes se trouve dans la partie nord de la commune de Lezoux, au pied et sur la pente d'une colline. Il couvre une superficie d'environ dix hectares; il est cependant difficile de la déterminer avec exactitude car les fouilles récentes n'ont permis l'exploration que d'une petite parcelle (G.1271) et les prospections sont rendues difficiles par les propriétés privées. Il faut donc se baser sur les fouilles anciennes dont la localisaiton reste relativement imprécise.

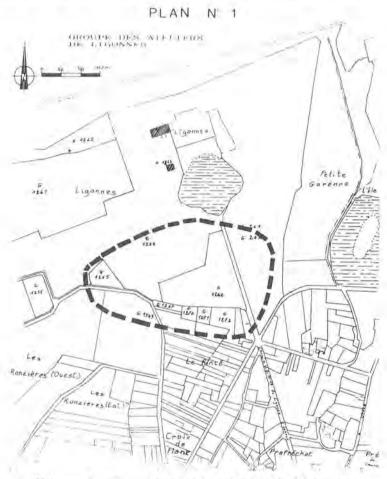


Figure 5 - Le groupe des ateliers de Ligonnes (Plan nº 1 ; éch. 1/10000).

La zone archéologique s'étend de part et d'autre de deux chemins, celui quimène à la ferme de Ligonnes et sur un tronçon de celui qui va des Ronzières à la Croix de Fiane.

Les parcelles concernées sont les suivantes (cadastre de 1947) :

G 1264, G 1266 où Plicque a trouvé des vestiges d'ateliers de potiers;

 G 1265, puisque nous avons retrouvé le long de la partie sud de cette parcelle lors de travaux EDF de nombreux débris céramiques et des pierres de moyen appareil; G 261, G 262 où se trouverait notamment un temple dédié à Apollon, fouillé à la fin du XVIII^e siècle (communication de Nicolon de Blanval à l'Académie de Clermont en 1784) et qu'aurait retrouvé Plicque au siècle dernier. Une vue aérienne de Daniel Chevallier (C.E.R.A.A.) a révélé en 1987 un grand damier sur cette parcelle, mais ceci nous semble plutôt relatif à des pratiques culturales plutôt qu'à des batteries

de fours enclos, comme l'hypothèse avait été émise initialement;

G 1271 où Hugues Vertet a fouillé le terrain Audouart-Gagnadre de 1964 à 1968. Il a notamment découvert un bâtiment agricole du 1^{er} siècle, détruit par les installations de potiers (fours, aires de préparation de l'argile, salle de séchage avec hypocauste, réserve d'eau, puits et fosses) implantées au II^e siècle. Un chemin parallèle à l'actuel a également été retrouvé, dénotant ainsi une cadastration fossile qui a été plusieurs fois signalée à Lezoux. Un four circulaire de la première moitié du II^e siècle, trouvé sur cette parcelle, a pu être démonté et reconstruit dans le musée principal. Cette fouille est le témoignage le plus précieux dont nous disposons sur les ateliers de Ligonnes.

Les noms de potiers relevés dans cette parcelle concordent globalement avec ceux

fournis par Plicque pour les parcelles G 1264, G 1266, G 261, G 262;

Il est probable que les parcelles G 1267 à G 1274, G 1349 à G 1356, du moins dans leur partie nord, soient à englober dans la zone archéologique. Des sondages et de nouvelles prospections sont nécessaires pour le préciser. De même, nous manquons d'éléments pour savoir s'il existait une implantation antique à l'emplacement de la ferme de Ligonnés.

Dès que l'on s'éloigne de ces parcelles, et cela est aussi vrai pour les parties occidentales des G 1261, G 1262, G 1264, nous avons constaté par l'examen des drains agricoles et des tranchées EDF (notamment tout le long du chemin vicinal n°35) que le terrain sableux ne renferme plus aucun témoin archéologique. Cette apparente stérilité n'a pu être contredite par les prospections en milieu labouré menées à l'ouest de la zone archéologique que nous avons déterminée (G 1366 à 1370, G 1210 à 1260).

Dans les bois qui surplombent au nord ou nord-est ce groupe d'ateliers, Plicque a découvert des tombes à incinération.

Ce groupe d'ateliers de Ligonnes semble avoir surtout fonctionné au Il^e siècle de notre ère. Il rassemble quatre-vingt-huit noms. L'activité de trente-huit potiers est à situer très probablement dans ce groupe. Les rares estampilles du 1^{er} siècle relevées à Ligonnes peuvent être rattachées à des sites de consommation.

LE GROUPE D'ATELIERS DE LA ROUTE DE MARINGUES

Il s'agit du groupe d'ateliers le plus vaste puisqu'il occupe une superficie de quinze hectares. Il est limité à l'ouest par un coteau aux pentes abruptes, le coteau de la Vallières, et au sud par une forte dénivellation. Il est traversé du nord au sud par une route départementale qui se superpose aux structures d'ateliers. Il s'agit d'un secteur archéologique dense, particulièrement menacé par l'extension urbaine de Lezoux qui se concrétise par la construction de villas résidentielles.

Il regroupe les lieux-dits du Moulin à Vent, des Plantades et du Mouillat Vent.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

Lieu-dit du Moulin à Vent (partie ouest de la route de Maringues; cadastre de 1947, le nouveau cadastre n'étant pas encore disponible pour cette section) :

G 591 à G 594 : nombreux débris céramiques en surface. Le site devrait normalement se poursuivre aux parcelles G 588 à G 590 pour s'arrêter avec la rupture de pente, mais celles-là ne se prêtaient pas à la prospection.

G 595 à G 596 : nombreux débris en surface. Parcelle fouillée par le capitaine Caillaud au début du XX^e siècle, qui a découvert apparemment le seul four circulaire avec ses tubulures en place (maquette au M.A.N.). Il fut daté du II^e siècle. Un mur fut partiellement dégagé.



Figure 6 - Le groupe des ateliers de la route de Maringues (Plan n° 2 ; éch. 1/10000).

- . G 597 : J. Martin aurait fouillé cette parcelle (information C. Jouhannet).
- G 602 à G 605 : terrain Cohade. Vestiges d'ateliers de la première moitié du II^e siècle. Fouille de H. Vertet en 1970 et en 1971.
- . G 605 : four du IIe siècle, fouillé par R. Pinel.
- . G 607 : terrain Chalard, vestiges du II^e siècle.
- G 608 : Plicque aurait retrouvé dans cette parcelle la maison d'Asiaticvs. Il est à noter que la quasi-totalité des estampilles de ce potier a été trouvée dans ce groupe de production.
- G 606, G 609, G 610 : vestiges d'ateliers, céramiques du 1^{er} au III^e siècle. Nombreux vases carénés attribuables à Atepomarvs. H. Vertet fit un sondage en 1962 dans la parcelle G 606, puis plusieurs prospections de surface.
- G 612, G 613: nombreux tessons datables du 1^{er} au III^e siècle, II s'agit sans doute d'un terrain qui a dû être fouillé anciennement.
- G 614 : zone très bouleversée, avec des tessons (du 1^{er} au III^e siècle) très fragmentés. C'est dans cette parcelle qu'aurait été trouvée la fameuse statue en arkose de Mercure, conservée actuellement au M.A.N. Lors des travaux de lotissement de cette parcelle, de multiples sondages ont été entrepris dans toute la partie nord, mais sans résultat, le sous-sol ayant déjà été entièrement remué. Dans la partie sud de la parcelle, sous la maison Chambon, présence d'un four circulaire du II^e siècle; sous le mur de clôture, au nord de ce four, présence d'un bâtiment construit dans la première moitié du II^e siècle.
- G 615 à 618 : nombreux débris céramiques en surface.

- G 619 : parcelle fouillée en 1958 par le Comité Archéologique de Lezoux : four et autres structures d'atelier du II^e siècle.
- . G 620 : terrain Heitzmann. Nombreux vestiges céramiques (notamment des cruches).
- . G 624, G 625 : nombreux débris céramiques en surface.
- G 626 à G 628 : terrain Mathonnière. Four de potier découvert en 1963 par H. Vertet. 1^{er} et II^e siècles.
- G 629, G 630, G 633 à 635 : Plicque a fouillé deux maisons d'habitation détruites par le feu vers le milieu du III^e siècle, ainsi qu'une douzaine de fours. La fouille du terrain Wahreit concerne les parcelles G 630 et G 633 (fouille H. Vertet en 1969).
- . G 631, G 632, G 636 : nombreux débris céramiques en surface.
- G 640 à 642 : nombreux débris en surface. J. Martin fouilla un four dans l'une de ces parcelles et découvrit un abondant mobilier du 1^{er} siècle.
- G 660 à 662 : ces parcelles constituent très probablement l'extrémité sud du groupe des ateliers de la route de Maringues. Nombreux débris en surface (éléments de four, céramique du 1^{er} au III^e siècle).

Au sud-ouest du Moulin à Vent, dans le Pré de Vaure, après la dénivellation du coteau de la Vallière, des éléments céramiques gallo-romains se rencontrent encore dans quelques champs (parcelles G 664, G 658, G 651), mais leur nombre ne permet pas de conclure à la poursuite de la zone des ateliers dans ce secteur.

Lieux-dits des Plantades et du Mouillat Vent (partie est de la route de Maringues; cadastre de 1987) :

- AA 30 : cette parcelle, où R. Pinel a recueilli un grand nombre de débris céramiques lors de la construction d'une maison, doit correspondre approximativement à la límite nord-est de ce groupe d'ateliers.
- AA 26 et 27 : H. Vertet fouilla partiellement ce terrain en 1962-1963, avant son rachat par le ministère de la Culture comme réserve archéologique. Il découvrit plusieurs fours de la phase 4 ou 5 à l'intérieur d'un bâtiment, une aire de préparation de l'argile et des dépotoirs. Le mobilier céramique était notamment constitué de productions de Libertvs et de Bytrio, de gobelets à parois fines. La fouille concerna aussi la parcelle AA 25.
- . AA 21 à AA 26 : nombreux débris céramique en surface du 1^{er} et du II^e siècle. Tombes d'enfants en bordure de la parcelle AA 21. J. Martin a trouvé un dépotoir de céramiques de tradition laténienne dans cette parcelle.
- Lors des travaux du tout-à-l'égout, en 1985, six fours du II^e siècle ont été repérés par S. Roussy sous la route le long des parcelles AA 19, AA 21, AA 26 et AA 27.
- AA 19 : découverte de structures d'ateliers lors de la construction d'une maison (four).
- AA 20 : J. Martin situe dans cette parcelle l'atelier d'Albvcivs; cela nous semble, dans l'état actuel, peu probable. Une seule estampille de ce potier a été retrouvée dans ce groupe, alors qu'elles sont nombreuses dans le groupe de la rue Saint-Taurin. Découverte de quatre fours du II^e siècle.
- AA 18 : lors de la construction d'une maison, découverte de vestiges d'atelier et d'un dépotoir de petites cruches du 1^{er} siècle. Découverte d'un four du II^e siècle dans la partie ouest de la parcelle. Plicque situe dans celle-ci et dans la AA 17 l'atelier de Plavtinvs.
- AA 17 : cette parcelle constitue probablement la zone la plus orientale de ce groupe d'ateliers. A l'arrière de la maison de M. Licheron, découverte en 1977, sur quelques mètres carrés, d'un dallage du ll^e siècle (aire de préparation de l'argile?). La fouille n'a pu être poursuivie. Dans la partie nord-est de la maison, présence d'un four sans alandier du Moyen Age, fouillé par L. Tixier.
- AA 11 à AA 16 : Plicque fouilla huit fours et reconnut l'atelier de Libertvs (phase 5). M. de Latournerie, puis J. Martin semblent avoir fouillé un dépotoir de Libertvs dans la parcelle AA 14. Dans cette même parcelle, de 1969 à 1971, Hugues Vertet et le Comité Archéologique de Lezoux ont retrouvé un four et un dépotoir de ce potier, de Drvsvs, de ME...
- AA 8 : tessons gallo-romains en surface.

- . AA 4 : prospection de H. Vertet : moules et sigillée.
- . AA 1: prospection J. Martin.

A l'est de tout cet ensemble, Plicque découvrit une nécropole à incinération (seconde moitié du 1^{er} siècle?) dont nous n'avons pas pu retrouver la trace.

Ce groupe d'ateliers de la route de Maringues a connu une activité sans solution de continuité du 1^{er} au III^e siècle de notre ère. Contrairement à celui de la rue Saint-Taurin, il ne se releva pas au IV^e siècle. Il regroupe cent vingt noms de potiers. L'activité de quarante d'entre eux est à situer très probablement dans ce groupe. Seulement dix pour cent de ces potiers sont du 1^{er} siècle, alors qu'ils sont vingt-neuf pour cent et sept fois plus nombreux dans le groupe de la rue Saint-Taurin. Si la production de sigillée apparaît ainsi plus faible route de Maringues, elle est peut-être compensée par la production d'autres céramiques, comme celle des cruches engobées qui n'étaient pas signées.

LE GROUPE DES ATELIERS DU THEIX

Près du chemin vicinal n°2, dans la parcelle B 461 (cadastre de 1947), sous la ligne haute tension et coupé par un drain agricole, se trouve un ensemble de plusieurs fours. Contrairement aux autres groupes d'ateliers installés sur des terrains sablonneux, celui-ci est fixé à un terrain argileux. L'acidité du sol est très importante et a endom-

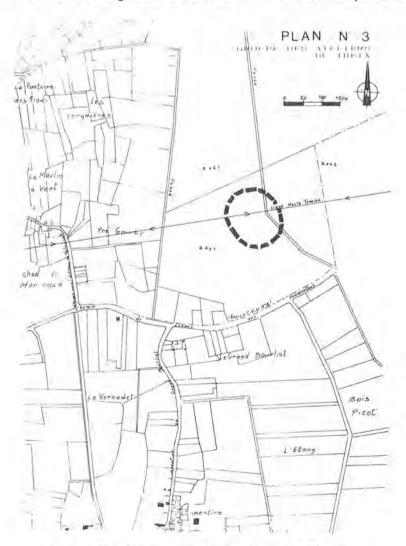


Figure 7 - Le groupe des ateliers du Theix (Plan n° 3 ; éch. 1/10000).

magé le mobilier céramique. Il n'est pas prouvé pour l'instant que ce groupe ait produit de la céramique fine ou sigillée, ou uniquement des tuiles et des poteries grossières.

Nous avons pu, en septembre 1978, obtenir une excellente vue aérienne de cet ensemble, la seule d'ailleurs que nous ayons actuellement d'un groupe d'ateliers à Lezoux.

Ce groupe couvre une superficie d'environ trois hectares.

LE GROUPE DES ATELIERS DE LA RUE SAINT-TAURIN

Situé très près du noyau médiéval de Lezoux, ce groupe est le seul qui présente une continuité d'activité du début du 1^{er} siècle à la fin du IV^e. C'est celui aussi qui réunit le plus grand nombre de potiers.

Il est installé de part et d'autre de l'ancienne route nationale n°89 (Bordeaux-Lyon) qui reprend peut-être le tracé d'une voie plus ancienne. Il couvre la très faible superficie de quatre hectares, dont un dixième a pu être fouillé.

Il comporte les parcelles suivantes :

Sur l'ancienne place du Monument aux Morts (cadastre 1987) :

. AA 12 : à l'emplacement du Musée Archéologique : four gallo-romain.

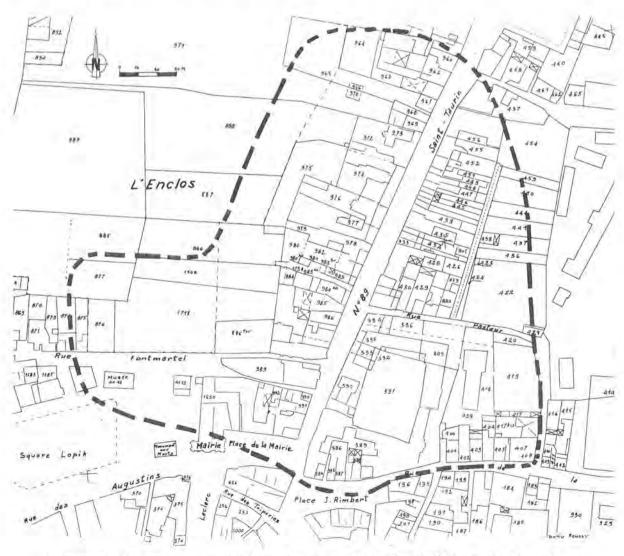


Figure 8 - Le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin (détail du plan n° 4 ; (détail du plan n° 4 ; éch. 1/2000).

 AA 13 : à quelques mètres au sud-est de la Caisse d'Epargne, les travaux EDF-GDF ont coupé en 1987 un four du II^e siècle.

Sur la ZAC de l'Enclos (cadastre de 1947) :

- H 877. Dans la partie sud-est de la parcelle : four rectangulaire du milieu du 1^{er} siècle, four rectangulaire de la fin du II^e ou du III^e siècle, mur, quatre tombes d'enfant (fouille Ph. Bet).
- H 875: deux fours tibériens (un circulaire, l'autre octogonal), fosses de préparation de l'argile du 1^{er} siècle, tombes d'enfant, bâtiment construit dans la première moitié du II^e siècle (fouille Ph. Bet).
- H 1718: un four circulaire tibérien, deux fours circulaires en batterie, de la première moitié du 1^{er} siècle, un grand four rectangulaire de la fin du II^e ou du III^e siècle, deux fours circulaires du IV^e siècle, une maison d'habitation avec sous-sol à fonction artisanale, détruite au milieu du troisième siècle, un bâtiment avec des enduits peints (fouille Ph. Bet).
- . H 1506 : deux fours tibériens (un circulaire, un rectangulaire) (fouille Ph. Bet).
- H 887, H 888 (site Lasteyras): dans la partie orientale de ces parcelles, six fours circulaires tibériens, un four circulaire du milieu du 1^{er} siècle, un four rectangulaire de la fin du II^e ou du III^e siècle, un four gallo-romain non fouillé, une aire de préparation de l'argile, deux puits, des dépotoirs (fouille H. Vertet).
- . H 975 : nombreux vestiges céramiques dans le jardin de la gendarmerie.
- H 974: lors de la construction de la nouvelle gendarmerie en 1977, découverte, dans l'angle sud-ouest du bâtiment principal, d'un four circulaire du II^e siècle (ouverture au nord) et, dans l'angle nord-est, des restes d'un très grand four rectangulaire (orienté est-ouest) du II^e ou du III^e siècle, de canalisations cylindriques et d'un puisard en petit appareil.
- H 965, H 967, H 968 (peut-être H 971): le Dr Plicque, puis sa fille, ont découvert dans leur jardin plusieurs fours. E. Plicque les attribua à l'atelier de Borillys.
- Au nord de l'Enclos, Charles Fabre situe des fours dans les parcelles H 945-H 946, l'exploration que nous avons menée dans ces parcelles en 1983 n'a pas permis de le confirmer. Jean-Luc Chalut signale, de son côté, la présence de vestiges céramiques dans les parcelles H 937 à H 953 qui laisse penser à la présence d'ateliers; cela est toutefois inexact pour les deux parcelles précédemment citées.
- Les constructions urbaines empêchent toute exploration le long de la rue Saint-Taurin mais, comme quelques découvertes fortuites le laissent supposer, il est vraisemblable d'y prolonger l'implantation antique.
- Roger Pinel a découvert dans la parcelle F 1020 (cadastre de 1947) du mobilier gallo-romain lors de la construction de l'huilerie. Devant les parcelles G 861 à G 842, rue des Aises, des découvertes céramiques auraient été faites lors de l'installation du tout-à-l'égout. Dans les parcelles G 879 et G 882, des niveaux galloromains (1er et lle s.), avec un épandage de nodules d'argile cuite, perturbés par des fosses médiévales et modernes ont été relevés en 1984 lors de sondages sur la ZAC de l'Enclos. Il est cependant difficile, à partir de ces seuls éléments, de prolonger ce groupe d'ateliers vers l'ouest.

Dans la maison de retraite "Mon Repos" (cadastre de 1947) (site de l'Hôpital ou J.H.) :

- H 389 : dans le square installé au sud de cette parcelle, H. Vertet a fouillé un dépotoir du II^e ou III^e siècle.
- H 397, H 398 : grand four rectangulaire de la seconde moitié du lle siècle, quatre fosses-dépotoirs, trous de poteau, couches de la fin du 1^{er} siècle. Mobilier céramique du début du 1^{er} siècle au IV^e (notamment un D.72 avec un relief d'applique représentant Mithra) (fouille Vertet, Hartley et C.A.L.).
- . H 809 : un grand dépotoir avec de la sigillée lisse (J.H.2) de la phase 7, les vestiges d'un bâtiment avec des enduits peints et une cave de la fin du 1^{er} siècle ont pu être fouillés par H. Vertet en 1963 et en 1964.

Dans le quartier de la maison de retraite "Mon Repos" (cadastre de 1947) :

- Place Rimbert et début de la rue de la République : four gallo-romain coupé lors des travaux d'adduction d'eau en 1968. Mobilier céramique trouvé lors de différents travaux : de l'époque tibérienne au II^e ou III^e siècle. Des enduits peints galloromains, découverts par H. Vertet en 1963 lors de sondages, démontrent la proximité de bâtiments antiques.
- H 407, H 408 : à l'angle sud-est de H 407, fosses et mobilier des II^e et IV^e siècles (fouille H. Vertet, 1981).
- H 419, H 420 (site de l'Oeuvre Grancher): une série d'aires de préparation de l'argile (deux de cent vingt mètres carrés de superficie, trois d'un à trois mètres carrés), un fossé d'amenée d'eau, des fosses et des trous de poteau de la seconde moitié du lle siècle ont été mis au jour de 1977 à 1979 par H. Vertet. Deux aires de préparation de l'argile et des fosses du IVe siècle ont également été dégagées. Une occupation flavienne a été apercue avant le bouleversement du site.
- . H 422 (site Taurin), à l'emplacement du nouveau dépôt de fouilles de la Direction des Antiquités, H. Vertet a fouillé de 1968 à 1971 une aire de préparation de l'argile, cinq dépotoirs (dont un avec le squelette d'un vieillard) et une tombe d'enfant du II^e siècle, des couches du milieu du 1^{er} siècle fortement perturbées, un four rectangulaire, un puits, trois dallages et deux tombes du IV^e siècle.
- H 436 : le Comité Archéologique a fouillé en 1956 une aire de préparation de l'argile, longue de treize mètres, et des dépotoirs du II^e siècle.

Il semble que nous ayons ici (H 419, H 420, H 422, H 436), sur près de quatre-vingt mètres où se succèdent des aires de préparation de l'argile, tout un quartier spécialisé dans cette fonction au II^e et encore au IV^e siècle. Aucun four du II^e siècle n'a été décelé. Tous ces dallages du IV^e siècle montrent aussi l'importance de la production de cette époque et la continuité de la tradition céramique.

. H 434 : un four du IIe siècle aurait été découvert dans cette parcelle.

Roger Pinel, directeur du C.E.G. et président du C.A.L., a bien surveillé les travaux du groupe scolaire sur la parcelle H 960 et n'a trouvé aucune structure.

Trois cent trente-deux noms de potiers sont attestés dans le groupe des ateliers de la rue Saint-Taurin pour les phases chronologiques 2 à 7 (parfois 8). Quatre-vingt-dix-sept, soit un peu moins de trente pour cent, datent du 1^{er} siècle, ce qui dénote bien la forte activité à la fois de Lezoux et de ce groupe, en particulier pour cette période. Cent quatre-vingt-dix potiers ont eu une activité très probable dans ce centre. Les céramiques sigillées n'étant plus estampillées dans la seconde moitié du III^e et au IV^e siècle, nous ne pouvons qu'entrevoir l'importance de ce groupe au Bas-Empire que par les surfaces considérables des aires dallées de préparation de l'argile, retrouvées autour de l'hospice Mon Repos.

LE GROUPE DES ATELIERS DES SAINT-JEAN

Ce groupe d'ateliers couvre une superficie très réduite puisqu'elle n'est que d'environ sept mille mètres carrés. Plicque a fouillé aux Saint-Jean au siècle dernier, notamment dans le terrain Marmy (probablement E 1039 ou E 1032).

Il comprend les parcelles suivantes (cadastre de 1947) :

- E 1239, E 1234, E 1032, E 1039: en 1974, lors de la construction de la déviation de Lezoux (maintenant R.N. 89), à l'intersection avec la rue des Saint-Jean, Hugues Vertet a pu fouiller deux fours rectangulaires, des dépotoirs du milieu ou de la seconde moitié du II^e siècle, et a retrouvé des canalisations cylindriques en terre cuite.
- E 1223, E 1224 : lors des travaux du gaz, en 1986, sous le chemin vicinal n°21 et devant ces parcelles, nous avons observé un four rectangulaire gallo-romain et un mur en petit appareil.
- . E 1238 : dans le cimetière actuel, présence de tessons antiques.

Les travaux routiers et les tranchées de GDF laissent supposer l'existence de vastes zones non occupées à l'époque romaine. Sous la déviation, tous les terrains à l'est de

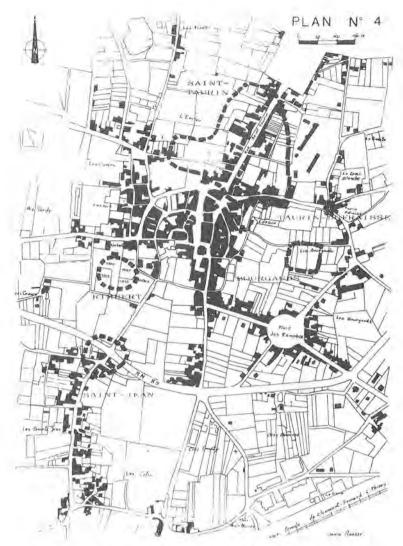


Figure 9 - Les groupes d'ateliers de potiers autour du centre ville (Saint-Taurin, Taurin-Dufraisse, Rimbert, Bourgauds, Saint-Jean) (Plan n° 4; éch. 1/10000).

la parcelle E 1039 et à l'ouest de la parcelle E 1227 ou E 1228. Sous la rue des Saint-Jean (côté est), toute la zone entre la parcelle E 1124 et la E 1184. Rien n'a pu encore confirmer l'hypothèse de Charles Fabre qui situait, dans ce faubourg, l'agglomération primitive de Lezoux.

Ce groupe d'ateliers ne semble avoir fonctionné que durant le II^e siècle, au moment du grand essor de Lezoux. Cinquante-cinq noms de potiers y sont attestés. L'activité de douze d'entre eux dans ce groupe est certaine ou très probable.

LE GROUPE DES ATELIERS DE SAINT-MARTIN

Hugues Vertet fouilla en 1974 et en 1975 des dépotoirs de poterie commune de la fin du 1^{er} ou du début du II^e siècle. Quelques sigillées s'y trouvaient également, mais il n'est pas sûr qu'elles attestent une production sur place.

Ch. Fabre a fouillé dans le hameau un édifice qu'il interprète comme étant un temple.

L'abbé Constancias (et peut-être Raconnat) a fouillé également à Saint-Martin (nécropole?).

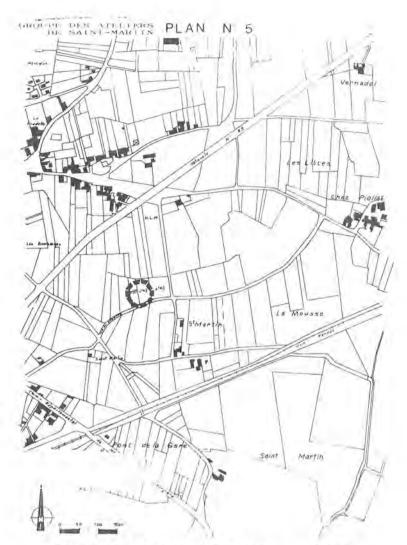


Figure 10 - Le groupe des ateliers de Saint-Martin (Plan n° 5 ; éch. 1/10000).

Des débris céramiques ont été recueillis lors de la construction des HLM.

Plicque mentionne la découverte de nombreuses estampilles à La Pradelle. Faut-il situer là un lieu de production et, si oui, est-il en rapport avec Saint-Martin?

Comme on peut le constater, nos renseignements sur ce groupe de production sont très succintes. Il est difficile de se faire actuellement une idée précise.

LE GROUPE DES ATELIERS D'OCHER

Il constitue le groupe le plus méridional de Lezoux. Il est principalement connu grâce aux travaux de Roger Pinel. L'aspect lacunaire des recherches dans ce secteur est cependant trop important pour proposer une superficie. Quatre potiers sont recensés actuellement à Ocher.

Les parcelles concernées sont les suivantes (cadastre remanié de 1979) :

- ZV 70 (Les Littes): R. Pinel a fouillé des vestiges d'ateliers dans la partie nordouest de la parcelle.
- . ZV 10 ou 40 : four d'époque indéterminée, coupé par un drain agricole en 1977.
- ZV 8a (La Pierre qui danse): deux fours d'époque indéterminée étaient visibles en 1977 dans le talus de la D.229.

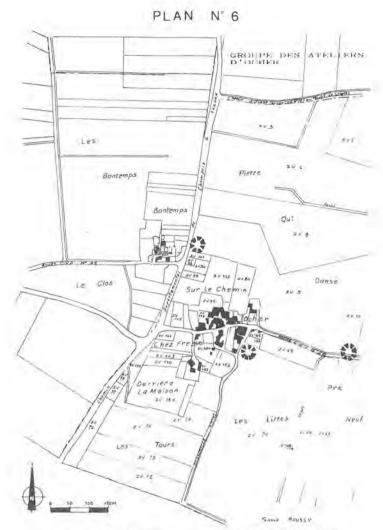


Figure 11 - Le groupe des ateliers d'Ocher (Plan nº 6 ; éch. 1/10000).

ATELIERS ISOLES ou GROUPES DE PRODUCTION à DETERMINER

Les Bourgauds

M. Cohendy relate en 1872 la découverte de huit fours dans les parcelles H 96, H 97 et H 100. Plicque signale dans ce secteur plusieurs potiers du II^e siècle sur sigillée lisse : BANVILLVS, COCVRO, CALETINVS, MARCELLINVS, ainsi qu'ALBINVS, ADVOCISVS et IVLLINVS.

Les travaux de construction dans ces parcelles n'ont pu être surveillés et donc aucun élement nouveau n'est venu nous documenter sur ce groupe de production. (voir plan n°4).

Taurin-Dufraisse

Devant l'école Taurin-Dufraisse (parcelle H 926 du cadastre de 1947), le long de la rue de la République, une tranchée GDF a coupé un four et des structures d'atelier du lle siècle, en 1987. Ces vestiges sont localisés le long de cette parcelle. Le suivi des autres tranchées, rue Mercœur, rue Salez ou rue de la République, a permis de constater que le terrain est stérile (substrat sablonneux), jusqu'au groupe de la rue Saint-Taurin. Nous ne possédons pas d'autres informations sur cet atelier ou ce groupe (voir plan n°4).

Rimbert

Dans les parcelles E 1000, E 1007, E 1009 et E 1010 (cadastre de 1947), Charles Fabre a retrouvé en 1934-1935 des vestiges d'atelier de potiers (fours, aires de préparation de l'argile) des 1^{er} et II^e siècles.

Aucun élément ne permet de rattacher cet ensemble à celui des Saint-Jean qui se trouve à cent soixante-quinze mètres plus au sud (voir plan n°4).

Saint-Rome (?)

Deux accessoires d'enfournement pour sigillée trouvés à Saint-Rome pourraient peut-être indiquer l'existence d'un atelier dans cette zone qui semble avoir été occupée par un petit village à l'époque gallo-romaine (parcelles F 266 à F 277, F 61 à F 78 du cadastre de 1947). Une nécropole aurait été découverte au pied du coteau, sous les parcelles F 145 à F 148.

NOMS DE POTIERS NON RATTACHABLES A UN GROUPE DE PRODUCTION

Une centaine de noms de potiers retrouvés sur des sites de consommation (nécropoles...) n'a pu être rattachée, de façon probable ou même incertaine, à un groupe de production. Le pourcentage de potiers du 1^{er} siècle, principalement de la phase 2, est des deux tiers, ce qui montre l'importance de Lezoux dès le début du 1^{er} siècle, avec plus de cent cinquante potiers, alors que l'on n'en dénombrait avant cette étude qu'une trentaine.



NOTES

- (*) E.R.226, Centre Archéologique, 63190 Lezoux. Les auteurs tiennent à remercier particulièrement Hugues Vertet d'avoir mis à leur disposition le résultat de ses fouilles, sans lesquelles de travail n'aurait pu voir le jour.
- (1) Nous avons mené en 1976 et 1977 une vaste campagne de prospection systématique sur le territoire de la commune, qui a fait l'objet d'un rapport à la Direction des Antiquités, et d'une communication au congrès national de la Société Française d'Etude de la Céramique en mai 1980.
- (2) Voir les nombreux articles de Roger Pinel, parus dans le bulletin du Comité Archéologique de Lezoux. Nous remercions Madame Pinel pour nous avoir autorisé à consulter les archives de son mari. Voir également le mémoire de Jean-Luc Chalut sur l'implantation gallo-romaine à Lezoux (Université de Clermont-Ferrand II, 1969).
- (3) Jusqu'à présent, aucune autre activité extérieure à la céramique (tabletterie, verrerie) n'a été décelée à Lezoux aussi, lorsque nous parlons d'atelier, il s'agit exclusivement d'ateliers de potiers.
- (4) Charles Fabre : "Lezoux à travers les ages", Auvergne Littéraire, 1958.
- (5) Philippe Bet : Groupes de production et potiers à Lezoux (Puy-de-Dôme) durant la période gallo-romaine, thèse de l'Ecole des Hautes Etudes, sous la direction de C. Bémont, nov.1988-janv.1989, 9 vol.
- (6) Le nombre de potiers est donné en tenant compte de tous les noms de potiers sur sigillée lisse trouvés dans chacun des groupes de production, en excluant ceux qui manifestement y sont étrangers. Il s'agit d'un nombre minimum qui ne peut se baser que sur les noms de potiers qui semblent avoir effectivement travaillé dans ces groupes d'ateliers. A ce nombre s'ajoute celui des potiers analphabètes, des mouleurs, etc.
- (7) Fouille de Hugues Vertet et de B. Hartley sur le terrain Audouard-Gagnadre au Rincé (voir notamment R.A.C., t.VIII, 1968).
- (8) Lettre adressée à V. Durand le 1.1.1892.
- (9) Communication à l'Académie de Clermont-Ferrand en 1784 (texte perdu).
- (10) Voir notamment l'état de la question en 1977. H. Vertet : "Les fours de potiers gallo-romains du centre de la Gaule", Berlin 1977 (Brenntechniken von keramik).
- (11) Philippe Bet : "Premiers fours rectangulaires en batterie du 1^{er} s, à Lezoux", Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Reims, 1985.
- (12) Philippe Bet, Hugues Vertet: "Les fouilles de l'Oeuvre Grancher, les structures du lle s.", Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, t.1, R.A.S., 1980.
- (13) Philippe Bet, Reine Gangloff: "Les installations de potiers de la ZAC de l'Enclos: 1er-JVe s.", Actes du Congrès de la S.F.E.C.A.G., Caen, 1987.
- S.F.E.C.A.G., Caen, 1987. (14) Hugues Vertet : "Les nécropoles de Lezoux", Bulletin du Comité Archéologique de Lezoux, 1975, p.20-23.
- Christian Mondanel : Nécropoles et sépultures gallo-romaines en Auvergne, thèse de III^e cycle, 1982, Université de Clermont-Ferrand II.
- (15) Philippe Bet, Hugues Vertet: "Fouilles récentes sur le site de Lezoux", Sites, nº 1, 1978.
- (16) Philippe Bet, Hugues Vertet: "Une tombe d'enfant sous tuiles du lle s. à Lezoux", Recherches sur les ateliers de potiers de la Gaule centrale, t.1, R.A.S., 1980, p.89-104.

DISCUSSION

Président de séance : H.VERTET

Hugues VERTET: Je remercie très vivement P. BET pour deux raisons. D'abord, pour nous avoir donné les conclusions de son étude et la méthode de son travail, plus que le détail des vases qu'il a étudiés. Ensuite, parce que je pense que cette communication débute le congrès de l'année prochaine et montre combien il y a de problèmes grâce à une étude systématique des productions. Il y a, aussi, à Lezoux, une équipe solide qui commence à se constituer.

Armand DESBAT: Je veux te féliciter pour ce travail qui va apporter beaucoup à tous ceux qui regrettent, depuis quelques années, de ne pas disposer de références nouvelles et précises pour Lezoux. Il est clair que cela posait des problèmes pour les estampilles non attribuées. Dans cette étude, es-tu en mesure de proposer des fourchettes chronologiques autres que "Ier siècle", "II ou IIIe s." pour un certain

nombre d'estampilles ?

Philippe BET: Non. Il y a encore un problème pour la datation de ces estampilles; on peut toujours proposer une fourchette mais on voudrait s'appuyer sur les sites consommateurs pour l'affiner. La datation que l'on peut obtenir sur les ateliers euxmêmes -tu le sais comme moi-, n'est jamais très facile à obtenir. Pour quelques potiers, on a des idées un peu plus précises : pour ceux qui ont travaillé au IIIe siècle. on peut avoir des datations à trente ans près ; mais, dans certains cas, cela est sujet à caution.

Armand DESBAT : Justement, en ce qui concerne le problème du IIIe siècle, dans les découvertes récentes, est-il apparu des noms de potiers que l'on ne connaissait

Philippe BET: Oui, il y a quelques noms de potiers qui étaient totalement inédits. Ils nous apportent des fils conducteurs pour reconnaître le IIIe siècle de Lezoux sur les sites consommateurs.

Armand DESBAT: Evidemment, cela sera très précieux,

Hugues VERTET: Il est probable que toutes les questions qui se posent, ou que vous pouvez vous poser, seront plus à leur place, l'année prochaine, à Lezoux. Je remercie, encore, P. BET, parce qu'il me semble que son exposé soulève une quantité de problèmes. Qu'est-ce qu'une estampille ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que cela représente par rapport à l'organisation du travail ? Par exemple, le fait que les potiers travaillaient en groupe et ne se soient pas tellement dispersés dans des lieux différents, est une découverte qui n'était pas connue jusqu'à maintenant.

241

Margarita ORFILA (*)

CERAMICAS LUCENTES Y DERIVADAS DE LAS SIGILLATAS PROCEDENTES DE SA MESQUIDA, SANTA PONCA, MALLORCA

Hasta hace pocos años no se tenia constancia arqueológica de la existencia de ningún asentamiento rural romano en la isla de Mallorca (1). A finales de 1984 se localizaron los restos de una posible villa situada en la playa de Santa Ponça; las excavaciones realizadas en la misma en los años 1985 y 86 pusieron al descubierto una serie de habitaciones de planta cuadrada con pavimento de opus signinum, así como un pequeño depósito. El conjunto de materiales recuperado hasta el momento proporciona une cronología centrada en el siglo I d.C.

En 1986 se descubrió, en un solar contiguo, una cisterna perteneciente al mismo complejo romano, con la salvedad de que los materiales aparecidos en la misma tienen una cronología que se puede situar entre finales del siglo IV e inicios del V d.C. (2).

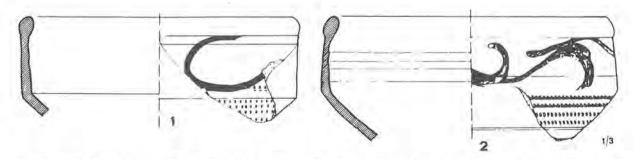
Presentamos en este trabajo un grupo de todo el conjunto recuperado en dicha cisterna, concretamente el que tiene una filiación gálica.

LUCENTES (cerámicas tardías de revestimiento arcilloso) (3)

Forma Lamb. 1/3

1- (M.C.5.A.23,53,67) (4). Seis fragmentos del borde almendrado inclinado hacia el interior, y parte del cuerpo hasta la altura de la carena de una copa. Pasta dura y porosa, con vacuolas color P.39 N.39(5). Barniz metálico en las dos caras, color R.19-20. De 20cm de diam. boca. Decorada en base a líneas horizontales realizadas por punzones con forma de triángulos situadas en la parte inferior de la carena, y con decoración pintada en la parte superior formando menadros. Recuerda a la forma de Conjux (6).

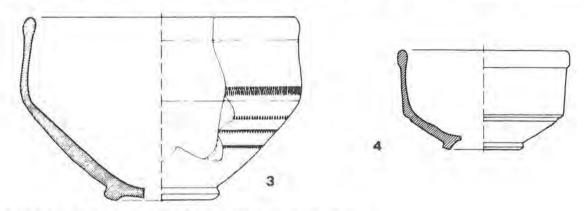
2- (M.C.5.178). Diez fragmentos que componen el borde, en forma de almendra y parte del cuerpo carenado de una copa. Pasta dura, porosa con vacuolas color 39N 39P. Barniz metálico, perdido en parte, color R15-17 en el exterior, y P20 P19 en el exterior. De 21cm. dia, boca. Decoración igual que la anterior.



3- (M.C.5.B.71,40; 5.146; 5.A.53,67). Quince fragmentos que forman el perfil completo de una copa, de borde ligeramente marcado, cuerpo carenado y pie diferenciado.

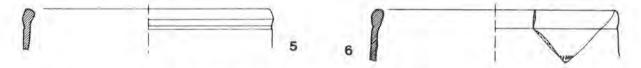
Pasta dura, con vacuolas, de color N.29 en el núcleo, y entre N.31 y N.19-39 en las caras interior y exterior. Barniz metalizado con irisaciones, muy degradado. Dimensiones 20cm. diam. boca. 7,5cm diam. base y 14 cm. altura.

4- (M.C.5.A.53,B.40, B.71). Dimensiones : 13cm diam. boca. 5,5cm. diam. base. 7,6cm. altura. Decoración a ruedecilla formando rombos en la parte superior de la carena.



5- (M.C.5.A.53, B.40, A.67, 5.107). 18,5cm diam. boca.

6- (M.C.5.A.53). Fragmento de borde y parte del cuerpo de una posible Lamb.1/3. Pasta dura con pequeñas vacuolas partículas rojizas y mica, de color P.19. Barniz en el interior y exterior, con irisaciones metálicas, color R.17. Dimensiones : 18cm diam. boca. Decorada con punzón formando rombos.



Fragmentos de bordes de la forma Lamb.1/3, almendrados.

7- (M.C.5.A.53, B.40).

8- (M.C.5.146).

9- (M.C.5.B.28).

10- (M.C.5.A.53).

11- (M.C.5.A.53).

12- (M.C.5.A.23).

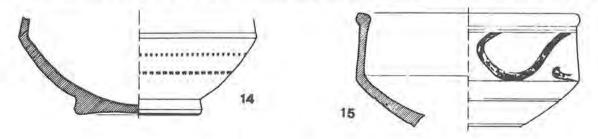
13- (M.C.5.A.67).

Veinte fragmentos de carena decoradas a ruedecilla, seis fragmentos de bases, y diecinueve amorfos.

14- (M.C.5.A.67). Seis fragmentos de un pie de galleta y parte del cuerpo de una copa carenada. Pasta dura con vacuolas de color N.37, M.45. Barniz metalizado con irisaciones metálicas color P.39. Diam. base 9cm. Decorada a base de líneas horizontales en la parte inferior de la carena formadas por incisiones en forma de rombos.

Forma Lamb. 1/3, variante (7).

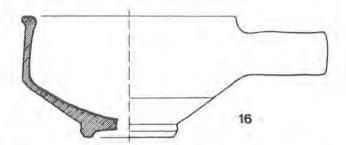
15- (M.C.5.147, 5.A.67). Diez fragmentos que permiten dibujar el perfil de una copa



de cuerpo carenado y borde plano. Pasta con vacuolas de color N.40 y M.35. Barniz de color entre T.37-39 y N.39. Dimensiones :16.6cm. Diam. boca. Decorada a base de unos meandros pintados en la parte superior de la carena.

Variedad forma Lamb. 1/3, con mango (8).

16- (M.C.5.146, 5.A.67, 5.B.71). Cinco fragmentos de un perfil completo de una cazuela carenada, pie diferenciado, con mango. Pasta porosa, con vacuolas y desgrasante micáceo. Color N.29, M.20. Barniz algo brillante y poco metalizado. Dimensiones: 16,5cm. diam. boca, 6,8cm diam. base, 9,3cm. alt.

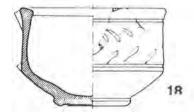


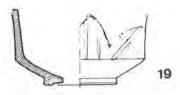
17- (C.M.5.A.67). Onze fragmentos que dan el perfil completo de un bol, con borde almendrado y cuerpo carenado. Pasta homogénea, con vacuolas, color M.20, N.35. Barniz color P.19-40. Dimensiones: 13,5cm diam. boca, 6,3cm. diam. base, 5,5cm. alt.

Copas carenadas de una o dos asas (9).

18- (M.C.5.A.62, 5.A.53, 5.B.40). Siete fragmentos de una copa que dan el perfil completo, con un arranque de asa en la parte superior del cuerpo hasta la carena. Pie ligeramente diferenciado con borde algo plano, hacia el exterior (10). Pasta dura con vacuolas color M.57-59. Barniz brillante metalizado color P.20. Dimensiones 11cm diam. boca. 5,7cm. diam. base, 7,5cm alt. Decoración en la parte superior de la carena de hojas alargadas oblicuas.

19- (M.C.5.A.67. Cuatro fragmentos de una copa carenada que dan el perfil completo. Pasta dura, con vacuolas, color M.34-35. Barniz compacto, poco brillante, color N.39. Dimensiones, 6cm. diam. base, 5,8cm alt. Decorada en la parte superior de la carena realizada por una serie de líneas incisas verticales y líneas en aspas (11).



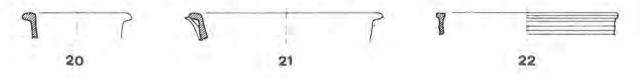


Bordes de formas cerradas de Lucente.

20- (M.C.5.A.53, B.40, B.71). Tres fragmentos de un borde de una posible tacita.

21- (M.C.5.A.23). Un fragmento de borde de una posible jarra, con arranque de asa, barniz metalizado (12).

22- (M.C.5.A.67). Un fragmento de borde de una posible tacita.



23- (M.C.5.A.67). Borde y parte de cuello, con asa, de una jarra. Pasta homogênea, algo jabonosa color N.37, con mica, barniz metalizado, opaco en el exterior y metalizado en el interior color R.19 (13).

24- (M.C.5.A.23, A.53,A.67,B.40,B.51,5.84). Quince fragmentos de la base de una forma cerrada. Pasta con vacuolas, jabonosa, color N.20. Barniz metalizado en el interior y exterior, color R.17.

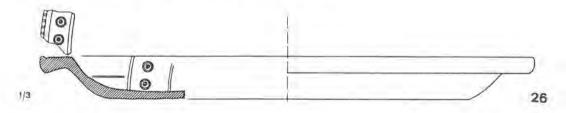


25- (M.C.5.B.40). Fragmento carenado de una copa decorada a punzón en la cara exterior. Pasta dura, color M.20-37. Barniz S.39 R.53.

DERIVADAS DE LAS SIGILLATAS, GRISES (14).

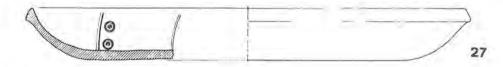
Forma Rigoir 1

26- (M.C.5.33, A.53,B.71). Cuatro fragmentos de un plato nº11.260 de DS.P. Pasta muy dura y homogénea, color N.73. Barniz interior y parte de la cara exterior gris oscuro y brillante. Dimensiones: 38,6cm diam. borde, 2,8 diam. base, 3,3 alt. Decorada en el borde del labio con muescas y ruedecilla como las que aparecen en el fondo del mismo, catalogadas con el número 3.961 de DS.P.



Forma Rigoir 8

27- (M.C.5.A.47, A.33, A.53, B.40,B.71). Ocho fragmentos que dan el perfil completo de un plato. Nº 11.263 de DS.P. Pasta muy dura y compacta, color N.73. Barniz en la cara interior, y hasta la altura de la carena en la exterior gris oscuro. Dimensiones: 33,6cm diam. borde, 24 diam. base, 4 de altura. Borde de sección triangular, diferenciado. Decorado el fondo con una línea concéntrica de ruedecillas impresas catalogadas con el nº3.961 de DS.P. Procedencia del Languedoc.

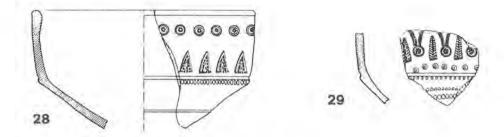


Forma Rigoir 15

28- (M.C.5.100, A.33, A.47, A.53, B.40). Quince fragmentos de un bol carenado. Nº11.261 de DS.P. Pasta dura y homogénea color N.73. Barniz en el interior y exterior, brillante de color gris oscuro. Dimensiones : 18,8cm. diam. borde. Decorado con unas ruedas impresas nº3.961 de DS.P. y palmetas nº4. 096 de DS.P. De origen del Languedoc, posiblemente fabricadas en Aude (Narbona).

29- (M.C.5.86,A.53,B.18). Cuatro fragmentos de la parte de la carena de un bol. Pasta dura y homogénea color N.73. Barniz en las caras interior y exterior color gris negro. Decoración impresa de rudecillas nº3.961 de DS.P. palmetas nº3.986

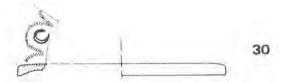
y circulos.



DERIVADAS DE LAS SIGILLATAS, ANARANJADAS

Forme Rigoir 3

30- (M.C.5.A.53,5.A.67). Dos fragmentos de un borde de un bol. Pasta muy dura y homogénea color M.20 L.47. Barniz en el interior y algo en la cara exterior, brillante. Dimensiones: 16,6cm diam. borde.



ESTUDIO DE LOS MATERIALES

El estudio de estos materiales se tiene que realizar teniendo en cuenta los otros tipos que forman este contexto :

Sigillatas norteafricanas D, formas Hayes 91 A y B, Hayes 61, Hayes 67, Hayes 76, Hayes 78, Hayes 99, Lamb.57, etc. con une cronología entre finales del siglo IV, y V (15).

Dos piezas de Terra Sigillata Hispánica Tardía, concretamente la forma 37b, datadas entre finales del IV e inicios del V (16).

Anforas en su mayoría norteafricanas, como las Keay tipo XXV variantes E y T, LXII (correspondientes a la Beltran 59) (17).

Gran cantitad de cerámica común, desde jarras, boles, tinajas, morteros, etc., fabricada en su mayoria en la isla de Ibiza, y en menor cantitad norteafricanas (18). Materiales de cocina realizados a mano o a torno lento (19).

Restos de objetos de bronce, junto a la gran cantitad de fauna que acompañaba a todos estos materiales.

Lucentes (cerámicas tardías de revestimiento arcilloso). Con su origen situado últimamente en la zona de la Savoya (20). La forma Lamb. 1/3 es la más numerosa, estando datada entre finales del siglo IV e inicios del V (21). Dentro de este grupo cabe señalar la catalogada con el número 16, con una forma entre la Lamb. 1/3 y la Lamb. 45, pero con la peculiaridad de presentar en uno de sus lados un mango que le dá un aspecto de cazuela. Aparecen, también las formas denominadas "copas carenadas con una o dos asas", un margen cronológico amplio que va desde mediados del siglo II, hasta mediados del V, no obstante, la forma a la que más se parecen las catalogadas aquí con los números 18 y 19, la de Portout, se ha fechado entre los años 400 y 450 (22). Por último quedan una serie de formas cerradas formas PI.21 y 22 (23) con unas dataciones muy amplias.

Estas cerámicas estan documentadas en Mallorca, en especial la forma Lamb.1/3 en diversos yacimientos, ya sea través de recogidas en superficie, como de excavación (24).

En cuanto a las Derivadas de las Sigillatas, las formas aquí catalogadas tienen unea procedencia posiblemente de la zona del Languedoc, y con una cronología de finales del siglo IV e inicios del V (25). Aunque no muy numerosas, este tipo de cerámicas ha sido identificado en algunos yacimientos mallorquines (26).

Los materiales de esta cisterna nos confirman unas relaciones de las Baleares con el norte de Africa, el sur de Francia y la Península Ibérica que ya estaban documentadas mediante las fuentes escritas. Nos referimos a la serie de viajes que Amengual (27) ha documentado con las cartas de Consencio a San Augustín, al monje Fronton de Tarragona y a Patrocles, metropolitano de Arles, concretamente 10 viajes del eje las Baleares-norte de Africa e Hipona entre los años 410 y 420, y un mínimo de 6 viajes en el eje Baleares-Tarraconense-Narbonense datados del año 418 al 420.

Aunque esta correspondencia debió dirigirse a Menorca, tenemos que suponer una equivalencia de trafico marítimo hacia las Baleares en general durante el Bajo Imperio, teniendo en cuenta no sólo las relaciones con el norte de Africa, sino que también valorando las existentes con el Sur de la Galia.



NOTES

- (*) Dep. Prehistoria y Arqueologia de Valencia
- (1) Se tienen referencias de la existencia de asentamientos rurales en la zona de Alcudia COLL J., MAZAIRA L., RIUTORD S.,1984 "Evolución del hábitat durante la Prehistoria y la Antiguedad en el término municipal de Alcudia (Mallorca)", Arqueologia espacial 2, Teruel. En prospecciones realizadas en diversas zonas de la isla se puede pensar en la existencia de otras posibles villas, aun cuando, lo más usual sea la continuidad del uso de los hábitats de la cultura indígena existente anterior a la conquista romana, los poblados talayóticos (ORFILA M., 1988 "La necrópolis de Sa Carrotja y la romanización de sur de Mallorca", B.A.R. International Series 397, Oxford).
- Esta cisterna se reutilizó como escombrera, perteneciendo los materiales recuperados a esa fase. VALLESPIR A., PROHENS J., ORFILA M., MERINO J. 1987 "Yacimientos arqueológicos de Santa Ponça (Calvià) Mayuraga 21, p.9-12, Palma de Mallorca.
- LAMBOGLIA N. 1958 "Nuove osservazioni sulla Terra sigillata chiara (tipi A e B)", Rivista di Studi Liguri XXIV, Bordighera, GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SIGILLEES CLAIRES, "Céramiques tardives à revêtement argileux des Alpes du nord et de la vallée du Rhône (de Martigny à Vienne)", Figlina ,7, p.19-49 Lyon 1986.
- Estas siglas corresponden a los números de registro de la excavación del yacimiento.
- Para la descripción de colores, tanto de las arcillas como de los revestimientos, se ha utilizado el "Code des couleurs des sols" de A. CAILLEUX (Paris. Editions N. Boubée et Cie).
- Groupe de travail, op.cit., 1986 pl.13, p.39 (nota 3).
- El borde de esta pieza es parecido al de la forma Lamb. 45 de Conjux (Groupe de travail... 1986, pl.17, p.43) (nota 3), mientras que la decoración pintada es igual a la de las piezas nº1 y 2 ya descritas.
- El borde de esta pieza es parecido al que se ha descrito en la nota 7.
- Groupe de travail... 1986, pl.12, p.38 (nota 3).
- (10) Recuerda a las producciones de Martigny y de Portout, Groupe de travail... 1986 pl.12, p.38 (nota 3).
- (11) La decoración recuerda el motivo de Portout, Groupe de travail...pl.12, p.38 (nota 3).
 (12) Los bordes de los nº20 y 21 podrían pertenecer a la forma Lamb.14/21 (cubiletes y jarros tuliformes, Groupe de travail... 1986 pl.21, p.47.
- 1986 pl.21, p.47.
 (13) Esta borde se puede relacionar con la forma del pl.22 del Groupe de travail... 1987, p.48.
 (14) RIGOIR J. 1968 "Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées", Gallia, p.177-233. RIGOIR Y. et J. 1985 "Les Dérivées-des-Sigillées dans la moitié sud de la France", Actes du Congrès de Reims, S.F.E.C.A.G., p.49-56. Idem 1987 "Des Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes" Céramiques Hellénistiques et Romaines II, Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, vol.70, Paris, p.329-338. RIGOIR Y. et J., RIVET L. "Les dérivées-des-sigillées paléochrétiennes, "Exportations et influences entre le groupe provençal et le groupe languedocien" Documents d'Archéologie Méridionale,8, 1985. Agradezco la ayuda prestada por los señores Rigoir y Rivet en la clasificación de estas piezas.
 (15) Es el grupo más numeroso del material fino de este contexto. La cronología de estas formas se puede centrar entre finales de sido IV, e inicios del V. pudiéndose llegar hasta finales de este último en algunas de las formas. Forma H.91 A.v.B.
- del siglo IV, e inicios del V, pudiéndose llegar hasta finales de este último en algunas de las formas. Forma H.91 A y B: HAYES J.W., 1972, Late Roman Pottery la data entre el 450 y 530-60. En el Atlante 1981, "Atlante delle forme ceramiche. I. Ceramica fine nel bacino mediterraneo (medio e tardo Impero). Enciclopedia dell'Arte Antica classica e orientale Roma, 105-6 se data desde la mitad del siglo IV al 465-68, llegando incluso hasta el siglo VI. FULFORD M.G., PEACOK D.P.S. 1984, Excavations at Carthage : the British Mission, vol. 1.2,. The Avenue du President Habib Bourgulba, Salambo : the pottery and other ceramic objets from the site" p.63-67, desde la segunda mitad del siglo IV a fines del V (370-500). TORTORELLA S. 1987, "La ceramiche africana : un riesame della problematica", Céramiques Hellénistiques et Romaines, II, Centre de recherches d'Histoire Ancienne, vol.78, Paris, p.286, 287 y 305, data su inicio entre finales del siglo IV e inicios del V, perdurando en este ultimo hasta inicios del VI. ANSELMINO L., PANELLA CI., SANTANGELI R., TORTORELLA S. "Cartagine. Le merci, gli insediamenti", Laterra 1986, p.163-171, situan a esta forma entre mediadios del siglo IV, y el siglo V. Esta cronología se puede aplicar al resto de las formas de sigillata africana, a excepción de la forma Hayes 99, que apareció en el nivel superior de la excavación de la cisterna. FULFORD y PEACOK 1984, p.71 la datan en el siglo VI, mientras que Tortorella, 1987 indica que se ha documentado en Cartago en la primera mitad del siglo V, llegando hasta el VII.
- (16) Es la primera vez que se ha identificado este tipo de cerámica en Mallorca. Para la datación y clasificación de estas piezas: CORTES J., PALOL P. de, 1974, "La villa romana de La Olmeda, Pedrosa de la Vega (Palencia)", Acta Arqueológica Hispánica, 7, Madrid, p.139, MAYET F. 1983, Céramiques Sigillées hispaniques, Publications du Centre Pierre, Paris (E.R.A. 522). Lam.CCLVI., LOPEZ J.M., 1985, Terra Sigillata Hispánica tardía Decorada, Acta Salmanticensis 168, Salamanca 1985, p.140-141.

- (17) Con una cronología entre finales del siglo IV e Inicios del V : KEAY S. 1984, Late Roman Amphorae In the Western Mediterranean, B.A.R. International Series 196, Oxford.
- (18) Material en estudio. Para las posibles producciones ibicencas que componen el lote más importante, me remito a la publicación de RAMON J. 1986, El Baix Imperi i l'época Bizantina a les Illes Pitiusas. Conselleria de Cultura, Ibiza.
- (19) Todos los restos de piezas de cocina halladas en esta cisterna estan realizadas a mano o a torno lento, como las documentadas en Cartago: Fulford-Peacok 1984, p.157-167 (nota 15), y las de Alicante: REYNOLDS P. 1985 "Cerámica tardoromana modelada a mano de carácter local, regional y de importación en la provincia de Alicante", Lucemtum
- IV, p.245-267, Alicante.
 DÉSBAT A. 1986, "Sigillée Claire B et "luisante": classification et provenance", Figlina, 7, p.5-18, Lyon.
 Groupe de travail... 1986 (nota 3), p.25. La forma Lamb. 1/3 aparece asociada a T.S.C.D. Lamb. 51 en unos monumentos funerarios de Nîmes, con una cronología de finales del siglo IV; RAYNAUD CI. "Note sur la démolition de monuments funéraires à Nîmes au IVe siècle", Archeologie en Languedoc nº5, p.141-147, 1982-3.
- (22) Groupe de travail... 1986 (nota 3), p.25. (23) Groupe de travail... 1986 (nota 3), p.26.
- (24) Se han localizado este tipo de cerámica en Pollentia, Alcudia MARTIN G. 1983, "Terra Sigillata Clara de Pollentia", Pollentia Estudio de los materiales I. Palma. Y en prospecciones realizadas en yacimientos de la zona del Sur de
- Mallorca, Orfila, 1988, p.267. (25) RIGOIR Y. et J., 1985 y 1987 (nota 14). El motivo triangular de la pieza catalogada con el nº 28 tiene la misma forma que el aparecido en el Clos de la Lombarde, en Narbona (nºLEDSR 10070), en un depósito de inicios del siglo V. La decoración de la pieza nº 29 tiene semejanza en la forma triangular, a demás de la citada, con la aparecida en el opidum de Aumes (Herault), (Paralelos proporcionados por la Sra. J. Rigoir). Contextos en los que aparecen DS.P. junto a "lucentes", son frecuentes como, por ejemplo, la Fosa 2 de la zona 16 de Marduel (Saint-Bonnet-duGard), datada entre

finales del siglo IV primera mitad del V. RAYNAUD C. "Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnetdu-Gard) II" Documents

- d'archéologie Méridionale,7, p.111-119, 1984. (26) Se documentó une forma 15 en la necrópolis de Sa carrotja, publicada por RIGOIR J. 1968, p.206 (dandola como procedente de Artá, localidad en donde se halla situado el Museo en que está depositada la pieza) (nota 14), y recogida por ORFILA 1988, p.110 (nota 1). También ha aparecido en la ciudad de Pollentia ARRIBAS A., TARRADELL M., WOODS D.
- 1978, "Pollentia II" Excavaciones Arqueológicas en España, 98, Madrid.

 (27) AMENGUAL J. 1982 "Aspectes culturals i relacions maritimes de les Balears durant el Baix Imperi" Estudis Històrics Menorquins 1982. Idem Consensi. Correspondência amb Sant Agusti" vol.l. Fundació Bernat Metge. Escriptors Cristians. Barcelona 1987.



Jacqueline et Yves RIGOIR

LES DERIVEES-DES-SIGILLEES PALEOCHRETIENNES DU SUD-EST DU VAUCLUSE

Le dernier lot de Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes qui nous ait été donné d'étudier est le matériel conservé au musée de Cavaillon (1). Il provient de neuf sites du Vaucluse, dont cinq grottes. A cette occasion, nous avons recensé les grottes occupées durant l'Antiquité Tardive ; elles ont été, soit portées à notre connaissance par des publications, soit signalées directement par leurs inventeurs. N'ont été prises en compte que celles où des DS.P. ont été recueillies, c'est-à-dire occupées aux Ve-Vle siècles.

Nous en comptons à ce jour quarante et une (Fig.1), ce qui, par rapport aux 516 sites divers répertoriés dans notre fichier, représente une proportion notable de 8% environ.

Les contextes exhumés sont très variables en quantité : de quelques tessons à plusieurs centaines. Dans quelques sites, des chronologies intéressantes ont pu être établies : dans la grotte de La Fourbine (2), située au nord de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône), se distinguent deux phases : l'une fin IVe-début Ve s., l'autre des VIe-VIIe s.

Dans la grotte de l'Hortus (Hérault) (3), où les travaux conjoints de Henry de Lumley et de Gabrielle Démians d'Archimbaud ont révélé un riche matériel paléochrétien, plus de cent vases de DS.P. et de céramiques communes associées à quelques monnaies –un petit bronze de la deuxième moitié du IVe s. et une monnaie d'Honorius (fin IVe-début Ve s.) – ont été recueillis. Les bols hémisphériques de forme 6 de DS.P. y sont majoritaires, ainsi que les assiettes à bord en amande de f.8. Nous rappellerons cette particularité lors de la présentation du matériel de Cavaillon où des proportions typologiques similaires vont se retrouver.

Dominique Carru nous a fait part récemment de ses fouilles de sauvetage dans un abri sous roche à Vénasque, dans le nord du Vaucluse : après une occupation de l'Age du Fer, puis du IIIe s. après J.-C., datée par des monnaies de Claude II et Gallien, une réoccupation de la fin IVe-début Ve s. est assez importante. Elle laisse des traces d'habitat contenant des céramiques Luisantes, quelques DS.P., de la céramique commune grise, une lampe chrétienne et une petite amphore dite "spathéïon", ainsi que 80 monnaies de Constantin à Arcadius et Théodose (4).

Outre la grotte de Saze, située dans le Gard, sur la rive droite du Rhône, à hauteur du confluent avec la Durance, plusieurs grottes du Gard qui ne figurent pas sur cette carte ont livré plus de soixante-dix monnaies de la fin du IIIe s. ainsi que de la deuxième moitié du IVe siècle. S. Gagnière et J. Granier font remarquer que ces dates correspondent à deux vagues d'invasion et justifient ainsi ces occupations qu'ils présument dues à des fuyards pensant trouver un abri (5).

Les poteries qui font plus précisément l'objet de notre propos ont été recueillies dans un rayon de vingt kilomètres à l'est de Cavaillon, au nord de la Durance (Fig.2).

Deux lieux de trouvailles, dont l'un est la couche superficielle du puits protohistorique n°9, sont situés sur la colline Saint-Jacques qui surplombe Cavaillon (6). Un autre site est appelé "Tour de Sabran" à mi-chemin entre Robion et Lagnes;

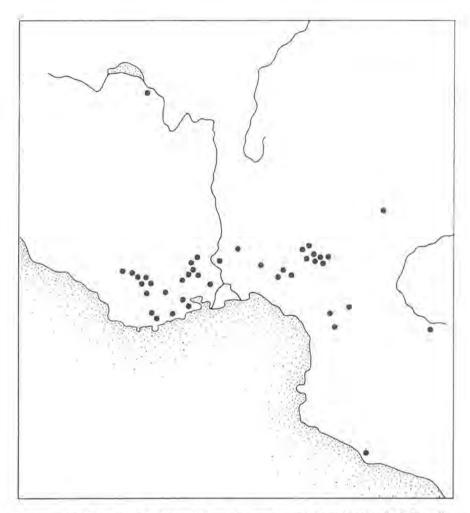


Figure 1 - Carte de répartition des grottes de l'Antiquité Tardive.

le dernier est dit "Les Gros" au sud de Gordes (7).

Cinq grottes: grotte des Eboulis, grotte du Régalon, grotte basse et grande grotte du vallon de Vidauque, enfin, la Baume des Enfers, dans le même vallon, s'ouvrent dans des gorges à l'est de la montagne du Lubéron.

Nous présentons un matériel hors contexte, mais nous nous sommes surtout attachés à l'étude du style des décors et à l'identification des poinçons. Nous verrons que cette étude fragmentaire n'est pas inintéressante. Elle va permettre d'établir les réseaux commerciaux dans lesquels s'intégrait cette région ou de définir les influences reçues par certaines productions. Trois trames principales vont se dessiner au cours de cette présentation : l'une témoigne de relations avec le Languedoc, jusqu'à Narbonne ; l'autre avec le Sud, jusqu'à Marseille, la dernière avec le Nord, jusqu'en Suisse.

Le fragment de panse n°11335 (Fig.5) appartient à un bol hémisphérique de f.6, de grandes dimensions, comme on en connaît dans l'Aude, à Narbonne et aux alentours de Carcassonne (8). La contenance de certaines pièces atteint 7 litres. Leur surface est couverte de décors au poinçon rangés en registres superposés ; on distingue sur ce tesson, à partir du bas : des palmettes allongées 4423 (Fig.12), puis des arceaux 4424 (Fig.13), des rouelles (Fig.11) et encore des arceaux dont on devine la base. Ces deux caractéristiques, grande dimension et abondance de la décoration, sont typiquement languedociennes.

L'origine de la pièce précédente est attestée par son style, comme d'ailleurs les deux fonds d'assiette n°11339 et 11338 (Fig.5). Sur le premier, la rouelle la plus grande 663 (Fig.11) se retrouve identique à Narbonne, ce qui atteste une importation

certaine dans le Vaucluse.

La forme 18 nº11329 (Fig.5), par contre, est très vraisemblablement fabriquée en Provence mais avec des influences languedociennes qui se reconnaissent dans la composition d'arcatures combinant l'arceau 4420 (Fig.13), la rouelle 2362 (Fig.11) et la palmette 274 (Fig.12).

Nous attirons particulièrement l'attention sur les palmettes, sur lesquelles nous reviendrons. Un vase similaire, trouvé par J. Proust dans les fouilles de Saint-Laurent-de-Pélissanne (9), près de Salon-de-Provence, présente des caractères identiques; il porte d'ailleurs la même rouelle 2632.

Sur la panse du bol hémisphérique n°11345 de f.6 (Fig.6) est imprimée la palmette 3681 (Fig.12) dont le sommet est prolongé de quelques hachures. Elle se retrouve à Aix-en-Provence, sur le site de la cathédrale Saint-Sauveur (10) où elle décore un fond d'assiette à bord en amande de f.8. Ce poinçon appartient à toute une famile de motifs dont le plus grand nombre a été trouvé par L. Rivet dans les fouilles de Saint-Julien-les-Martigues (11) ce qui laisse présumer de l'existence d'un atelier installé à proximité de ce site. Des influences languedociennes ont pu être aussi remarquées sur ces productions en raison du style de décoration et de l'utilisation de la cuisson oxydante.

Il est vraisemblable que toutes les pièces que nous avons présentées, d'origine ou d'influence languedocienne, proches d'une production datée de 400 après J.-C., n'aient pas été fabriquées beaucoup plus tard, sûrement dans la première moitié du Ve siècle.

Déjà attestées par les deux derniers vases, ces relations entre les sites du Vaucluse et le Sud vont être plus fortement mises en évidence par deux autres poinçons: le marli d'assiette de f.1 n°11454 (Fig.7) porte la rouelle 24 (Fig.11) que nous retrouvons à Marseille (12), sur l'oppidum de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône) et sur le site de Saint-Jean-de-Carcès, dans le Var, toujours sur des marlis.

La palmette 341 (Fig.12), faiblement imprimée sur la panse de bol n°3265 (Fig.7), se retrouve à Berre, ville sur l'étang de même nom, imprimée cette fois sur un fond d'assiette (13). Sur le même fond se retrouve aussi la rouelle 2492 (Fig.11) qui décore le fond d'assiette n°3277 (Fig.4).

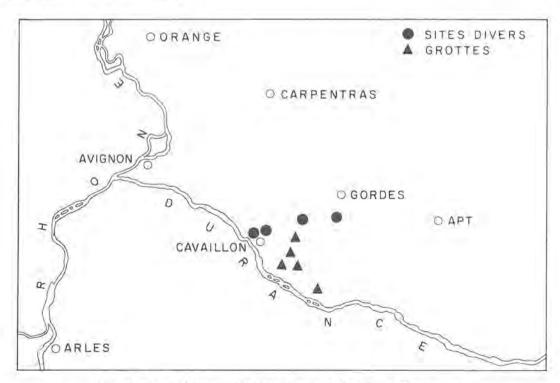


Figure 2 - Sites et grottes des environs de Cavaillon.

C'est dans une autre direction que nous entraîne ce bol de f.6 nº11461 (Fig.8), ceinturé de deux cordons. Cette particularité est rare mais on rencontre épisodiquement des formes présentant quelques fantaisies. Sa décoration se compose d'une succession d'arceaux en fer à cheval allongé 278 (Fig.13) surmontant le motif trilobé 279 (Fig.14). Ces deux poinçons se retrouvent identiques sur le haut d'une forme de profil très proche découverte dans les fouilles du castrum d'Yverdon, en Suisse (14) mais il est impossible de localiser un lieu de fabrication précis entre ces deux points.

Un autre motif trilobé similaire, mais provenant d'un poinçon différent, est imprimé sur un tesson découvert sur le site de l'école, au Pègue, dans la Drôme (15).

Une vaste écuelle, nº11476 (Fig.10), de 35cm de diamètre, cuite cette fois-ci en oxydation, porte sur le fond les mêmes motifs : rouelle 4431 (Fig.11), motif trilobé 4433 (Fig.14) mais imprimés à l'aide de poinçons différents disposés en couronnes autour d'une croix formée de petites rouelles.

Des relations Vaucluse-Suisse sont aussi attestées par la palmette 274 (Fig.12) imprimée sur la panse de f.18 de Gordes n°11329 (Fig.5) sur laquelle nous avions attiré l'attention ; elle se retrouve sur un fragment de panse découvert à Vindonissa, dans le canton d'Argovie, en Suisse (16). Ce commerce est encore confirmé par un autre poinçon (240), absent des sites considérés ici, mais imprimé sur trois marlis, l'un découvert à Genève, dans la maison romaine de la cour Saint-Pierre, les deux autres sur les oppida de Saint-Blaise et de Constantine, près de l'étang de Berre (17).

D'autres pièces qui n'ont pu être utilisées pour poursuivre cette démarche méritent cependant d'être citées. Ce sont surtout, comme dans la grotte de l'Hortus, des bols hémisphériques de f.6 et des assiettes à bords en amande de f.8.

Ces relations commerciales peuvent être schématisées comme suit : alors qu'elles s'étendent dans deux directions à plusieurs centaines de kilomètres, on ne relève aucune trace d'un contact entre les sites du Vaucluse et Apt, situé seulement à 20km à l'est de Gordes. Un matériel totalement différent a été exhumé dans les fouilles d'Apt (18). Cette ville semble avoir été approvisionnée en poterie par une officine particulière (Fig.3).

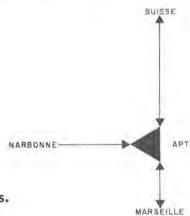


Figure 3 - Schéma des relations attestées.

Devant ce schéma, il semble difficile d'admettre que les périodes de réoccupation des sites troglodytes aient pû coïncider avec des phases d'insécurité, comme il est avancé par certains auteurs (19). On peut se demander comment de telles relations se seraient maintenues sur une voie particulièrement vulnérable comme l'est la vallée du Rhône; il faut donc chercher probablement une autre cause à l'occupation de ces habitats troglodytes (occupation contemporaine d'ailleurs de certains sites de plaine).

Peut-être ces déplacements de populations se sont-ils effectués plus calmement qu'on a pu le croire, puisque des relations commerciales se sont poursuivies, malgré et peut-être avec la participation des "envahisseurs"

CATALOGUE (20)

- LA BAUME DES ENFERS. Site 31. Vallon de Vidaugue, commune de Cheval-Blanc. Vaucluse (Fig. 4)
- 3273. Inv. D.48.2.360. Assiette de f.1 décorée simplement de faux godrons sur le bord du marli ; reste de palmette sur le fond. Dépressions verticales lissées à l'extérieur de la panse, comme sur la forme Hayes 59 de sigillée claire D. Lissée à l'intérieur et à l'extérieur. Sans engobe ? Pâte gris clair.
- 3276. Inv. D.48.2.366. Bol de f.6 décoré d'un rang de rouelles 422 à mi-hauteur. Sommairement lissé à l'intérieur et à l'extérieur. Sans engobe ? Pâte micacée à inclusions blanches.
- **3278.** Inv. D.48.2.367. Bol de f.6 décoré de haut en bas d'une rangée de petites rouelles 3744 et de deux rangées de rouelles 422 séparées par des bandes lustrées. Lissé à l'intérieur et à l'extérieur. Sans engobe ? Pâte micacée.
- **3278.** Inv. D.48.2.363. Assiette de f.8 sans pied, décorée au centre de l'intérieur de la palmette 4415 imprimée huit fois autour d'une rouelle dont il ne reste que la moitié où l'on voit de petites pastilles entourées de pointillés. Lissage interne et externe. Sans engobe?
- **3266.** Inv. D.48.2.362. Assiette de f.8 sans pied. La liaison externe panse/fond est soulignée de deux rainures. Le décor central, entouré de deux rainures, se compose de huit impressions de la palmette 4414 entre lesquelles la rouelle 4413 se retrouve deux fois dans chaque espace. Centre disparu. Lissage interne et externe. Pâte micacée.
- 3270. Inv. D.48.2.335. Bol de f.18b décoré de gros guillochis peu profonds. Surface extérieure tournassée. Pâte plus grossière que les autres pièces. Pas retrouvé au Musée.
- 3277. Inv. D.48.2.365. -Fragment de fond d'assiette. Restes d'une couronne de rouelles 2492, que l'on retrouve à Berre (Bouches-du-Rhône) (13) entourée de deux larges rainures. Surfaces lissées. Pâte beige clair micacée. Engobe interne gris foncé.
- 11477. Inv. D.369,8 et 9. Deux fragments de bord de bol, probablement de f.6. Surfaces très corrodées. Traces de palmettes à nervures divergentes surmontées d'une petite rouelle.
- 3271. Inv.334. Bord de petit bol décoré de guillochis. Engobe (?) gris-brun. Pâte ocre, micacée. Pas retrouvé au Musée.
- **3272.** Inv. D.48.2.343. Fragment de panse et de fond, probablement d'assiette, décoré d'une couronne de rouelles 4416 et 4417 alternées, limitée par deux rainures. Lissée sur les deux faces. Engobe gris-ocre. Pâte ocre.
- **3274.** Inv. D.48.2.368. 1 et 2. Haut de bol décoré de guillochis aigus, complexes, séparés par deux rainures d'une rangée de la rouelle C. Lissage intérieur et extérieur. Sans engobe (?). Pâte micacée.
- **3265.** Inv. D.48.2.369. Cinq tessons -dont trois dessinés- d'une panse de bol décorée de la palmette 341 qui se retrouve sur un fond d'assiette à Berre (Bouches-du-Rhône) (13) accompagnée de la rouelle 2492. Lissage soigné intérieur et extérieur. Engobe gris brunâtre. Coeur de la pâte ocre-rouge à brun-rouge.
- LIEU-DIT "LES GROS", site 502, Gordes, Vaucluse (Fig.5)
- 11344. Inv. D.52.2.116. Fragment d'assiette de f.1 à pied annulaire. Marli décoré d'arceaux 4430 ponctués de la petite rouelle 4429. Surfaces înterne et externe lissées. Engobe grisfoncé. Pâte gris-ocre.
- 11342. Inv. D.50.1.117. Fragment de fond d'assiette décoré d'une suite concentrique de la palmette D entourée de deux rainures. Surfaces lissées. Engobe gris foncé. Pâte gris-ocre.
- 11338. Inv. D.52.2.123.CEIII. Fragment de fond d'assiette décoré de rouelles hachurées, de palmettes à nervures divergentes F et de la rouelle complexe 4427. Surfaces lissées. Engobe intérieur gris jaunâtre brillant. Pâte micacée. Style languedocien.
- 11339. Inv. D.50.1.118. Fragment de fond d'assiette décoré de deux couronnes de rouelles: fragment d'impression de la petite rouelle 4428 et de la rouelle complexe 663, aussi sur une panse de bol à Narbonne (21). Surfaces lissées. Engobe intérieur gris foncé, épais mais transparent. Pâte gris clair, micacée. Importation du Languedoc.
- 11336. Inv. D.50.1.112.CE5. Trois fragments de bol de f.6 décoré d'une suite de l'arceau 4426 surmontant les palmettes 4425. Surfaces lissées, particulièrement à l'extérieur. Engobe (?) gris plus foncé que la pâte. Rares traces de mica.
- 11326. Inv. D.52.118.CE18. Bol de f.6 décoré de la palmette 4437. Surfaces lissées. Engobe gris léger, légèrement plus foncé que la pâte. Pâte micacée.
- 11330. Inv. D.50.1.111.CE7. Partie de bord de f.6 décoré de la rouelle 4438 et de la palmette 4439. Surfaces lissées, plus mate à l'intérieur. Cuisson oxydante. Engobe brun-orangé léger,

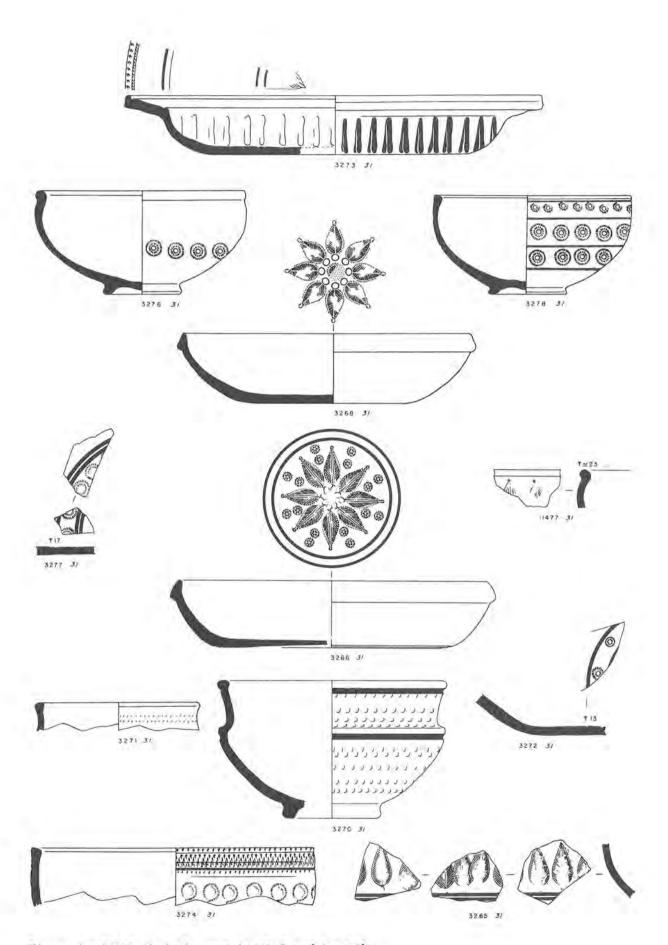


Figure 4 - DS.P. de la Baume des Enfers (site 31).

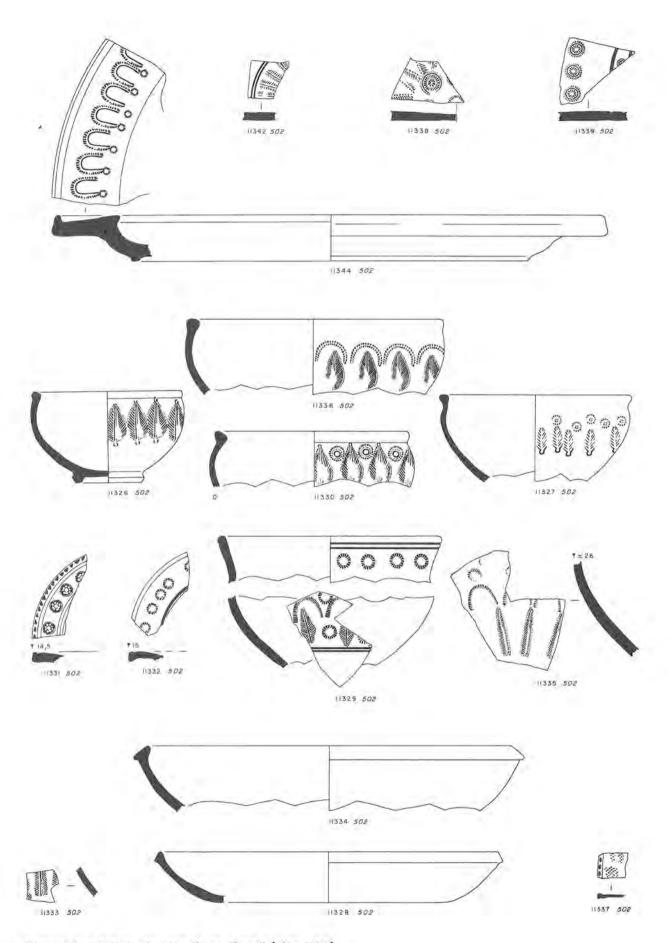


Figure 5 - DS.P. du site "Les Gros" (site 502).

irrégulier. Pâte un peu plus claire mais de même teinte. Code Cailleux (22) N.45.

11327. Inv. D.52.2.119 a et b et CE10. - Partie d'un bol de f.6, décoré d'une suite de rouelles 4440 et de palmettes 4441 disposées irrégulièrement. Surface partiellement brute de tournassage. Sans engobe. Pâte micacée. Aspect rustique.

11331. Inv. D.52.2.117.CE10. - Fragment de marli probablement de bol de f.3. Décoré sur le bord de faux godrons à incisions obliques et sur le plat de la rouelle 4421. Surface supérieure lissée. Sans engobe (?). Pâte micacée gris verdâtre.

11332. Inv. D.50.1.115. - Fragment de marli, probablement de bol de f.3, décoré de la rouelle 4422. Surface supérieure lissée. Pâte micacée gris clair.

11329. Inv. D.52.2.122 + D.50.1.113 + D.52.2.120. - Six fragments de bol de f.18. Col décoré de la rouelle 2632 présente aussi sur une panse de bol à Pélissanne, chapelle Saint-Laurent (Bouches-du-Rhône) (9) et sur un fond d'assiette provenant du lieu-dit "Paillard", Beaumes-de-Venise (Vaucluse) (23). Cette rouelle se retrouve ici sur la panse, intercalée entre les arceaux 4420 surmontant la palmette 274 que nous retrouvons aussi sur des fragments de panse, à Nyons (Drôme), à Yverdon et Vindonissa (Suisse) (14). Lissage intérieur et extérieur. Engobe gris-beige, léger, transparent, un peu plus foncé que la pâte. Style languedocien.

11335. Inv. D.52.2.121 a et b CE12. - Partie de panse de grand bol, peut-être de f.6 ou 18 -plutôt 6 de par ses dimensions- décorée, de haut en bas, d'arceaux indéterminés, de rouelles hachurées indéterminées, d'arceaux 4424 et des longues palmettes 4423. Surface extérieure bien polie, rectifiée par "brossage" au tour à l'intérieur. Engobe extérieur nuancé, brillant, transparent, plus foncé et ocré que la pâte. Style languedocien.

11334. Inv. D.52.2.124. Partie d'assiette de f.8. Départ de trois traces de stries verticales au bas de l'extérieur. Partiellement lissée sur les deux faces. Non engobée. Pâte gris clair.

11328. Inv. D.50.1.119. - Comme la précédente, mais moins bien finie.

1133. Înv. D.50.1.114. - Fragment de panse de bol décorée de la palmette E. Extérieur bien poli, intérieur partiellement lissé. Engobe extérieur (?), mince et transparent, gris ocré, plus foncé que la pâte.

11337. Inv. D.50.1.116. - Eclat de marli décoré de faux godrons sur le bord et de petits carrés quadrillés en losange J. Surface lissée, pâte gris-beige clair.

GROTTE DU REGALON, à l'est du versant sud du Luberon, site 503, sans précision de localisation (Fig.6).

11341. Inv. 87.C.143. - Fragment de fond d'assiette décoré de guillochis larges et de stries concentriques. Lissé mat à l'intérieur, brut de tournassage en dessous. Engobe foncé à l'intérieur.

GROTTE AUX EBOULIS, site 504 (Fig.6)

11343. Inv. ? - Fragment de marli, probablement de bol de f.3 décoré de rouelles 4412. Surface lustrée, gris très foncé ainsi que la pâte.

PUITS n°9, site 505, colline Saint-Jacques, Cavaillon (Vaucluse) (Fig.6).

11345. Inv. D.470.1.1024. - Deux fragments de bol, décoré sous la lèvre de rouelles hachurées

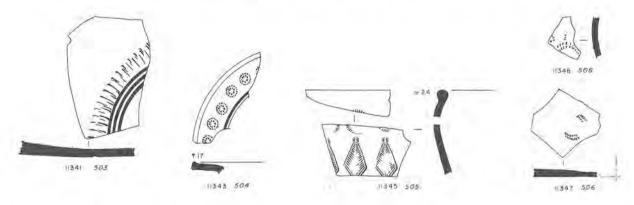


Figure 6 - DS.P. de la grotte du Régalon (site 503) ; de la grotte aux Eboulis (site 504) ; du Puits n°9 de la colline Saint-Jacques (site 505) ; de la colline Saint-Jacques (site 506) (Cavaillon).

indéterminées, puis de la palmette 3681, aussi sur un fond d'assiette à Aix-en-Proyence (9), accompagné de même par une rouelle hachurée. Lissée à l'extérieur, plus grossièrement à l'intérieur. Sans engobe.

COLLINE SAINT-JACQUES, site 506, Cavaillon (Vaucluse) (Fig.6).

11348. Inv. 46.25.25. - Fragment de panse décorée d'arceaux en double pointillé H. Lissé sur les deux faces. Engobe externe (?).

11347. Inv. 46.1.46.10. - Fragment de fond d'assiette décoré de l'arceau 4411. Lissé à l'intérieur, brut de tournassage au-dessous. Pâte gris jaunâtre.

TOUR DE SABRAN, Site 507. Commune de Robion (Fig.7).

11454. Inv. 87.B.130. - Marli d'assiette décoré de la rouelle 24, aussi à Marseille, à Saint-Blaise, à Constantine et à Saint-Jean de Garcès (Var) (24). Panse décorée d'impressions verticales, comme la forme Hayes 59 de la Sigillée claire D. Surface lissée. Engobe plus foncé que la pâte gris verdâtre.

11453. Inv. 87.B.129. - Bord de bol (f.6?) décoré de motif à rainures concentriques I. Engobe foncé sur une pâte claire, gris jaunâtre.

11451. Inv. D.48.4.128. Haut de bol décoré de rouelles indéterminées et de la palmette 4418. Surface corrodée. Pâte gris foncé.

11460. Inv. D.48.4.127. - Haut de bol décoré de chevrons imprimés. Surface corrodée. Pâte gris verdâtre.

11349. Inv. D.48.4.130. - Fragment de panse décorée d'arceaux indéterminés et du motif carré 4419. Surface soigneusement lissée à l'extérieur, moins à l'intérieur. Sans engobe (?). Pâte micacée.

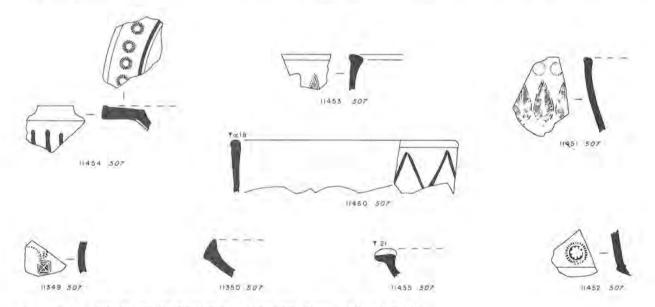


Figure 7 - DS.P. de la "Tour de Sabran", Robion (site 507).

11350. Inv. D.48.4.126. - Bord d'assiette de f.8. Traces d'engobe transparent, pâte gris jaunâtre.

11455. Inv. 87.B.130. - Bord de f.29 à déversoir. Pâte gris clair. Unique exemplaire de cette forme -pourtant habituellement fréquente- dans le lot étudié.

11452. Inv. D.48.4.129. - Fragment de bol caréné décoré de la rouelle à pastilles 2488, aussi à Arles et à Berre (Bouches-du-Rhône). Surfaces lissées. Sans engobe. Pâte gris foncé micacée.

GROTTE BASSE DE VIDAUQUE, site 508. Dans le vallon du même nom, commune de Cheval-Blanc (Fig.8).

11463. Inv. D.48.2.861.1. - Bol à marli de f.3 décoré de la rouelle B. Surface très corrodée mais présentant des traces d'engobe gris foncé sur une pâte gris jaunâtre clair.

11462. Inv. D.48.2.866. - Haut de bol décoré de la petite rouelle 4413. Surfaces lissées mais mates.

11461. Inv. D.48.2.860. - Bol de f.6 cerclé de deux cordons. Celui du haut est orné de faux godrons. Entre celui-ci et le bord, suite de l'arceau 278 dont les bases sont reliées par le motif 279. La même association se retrouve sur un bol à Yverdon (Suisse) (14). Engobe foncé, transparent, sur une pâte gris clair.

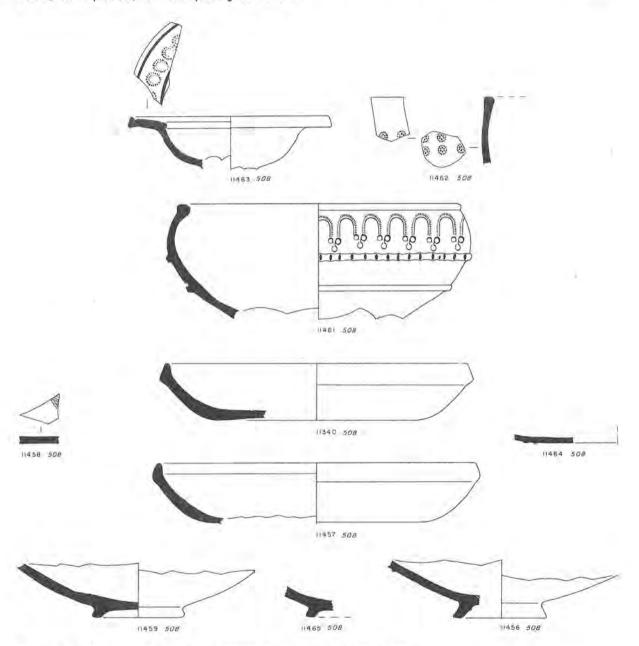


Figure 8 - DS.P. de la grotte basse de Vidauque (site 508).

11340. Inv. D.48.2,865. - Trois fragments d'une assiette de f.8. Du décor ne subsistent que deux cercles concentriques. Surfaces lissées, écaillée à l'intérieur. Engobe (?) sur pâte micacée.

11457. Inv. 865. - Trois fragments d'assiette de f.8. Départ d'un pied. Surfaces lissées, sans engobe (?). Pâte gris jaunâtre.

11458. Inv. 865. - Petit fragment de fond d'assiette décoré de palmettes indéterminées. Lissé sur les deux faces. Engobe foncé sur pâte gris jaunâtre.

11464. Inv. D.48.2.863. - Fragment de fond d'assiette. Engobé à l'intérieur et sur une partie de l'extérieur.

11459. Inv. D.48.2.864. - Fond de bol. Brut de tournassage à l'extérieur, grossièrement lissé à l'intérieur. Sans engobe. Pâte micacée.

11465. Inv.87.C.141. - Fragment de pied de bol. Pâte micacée.

11456. Inv. D.48.2.862. - Fragment de pied de bol. Surface grossièrement lissée, usée, traces d'engobe. Pâte gris clair.

GRANDE GROTTE DE VIDAUQUE, site 509. Dans le vallon du même nom. Commune de Cheval-Blanc (Fig.9 et 10).

11466. Inv. D.48.2.693. - Dix-huit fragments d'une grande assiette de f.1, décorée des rouelles 4434, 4435 et de la palmette 4418. On se rend compte sur la restitution graphique (Fig.9) du nombre d'empreintes que pouvait recevoir une pièce -ici environ 152-. Lissé à l'intérieur

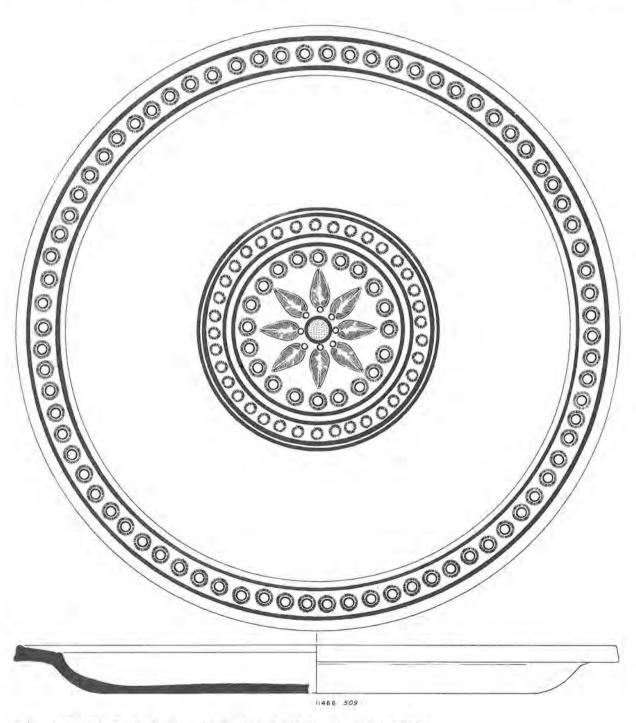


Figure 9 - DS.P. de la grande grotte de Vidauque (site 509).

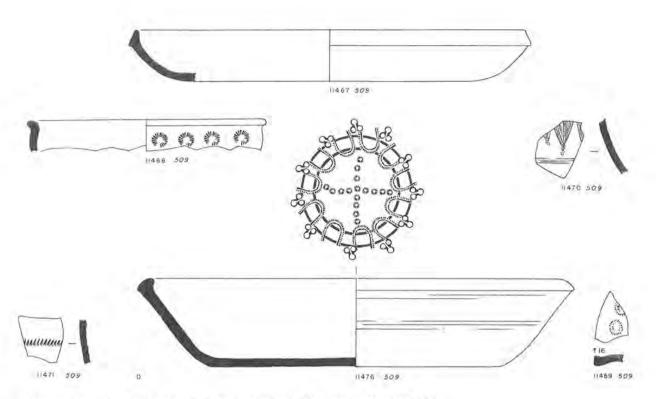


Figure 10 - DS.P. de la grande grotte de Vidauque (site 509).

et à l'extérieur sauf sur le fond qui est brut de tournassage. Engobe foncé irrégulier sur une terre gris-beige micacée.

11467. Inv. D.48.2.694. - Assiette de f.8. Lissée à l'intérieur, brute de tournassage à l'extérieur. Engobe foncé à l'intérieur et sur le bord extérieur sur une pâte légèrement plus claire.

11468. Inv. D.48.2.695. - Haut de bol décoré de rouelles 4436. Surfaces lissées. Sans engobe(?).

11470. Inv. D.48.2.696. - Deux fragments de panse d'un bol décoré de la palmette G. Impression doublée. Surfaces lissées, usées.

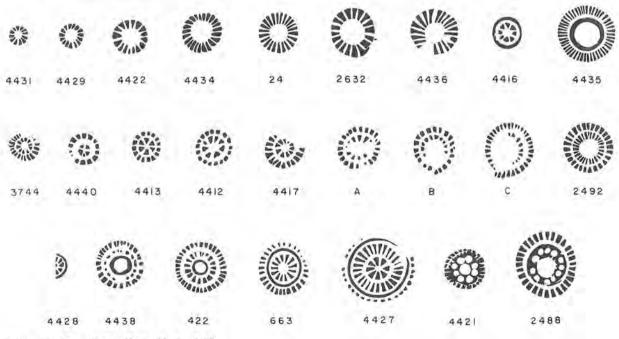


Figure 11 - Rouelles. Ech. 1/1.

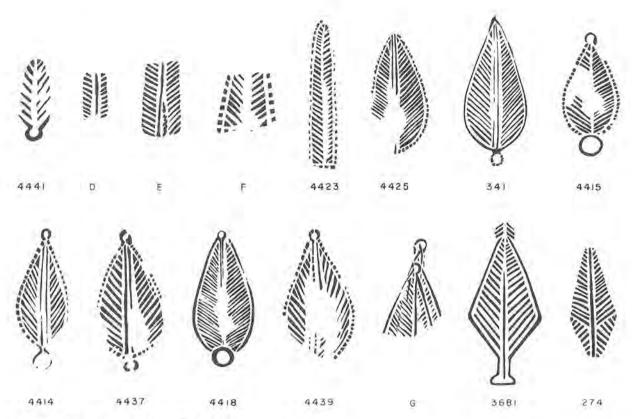


Figure 12 - Palmettes, Ech. 1/1.

11471. Inv. D.48.2.697. - Quatre fragments de la panse d'un vase à liquides. Lissé à l'extérieur, brut de tournage à l'intérieur. Engobe foncé nuancé à l'extérieur.

11469. Inv. 695.2. - Fragment de marli (de bol de f.3 ?) décoré de rouelles A. Engobe et pâte foncés.

11476. Inv. D.48.2.682. - Jatte à bord en amande f.38, décorée des petites rouelles 4431, de l'arceau 4432 et du motif trilobé 4433. Cuisson oxydante. Lissée et engobée sur les deux faces. Engobe brun orangé. Code Cailleux P.20, pâte ocre L.50.

Il faut noter, dans le répertoire des décors, la présence de séries : les palmettes lancéolées terminées par des cercles sont au nombre de six (peut-être même 7 avec le poinçon C), soit pratiquement la moitié des palmettes, les arceaux allongés

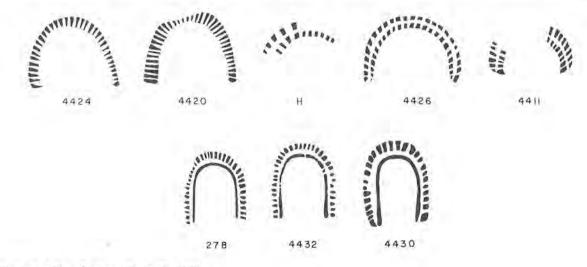


Figure 13 - Arceaux. Ech. 1/1.



Figure 14 - Motifs divers. Ech. 1/1.

composés d'une ligne et de pointillés : trois, les motifs trilobés : deux. Les arceaux 278 et 4432 sont similaires, ainsi que les motifs 4433 et 279.



NOTES

- Sylvie GRANGE, Conservateur des Musées de Cavaillon, nous a confié pour cette étude le matériel des fouilles de M. (1) A. Dumoulin.
- (2) G. CONGES, M. BONIFAY, J.-P. BRUN et M. PASQUALINI, "Un dépotoir de la fin de l'Antiquité dans la grotte de la Fourbine, Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône)", dans Revue Archéologique de Narbonnaise, XVI, 1983, p.347-364.
- G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, "Le matériel paléochrétien de la grotte de l'Hortus", dans Études quaternaires, 1, 1972,
- (4) Nous remercions Dominique CARRU de nous avoir communiqué son rapport de fouilles et son matériel.
- (5) S. GAGNIERE et J. GRANIER, "L'occupation des grottes du Ille au Ve siècle et les invasions germaniques dans la basse vallée du Rhône", dans Provence Historique, 1963, p. 225-239.

 A. DUMOULIN, "Les puits et fosses de la colline Saint-Jacques à Cavaillon (Vaucluse)", dans Gallia, XXIII, 1965, p.52-53.
- M. Gérard SAUZADE, Conservateur des Antiquités à la Direction P.A.C.A. nous a fourni des renseignements sur ces sites et nous a permis de localiser géographiquement les sites et les grottes du Luberon. Pour Gordes : Gallia, 1953, compterendu de Ch. SAUTEL, fouilles de A. DUMOULIN, au quartier de Villeneuve, au sud du hameau des Gros, établissement thermal, monnaies de Faustine et Commode, une lampe chrétienne avec chrisme. Pour la tour de Sabran : Gallia, 1962, compte-rendu H. ROLLAND, grande carrière à chaux, urne cinéraire, assiettes de sigillée, marque ATEIUS.
- J. COURTIEU, CI. JOURNET, J. NICLOUX, M. PASSELAC, G. RANCOULE, Y. et J. RIGOIR, "Dérivées-des-sigillées paléochrétiennes de l'Aude, Un atelier Carcassonnais ?", dans Bulletin de la société d'études scientifiques de l'Aude,
- 1980, p.35-68.

 J. et Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations J. et Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations de Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations de Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations de Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations de Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations de Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations de Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes. Exportations de Y. RIGOIR, L. RIVET (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboration de J. PROUST), "Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes." (avec la collaboratio (9) p.87-99, plus particulièrement p.98.
- (10) R. GUILD, J. GUYON, L. RIVET, "Recherches archéologiques dans le cloître Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Bilan de quatre campagnes de fouilles (1976-1979)", dans Revue Archéologique de Narbonnaise, XIII, 1980, p.115-164.
- (11) Cf. note 9, Lc., p. 95-96.
 (12) J. RIGOIR, "La céramique paléochrétienne sigillée grise, dans Provence Historique, X, 1960, p.42.
- [13] Ce fond d'assiette provient de la collection de M. de LUPPE, déposée au Musée Réattu en 1920. Notre ami J.-M. ROUQUETTE, Conservateur des Musées d'Arles, nous a aimablement communiqué ce matériel pour étude.
- (14) "Les sigillées paléochrétiennes de Suisse", dans Jahrbuch der Schweizerischen gesellschaft für Ur-und Frühgeschichte, 55, 1970, p. 95-118. K. ROTH-RUB!, "Zur Spätrömischen Keramik von Yverdon", dans Zeitschrift für schweizrrische Archäologie und Kunstgeschichte, 37, 3/1980, p.149-197.
- (15)
- Cf. note 14, l.c., p.117, fig.23. J. et Y. RIGOIR, "Les sigilées paléochrétiennes de Suisse", L.c., p.112, fig.17. (16)
- (17)
- J. et Y. RIGOIR, Lc., p.113 et 117.

 A. KAUFFMANN, J.-P. PELLETIER, J. et Y. RIGOIR, "Les céramiques de l'Antiquité Tardive au XIe siècle dans les fouilles (18) de la place Jean-Jaurès à Apt (Vaucluse). Premières études, dans Archéologie du Midi Médiéval, tome V, 1987, p. 61-84.
- Cf. note 5.
- (20) Les poinçons sont ainsi représentés : rouelles : Fig.11 ; palmettes : Fig.12 ; arceaux : Fig.13 ; motifs divers : Fig.14,
- (21) Inédit. Collections du Musée Archéologique de Narbonne. A. CAILLEUX,
- (22) A. CAILLEUX, Notice sur le code des couleurs des sols. ed. Boubée.
- Collection Caillet, Beaumes-de-Venise (Vaucluse), Cf. note 9, fig.3,
- Collection J. Seillé de Carcès (Var). Cf. note 12.

DISCUSSION

Président de séance : H. VERTET

Lucien RIVET: J'aurais voulu que vous essayiez de nous expliquer comment vous réussissez, avec autant de pertinence et à partir de simples décors fragmentés, à rattacher tel ou tel tesson à tel ou tel groupe, y compris en disant que celui-ci vient de tel gros atelier et celui-là de tel petit atelier secondaire ? Nous expliquer également, la DS.P. étant fabriquée pendant deux ou trois siècles, si vous employez la même méthode selon qu'il s'agit du IVe ou selon qu'il s'agit du Ve ou du VIe ?

Yves RIGOIR : C'est un peu le même problème que pour la sigillée : il s'agit d'identifier, avec certitude, les décors. C'est possible sur une céramique où pratiquement 80% des pièces sont décorées. On a entendu ces jours-ci une critique à propos des localisations d'ateliers en fonction des quantités. Or il est certain que si l'on trouve, en Provence, par exemple, un tesson qui porte un décor parmi plusieurs milliers d'autres qui sont d'un style différent et que ce décor soit d'un style qui se retrouve à plusieurs milliers d'exemplaires en Languedoc, ce n'est peut-être pas très scientifique mais on peut dire avec une quasi-certitude que ce tesson correspond à une fabrication languedocienne et n'est pas une fabrication épisodique provençale. Quant à l'évolution, c'est une chose difficile à cerner et on ne sait pas quand on résoudra vraiment le problème. Il ne me semble pas y avoir d'évolution stylistique (sauf entre les régions) à l'intérieur d'une région ; c'est très difficile d'établir une chronologie d'après les décors. On arrive seulement, peut-être, à discerner une différence chronologique par la présence d'un grand nombre de vases assez fins et décorés, dans une première période et, pour une époque plus tardive, par la présence de vases plus frustes, non décorés ou rarement décorés.

Hugues VERTET : Mais peuton dire que les poinçons ont duré pendant des siècles?

Cela paraîtrait extraordinaire.

Yves RIGOIR : C'est une chose que l'on peut difficilement dire. On a pu en repérer qui avaient dû durer au moins un demi-siècle.

Hugues VERTET : Tu me disais qu'il s'agissait de poinçons en bois, c'est-à-dire dans

une matière assez fragile ?

Yves RIGOIR: Ce sont des poinçons gravés et on peut, d'après le style du travail, en déduire que c'est une matière comme le bois. Parmi certains motifs qui sont les mieux imprimés et les mieux conservés (ce qui n'est pas toujours le cas) on remarque des fissures ou des trames qui renvoient aux fibres du bois. On a, au XVIIIe siècle, des exemples de poinçons de décors assez similaires qui sont en buis. Evidemment,

si un jour on fouille un atelier, ces outils risquent d'avoir disparu.

Alain FERDIERE: Je voudrais intervenir sur un problème non strictement céramologique. Cela m'intéresse beaucoup de voir que l'on reprend l'étude du mobilier de ces grottes et donc de leur occupation durant l'Antiquité tardive. C'est vrai que l'explication traditionnelle de grotte-refuge paraît devoir être, sinon complètement abandonnée, du moins sérieusement révisée. Ce qui est curieux, notamment, c'est de constater qu'il y a une telle abondance de céramiques relativement luxueuses. Avez-vous, justement, fait des proportions de cette céramique par rapport aux autres céramiques de ces occupations de grottes? Par ailleurs, une explication qui est maintenant avancée et qui semble, dans certains cas, sérieusement attestée, est qu'il s'agit de changements économiques vers une économie plus pastorale, justifiant l'occupation de ces grottes par des éleveurs (cas de l'Hortus, par exemple).

Hugues VERTET : Il est intéressant de signaler que dans des périodes réputées d''insécurité'', il demeure un certain commerce, un certain nombre d'échanges entre des lieux assez éloignés : ceux-ci posent le problème de savoir comment de tels

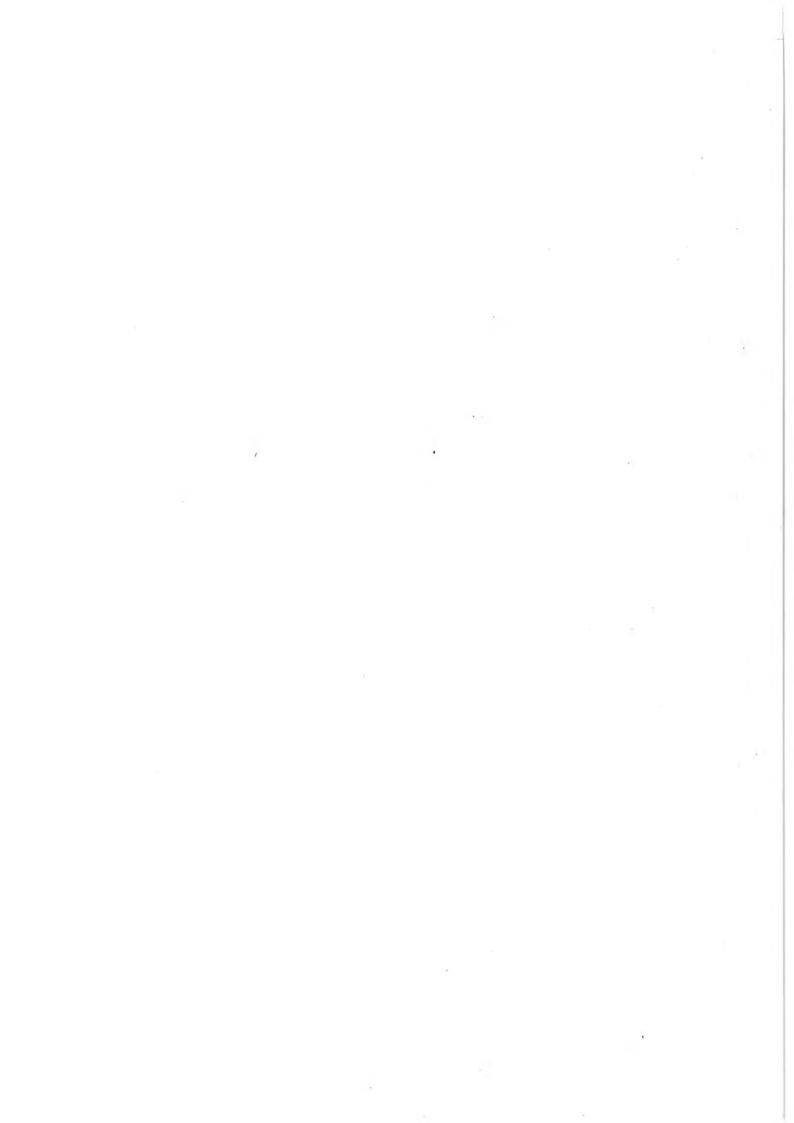
échanges pouvaient se produire s'il y avait une telle insécurité.

Yves RIGOIR: Evidemment, on a étudié ce matériel qui était assez isolé mais on retrouve, dans certaines grottes tout au moins, un fasciès assez similaire à celui qu'on trouve dans des sites ruraux ou urbains, c'est-à-dire avec de la céramique commune, un peu de sigillée claire D; ce n'est pas particulièrement aberrant comme contexte. On ne voit guère les grottes du Verdon servir d'habitat, alors que cela peut être envisagé pour la Fourbine, par exemple.

Yussuf J'BARI: Je voudrais poser une petite question à propos des rouelles et palmettes. Je me demande si vous avez essayé de faire une sorte de comparaison entre ce qui a été publié par J. BOUBE sur la céramique paléochrétienne de

Maurétanie Tingitane?

Yves RIGOIR: Les rouelles et palmettes, dans les DS.P., représentent à peu près la moitié de la totalité des motifs que l'on peut rencontrer. En général, ces motifs sont assez semblables à ceux que l'on trouve sur la sigillée claire D; Il n'y a que quelques variantes qui n'appartiennent qu'à une de ces catégories. Certaines palmettes en forme de "pointe de flèche" qu'on retrouve sur la sigillée claire D.



LISTE DES PARTICIPANTS

D. H.D. J.	0.000	and the second second	1000100404000000000000
ARGAUD	Nicole	1, rue du Ventoux	84110 VAISON-LA-ROMAINE
AUPERT	Pierre	11, rue Jude	33320 EYZINES
BARDOU	Martha	Musée municipal	84100 ORANGE
BATAILLE	Gérald	Chemin des Combes	84420 PIOLENC
BECKER	Christine	41. Chemin de la Croix-Berthet	69600 OULLINS
BEL	Valérie	86, rue de la Charité	69002 LYON
BELLET	Michel-Edouard	Hôtel du Département B.P.318	84080 AVIGNON
BENHADDOU	Sophie	9, rue de la Sablière	75014 PARIS
BERATO	Jacques	47, rue Gimelli	83000 TOULON
BERATO	Nicole	47, Rue Gimelli	83000 TOULON
BERTUCCHI	Guy	DAH PACA, 21-23 Bd. du Roi René	13617 AIX-EN-PROVENCE
BET	Philippe Philippe	Centre Archéologique Duchasseint	63190 LEZOUX
BEZIN	Christine	Musée municipal de Vaison	84110 VAISON-LA-ROMAINE
BLASZKIEWICZ	Patrick	Musée de Normandie, Château	14000 CAEN
BOIS	Michèle	Ancienne route de Saint-Paul	84500 BOLLENE
BOISSE	Denis	7, rue Coustre	84100 ORANGE
BOISSE	C1.	Place de la Gracicie	26200 GRIGNAN
BONIFAY	Michel	DAH PACA, 21-23 Bd. du Roy René	13617 AIX-EN-PROVENCE
BORGARD	Philippe	10, rue Peyssonel	13100 AIX-EN-PROVENCE
BRENTCHALOFF	Daniel	Villa Marie	83600 FREJUS
BRULET	Raymond	Collège Erasme, 1, place Pascal	1348 LOUVAIN-LA-NEUVE/Belgique
BUXEDA	Jaume	C/Homero B 3°1°	08023 BARCELONE/Espagne
CABANES	Μ.	Petit Toulouse	12400 SAINT-AFFRIQUE
CABANES	Pierre	Petit Toulouse	12400 SAINT-AFFRIQUE
CABANES	Mariette	6, avenue du Mail	30200 BAGNOLS/CEZE
CARDELL	Jaume	Jose Antonio, 67 (Llubi)	MALLORCA/Baléares
CARON	Geneviève	Chemin du Coquillon	30150 ROQUEMAURE
CARRU	Dominique	Hôtel du Département B.P.318	84080 AVIGNON
CAU-ONTIVEROS	Miguel	C/J. Alcover N°8 2°	PALMA DE MALLORCA/Baléares
COEURJOLY	Sylvain	Germigny Route de Saint-Amand	18000 BOURGES
COLLON	Stéphane	Clos de la Tour	83600 FREJUS
CONGES	Gaëtan	DAH PACA, 21-23 Bd. du Roy René	13617 AIX -EN -PROVENCE
COSTE	Valérie	Le Rouvillier	84110 VAISON-LA-ROMAINE
COUDERQ	Arlette	12, Allée des aubépines	84130 LE PONTET
COULOMB	Philippe	Faculté des Sciences	84000 AVIGNON
COULOMB	Claude	, a.a., p. , a.a. , a.a., a.a.	84000 AVIGNON
CREUZENET	Fabienne	39, rue A.Comte	21000 DIJON
DAGON	Laurent	Bellevue	26790 SUZE-LA-ROUSSE
DE LUCA	Brigitte	7, Lotissement Bellevue	13290 SAINT-MITRE
DE SMET	Mme	73 Louissement bettere	84100 ORANGE
DE SMET	M.		84100 ORANGE
DELMAS	Carole	6, rue Schongauer	68000 COLMAR
DESBAT	Armand	6, rue de la Favorite	69005 LYON
DEVALQUE	Christian	30, av. C. De Gaulle	84420 PIOLENC
	M.	So, av. c. be daulte	13860 PEYROLLES
DUCROCQ	Francine		13860 PEYROLLES
DUCROCQ		Route de Flayosc	83460 LES ARCS/ARGENS
DUGAS	Monique	Route de Flayosc	83460 LES ARCS/ARGENS
DUGAS	Frank		
DUNIKOWSKI	Krysztof	10A, rue E. Labonne	18000 BOURGES 93250 VILLEMONBLE
EPAILLY	Laurence	29, rue montagne Savort	
ESTEVE	Jean		84570 BLAUVAC
FAUGIER	Bernard	11 bd Quainal	84100 ORANGE
FERAUD	Georgette	11, bd. Queirel	13010 MARSEILLE
FERAUD	Jean-Baptiste	11, bd. Queirel	13010 MARSEILLE
FERDIERE	Alain	42, rue de la Mairie	45740 LAILLY-EN-VAL

FERNANDEZ GARC		Carretera de la Sierra nº114 2ºD	18008 GRENADE/Espagne
FEUILLET	Marie-Pierre	1, rue Saint-Fiane	45100 ORLEANS
FIERRO MACIA	Javier	Servei Monuments Diputacio	08002 BARCELONA/Espagne
FORET	Danielle	10, avenue de Saint-Exupéry	84000 AVIGNON
GATEAU	Fabienne	Résidence Les Facultés, Bât E	13090 AIX-EN-PROVENCE
GEBARA	Chérine	Service Archéologique	83600 FREJUS
GIMARD	Mme	Golfe Vermeil	30240 LE GRAU DU ROI
GIMARD	Georges	Golfe Vermeil	30240 LE GRAU DU ROI
GIRARD	Yves	2, rue Chiron	84000 AVIGNON
GIROUSSENS	Christian	Route de Saint-Chamas	13800 ISTRES
GODARD	Catherine	13, Bd. Eugène Deruelle	69003 LYON
GONZALEZ	Michel 1	28, av. des Sablières	84200 CARPENTRAS
GOURY	Jacques	Quart. Pradel St Marcel d'Ardèche	07700 BOURG-SAINT-ANDEOL
GOURY	Dominic	17, bd. Lacombe	30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
GROLLIER	Agricol	255, bd. de Souville	84200 CARPENTRAS
HARLAY	Gabriel	1, Villa Chevreuse	92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
HATT	Jean-Jacques	29, rue Principale	67140 ZELLWILLER
HOLTZINGER	René	resident and an artifecture	13800 ISTRES
J'BARI	Yussuf	C/METREAU, 29, rue du Port	72000 LE MANS
JACOB	Jean-Paul	DAH PACA, 21-23 bd. du Roy René	13617 AIX-EN-PROVENCE
JANSSENS	Henry	125 Charlottelaan	2700. SINT-NIKLAAS/Belgique
JIGAN	Claude	Musée de Normandie, Château	14000 CAEN
JOBELOT	Nicole	69, rue Fargeau	75020 PARIS
LALLEMAND	Véronique	8, rue de la Dime Villemuzard	41370 MARCHENOIR
LAROCHE	Colette	21, rue Saint-Jean	69005 LYON
	Véronique	23, rue des Sources	27300 BERNAY
LE BORGNE	Jean-Noël	23, rue des Sources	27300 BERNAY
LE BORGNE	André	6, av. du Mail	30200 BAGNOLS-SUR-CEZE
LECLAIRE		48, cours Gambetta	13100 AIX-EN-PROVENCE
LELIEVRE	Véronique		
LIOU	Bernard	42, rue Terrusse	13005 MARSEILLE
LOPEZ-MULLOR	Alberto	Tarragona 84-90 6° 3aC	08015 BARCELONA/Espagne
MAIRESSE	Alain	Germigny Route de Saint-Amand	18000 BOURGES
MARCHESI	Henri	Quartier Saint-Honorat	84570 VILLES/AUZON
MARQUIS	Corinne	8, rue César Franck	75015 PARIS
MARTIN R.	Mireille	5, impasse du Danube Bleu	84130 LE PONTET
MASSAT	Thierry	57, av. de l'Europe	37100 TOURS
MEFFRE	Patricia	95, rue de la République	84270 VEDENE
MEFFRE	Joël-Claude	95, rue de la République	84270 VEDENE
METREAU	0dile	64, bd. Diderot	75012 PARIS
MOERMAN	Martine	54, av. de Saint-Menet	13011 MARSEILLE
MONNIER	Jeannine	30, allée Gonon	69330 MEYZIEU
MONNIER	Louis	30, allée Gonon	69330 MEYZIEU
MORIZE	Dominique	66, rue du Château-des-Rentiers	75013 PARIS
MORON	Nathalie	5, rue du Cornet	72000 LE MANS
ORFILA	Margarita	c/de Centcellas n°8 6è Decl	PALMA de MALLORCA/Baléares
PAILLARD	Francine	Le Corbusier, 280 bd. Michelet	13008 MARSEILLE
PASQUALINI	Michel	CDAV, 14 bd. Bazeilles	83000 TOULON
PAUNIER	Daniel	43, chemin de l'Etang	1210 CHATELAINE GENEVE
PETIT	Catherine	12, rue Mage	31000 TOULOUSE
PISKORZ	Michel	12, rue Duperrier	13100 AIX-EN-PROVENCE
PITON	Jean	Musée d'Arles, rue du Grand Prieuré	13200 ARLES
PLANAS	Carlos	C/Homero 8 3° 1°	08023 BARCELONE/Espagne
POVEDA	Antonio	C/Joaquin Coronel	03600 ELDA-ALICANTE/Espagne
PUSSOT	Simone	15, av. des Tilleuls	41260 LA CHAUSSEE-StVICTOR
PUSSOT	Daniel	15, av. des Tilleuls	41260 LA CHAUSSEE-StVICTOR
RASSAT	Mme	Impasse des Casernes	84100 ORANGE
RASSAT	PR.	Impasse des Casernes	84100 ORANGE
REBOURG	Alain	6, place du Terreau	71400 AUTUN
NEDOUNG	Created.	23 binne an initiana	C - 45 - 47 - 5 - 40

M. RICHAUD Jacqueline RIGOIR Yves RIGOIR Lucien RIVET ROCA ROUMENS Mercedes ROHMANN Nicole Sonia ROUSSY Christine SAUVAGE Anne SCHMITT SCIALLANO Martine Claude SERIEYS SYMONDS Robin Jean-Claude TAVARD Patrick THOLLARD Jean-Claude TOGNARELLI TRIAL Françoise Francisco TUSSET Christian VERNOU VERTET Hugues Odile VIGNET Fabienne VILVORDER WASE Sue Maryse WOEHL

21, av. Frédéric Mistral 21, av. Frédéric Mistral 8, rue Beaujour Alminares del Genil n°6 6°A 8, rue Beaujour BALLALOT 73, rue des Fontaines Laboratoire de céramologie 25, bd. Dethez 57, les Nègles C.A.T. 12, Lexden Road 3d, bd. Camille Flammarion DAH Bretagne 6, rue du Chapitre Chemin des Arnauds Chemin du Mas de Bataille Dep. de Arqueologia, Faculta Salles d'Angles 66, bd. de Saint-Exupéry Montée des Princes des Baux Collège Erasme, 1, place Pascal 22, The Colliers, HEYBRIDGE B

84100 ORANGE 13410 LAMBESC 13410 LAMBESC 13006 MARSEILLE 18006 GRENADE/Espagne 13006 MARSEILLE 63190 LEZOUX 31300 TOULOUSE 69365 LYON Cedex 7 13800 ISTRES 13420 GEMENOS COLCHESTER ESSEY CO3/England 13001 MARSEILLE 35000 RENNES 13400 AUBAGNE 30250 SOMMIERES BARCELONA/Espagne 16130 SEGONZAC 03400 YZEURE 84100 ORANGE 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE/Belgique Near MALDON ESSEY/England

84100 ORANGE



Musée municipal

Les Actes des Congrès de la S.F.E.C.A.G. sont livrés aux adhérents à jour de leur cotisation pour l'année. Cet ouvrage peut être commandé à la S.F.E.C.A.G. (8, rue Beaujour, 13006 Marseille). Informations légales : supplément au numéro 36 de la Revue Archéologique Sites, Ass. Fce d' Archéologie Métropolitaine, 83590 Gonfaron. Dépôt légal : janvier 1989. Le directeur des publications : Philippe Bet. Le président de la S.F.E.C.A.G. : Lucien Rivet.